Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

+ *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.

+ *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.

+ *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.

+ *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via `http://books.google.com`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Belg. 98 e in 8°

Gemelli

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION BELGE DE 1830

Digitized by Google

BRUXELLES. — TYP. DE Ve J. VAN BUGGENHOUDT.
Rue de Schaerbeek, 12.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION BELGE

DE 1830

PAR CARLO GEMELLI

TRADUITE DE L'ITALIEN

PAR P. ROYER

BRUXELLES & OSTENDE

FERDINAND CLAASSEN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

88, rue de la Madeleine, coin de la rue Cantersteen

—

1860

Digitized by Google

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.

Digitized by Google

INTRODUCTION

Cet ouvrage est le fruit de l'exil et d'un séjour de deux années en Belgique. L'amour de la liberté, le spectacle de l'existence indépendante d'un peuple industrieux, frugal, honnête, sage et heureux, et d'autre part, la nécessité d'alléger le fardeau des douleurs que l'exilé porte partout avec lui, m'y ont fait étudier attentivement la glorieuse révolution qui a donné naissance à la noble autonomie de ce pays en Europe. Je ne parlerai ni de ces études et des recherches qu'elles ont exigées, ni des hommes qui ont bien voulu faciliter mon entreprise; je dirai seulement que j'ai rédigé cette histoire sans préjugé de parti, et que je me suis attaché à ne pas méconnaître le véritable caractère des événements, en évitant de les faire servir à des passions personnelles ou à des théories, qui parfois sont inapplicables et souvent funestes aux intérêts réels des peuples et de leur liberté.

Un auteur italien a dit que l'histoire est une étude *inutile* et *incertaine*, et que par conséquent c'est chose peu profitable que de vouloir lire et écrire des histoires. Toutefois, en dépit des motifs sérieux qu'il met en avant, notre siècle, loin de fuir cette étude, s'y adonne au contraire avec une ardeur, une prédilection croissante, et la considère comme une nouvelle base de progrès, un nouvel acheminement social. C'est pourquoi je ne regarde pas comme une œuvre vaine ou superflue

Digitized by Google

de publier aujourd'hui une histoire de la révolution belge, qui retracera les souffrances d'un peuple gémissant sous la domination étrangère, son courage magnanime, ses vertus et les sacrifices endurés par lui pour s'affranchir d'un esclavage immérité, pour reconquérir sa liberté et son indépendance.

Mais comme, avant de raconter ces événements, il ne peut être qu'avantageux d'entrer dans certains détails sur le passé de ce peuple, je dirai quelques mots des époques antérieures à sa renaissance.

On sait que la Belgique ancienne se composait, d'après Jules César, de vingt-quatre peuples puissants et guerriers, qui habitaient toute la contrée située entre la mer du Nord, la Seine et la Marne, et constituaient une des trois parties de la Gaule. Ce pays était alors recouvert d'épaisses et vastes forêts dont celles de Soigne et des Ardennes conservent encore d'antiques vestiges. Ces peuples, presque tous descendants des races germaniques, appartenaient aux hordes septentrionales qui envahissaient de temps à autre l'occident de l'Europe, en y transportant leurs idiomes, leurs institutions et leurs mœurs. Chastes, hospitaliers et valeureux, qualités principales et distinctives de la race teutonique, les Belges les surpassaient tous par leur courage indomptable, ce qui faisait dire à César : *Horum omnium fortissimi sunt Belgæ*. Nous savons en outre, ainsi que Tacite l'affirme, qu'à cause de son intrépidité et sa valeur, la cavalerie belge était choisie de préférence pour former la garde des empereurs romains. Lucain vante les Belges pour leurs exploits guerriers en Grèce, en Egypte, en Espagne, en Italie, et Florus attribue la victoire de Pharsale, remportée par César, au courage extraordinaire de ses cohortes flamandes.

Plus tard, lorsque après la chute de l'empire romain, les peuples qui habitaient les régions d'au delà du Rhin, passèrent les frontières de leur pays natal, à l'invasion romaine succéda celle des Francs, et deux grandes tribus vinrent s'établir entre la Loire et le Rhin, à savoir : les Francs occidentaux, qui sont les Français actuels, et les Francs orientaux, qui sont les Belges. Mais ces deux peuples n'eurent pas le même sort, et leur séparation provint d'une lutte de supériorité et de domination. Les uns, les Francs occidentaux, restèrent sous le pouvoir

Digitized by Google

des descendants de Clovis ; les autres, les Francs orientaux, sous celui de Pépin de Herstal et de Landen, villages situés sur la route de Bruxelles à Liége. Puis, l'empire de Charlemagne étant tombé par suite de la diversité des races, les Francs occidentaux reconquirent leur indépendance sous la domination des Capets. De là date le principe de l'unité et de l'autonomie des Français, résultat dû surtout à l'action incessante de la dynastie. Ce fait, qui annihilait les États partiels et donnait naissance à un grand peuple, ne s'accomplissait pas en même temps chez les Francs orientaux. Leur territoire était partagé en petits royaumes régis par des princes ou des seigneurs et en puissants municipes. Ces municipes ont joué un rôle important dans l'histoire de ce peuple. Riches et forts par le commerce, la navigation et les relations fréquentes avec l'Orient et l'Italie, ils aidèrent considérablement au progrès de la civilisation et de la prospérité des Flandres. Mais les avantages et les progrès de la civilisation ne suffisaient pas à créer l'unité et l'autonomie de ce peuple, attendu que la nature turbulente et inquiète des municipes, tout en empêchant la paix et la sécurité, enserrait toute la gloire et les grands intérêts de la nation dans le cercle des murailles d'une ville, dans l'ambition souvent mal satisfaite de patriotes orgueilleux et superbes. On s'insurgeait et on se battait sans autre raison que pour le creusement d'un canal, pour des jalousies de commerce, des priviléges de salaire ou pour l'immunité d'un péage. Semblables en cela aux municipes italiens, ceux de la Belgique ne présentent dans l'histoire qu'une série de luttes perpétuelles et féroces de ville à ville, de métier à métier. La guerre interne était en permanence. Les factions et les ambitieux se déchiraient tour à tour, et leurs tristes passions se déchaînaient à tout moment.

En agissant le plus souvent avec imprudence, sans discernement et sans projets arrêtés, en méprisant les conseils et les avertissements, les municipes s'abandonnaient d'ordinaire à des actes intempestifs et s'exposaient à de graves et irréparables dangers. Les cités les plus belles et les plus florissantes, telles que Liége, Louvain, Bruges et Gand furent le plus cruellement agitées et déchirées par les guerres

Digitized by Google

civiles et les désordres populaires. L'histoire cite encore les noms d'Artevelde, Jean Yoens, Courterel, Henri Dinant, Dantin et Raes de Heers, qui mirent en œuvre toute leur autorité pour chasser les princes et transformer les communes en république.

Mais en face du pouvoir du municipe flamand se trouvaient les nouveaux princes, moins forts et moins libres, et cherchant à opposer des entraves au développement des libertés communales. C'était là une entreprise bien difficile pour ces princes qui surent, il est vrai, se rendre presque indépendants de l'empire, mais ne réussirent jamais à s'affranchir de la crainte ou du joug des municipes. Rien de plus remarquable que la puissance de ces derniers qui combattit et affaiblit constamment le principe dynastique, en s'étendant jusque sur la principauté épiscopale de Liége. En effet, les municipes étaient si forts et si redoutés, que, lorsque les rois de l'Europe, après avoir favorisé l'affranchissement des communes pour abattre la féodalité, se mirent à attaquer les communes, les princes les plus audacieux et les plus despotiques désespérèrent complétement de pouvoir maîtriser quelques-uns des municipes de la Belgique. Vaincus, mais non domptés, ils reparaissaient après leurs défaites plus grands et plus terribles, au point qu'on fut obligé de les laisser jouir tranquillement de leurs libertés. Mais s'il ne fut point donné aux monarchies flamandes d'obtenir la prééminence sur les communes et de les soumettre, elles en furent amplement dédommagées par les heureuses destinées qu'éprouvèrent quelques princes des maisons régnantes. Pendant que les communes fournissaient des hommes aussi distingués par leur valeur et leurs vertus que ceux du bon temps de l'antiquité, ces familles royales donnaient à tous les trônes du monde des rois et des empereurs. En effet, Godefroi de Bouillon fut roi de Jérusalem; Jean, comte de Luxembourg, roi de Bohême; Charles de Luxembourg et ses descendants furent empereurs des Romains; les Baudouin de Flandre et de Namur, empereurs de Constantinople.

Telle avait été la situation de la Belgique jusqu'à la fin du XIVe siècle, lorsque, par la mort de Louis de Male, elle passa sous la souveraineté de la maison de Bourgogne et que la domination étrangère s'y établit

Digitized by Google

à partir de cette époque. Or, pour créer l'unité nationale et celle de la monarchie, il fallait que les ducs de Bourgogne détruisissent les petits royaumes et la puissance des communes. Ils se mirent donc à l'œuvre, subjuguèrent les petites principautés par les guerres et les alliances, anéantirent les municipes sur les champs de bataille de Roosebeke, d'Othée et sous les murs de Liége. La monarchie gagnait ainsi en unité, mais au bout de peu de temps, elle cessait d'être nationale. Charles le Téméraire, saisi de la fureur des conquêtes et n'ayant plus rien à conquérir dans son pays, tournait ses idées belliqueuses vers le dehors, ternissait sa gloire en Suisse, et, à peine âgé de quarante ans, perdait misérablement la vie à Nancy. Ce fut un triste événement que la mort prématurée de ce prince, qui aurait bien pu devenir le fondateur d'une monarchie nouvelle et le chef d'un nouveau peuple, si une ambition effrénée et aveugle n'avait fait de lui un aventurier. Si le sort eût placé Charles le Téméraire sur le trône de France et Louis XI sur celui de Bourgogne, il est permis de croire que les destinées futures de l'Europe eussent été différentes. L'esprit froid, astucieux et pacifique de Louis XI, eût à coup sûr créé un royaume entre le Rhin et la Somme, et condamné la France à n'occuper que la deuxième place dans le monde.

Mais la mort de Charles ayant mis fin à la puissance des ducs de Bourgogne, et sa fille ayant épousé un prince étranger, les Pays-Bas restaient accessoirement annexés à un autre État. Charles-Quint, issu de ce mariage, ne méconnut pas son origine flamande, mais sous l'influence de ses idées et du caractère bouillant que lui avait légué son aïeul maternel, il ne jugea pas suffisant le titre de roi d'Austrasie qu'il pouvait prendre. Son ambition était immense, son amour du pouvoir et des conquêtes insatiable. Il aspirait à la souveraineté universelle, mais il ne put fonder un empire sur des bases solides. Toutefois, ce prince montra toujours une grande prédilection pour les Belges pendant tout le cours de son règne, qui dura quarante années. Ses principaux conseillers, les chefs de ses troupes et de ses nombreuses armées furent toujours des Belges. Mais avec Charles-Quint finissait l'autonomie dynastique. A ce glorieux souverain succéda son fils, Phi-

Digitized by Google

lippe II. Or, ce prince n'avait rien de belge ; il croyait que sa puissance lui venait de Dieu ; l'orgueil servait de base à sa foi, et la foi entretenait son orgueil. Formidable par sa nature et par son pouvoir, il ne fût guidé pendant toute sa vie que par un seul sentiment, la peur la plus profonde. Toutefois ses terreurs, masquées par la majesté du trône et de l'autel, ne lui furent par inspirées pas une vile lâcheté, mais par la foi et la pénitence. Il devint presque grand pour avoir cru fortement et sincèrement à l'éternité. Tyran des peuples et prince des prêtres, il ennoblit par la religion les craintes et les angoisses de son âme, et voulut que son pouvoir sur la terre servît à lui préparer une place dans les cieux. Il fut cruel, parce qu'il était convaincu que, pour lui, la cruauté était un devoir ; aussi pourrait-on le plaindre à cause de la haine et de l'horreur que son nom inspire, s'il n'était démontré que, parmi tous ses crimes, il n'en est point un seul qui n'ait eu pour cause première un scrupule de conscience.

Après être monté sur le trône paternel, Philippe II vint résider pendant quatre ans en Belgique. Mais durant cet espace, son unique pensée fut de changer les institutions, de détruire les priviléges, d'anéantir toutes les libertés dont les Belges jouissaient alors. La maison de Bourgogne ayant échoué dans son projet d'unité et d'autonomie, les populations belges, au milieu de tant de changements de dynasties et de tant de guerres étrangères, avaient conservé une espèce de représentation nationale sortie des luttes du moyen âge, imparfaite et informe comme l'œuvre du hasard. Les États généraux ne tenaient qu'un mandat spécial des États provinciaux. Chaque province, chaque ville et souvent chaque village avait ses lois ; la vie politique était concentrée dans les localités ; les pouvoirs étaient confus et regardés comme le patrimoine d'un municipe ou d'une famille ; les compétences étaient incertaines ; en un mot, il n'existait point un gouvernement chargé de diriger le peuple. Les Belges tenaient ardemment à leurs vieilles franchises, lesquelles constituaient un fait traditionnel, qui ne les préparait pas, il est vrai, à la formation de l'unité politique, mais qui cependant accordait au peuple une foule d'immunités et de priviléges. Une pareille représentation ou constitution, qui était le résul-

Digitized by Google

tat des démêlés et des embarras communaux, dépouillait les nobles et le clergé de tout pouvoir absolu ; attribuait à tous des droits égaux devant la loi ; concédait au seul magistrat belge la faculté de juger et de punir ; protégeait le faible et le pauvre ; obligeait le gouvernement à obtenir les subsides des États, à demander l'approbation de la noblesse et du clergé, et imposait enfin, en dernier lieu, le consentement du peuple. Puis le prince, avant de revêtir le pouvoir, devait demander à chaque province l'investiture de duc ou de comte, prêter serment et recevoir celui des sujets. Mais si jamais il violait la sainteté du serment, le statut du Brabant et celui des autres provinces connu sous le nom de *Joyeuse Entrée* affranchissait les sujets de toute obéissance et de tout engagement, *tant que le prince ne rentrait pas dans la bonne voie et ne rétablissait pas les choses dans leur ancien état.*

De cette manière le cas de désobéissance des sujets était déjà prévu et explicitement indiqué, en laissant au chef seul de l'État toute la responsabilité et toute la faute.

Toutefois, pendant son séjour en Belgique, Philippe II, entraîné dans des guerres contre la France, avait eu besoin d'argent, de soldats et du génie d'Egmont, et il avait renoncé à l'exécution de son coupable dessein. Mais après après avoir quitté les Pays-Bas le 1er septembre de l'année 1559, et pris les mesures nécessaires pour appliquer la forme de gouvernement qu'il projetait ; il commença à accorder aux Espagnols les charges civiles ; à vouloir entretenir une armée permanente ; à refuser la convocation des États généraux ; à introduire la sainte inquisition ; à créer de nouveaux évêchés ; à restreindre l'enseignement, à enfreindre les codes ; à dénaturer en somme presque toutes les institutions du pays. En conséquence, pour doter les nouveaux évêchés, il fut obligé d'exproprier les abbayes dont les supérieurs siégeaient dans les États provinciaux ou généraux. Pour valider la compétence de l'inquisition, il dut entamer le droit acquis à tout Belge d'être jugé par sa magistrature et non par une juridiction étrangère. Enfin les restrictions à l'enseignement public lésaient ouvertement des priviléges anciens et respectés. Ainsi parmi les causes de la révolution du XVIe siècle, les unes furent politiques, les autres religieuses, ce

Digitized by Google

qu'il est bon de noter pour comprendre son étrange dénoûment. En effet, Philippe ayant fait droit et donné raison aux récriminations politiques, les Belges, satisfaits de ce résultat, rentrèrent dans le calme et dans leur ancienne obéissance. Mais lorsqu'il eut refusé de prêter l'oreille aux griefs religieux, les provinces septentrionales, les plus rapprochées de l'Allemagne et de la Réforme, présévérèrent dans leur rébellion, conquirent leur indépendance par de longues et cruelles luttes et se créèrent une puissante autonomie qui ne tardera pas à faire sentir son influence à la Belgique.

Il ne me paraît pas tout à fait hors de propos d'expliquer ici la profonde différence qui existait entre les deux peuples habitant les parties méridionale et septentrionale des Pays-Bas. Tout concourait à les diviser et à les séparer, caractère, mœurs, usages, traditions, intérêts, ainsi que les effets divers de la religion et de la politique. Les populations qui habitaient la partie proprement appelée Hollande, ou l'évêché d'Utrecht, ou celles établies entre les rives orientales du Zuyderzee et les bords de l'Ems, ont toutes, en même temps que l'empreinte de l'origine frisonne, un caractère fier, dur, obstiné, qui distingue encore aujourd'hui les fils de cette race. Les luttes perpétuelles avec la mer, la nécessité sans fin qui les forçait à combattre ce terrible élément pour lui disputer la terre natale, ont façonné ces populations aux plus rudes fatigues, les ont rendues intolérantes et impatientes de tout joug. La féodalité ne put jamais s'enraciner entièrement au milieu de ces hommes. Jamais les pompes ni les fêtes de la chevalerie n'eurent d'attrait pour eux. La tristesse et l'uniformité de la nature, ainsi que les traditions du nord, entretinrent constamment dans l'esprit et dans les idées de cette nation une morosité invincible. On peut dire que le peuple hollandais a été le dernier, parmi les peuples libres et indépendants de l'Europe, qui ait courbé la tête sous la double autorité de l'église et du souverain.

La Belgique, située entre la France, la Prusse, la Hollande, la Confédération Germanique et la mer du Nord, possède, outre de nombreux et divers avantages naturels, deux grands fleuves, l'Escaut et la Meuse. Le premier coule lentement entre de riches et fertiles pâturages, de

Digitized by Google

vertes et charmantes prairies. L'autre, dans son cours impétueux, longe des rochers sauvages et nus, parfois revêtus d'une belle verdure. Or, ces deux fleuves sont, pour ainsi dire, l'image des deux peuples qui habitent la Belgique, à savoir le peuple flamand et le peuple wallon. Le Flamand, d'origine saxonne, se distingue par la lenteur qui caractérise l'Allemand, par la circonspection, par une ingénuité qui frise l'impolitesse, un amour profond du passé et une ténacité invincible pour ses institutions, ses libertés et ses franchises. Le Wallon, de race franque, est vif et mobile comme le Français, sincère et ouvert, gai et ingénieux, peu méditatif, alerte et prompt, au contraire du Flamand. Les peuples belges ont deux faces, ou pour mieux dire, deux têtes comme Janus. La tête du Flamand est large et bien conformée; il a le teint blanc, les yeux bleus et les cheveux blonds. Celle du Wallon est expressive et énergique; il a la peau brune, les yeux et les cheveux noirs. Mais indépendamment du visage, on peut encore distinguer ces deux races par leur manière habituelle de vivre, leurs institutions et leurs fêtes. Le Flamand a conservé les sociétés des arbalétriers et des archers qui descendent et sont le symbole des anciennes compagnies militaires, de ses formidables municipes; les sociétés de Rhétorique, nées des vieilles corporations littéraires qui succédèrent aux cours d'amour. Le Wallon, au contraire, ne connaît que les sociétés musicales. Tout chante dans les provinces wallonnes. La musique sort du fond des houillères, du sein des usines où retentit le bruit des machines et des fourneaux; elle sort des maisons comme une bouffée de vent, et ses sons cadencés et harmonieux retentissent jusque bien avant dans la nuit. Enfin, il a existé de tout temps, entre les peuples hollandais et belge, une différence des plus notables. En effet, tandis que dans les provinces belges la féodalité prenait force et vigueur; que les formes chevaleresques et élégantes de la société française s'y introduisaient et y étaient imitées; que les municipes si redoutés y organisaient le commerce et l'industrie; que les arts, les fêtes de Rhétorique, les cours d'amour, la poésie et la musique y étaient en honneur auprès d'une population joviale et laborieuse, sous les comtes de Flandre et les ducs de Brabant; les peuples des provinces septentrionales ignoraient,

Digitized by Google

pour ainsi dire, tous ces avantages, et menaient l'existence la plus simple, la plus grave, la moins active et la moins civilisée.

Après avoir perdu la Hollande, Philippe II songea à se débarasser du gouvernement de la Belgique, et il nomma pour régent de cet État, l'archiduc Albert, de la maison d'Autriche. Cet archiduc était fils de l'empereur Maximilien II et de Marie d'Espagne, sœur du roi Philippe. Destiné au sacerdoce, il avait reçu du pape Grégoire XIII, à l'âge de dix-huit ans, le cardinalat de la Sainte-Croix de Jérusalem. Mais Philippe lui avait défendu de prendre les ordres sacrés, et, après avoir acquis le royaume du Portugal, il l'avait envoyé à Lisbonne, avec le titre de vice-roi. Puis, il voulut qu'il épousât sa fille Isabelle, à laquelle il donnait pour dot les Pays-Bas et la Bourgogne.

Le 11 février 1596, l'archiduc Albert entrait en grande pompe à Bruxelles. Le 15 août, il prenait possession de la dot de sa femme; les Pays-Bas et la Bourgogne lui étaient cédés, et Philippe II déclarait dans l'acte de cession : « qu'il était reconnu par le monde entier que le plus grand bien dont un pays pût jouir, était celui de se voir gouverné sous les yeux et la présence de son prince et seigneur naturel. » Grande vérité, qui n'a pas toujours été sagement appréciée et avouée par tous les souverains.

En attendant, les Belges, depuis 1567 jusqu'en 1573, avaient subi le cruel gouvernement du duc d'Albe. Ils avaient vu emprisonner ou mourir leurs meilleurs citoyens; un tribunal de sang, institué sous le nom étrange de *Conseil des troubles*, exercer des atrocités contre les rebelles, torturer les prétendus hérétiques; les comtes d'Egmont et de Hornes perdre la vie sur l'échafaud; le pays entier épouvanté, persécuté et déchiré par une tyrannie fanatique et stupide. Le nouveau maître que Philippe II leur donnait, n'offrait donc pas aux Belges l'espoir d'un avenir moins triste et plus fortuné. Mais les choses prenaient pour eux une meilleure tournure, et l'Espagne, sous le gouvernement de Philippe II, devenait moins prospère et moins redoutable. Ce prince, dont la volonté de fer persistait à maintenir le catholicisme dans toute sa pureté, fut la cause de guerres longues et désastreuses, et il laissa son royaume comme immobile, au milieu des progrès que faisaient les

Digitized by Google

autres États. Philippe, en luttant contre la nouvelle civilisation et en prétendant à la domination exclusive sur les mers, fit déchoir l'Espagne de sa grandeur, et ce beau pays fut entraîné dans sa mauvaise fortune. Mais si la politique de cette époque avait un caractère tout à fait immoral et gouvernait avec les fureurs du fanatisme, si les prêtres et les jésuites abrutissaient la plupart des princes et des gouvernements, si, jusqu'en Hollande et en Saxe, les doctrines de la Réforme devenaient intolérantes et féroces, on voyait toutefois, pour le bonheur de l'humanité, un Henri IV, un prince d'Orange et une Élisabeth, planer au-dessus du siècle, par leur esprit et leur génie. Déjà plus qu'auparavant, les études économiques étaient cultivées par les hommes d'État. En France, Sully sentait la nécessité d'introduire les nouveaux principes dans l'administration; Élisabeth en comprenait l'importance, et par leurs entreprises, les Hollandais démontraient les effets pratiques de la science. Déjà Henri IV, Maurice d'Orange et le duc de Parme avaient apporté des améliorations dans l'art de la guerre, et la puissance maritime de l'Angleterre et de la Hollande avait été pour l'Europe un événement encore plus nouveau et tout à fait inattendu. L'archiduc Albert et Isabelle ne furent pas des maîtres cruels ou inhumains, et les Belges, pendant le court espace du nouveau régime, grâce au retour de la paix et du calme, purent réparer leurs malheurs passés, s'adonner aux arts, à l'industrie, au commerce, se livrer au travail, espérer de meilleures destinées. En effet, le règne d'Albert et d'Isabelle furent illustrés par le nom de Juste-Lipse et celui de Boland, qui compte parmi les principaux auteurs de l'œuvre gigantesque des *Acta Sanctorum*. Les arts atteignirent le plus haut degré d'élévation par les œuvres de Rubens, Van Dyck, Crayer, Jordaens et autres artistes de génie, qui fondèrent la grande école de peinture flamande, laquelle est encore la première, après l'école italienne. Mais le règne de ces princes ne fut pas de longue durée. En mourant, ils ne laissaient pas d'héritiers, et, en 1633, les provinces belges retombaient sous la tyrannie espagnole, si dure et si odieuse.

Une fois rentrés sous leurs anciens dominateurs, les Belges eurent à souffrir de nouveaux et de plus grands maux par suite de la dé-

Digitized by Google

chéance de l'Espagne qui leur fit partager ses humiliations et ses infortunes. Cette époque fut déplorable pour a Belgique qui eut à supporter les injures du plus fort; elle fut terrible par la situation affreuse que lui fit une diplomatie impitoyable. La Hollande s'enrichissait de ses désatres et se consolidait sur ses ruines. Anvers perdait son commerce et celui d'Amsterdam grandissait. Le traité de Munster, qui devait garantir les petits États, anéantissait la prospérité et la puissance des Flandres. Le Brabant septentrional, Maestricht, les deux rives de l'Escaut, une partie du cours de la Meuse, étaient au pouvoir des Hollandais, qui, par terre et par mer, tenaient les forces belges comme emprisonnées. Le port d'Anvers était fermé. La France et l'Angleterre empêchaient l'ouverture de celui d'Ostende. Enfin l'ambition de Louis XIV, qui brûlait de mettre à exécution les projets de Philippe le Bel, de Philippe-Auguste et de Louis XI, c'est-à-dire d'annexer la Belgique à la France, en faisant à ce pays de longues et rudes guerres, déchirait tantôt l'Artois ou les Flandres, tantôt le Luxembourg ou le Hainaut. Le traité d'Utrecht, en raffermissant la paix de Munster, mettait le comble aux misères des Belges. Il livrait, outre les ports, les forteresses de la Belgique à l'autorité hollandaise; il imposait aux Belges des charges énormes pour y maintenir des garnisons républicaines. Honte à la diplomatie qui humiliait ainsi un peuple généreux et infortuné!

Cet état de choses avait duré quelque temps, lorsque, en 1715, la Belgique passa de la domination espagnole au régime autrichien. La prospérité et la vie semblèrent y renaître.

La servitude y devint moins pénible. Les arts et l'industrie reprirent un nouvel essor, et l'agriculture notamment fit des progrès tels, qu'elle répara en grande partie les pertes qui avaient réduit les Belges à la pauvreté.

La mort de l'empereur Charles VI avait appelé sur le trône, à défaut d'enfants mâles, l'archiduchesse Marie-Thérèse, qui devenait impératrice en vertu de la fameuse *Pragmatique sanction* de 1715. Charles de Lorraine ayant été nommé gouverneur des provinces belges, de nouvelles guerres vinrent affliger ce pays, et, pendant sept années,

Digitized by Google

il servit de champ de bataille et de carnage, ce qui causa au commerce et aux arts des dommages funestes et irréparables. C'est alors que Menin, Ypres, Furnes et d'autres forteresses tombèrent au pouvoir de Louis XV; la fameuse bataille de Fontenoy ouvrit toute la Belgique aux Français qui occupèrent une grande partie du Brabant et du Hainaut, s'emparèrent de Bruxelles et d'Anvers et enlevèrent à l'Autriche ce pays tant envié. La paix d'Aix-la-Chapelle mettait enfin un terme à la guerre; la Belgique retournait à l'empire et les potentats de l'Europe raffermissaient et garantissaient les droits de Marie-Thérèse sur tous les domaines impériaux. A dater de ce moment jusqu'à la mort de cette princesse, arrivée en 1780, la Belgique jouit d'une paix complète, et, en se remettant des maux passés, elle fut, au dire d'un historien, *satisfaite et heureuse*.

Mais ce bonheur fut inopinément troublé par le nouveau monarque Joseph II, qui succédait au trône après la mort de sa mère. Marie-Thérèse laissait à son héritier un empire grand, puissant, prospère et tranquille. Cette impératrice avait signalé son règne par de nombreux travaux et de grandes améliorations, conformes à son caractère, au bien de ses peuples et à la civilisation de son temps. Elle avait institué des académies pour l'encouragement des sciences et des lettres; fondé des établissements d'éducation; réformé l'enseignement public; récompensé les inventeurs de tout système utile à l'industrie; protégé l'agriculture et frappé des médailles avec cette inscription : *Arti Artium Nutrici;* renfermé le droit de chasse dans ses limites les plus étroites; modéré la féodalité; défendu l'intervention des prêtres dans la rédaction d'un testament; fixé l'âge de vingt-cinq ans pour se vouer à la mission sacerdotale; aboli le droit d'asile dans les églises et les couvents; supprimé l'inquisition, excepté à Milan où elle fonctionna avec assez de modération et sans qu'on s'en aperçût; conservé enfin à tout prix la paix, ce but principal de toute administration sage. Mais le nouvel empereur, qui n'aimait pas, ou pour mieux dire, qui dédaignait la prudence et la timidité féminines de sa mère, voulut être législateur, réformateur et guerrier tout à la fois. Animé des doctrines philosophiques du XVIIIe siècle, plein de confiance dans les études in-

Digitized by Google

tellectuelles, et de mépris pour ce qu'il appelait la *misère du passé*, il s'imagina qu'il pouvait sans aucun danger tout renverser et tout reconstruire. Il croyait que tout était possible au chef d'un État; que le gouvernement embrassait la religion, les dogmes, les rites, les usages, les coutumes, l'enseignement; que tout devait se confondre et s'identifier avec l'administration. Philosophe, philanthrope et despote, il voulait effectuer ses innovations pour le bien de l'humanité et malgré l'humanité; il prétendait enfin que toutes les volontés s'inclinassent devant la volonté suprême du souverain. Il avait, on doit le reconnaître, de grandes qualités, de bonnes intentions; mais en opérant en politique avec la seule étude de la philosophie, et en oubliant l'histoire, Joseph II fit, avant les réformateurs modernes, la triste expérience que le rêve d'un honnête homme peut quelquefois devenir la cause de calamités publiques et de misères nombreuses pour un peuple.

Après avoir revêtu la dignité impériale, Joseph II faisait savoir aux peuples flamands : *Qu'il entendait expressément conserver aux Belges la jouissance de leurs droits et priviléges.* Il confirmait dans le gouvernement de ces provinces l'archiduchesse Marie-Christine et le duc Albert, auxquels il ordonnait de gouverner conformément *aux lois établies.* Il prenait ensuite dans chaque province l'investiture de duc ou de comte, jurait le maintien des anciens statuts et se soumettait à toutes les clauses et dispositions spéciales. Les provinces et les États juraient à leur tour qu'ils *seraient des vassaux et des sujets soumis, obéissants, loyaux, dévoués et fidèles, aux mêmes conditions que leurs prédécesseurs.* Ces serments mutuels constituaient ainsi un contrat entre le prince et les sujets; ils reconnaissaient et garantissaient les droits et les priviléges. Mais Joseph II, après son inauguration, rompait ses engagements et sa parole au nom de la philosophie et de l'autorité impériale. Alors les Belges s'insurgèrent au nom de la légalité et des serments prêtés.

Après avoir fait d'abord quelques tentatives pour dégarnir les forteresses belges des troupes hollandaises, pour rendre libre la navigation de l'Escaut et faire participer ses sujets belges au commerce des Indes Orientales, Joseph II, ne pouvant pas atteindre son but, se con-

Digitized by Google

tentait d'une compensation de dix millions de florins, ce qui n'accrut ni sa gloire ni l'amour des Belges pour leur nouvel empereur. Ensuite il se livrait à l'œuvre des réformes tant religieuses que politiques. A cette époque, la religion maîtrisait l'État; il voulut qu'à son tour l'État maîtrisât la religion. Par un édit du 28 novembre 1781, il ordonnait que les ordres religieux fussent indépendants de toute autorité étrangère. Il interdisait aux évêques de demander au pape des dispenses de mariage et leur prescrivait de les accorder de leur seule autorité. Il supprimait quelques couvents, en réformait d'autres. Il fixait la discipline, les vêtements et les heures de la prière; dictait un nouveau catéchisme philosophique et moral; réduisait le mariage à un simple contrat civil; rendait le divorce facultatif; prohibait les honneurs et les pompes pour les trépassés; dépouillait les saints de leurs ornements; abolissait les pèlerinages et les confréries; enlevait aux Belges leurs anciennes fêtes appelées *Kermesses*, et ordonnait beaucoup d'autres dispositions qui donnaient au culte la forme d'une administration civile dépendant du prince et du gouvernement. Voulant ensuite pousser le clergé dans la voie des réformes, Joseph II s'emparait de l'enseignement ecclésiatique, et par un édit du 16 octobre 1786, il fondait un *Séminaire général* à Louvain, et supprimait celui dit *filial* à Luxembourg ainsi que tous les séminaires épiscopaux. Il voulait ainsi, non pas affranchir mais assujettir le culte; il voulait que le prêtre exécutât tout ce que les ordonnances impériales lui commandaient. De cette manière, Joseph II substituait ses décrets aux lois canoniques et changeait les prêtres en fonctionnaires du gouvernement.

Après les réformes ecclésiastiques, vinrent les réformes politiques. Par un édit du 13 novembre 1786, il instituait une nouvelle forme de procédure civile, qui abrogeait toutes les règles et tous les usages existant en pareille matière. Par un autre édit du 1er janvier 1787, il supprimait les colléges des députés des États, réduisait à cinq le nombre des députés, lesquels, après l'agrément du prince, devaient représenter toutes les provinces, et, par leur présence dans le conseil, rendre désormais inutile la convocation des États généraux. Il abolis-

Digitized by Google

sait, en outre, toutes les cours et tous les conseils de justice, toutes les juridictions seigneuriales et ecclésiastiques; établissait à Bruxelles un conseil suprême chargé de la révision et de la surveillance générales, une cour d'appel pour toutes les provinces, à l'exception de celle du Luxembourg; divisait les provinces en neuf districts, d'après l'organisation autrichienne; nommait des intendants et des commissaires; supprimait toutes les charges de baillis et de châtelains; réformait les métiers et les corporations des villes; s'arrogeait le droit de choisir leurs chefs; annulait leur importance politique, enfin il lésait les lois, les institutions, les coutumes établies, le peuple, les patriciens et les bourgeois. Or, ces mesures et d'autres encore étaient l'effet du caractère de Joseph II, qui, s'attribuant un pouvoir qui ne lui appartenait pas, se croyait en droit de réformer tout et de tout innover. Véritable représentant de son siècle, doué d'une activité infatigable, du désir le plus vif d'apprendre, porté à toutes les innovations, ce prince non-seulement contraria parfois la marche de son gouvernement, mais souvent il viola même les lois et les droits les plus légitimes et les plus saints.

Mais Joseph II, en arrivant à la dignité impériale dans les plus belles années de la vie, ne pouvait échapper à la contagion et aux influences des doctrines nouvelles qui, à cette époque, avaient envahi les esprits et modifié les idées des princes et des gouvernements. La paix, qui durait depuis trente ans, avait déjà donné aux lettres, à la philosophie, aux sciences politiques et économiques un tel développement et une telle puissance, qu'elles ne tardèrent pas à influer de la manière la plus efficace sur les conditions sociales et sur la civilisation. Au milieu des vieux usages de l'administration générale et de la marche politique des États, surgissaient des théories nouvelles, fruit d'une nouvelle école rationnelle et analytique, qui contrastait ouvertement et était en opposition flagrante avec les choses existantes. Or, comme toutes les institutions humaines tirent leur origine des idées prédominantes, le changement de ces idées est toujours la cause infaillible des révolutions sociales. Donc, la nouvelle école en se mettant, avant toute chose, à la recherche et à l'analyse des principes constitutifs des gouvernements

Digitized by Google

et de la législation, après avoir produit les livres de Bodin, d'Hobbes, de Locke, donnait le jour à celui de Montesquieu, lequel, bien qu'il ne fût pas un système d'organisation politique, mais un examen critique du mouvement général de la société, ouvrait cependant la voie à l'investigation de la vérité, ne déroutait pas l'opinion publique, poussait les princes à réformer les lois et les mœurs, à améliorer le sort des peuples et des gouvernements. Voltaire voulait substituer à l'autorité et à la parole divine ce qu'il appelait *la raison et la tolérance universelle;* il voulait dépouiller l'Église de tout pouvoir humain, et proclamait que la philosophie est vraiment l'empire du monde. Les princes eux-mêmes, si désireux d'agrandir leur autorité despotique, ne faisaient pas mauvais accueil à l'ennemi le plus puissant du catholicisme, après Luther. Rousseau se donnait la mission de fonder les gouvernements sur le principe de la souveraineté populaire, de détruire celui de l'inégalité civile, d'abolir les abus, d'éveiller les passions, de pousser la société en avant et d'abattre le pouvoir de l'Église. « Jésus, écrivait-il, en fondant un royaume spirituel sur la terre, a séparé la théologie du pouvoir politique, fait cesser l'unité de l'État, et causé les discordes intestines qui ont continuellement tourmenté les peuples chrétiens. Toutefois un prince et des lois civiles ayant toujours existé, il est résulté de cette double puissance un conflit perpétuel de juridiction, qui a rendu impossible toute bonne organisation dans les États chrétiens, ce qui fait que jamais on n'a pu bien savoir à qui nous devons obéir, au souverain ou au prêtre. « Donc, au nom de la tolérance et de la raison, la philosophie du XVIIIe siècle, née du protestantisme, renversait le pouvoir de l'Église, accordait aux gouvernements un droit sur les croyances, discutait sur la puissance des princes, sur les droits des peuples et préparait le renouvellement du monde. Et tels furent, en effet, les résultats merveilleux de cette philosophie, que l'on vit, à cette époque, Voltaire, d'Alembert, Diderot, Raynal, Grimm, La Harpe, non-seulement dominer l'opinion publique, mais, par leur correspondance épistolaire, disposer, pour ainsi dire, des esprits et de la volonté des plus grands potentats de l'Europe.

On vit Catherine de Russie inviter Diderot à sa cour, et vouloir

Digitized by Google

d'Alembert pour précepteur de ses fils ; Condillac devenir le maître et le guide du duc de Parme ; les Polonais et les Corses consulter Rousseau et Mably sur la réforme de leurs gouvernements. Les doctrines nouvelles semblaient déjà subjuguer les trônes. Choiseul, Pombal, d'Aranda et Pascal anéantissaient les jésuites si puissants, combattaient l'église et amélioraient la condition des peuples. La cour même de Marie-Thérèse ne fut pas à l'abri de la propagation des nouveaux principes. Léopold de Toscane, poussé par Scipion de Ricci, tentait de s'affranchir du joug de Rome. A Naples, Tanucci abolissait les couvents, annulait les priviléges du clergé et de la noblesse, chassait les jésuites, proposait de nouveaux codes et délivrait une grande partie du royaume des liens de la féodalité. L'Italie entière fut envahie également par les nouvelles doctrines de liberté et d'humanité, que la philosophie du XVIIIe siècle répandait en tout lieu. En effet, les œuvres de Gaetano Filangieri, de Beccaria, de Galeani, de Mario Pagano, de Pietro Verri et autres hommes célèbres, préparaient les idées des souverains et l'esprit des sujets aux bonnes réformes et aux institutions nouvelles. En un mot, les ministres, les écrivains, les généraux, les princes, les courtisans et enfin toute la valetaille des cours de l'Europe parlaient, dans ce siècle de philosophie, de liberté et de réformes. Dans le même temps, l'étude des sciences économiques s'unissait, pour la partie théorique et pratique, à celle qui avait pour but l'examen des principes constitutifs de la société civile. Le système commercial s'élargissait. De nouvelles et importantes vérités étaient découvertes. L'agriculture redevenait en honneur, et on reconnaissait comme chose utile de concéder une sage liberté au commerce et à l'industrie. Une école surgissait ayant Quesnay pour maître ; puis venait Adam Smith ; la science progressait ; on répandait partout ses principes, et les vérités économiques, qui, jointes à celles que l'on proclamait sur l'égalité politique, donnèrent à ce siècle la réputation d'avoir créé une ère nouvelle pour les destinées et l'avenir des peuples de l'Europe. Aussi pouvons-nous dire que l'opinion publique, guidée et stimulée par les savants et les littérateurs, s'éleva, dans ce temps, à une hauteur ou une puissance que jamais elle n'avait atteinte dans le

Digitized by Google

passé, attendu que les institutions que l'on combattait, modifiaient en partie ou entièrement le caractère et la nature des peuples et n'avaient qu'une durée faible et passagère.

Or, c'est à cette époque que l'empereur Joseph grandit et devint le chef du plus vaste empire. L'esprit tout imbu de la philosophie nouvelle, il se mit à l'œuvre avec impatience et armé d'un pouvoir absolu. Il voulut que la civilisation ne progressât pas graduellement, mais que les anciennes institutions fussent changées tout d'un coup, et que la religion se régénérât. Il voulut enfin une révolution, sans son peuple et malgré son peuple. Je ne suivrai pas cette révolution dans ses erreurs, ses fautes et ses hontes. Il me paraît suffisant d'avoir indiqué son origine, son caractère et sa justice. Les erreurs et les fautes proviennent de l'absence de l'unité nationale; elles proviennent des intérêts opposés des castes et des municipes, de la faiblesse de cette partie du peuple qui n'est pas la théocratie, ni l'aristocratie ni la démocratie, mais la vie et le pouvoir social d'une nation, c'est-à-dire, le tiers état. C'est ainsi que la révolution du XVIe siècle restituait aux Belges leurs libertés, mais non leur indépendance. Celle de 1788 échouait par les excès et par le défaut d'unité, et elle préparait la Belgique affaiblie et exténuée à l'invasion de la France républicaine.

La révolution belge domptée, Joseph II mourut, et Léopold II lui ayant succédé sur le trône impérial, l'ancien ordre d'administration était subitement rétabli; une amnistie générale était accordée; tous les édits qui lésaient les institutions civiles et ecclésiastiques étaient annulés; les Belges rentraient dans la jouissance de toutes les immunités et de tous les priviléges qu'ils avaient possédés depuis des siècles; on réparait au mieux les maux funestes causés par une révolution malheureuse, dans l'espoir de pouvoir, moyennant de bonnes mesures, maintenir dans le repos et l'obéissance cette belle partie des domaines impériaux. Mais bientôt le terrible ouragan qui grondait sur toute l'Europe, en éclatant à l'improviste, enveloppait dans son tourbillon les Belges et l'empire. Après un règne des plus courts, François, fils de Léopold, succéda à son père. A peine avait-il pris en mains les rênes du gouvernement, qu'il entrait en guerre avec la France, et la Belgique,

Digitized by Google

attaquée par les armées étrangères, redevenait un nouveau champ de batailles. Un décret de l'assemblée française ordonnait à Dumouriez d'envahir la Belgique; la bataille de Jemmapes rendait, en peu de jours, les troupes républicaines maîtresses des Flandres, du Brabant, du Hainaut, de la province de Namur et du pays de Liége. Le peuple belge crut alors que l'heure de la liberté et de l'indépendance était venue pour lui; mais son espoir fut de courte durée, car un peuple qui attend sa liberté de l'étranger, tombe d'une servitude dans une autre pire encore et perpétue la honte de son esclavage. En effet, pendant que les Belges voyaient leur patrie envahie et conquise, et qu'ils attendaient leur indépendance des armes françaises, le député Danton s'écriait, le 31 janvier 1793, au sein de l'assemblée nationale : « Obéissant à ma raison et non à mon enthousiasme, je demande, au nom du peuple belge, l'annexion de la Belgique à la France. » En vain le général Dumouriez écrivait à la même époque : « que le peuple et les bourgeois étaient contraires à l'annexion; qu'ils voulaient même défendre par les armes leur autonomie et leur indépendance. » En vain les Belges réclamaient la liberté qui leur avait été promise et l'indépendance qu'ils avaient espérée; non-seulement la servitude du vaincu était déjà décrétée par le vainqueur, mais encore elle lui était imposée par la terreur et la menace. Cependant, avant que la liberté républicaine vînt mettre sous le joug un peuple ami et innocent, il fallait encore que le territoire belge fût horriblement foulé et ravagé par les soldats étrangers.

Après les défaites subies par elle, l'Autriche renforçait ses armées, reprenait l'offensive, et la bataille de Neerwinden expulsait les Français de Louvain, Namur, Anvers, Gand et Mons. Le comte de Metternich revenait à Bruxelles, réintégré dans son poste de ministre. L'archiduc Charles y rentrait avec la solennité accoutumée, et reprenait les fonctions de gouverneur général. Enfin la Belgique était revenue sous la domination autrichienne, et la France abandonnait sa facile conquête. Mais ces victoires furent rapidement annulées par les guerres si rudes de 1793 et de 1794. Les Autrichiens, vaincus dans les sanglantes batailles de Tournai et de Fleurus, quittaient pour toujours la Belgique,

Digitized by Google

et la République française faisait flotter son drapeau sur toutes les tours des cités belges.

La victoire obtenue et la conquête assurée, on songea de nouveau à annexer définitivement la Belgique à la France. Ce projet si violent et si injuste avait pour adversaires les députés Armand et Lesage qui démontraient en termes chaleureux que l'annexion n'était point avantageuse aux Belges; que le peuple ne la désirait pas; qu'elle était contraire au vœu de la majorité et à la partie modérée de la nation. L'annexion était demandée par les députés Carnot et Merlin de Douai, et leur opposition fut si vive et si obstinée, qu'au bout de deux jours de discussion, leur parti l'emportait à une grande majorité. Par suite un décret, daté du 30 novembre 1793, déclarait la Belgique réunie à la France. Depuis cette époque jusqu'au commencement de 1814, la Belgique resta française; elle eut le jury; l'Escaut fut rouvert et l'organisation générale du pays fut changée. C'est ainsi qu'un peuple, trompé par des apparences de liberté, tombait sous le vasselage d'une nouvelle puissance.

Après la domination française, qui, si elle ne laissait pas la Belgique heureuse et prospère, avait cependant donné un plus grand développement aux idées nouvelles et confirmé le besoin de son indépendance, les Belges de 1814 à 1830, non-seulement ne parvinrent pas à obtenir leur autonomie si désirée, mais ils furent violemment annexés à la Hollande, sous le gouvernement d'un prince étranger, par le fol entêtement des monarques et des diplomates.

Après tant et de si tristes vicissitudes, ce peuple devait enfin s'insurger pour recouvrer définitivement son indépendance, se créer une dynastie nationale, fonder une sage liberté et entrer dans la famille des nations civilisées de l'Europe. La révolution de 1830 vint réaliser le généreux et saint désir des Belges. Dans cette histoire je raconterai cette révolution, ses causes, son caractère, ses avantages, les dangers évités, les nécessités subies et tous les événements qui assurèrent son heureux succès.

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION BELGE DE 1830

CHAPITRE PREMIER

Congrès de Vienne. — Annexion de la Belgique à la Hollande. — Situation de la Hollande à cette époque. — Caractère de Guillaume de Nassau. — Statut hollandais imposé aux Belges. — Prétentions de Guillaume et du peuple hollandais à l'égard de la Belgique. — Opposition du parti catholique et du parti libéral. — Commencement des persécutions. — État des finances, de la dette publique et des impôts. — Mesures imprudentes du gouvernement. — Décrets contre l'enseignement. — Union du parti catholique et du parti libéral. — Pétitions. — Dissentiments entre les députés hollandais et belges. — Voyage du roi en Belgique et ses paroles prononcées à Liége. — Message du 11 décembre. — Opinion des journaux belges contre le message. — Le prêtre Riouste et le comte Libri Bagnano. — Nouvelles persécutions. — Écrits divers de De Potter, sa condamnation et son emprisonnement. — La haute cour de justice transférée à La Haye. — Nouvelles persécutions contre la presse. — Ordonnances de Charles X. — Effet de la révolution de juillet en Belgique.

Napoléon ayant été défait à Waterloo, et la France envahie pour la seconde fois, les potentats, après avoir rançonné la nation française et lui avoir imposé, selon l'usage, les lois du vainqueur, songèrent à s'occuper de la réorganisation de l'Europe. Afin d'abattre la puissance du grand homme, les monarques avaient fait de la liberté un cri de guerre, promis de nouvelles institutions, un meilleur système civil et des garanties plus solides et plus sûres contre toute tyrannie. Le concours

Digitized by Google

des peuples leur étant alors nécessaire, ils parlaient aussi le langage des peuples. Mais dès que Napoléon, prisonnier de guerre, fut en route pour Sainte-Hélène, où il devait mourir, les Bourbons étaient réintégrés sur le trône de France, le 8 avril 1815; un second traité de paix de Paris, signé le 20 novembre, faisait évanouir toute incertitude et toute crainte au sujet du peuple français; les rois de l'Europe reprenaient leur ancien pouvoir et redevenaient les maîtres absolus du sort des nations. Alors ils ne se souvinrent plus des promesses faites, et par haine de cette liberté, pour laquelle ils avaient soulevé d'immenses populations confiantes dans leur loyauté et leur parole, ils traitèrent de crime ce qu'ils avaient eux-mêmes encouragé peu de temps auparavant, maudirent le passé et repoussèrent toute idée de prudence, de civilisation et de progrès. Ces princes oublièrent que le vrai et le faux, le bien et le mal ne changent ni de forme ni de nature, selon les intérêts et la position des hommes qui gouvernent.

Mais ils avaient une tâche à accomplir, ils voulaient réparer à leur manière les maux qui, pendant de longues années, avaient si durement frappé l'Europe. Le temps leur parut venu de raffermir les trônes, d'empêcher de nouvelles tempêtes, de refréner la pensée, de conserver tout ce que les institutions napoléoniennes avaient d'odieux, de détruire ce qu'elles avaient de bon et d'avantageux pour les peuples, de rétablir enfin l'ancien despotisme. Il avait été convenu par le traité de Paris que, dans le laps de deux mois, les monarques qui avaient participé à la guerre enverraient leurs plénipotentiaires à Vienne pour s'entendre, dans un congrès général, sur des arrangements définitifs conformément aux préliminaires déjà stipulés. En effet, les empereurs, les rois, les princes et les ministres de tous les empires et de tous les royaumes de l'Europe se réunirent dans cette capitale, où, au milieu des fêtes, des danses, des festins, des intrigues d'amour, des splendeurs et des magnificences de toute sorte, on prétendit décider du sort des peuples, refaire un nouveau système politique, étouffer toute semence de révolutions, déclarer saints et inviolables les droits de la légitimité, consolider les trônes des vieilles monarchies absolues.

A la tête de ce congrès figuraient l'Autriche, la Russie, la Prusse et

Digitized by Google

l'Angleterre, et chacun de ces États aspirait à un but particulier, à savoir, celui d'agrandir sa puissance. L'empereur de Russie croyait acquérir un ascendant moral sur le midi de l'Europe en réclamant la réunion de la Pologne à son empire ; aussi ne s'écartait-il pas de cette pensée et mettait-il en œuvre toute son influence pour arriver à ses fins. La Prusse prétendait acquérir la Saxe et dépouiller un vieux monarque de son royaume, pour le punir de sa loyauté envers Napoléon. L'Autriche voulait s'assurer l'Italie, dont elle se trouvait la maîtresse pour le moment, et elle employait tous ses efforts pour faire tourner à son profit le partage de ce malheureux pays. L'Angleterre seule ne convoitait pas de nouveaux domaines, mais elle demandait la création d'un État fort, capable d'empêcher la France de réunir la Belgique à son territoire, afin d'éviter les dangers courus pendant l'empire français, alors que l'Escaut était au pouvoir de Napoléon et que de Brest à Anvers la liberté anglaise avait été gravement menacée. En conséquence elle proposait la formation du royaume des Pays-Bas, qui, outre qu'il servirait de boulevard à l'ambition de la France, pourrait encore faciliter le débarquement d'une armée britannique sur les rivages du nouveau royaume. Telle était la pensée qui préoccupait le gouvernement anglais, lequel ne voyait pas ou ne voulait pas voir que cette adjonction de la Belgique à la Hollande contrariait les intérêts de l'une et de l'autre, blessait les coutumes des deux peuples et leurs croyances. Mais on voulait, à tout prix, une position militaire, ainsi qu'un État bien constitué et durable, et l'annexion fut prononcée sans opposition. Par suite, le 8 juin 1815, le congrès statuait en vertu des articles soixante-six et soixante et treize des actes généraux que *la Hollande devait recevoir un agrandissement de territoire*, dans l'intérêt de la paix et du repos de l'Europe.

Avant de démontrer toute l'injustice et les mauvais effets de cette annexion, il convient de faire connaître la situation de la Hollande à cette époque, et le caractère de Guillaume d'Orange, nommé roi de ce nouvel État.

Déjà depuis le commencement de l'année 1813, le peuple hollandais avait essayé de secouer le joug de la domination française ; mais après

Digitized by Google

de vains efforts, la bataille de Leipzig vint enfin donner, le 15 novembre, le signal de la révolte à Amsterdam, et cette révolte étant devenue générale, le gouvernement de la conquête fut renversé, le gouverneur impérial mis en fuite, et tout vestige de la domination française entièrement effacé. Le 17, c'est-à-dire, deux jours plus tard, le drapeau d'Orange flottait sur tous les édifices de La Haye; un gouvernement provisoire était établi, et le prince d'Orange invité à revenir d'Angleterre au sein de sa patrie. Ce peuple, qui avait valeureusement et victorieusement lutté contre l'ambition rapace de Philippe II, contre l'orgueil de Louis XIV, s'affranchissait ainsi de l'ambition conquérante de Napoléon. Après dix-neuf ans d'absence, le prince arrivait sur le sol natal; ses fils accouraient de contrées lointaines; le peuple fêtait sa victoire par des illuminations et des danses, et proclamait à l'unanimité Guillaume-Frédéric de Nassau souverain des Pays-Bas. Le gouvernement créé, le nouveau prince s'occupait de remplir la promesse faite par lui de donner à la nation un statut, auquel il prêtait serment le 30 mars, au milieu d'une pompe solennelle et de la satisfaction générale. Mais néanmoins les factions politiques agitaient encore la Hollande et la divisaient en quatre partis. Le premier se composait des anciens soi-disant orangistes, qui, après avoir servi tous les gouvernements, visaient, en 1813, aux mêmes droits qu'ils avaient exercés en 1785; c'étaient de vieux aristocrates, mécontents du roi, parce qu'il n'avait pas rétabli l'ancienne république, en leur réservant les premières charges et les hautes dignités de l'État. Le deuxième représentait les vrais orangistes, liés par affection à la maison de Nassau et fidèles à leurs serments. Ce parti se mêla aux affaires et aux événements après le soulèvement de 1813, et bon nombre de ses membres devinrent de bonne foi libéraux. Le troisième parti comptait les apostats de la liberté, anciens révolutionnaires qui tâchaient de faire oublier le passé avec l'ardent désir de s'emparer du pouvoir; c'étaient des hommes ambitieux, serviles, inconstants, dociles à toute volonté, esclaves d'eux-mêmes et des circonstances, poussés par l'envie de dominer, odieux et imbéciles. Cependant ces hommes étaient préférés par le roi, et ils furent la cause de bien des actes politiques de la plus

Digitized by Google

haute imprudence. Le quatrième parti, enfin, comprenait les vrais amis de la liberté, les hommes du XIXe siècle, apôtres de la civilisation actuelle, qui travaillaient au triomphe de l'opinion politique après avoir puissamment contribué à la créer. Les esprits d'élite et les tendances du pays étaient avec ce parti. Or, telle était la situation de la Hollande au moment où la paix de Paris consolidait l'œuvre du peuple hollandais et où le congrès de Vienne fondait, par l'annexion des provinces belges, le nouveau royaume des Pays-Bas, sous le gouvernement de la maison d'Orange.

Une fois élu prince souverain, Guillaume crut que tout son pouvoir devait s'appuyer sur cette lutte et ce choc des opinions. Il espérait de cette manière régir l'État en maître; gouverner avec les intérêts personnels, les complaisances et les corruptions de la cour; se prévaloir, selon la politique de sa famille, de la force populaire et faire revivre quelques vieilles dénominations qui pouvaient servir à tromper ou à caresser ceux qui les aimaient encore. Mais ce projet, indépendamment des grandes difficultés provenant de l'union incompatible des deux peuples, rencontrait encore celles engendrées par la politique mal fondée du gouvernement. Guillaume ne comprit pas que l'étrange idée de cette annexion était inspirée par la haine et la crainte de la France; que, pour régir un pareil royaume, il fallait un prince étranger tout à la fois à la Belgique et à la Hollande, et capable de lutter avec équité contre les divisions, les antipathies, les défiances qui devaient naturellement surgir entre les deux pays. Mais Guillaume, au lieu de considérer l'agrandissement de son État comme un dangereux présent de la Sainte-Alliance, avait employé, au contraire, toutes les démarches et toutes les intrigues pour l'obtenir. Oublieux de l'histoire de sa famille, il voulut affronter les formidables obstacles que l'avenir lui réservait. Il ne se souvint pas que Guillaume de Nassau-Orange, le premier de ce nom, après avoir affranchi les Pays-Bas de la tyrannie espagnole, n'avait pu rallier à sa cause les Brabançons, les Flamands et les Wallons. Ses fils, Maurice et Frédéric-Henri, suivirent la politique de leur père et n'obtinrent jamais l'adjonction aux Pays-Bas des Provinces-Unies, qui demeurèrent fidèles à l'Église romaine et re-

Digitized by Google

devinrent espagnoles. Lorsque ensuite la cour de Madrid se reconnut incapable de conserver ces provinces et préféra charger Guillaume III de les gouverner, ce prince sage et prévoyant, dans la crainte d'amoindrir sa gloire et de toucher à la liberté de sa patrie, répondit par un refus solennel. Ces exemples furent tout à fait oubliés par le successeur de la maison d'Orange.

Guillaume était le fils du prince stathouder héréditaire, mort en 1806 à Brunswick. Après avoir combattu contre la France en 1793, et vu la Hollande envahie par Pichegru, il se retirait à Londres où il séjournait jusqu'à la chute de Napoléon. Élevé sévèrement par sa mère, il retint les connaissances acquises durant sa première jeunesse, mais pour son malheur, il ne sut jamais y en ajouter d'autres par lui-même. Il n'aimait pas l'étude et traitait de vaines futilités les lettres et les arts. Son caractère était bon, sa perspicacité remarquable, mais son esprit était pauvre, et sa sagesse nulle. Il ne recherchait ni les plaisirs, ni les distractions. Économe jusqu'à la mesquinerie et même l'avarice, oublieux des services rendus, dur et sans pitié, méfiant par nature et par expérience, il voulait tout voir et s'occupait de tout. Il prétendait faire beaucoup de choses à la fois, et beaucoup d'entre elles étaient malfaites. « Rien de plus curieux, dit Grovestins, que d'observer la manière dont le roi Guillaume dirigeait son royaume pendant les cinq mois qu'il demeurait au Loo, sans aucun de ses ministres, retenus à La Haye, comme de simples fonctionnaires. C'était un va-et-vient perpétuel d'une quantité de paperasses, qui donnaient à croire que la part principale dans cette méthode inusitée de régir un État revenait au courrier, qui, tous les matins à la pointe du jour, apportait ces papiers au Loo, et, le soir, les remportait à La Haye. » Il ne se souciait pas de l'opinion publique et n'y avait pas la moindre foi. « Qu'est-ce que c'est que l'opinion publique? disait-il à Van der Duyn. Chacun a la sienne, et en change selon les intérêts du moment. » Et une autre fois il ajoutait : « Je me moque de l'opinion publique, et il est inutile de me conseiller. » Le baron Vincent, gouverneur des Pays-Bas pour les puissances alliées, s'écriait en remettant à Guillaume le gouvernement de ces provinces : « Il est trop libéral pour être roi, et trop roi

Digitized by Google

pour être libéral. » A l'époque où l'assemblée allait se réunir, Guillaume disait à Van der Capellen : « Je suis impatient de voir la souveraineté dont je suis investi modifiée par un statut sage et libéral. Élevé, comme je l'ai été, dans les principes républicains, je ne saurais me contenter de cette autorité absolue dont j'espère bientôt partager la responsabilité avec les autres pouvoirs de l'État. »

Mais déjà la puissance royale avait vaincu le républicain, et cette responsabilité, qu'il feignait de vouloir partager avec d'autres, il proposait de s'en charger dans la loi fondamentale imposée violemment aux Belges. Toutefois, il n'était pas complétement ennemi des idées nouvelles, et il savait au besoin se montrer homme de son temps. Il méprisait ce qu'il appelait les folles prétentions de ses sujets, et souvent dans la répartition des charges, il se rendait hostiles l'oligarchie républicaine et la noblesse belge. Il comprenait mal les égards personnels, les déférences et les formalités dont on doit user dans une monarchie tempérée. Il s'étonnait des discussions de l'assemblée, s'indignait contre l'opposition, et ne cachait ni son mécontentement ni sa mauvaise humeur. Mais il ne voulait et ne savait pas employer d'autres moyens pour exercer une plus grande influence dans le parlement, et s'il blâmait les opposants, il n'accordait ni un encouragement ni un regard aux amis ou aux partisans du gouvernement. A ses yeux l'adhésion semblait être un devoir; l'opposition, une injure. Comme il n'avait pas laissé subsister dans le statut d'autre responsabilité que la sienne, il ne pouvait tolérer que l'on attribuât aux ministres les actes du gouvernement. Aussi avait-il coutume de dire : « Pourquoi mettre en cause les ministres? Que sont-ils? Rien. Je puis bien, si je le juge plus utile, gouverner sans ministres ou charger de leurs fonctions quiconque me plaît, fût-ce même un de mes palefreniers, attendu que je suis le seul homme qui agisse et réponde des actes du gouvernement. »

Parmi les hommes qui l'entouraient, indépendamment de Grovestins, secrétaire du cabinet, on remarquait le comte de Hogendorp, qui aurait pu aider beaucoup Guillaume par sa réputation et son génie. Fauteur du soulèvement de 1813, il fut ensuite vice-président du conseil

Digitized by Google

d'État. Mais il ne tarda pas à devenir importun, car les princes n'aiment pas et ne supportent pas ceux qui, après avoir coopéré à leur élévation, peuvent prétendre à leur reconnaissance. Néanmoins il est juste de dire que ces deux hommes étaient tout à fait incompatibles par leur caractère. Le comte de Hogendorp alliait au savoir et aux qualités du cœur une ambition démésurée, une vanité puérile, un besoin de dominer et une gravité de manières jointes à des gestes si pédantesques qu'elles provoquaient le rire. Un tel homme ne pouvait acquérir aucune influence sur l'esprit d'un roi non moins désireux de dominer, faible par nature, peu loyal, habitué à se mêler de toutes les affaires, tourmenté par une activité fatigante sans but défini, enfoncé dans un travail perpétuel de premier fonctionnaire, autant par caractère et par habitude que par la peur exagérée de perdre une parcelle de son autorité en se montrant soumis à l'esprit ou à la volonté d'autrui. Ni l'un ni l'autre ne possédaient assez d'adresse pour que le ministre pût subjuguer le prince sans lui faire sentir son habileté, ou que le prince, passant par-dessus les faiblesses du ministre, sût profiter du talent du seul homme d'État que comptât la Hollande à cette époque. De Hogendorp étant donc considéré comme disposé à accaparer la plénitude du pouvoir et à se faire regarder, vu sa renommée et son esprit, comme le maître du gouvernement, Guillaume ne lui accorda pas sa confiance; et bientôt le comte donna sa démission.

Or, les mêmes raisons qui avaient amené l'éloignement du comte de Hogendorp poussèrent Guillaume à nommer ministre de la justice, Van Maanen, qui, par la haine qu'il s'attira et les fautes qu'il commit, fut la cause principale des événements de 1830. Partisan très-chaleureux de la république pendant un temps et ennemi déclaré de la maison d'Orange, il avait, en sa qualité de procureur fiscal, soutenu l'accusation à charge de Guillaume V, et requis contre le prince et sa famille une sentence de proscription. Mais l'héritier de cette famille estima que le zèle de l'ancien procureur serait aussi grand que l'avaient été ses anciens torts. En effet, de même que la servilité ou le dévouement envers les princes fait naître parfois un orgueil outrageant, de même l'inimitié qu'on leur a montrée impose, quand on les sert, une plus

Digitized by Google

grande docilité et une lâcheté de cœur qui dépasse toute expression. C'est ainsi qu'on peut expliquer la fortune de bien des gouvernements, et c'est ainsi que Van Maanen fut appelé à diriger l'État.

Un dernier fait dépeindra enfin le prince Guillaume de la manière la plus frappante. Au commencement de 1814, une proposition avait eu lieu au sujet du mariage du prince héréditaire d'Orange et de la princesse Charlotte d'Angleterre. Déjà les conditions étaient posées, et il ne restait plus qu'à fixer l'époque de la cérémonie, lorsque surgirent des difficultés relativement à la résidence des deux époux. Ces difficultés occupèrent le parlement britannique et, surtout, l'opposition qui se montrait contraire à cette alliance par la crainte de voir l'Angleterre entraînée dans des guerres continentales. Guillaume s'obstina et prétendit que la dot et toute la fortune de la princesse devaient être employées en Hollande, et il refusa toute espèce de concession à cet égard. Le duc de Sussex, oncle de la princesse, qui désirait ardemment cette union, expliqua à Van der Duyn les dangers qui pouvaient naître de l'entêtement du roi, et le pria de les faire connaître à sa cour. Le roi persista et répondit qu'il ne fallait pas tenir compte des conseils du duc, parce qu'ils provenaient d'un jacobin. Mais le temps pressait et il était urgent de mettre un terme à la négociation. La princesse Caroline, mère de la princesse Charlotte, offensée dans sa dignité, parce que les envoyés hollandais, conseillés par le prince régent, ne lui avaient rendu aucun hommage ni demandé son consentement, ne fût-ce que pour la forme, se montrait mécontente et décidée à faire échouer les projets de son mari. En effet, on résolut de faire manquer ce mariage. La princesse Charlotte fut entourée; on lui énuméra les tristes effets d'une expatriation qui compromettrait ses droits à la succession, et on lui retraça les douleurs d'une mère tendrement aimée par sa fille. Sur ces entrefaites arrivait inopinément à Londres la grande-duchesse Catherine de Russie, veuve du duc d'Oldenbourg, pour susciter, disait-on, de nouveaux obstacles. Cette femme, douée de toute la perspicacité, de toute la finesse moscovite, fit tomber dans ses embûches et le prince régent qui la craignait et la détestait, et la princesse Charlotte, et le prince d'Orange qui n'était pas très-épris. La duchesse fit donc naître le

Digitized by Google

doute et le soupçon dans l'esprit de la jeune princesse; elle éveilla son ambition, en blâmant son mariage avec un prince destiné à régner; son orgueil, en lui dépeignant le peu d'affection qui lui était témoignée; elle favorisa enfin l'amour que déjà commençait à lui inspirer le prince Léopold de Saxe-Cobourg, qui demeurait alors à Londres, et qui se distinguait par les qualités de sa personne, son aspect martial, la sagesse et la maturité de son esprit. Pendant ce temps, les difficultés de la résidence ayant été écartées et le mariage étant sur le point d'avoir lieu, il advint que la princesse Charlotte s'enfuyait à l'improviste du palais du prince régent pour se réfugier dans celui de sa mère, et déclarait ouvertement que jamais le prince d'Orange n'obtiendrait sa main. C'est ainsi que deux femmes guidées, l'une par la jalousie de cour, l'autre par l'orgueil offensé, déjouaient les desseins de la politique et les manœuvres de la diplomatie; renversaient les projets des deux princes; et Guillaume éprouvait la honte de voir que ses lenteurs, ses prétentions exagérées et obstinées, en ouvrant la carrière aux intrigues, privaient sa famille d'une splendide alliance qui pouvait consolider son pouvoir et sa grandeur. Tel était donc le roi que les potentats avaient donné à la Belgique, en l'annexant à la Hollande; et il suffit de connaître son caractère, ses inclinations, ses défauts et la nature même de ses qualités pour ne point s'étonner des fautes nombreuses qui rendirent inévitables la séparation des deux parties de ce royaume mal composé.

Guillaume avait accordé un statut à la Hollande, mais à peine fut-il en possession de la souveraineté si convoitée par lui des provinces belges, qu'il s'aperçut qu'il était nécessaire de faire à ce statut quelques changements utiles, indispensables à la fondation de son nouvel Etat. Cette réforme opérée, Guillaume réunissait l'assemblée des notables belges pour leur faire accepter la loi fondamentale, et en même temps il convoquait les États généraux à La Haye, afin de soumettre cette loi à leur adhésion. « Il y a quelques mois, disait-il, je vous ai notifié l'annexion de toutes les provinces des Pays-Bas sous mon pouvoir royal. Or, pour rendre cette union durable, il ne suffit pas que tous les habitants soient soumis au même prince, mais il est nécessaire que les

Digitized by Google

mêmes lois et institutions unissent intimement les deux peuples; il est nécessaire qu'au moment où sont abattus tous les obstacles qui les séparaient, ils apprennent aujourd'hui à se considérer tous comme les enfants de la même famille. Telle a été la pensée des rois de l'Europe, qui ont créé ce nouveau royaume. » Le 18 août, les notables de la Belgique déposaient leurs suffrages, et sur mille trois cent vingt-trois votants, cinq cent vingt-sept furent favorables à la loi, sept cent quatre vingt-seize opinèrent contre. Le statut se trouvait donc repoussé par une majorité de deux cent soixante-neuf voix. Cette nouvelle étant parvenue à Guillaume, il resta quelque temps stupéfait et indigné, mais à la fin il se décida hardiment à surmonter tous les obstacles, et lança le décret suivant : « Nous avons appris avec une vive douleur que nos intentions avaient été mal comprises ou mal interprétées. Un sixième des votants manquait dans les comices, et, bien que leur absence pourrait être regardée comme une preuve de leur adhésion, cependant il nous eût été agréable que personne n'eût négligé de formuler librement son vote dans une affaire d'aussi haute importance. Parmi les sept cent quatre-vingt-seize notables qui ont rejeté la loi, cent vingt-six ont déclaré ouvertement que leur vote a été provoqué par les articles concernant la religion; mais ces articles ne pouvaient être omis dans le statut, sans mettre en doute l'existence de la monarchie, et sans affaiblir la garantie des droits de ceux-là mêmes qui n'ont pas cru devoir adhérer à ces conditions. Ceci n'aurait pas eu lieu, si la vérité n'avait pas été falsifiée par les hommes dont la société doit attendre l'exemple de la charité et de la tolérance évangélique. Les cent vingt-six votes se seraient donc joints à ceux des cinq cent vingt-sept favorables à la loi, qui, acceptée à l'unanimité par les états généraux, aurait été l'expression la plus positive de la pensée de tous les habitants de notre royaume. Cependant en calculant les votes exprimés, il ne peut exister nul doute sur la volonté de la grande majorité de nos sujets, et nous n'hésitons pas à remplir notre devoir en reconnaissant la loi soumise aux états généraux, en proclamant solennellement que les dispositions qu'elle contient constitueront pour l'avenir le statut des Pays-Bas. »

La victoire de Waterloo avait tellement enorgueilli l'esprit de Guil-

Digitized by Google

laume, que le vote des notables et la résistance du clergé lui firent perdre la prudence nécessaire et jurer, dans sa colère, d'en tirer vengeance.

A dater de ce moment, commença la lutte d'un peuple qui défend sa foi, sa langue, le commerce, l'indépendance et la liberté, contre un gouvernement qui veut violer tous les droits, offenser la justice, tromper, diviser ou corrompre les citoyens, augmenter les impôts, asservir les esprits et torturer les consciences. On était persuadé en Hollande que l'annexion opérée ne créait pas un peuple nouveau, ne compromettait pas la supériorité hollandaise, et qu'elle complétait son autonomie. Par le traité de Londres du 21 juillet 1814, on avait prétendu réunir les deux nations de manière à créer un seul peuple, sans songer que de cette union il ne pouvait naître qu'un peuple qui ne serait ni hollandais ni belge. Vaine et folle prétention que celle des despotes qui regardent comme une entreprise facile de modifier et d'anéantir la vie autonome et progressive des peuples. La prise de possession du territoire belge, ou pour mieux dire, l'adjonction de quatre millions de Belges à deux millions de Hollandais ne donnait, ni à Guillaume, ni à la Hollande, le droit de considérer l'autonomie hollandaise comme antérieure et supérieure à la création du royaume. Le décret du 24 août 1815 qui déclarait le statut accepté, fut donc un acte malheureux d'imprudente politique, attendu qu'au mal primitif de la conquête se joignait encore celui non moins grave de la fraude.

Ce statut n'était ni un effet de la volonté populaire ni un don spontanément octroyé par le prince, mais un fait politique sans exemple dans l'histoire. Or, de cette prétention du peuple hollandais de se croire antérieur et supérieur au peuple belge, provinrent tous les maux qui, pendant l'espace de quinze ans, affligèrent la Belgique et furent l'origine de sa belle et glorieuse révolution. En effet, une fois l'annexion accomplie, la Hollande saisit toutes les occasions de faire sentir son patronage, et s'efforça de maintenir sa supériorité. Ce fut vraiment une injustice impardonnable de la part du Congrès de Vienne, que de vouloir assujettir ainsi le peuple belge. Il crut que c'était une œuvre facile et durable que d'unir une nation jeune et vivace, qui ne voulait pas mourir, à un peuple arriéré, indolent et ne vivant que de son passé. La

Digitized by Google

lutte était donc inévitable. Mais cette lutte, à laquelle le gouvernement hollandais devait se préparer, devint plus sérieuse à cause du chef de l'État, dont l'esprit ne sut pas en empêcher ou retarder les effets. Un prince, qui ne tenait pas son pouvoir des ténèbres du moyen âge, et dont l'État naissait à peine avec le siècle, osait dire aux Belges : « Nous n'avons jamais désiré faire valoir les droits de notre maison par l'arbitraire, mais nous les avons restreints par notre seule volonté. »

A peine Guillaume avait-il imposé le statut, que le parti catholique belge signait une protestation déclarant qu'il ne pouvait consentir, sans manquer aux intérêts sacrés de la religion, à faire prêter serment aux prescriptions du statut. « Jurer, disaient les évêques, d'obéir à une loi, laquelle donne au souverain, qui ne professe pas notre sainte religion, le droit de disposer de l'instruction publique, des écoles supérieures, secondaires et élémentaires, et de constituer à sa guise l'enseignement de l'État, ce serait trahir honteusement les intérêts les plus sacrés de l'Église catholique.» Ainsi tout en vantant et en proclamant la tolérance, Guillaume n'accordait pas dans son statut une égale garantie pour tous les cultes, pour la liberté de l'enseignement et la liberté de la presse. Il voulait que les prêtres fussent tolérants et pratiquassent la charité évangélique, mais il refusait de se dépouiller de la puissance spirituelle et papale, dont il s'était investi pour les matières religieuses. Il répondait durement et fièrement aux plaintes des évêques ; ne cachait pas sa haine contre le parti catholique et prétendait être le maître de la religion, de l'enseignement, de la liberté et de tous les autres biens; chers à tout peuple civilisé. La tolérance, il est vrai, était une condition nécessaire à l'agrégation des deux peuples, mais le gouvernement ne pouvait pas la proclamer d'un côté et la méconnaître de l'autre. Il était donc de son devoir de ne pas faire dégénérer cette tolérance en indifférence ou en persécution; de respecter la religion des sujets catholiques ou protestants; de la faire tourner au profit de l'État et de la couronne. Mais Guillaume, en enfreignant ou en interprétant mal la loi et les traités, croyait qu'il est toujours permis aux princes de tout faire impunément.

Cependant les plaintes ne venaient pas seulement du parti catholique;

Digitized by Google

le parti libéral aussi se plaignait hautement du peu de sécurité des garanties légales. Il blâmait le traité de Londres qui établissait une communauté de dettes et de charges insupportables pour la Belgique. Il faisait opposition au gouvernement qui, en dépit du traité, conférait les plus hautes fonctions aux Hollandais. Il se plaignait parce qu'on semblait vouloir assujettir les Belges aux usages hollandais, et gouverner enfin pour le seul avantage et les seuls intérêts de la Hollande. A ces récriminations les partisans de l'agrégation et les amis de Guillaume répondaient : « La Hollande compte deux siècles et demi d'une existence autonome et glorieuse, et les monarques, en la reconstituant, n'ont pas fait autre chose que ce qu'ils ont fait pour d'autres peuples opprimés par la tyrannie d'un conquérant. Or, pendant que ce peuple rentrait par la révolution dans son indépendance, les Belges sont restés tranquilles spectateurs des événements, jusqu'à ce que les troupes françaises aient été chassées par le vainqueur. Ainsi la Hollande sut ressusciter avant la Belgique, qui doit son affranchissement au peuple hollandais, sans lequel elle serait demeurée au pouvoir d'un grand État, ou aurait disparu, puisqu'elle ne pouvait avoir une existence à elle. On se plaint de l'inégale répartition des places? Mais la Hollande avait organisé son gouvernement, son administration et son armée, avant que la Belgique lui fût annexée. Pouvait-elle ou devait-elle remplacer ses fidèles serviteurs par des hommes moins aptes et moins expérimentés? On se plaint de la communauté des dettes? Mais on oublie que la Hollande apporte une armée et les richesses des colonies, tandis que la Belgique ne possède ni flotte ni colonies. Enfin la Hollande a perdu, sur le champ de bataille de Waterloo, plus de dix-huit mille combattants. Qu'on cesse donc tous ces reproches injustes et qu'on ne dise point que la Hollande seule a retiré tous les bénéfices de cette annexion. » Tels étaient les raisonnements par lesquels Guillaume s'efforçait de légitimer ses injustices; il ne les fondait pas sur le traité de Londres et préférait les chercher dans la vertu et le courage de son peuple hollandais.

Le 18 octobre avait lieu l'ouverture solennelle de l'assemblée des états généraux, et Guillaume annonçait une dette de quarante millions

Digitized by Google

de florins pour l'année 1815. Triste annonce pour le début d'un nouveau gouvernement, et prélude funeste pour les futures conditions économiques de l'État. Le président remerciait le prince et rappelait que la Belgique, unie pendant un temps sous Philippe de Bourgogne qu'il nommait le *bon duc*, était à présent heureuse d'être régie par Guillaume de Nassau, qu'on pouvait appeler un *bon roi*. Mais ce *bon roi*, non satisfait d'imposer à un peuple la loi fondamentale de son royaume, se disposait à enfreindre cette loi, à abattre les partis politiques, à persécuter et à détruire la liberté de la presse, à mettre au rang des crimes la libre défense des accusés devant les tribunaux, à faire de l'autorité et de la magistrature un instrument docile du pouvoir, à opprimer enfin une nation qui, pour se défendre contre les abus et les violences, invoqua en vain, pendant quinze ans, les institutions et les lois qui paraissaient ne lui avoir été données que pour la tromper et se railler d'elle.

En effet, les persécutions commençaient. L'abbé Léon de Foere était en ce moment le chef du parti catholique et le rédacteur du *Spectateur Belge*, qui se publiait à Bruges. Accusé de propager au moyen de son journal la méfiance et le désordre, il était arrêté à l'heure des vêpres, à la sortie du temple, au milieu de la foule étonnée, et condamné à deux années de prison. Le prince Maurice de Broglie, évêque de Gand, était poursuivi pour opposition au serment du statut et frappé d'un exil perpétuel ; par surcroît d'infamie, on affichait la sentence sur l'échafaud de deux scélérats. Deux vicaires généraux étaient emprisonnés pour avoir entretenu une correspondance avec l'évêque proscrit. L'éditeur du *Spectateur Belge* et tous les journalistes qui avaient parlé de ces châtiments étaient punis. Mais comme si tout cela eût paru insuffisant, le gouvernement présentait, le 18 mars, au parlement la proposition de convertir le décret du 20 avril 1815 en loi fondamentale, et le parlement, docile et bénin, consentait et se soumettait à la volonté du roi. Le premier qui éprouva la sévérité de cette loi, fut Vanderstraeten, qui, dans un travail intitulé *De la situation actuelle du royaume des Pays-Bas*, blâmait la conduite du ministère. Après avoir subi le traitement le plus dur, il était condammé à une amende considérable ; les sept avocats, ses défenseurs, étaient frappés de la même peine,

Digitized by Google

ainsi que son propre fils, qui avait refusé de répondre aux interpellations du juge, en disant que la loi de la nature lui défendait de témoigner contre son père. Mais il semblait que Vanderstraeten fût destiné à être la victime des rigueurs du gouvernement. Poursuivi de nouveau comme rédacteur du journal *l'Ami du roi et de la patrie*, il fut condamné à une année de détention, et, au bout de quelques jours, il tomba si gravement malade, que, délivré de sa prison, il alla mourir au sein de sa famille. A cette époque, les procès et les sévérités du gouvernement dépassèrent toutes les bornes. Le *Journal de la province d'Anvers*, le *Journal de Gand*, *le Flambeau* et *le Vrai libéral*, furent traduits devant les tribunaux. Les écrivains, les imprimeurs, les journalistes, les avocats, furent poursuivis, de sorte qu'il semblait qu'on voulût à tout prix anéantir et détruire, en Belgique, la liberté de penser et d'écrire.

Mais tandis que le gouvernement hollandais outrageait ainsi les libertés politiques et religieuses de la Belgique, la situation des finances empirait chaque jour par suite de l'énormité de la dette et des impôts les plus odieux, ce qui augmentait encore les causes de mécontentement et de désaffection entre les deux peuples. On sait qu'un jour la Hollande, après avoir été régie quelque temps par Louis-Napoléon, fut tout à coup et violemment annexée à l'empire français; toutes ses armées furent détruites, ses colonies occupées, ses ports fermés, et cette province, réduite à la misère, ne conserva plus de sa grandeur que la mémoire du passé et le fardeau insupportable de sa dette publique. Napoléon, habitué à renverser les obstacles par la puissance de sa volonté et de son épée, résolut, comme il l'avait déjà effectué en France, de réduire toute la dette hollandaise à un tiers. Cruelle et violente injustice, que les Hollandais avaient presque oubliée, lorsque Guillaume fut élu prince souverain des Pays-Bas. Celui-ci se hâta de suivre la ligne de conduite tracée par le despote étranger.

Il partagea toute l'ancienne dette en deux catégories, à savoir : l'une contenant le tiers de la dette *active*, et l'autre deux parties de la dette *arriérée*, de manière qu'il ressuscitait ainsi la dette que Napoléon avait despotiquement annihilée. Les résultats de cette mesure inattendue

Digitized by Google

furent des plus tristes et des plus nuisibles. La Hollande se vit tout à coup grevée d'une dette active de 573,154,530 florins portant intérêt de deux et demi pour cent, et d'un second capital de 1,146,307,061 florins de dette arriérée. De cette façon, pour convertir la dette arriérée en dette active, il fallait l'espace de deux siècles. Partisans et ennemis blâmèrent le rétablissement de la vieille dette hollandaise. Le gouvernement, pour obvier à sa faute, jugea à propos de fonder des caisses d'amortissement, lesquelles devaient éteindre annuellement la somme de quatre et puis de cinq millions de la dette active. Mais, pour baser la loi sur le caractère des institutions passées, il ordonnait que les opérations de cette partie des finances *seraient communiquées sous le sceau du secret* à une commission de sept membres. Erreur non moins grave que celle qui donnait au gouvernement la faculté de soumettre, tous les dix ans seulement, aux états généraux la situation de la dette publique et celle de l'amortissement. Guillaume, croyant les traditions de sa patrie d'accord avec ses projets, aimait mieux se conformer à ces traditions qu'aux nouvelles idées de l'époque présente. Aussi, grâce à cette conviction, non-seulement il ne sut jamais remédier au désordre des finances, mais encore il conduisit le gouvernement sur la voie dangereuse d'une dette démesurée et toujours croissante, de sorte qu'en 1820 la dette active était de 626 millions, et la dette arriérée de 1,166 millions de florins.

Guillaume était, en outre, d'avis que les lois existantes de son royaume causaient les maux du trésor. C'est ce qui l'engagea à proposer, en avril 1821, aux états généraux un nouveau projet sur l'organisation des finances. Il croyait que moyennant l'impôt sur la mouture il pouvait réparer ou réformer tout en général. Mais il ne prévit pas qu'une pareille loi devait engendrer une vive et forte opposition. Les Hollandais soutenaient cette loi, en disant que les impôts qui pèsent indistinctement sur tous les habitants étaient les plus convenables et les plus avantageux; que les impôts modérés se confondent presque toujours avec le prix de la chose, et que le bourgeois payait le plus souvent sans s'en apercevoir; qu'on jugeait mal l'impôt sur la mouture; qu'il avait existé longtemps en Hollande et même en Belgique

Digitized by Google

sans jamais donner lieu à des troubles et à des désordres; que l'expérience enfin donnerait raison contre les sinistres présages des opposants. Les Belges répondaient qu'en réalité le droit de mouture n'était pas inconnu chez eux, mais qu'il valait mieux pour ses défenseurs de ne point en rappeler le souvenir; qu'un étranger, de funeste mémoire, le leur avait imposé violemment, mais qu'il n'avait pu le maintenir; que Napoléon, malgré son immense pouvoir et les nécessités du trésor, n'avait jamais songé à cet impôt; que pour les peuples agricoles, la mouture était un fardeau insupportable; que le pauvre n'avait que le pain pour unique aliment; que c'était une cruauté de le forcer à donner de l'argent (dont il manque souvent) pour pouvoir se nourrir du froment semé de ses mains et baigné de ses sueurs; qu'on voulait appauvrir et mécontenter les paysans les moins aisés des campagnes belges, légitimer la fraude, troubler la conscience du peuple, susciter une guerre intestine dans le pays, armer les exécuteurs de la loi du triste droit des confiscations, des amendes et des emprisonnements, les faire haïr et détester et faire tourner enfin la haine et la colère du peuple contre le gouvernement.

La controverse fut chaude, on invoqua les raisons les plus graves, mais les Belges perdirent leur cause. La loi fut acceptée, et Guillaume voulut à tout prix affronter les dangers du nouvel impôt bien pire que les anciens droits appelés *réunis*.

Toutefois, l'opposition, loin de se décourager, continuait à s'élever contre l'impôt sur l'abattage, contre le système soi-disant libéral des tarifs, contre la loi sur la contribution personnelle, contre celle sur les distilleries et contre le fameux *syndicat d'amortissement*. Quant au gouvernement, non-seulement il ne revenait point sur ses pas, mais de nouvelles lois et de nouvelles mesures prouvaient qu'il se souciait peu des lamentations des Belges et des dangers à venir. Il publiait un décret par lequel il déclarait, qu'à partir du 1er janvier 1823, l'idiome hollandais serait considéré comme la langue officielle et nationale, et prohibait l'usage de la langue française et flamande. Il interdisait la profession d'instituteur dans les écoles élémentaires à quiconque n'y était pas autorisé par le jury de l'instruction publique.

Digitized by Google

Il menaçait de supprimer les corps religieux enseignants, en stipulant que personne ne pourrait y être admis ni prononcer des vœux temporaires, sans être muni préalablement de certificats de capacité délivrés par le gouvernement. Il violait le statut par de nouvelles lois contre les administrations provinciales et municipales, changeait la loi relative aux élections, lesquelles, au lieu d'être annuelles, devinrent triennales, prolongeait le mandat des électeurs de trois à neuf ans, nommait les conseillers municipaux à vie. Toutes ces modifications blessaient les libertés de l'État et affaiblissaient le gouvernement.

Après l'agrégation des deux pays, trois universités avaient été fondées en Belgique, afin d'égaler en nombre celles existant dans les provinces septentrionales. On y apprenait la théologie, la jurisprudence, la médecine, les sciences physiques et mathématiques, la philosophie spéculative et les humanités. Malgré leur organisation défectueuse, les premiers résultats obtenus furent bons, spécialement sous le rapport du droit, de la médecine et des sciences exactes. Les Belges espéraient que ces trois universités nouvelles donneraient un autre cours aux esprits, raviveraient la littérature nationale et contrarieraient les tendances peu amicales de la Hollande. Le temps paraissait venu pour que l'enseignement prît un caractère propre à préparer un meilleur sort à la patrie, et empêchât les efforts faits par Guillaume pour détruire l'autonomie du peuple belge. Mais le roi, voulant à toute force atteindre son but, se mettait sans retard à réorganiser l'enseignement à sa guise. Les effets de cette conduite furent déplorables; les mesures adoptées par lui réveillèrent d'abord les vieilles plaintes; puis on songea à se garantir contre un gouvernement despotique, on réclama la liberté de l'instruction publique, celle de la presse, le libre usage de l'idiome national, l'égale répartition des places, l'abolition du système des finances; on voulut enfin mettre un frein aux caprices exagérés du monarque absolu. De là l'origine de l'*Union;* de là les *pétitions* et enfin le *soulèvement*.

Cependant, malgré tous les efforts des Belges, pour faire cesser les vexations de toute espèce qu'il faisait subir à ses sujets, le roi Guillaume lançait ses décrets sur l'enseignement. Il commençait par décréter

Digitized by Google

qu'il ne pouvait se créer aucune école, aucun collège ou athénée sans la permission préalable du ministre de l'intérieur; que nul citoyen ne pouvait enseigner aux enfants des familles particulières la langue grecque ou latine, s'il n'avait obtenu le grade de candidat ou de docteur dans l'une des trois universités de la Belgique; que tous les colléges, les athénées et les écoles étaient soumis à la surveillance et à l'autorité du gouvernement; que tout collége et toute école qui n'étaient pas autorisés par les décrets antérieurs devaient être fermés à la fin de septembre de l'année 1825, si, jusqu'à cette époque, ils n'avaient pas été reconnus. Ce décret était suivi de celui contenant l'organisation du collége philosophique : « Il sera fondé provisoirement, disait-il, auprès de l'une des universités des provinces méridionales, un institut préparatoire pour tous les jeunes gens catholiques romains qui se destinent à la carrière ecclésiastique; cet institut portera le nom de *collége philosophique,* et les jeunes gens pourront revêtir l'habit sacerdotal. » Un autre décret prescrivait encore aux séminaires épiscopaux de ne recevoir parmi leurs élèves que ceux qui auraient déjà fait des études préparatoires au collége philosophique. Finalement un dernier décret tendait directement au but que Guillaume avait en vue, à savoir, celui de dominer l'enseignement ecclésiastique et civil. Il stipulait en effet que tout jeune homme belge qui, après le 1er octobre, aurait étudié les humanités en dehors du royaume, non-seulement ne serait point accueilli dans les universités et dans le collége philosophique, mais ne pourrait à l'avenir occuper des fonctions civiles ou exercer le ministère du sacerdoce.

Or, tous ces décrets n'étaient que le développement d'un vaste projet mûri et poursuivi avec astuce. Guillaume voyait que le plus grand obstacle à ses desseins était le fervent attachement de ses nouveaux sujets à l'Église romaine et aux doctrines catholiques. Il savait que le statut avait été repoussé surtout par l'influence du clergé, et n'ignorait pas que les longues luttes qui avaient surgi entre lui et les évêques étaient vivement soutenues par le parti catholique, qui détestait le calvinisme et son gouvernement. Il jugeait donc qu'il était temps de briser le lien qui tenait les Belges enchaînés au chef de l'Église catholique, qui, selon

Digitized by Google

lui, était un prince étranger, lequel, moyennant son pouvoir absolu, constituait un État dans l'État. En conséquence, il voulait être maître de la jeunesse et disposer à son gré de l'instruction laïque et ecclésiastique. Mais si son idée n'était pas tout à fait condamnable, il ne comprit pas cependant que son collége philosophique ressuscitait le souvenir, ou plutôt, le séminaire général de Joseph II. Ce n'était donc pas une entreprise sage et prudente de la part d'un prince calviniste, que de vouloir s'élever au rang de pontife suprême et de réformateur de ses sujets catholiques, d'ouvrir un collége pour leurs lévites, de s'arroger un pouvoir exclusif sur le jeune clergé, et de le forcer, pour ainsi dire, à sortir de ses mains. Par là, ce prince blessait amèrement les croyances belges; il offensait les prêtres et le culte, jetait la discorde parmi les différentes sectes religieuses du royaume, et encourageait les calvinistes à former une ligue fanatique contre les catholiques romains. Néanmoins ces graves dangers n'empêchaient pas Guillaume de marcher obstinément à la réalisation de son entreprise. Il fondait à Louvain le collége philosophique, dans le même lieu qui avait servi pour le grand séminaire de Joseph II. Il expulsait des villes belges tous les frères de la doctrine chrétienne; supprimait bon nombre de colléges libres; écrivait et faisait écrire que les dispositions prises par le gouvernement étaient des garanties pour les libertés de l'Église belge, qu'il voulait soustraire les Belges à l'humiliante sujétion de la cour papale. Pareilles mesures étaient étranges et désavantageuses, car elles avaient pour but de diriger la science, la morale et la religion, comme on dirige le pouvoir du gouvernement, au milieu d'un peuple suspect. Mais les Belges ne restèrent pas indifférents aux dangers que nous venons d'énumérer; ils ne se dissimulèrent point les effets immédiats de la politique hollandaise, et ils furent convaincus à la fin de l'inimitié déclarée du prince envers leurs croyances. De ce jour le peuple s'attacha à conquérir son indépendance, et, après cinq années de nobles efforts, de luttes généreuses et hardies, la révolution et la constitution de 1831 apaisaient les consciences et leur donnaient les libertés que la Hollande leur avait refusées.

Les despotes croient communément que la patience populaire peut

Digitized by Google

être durable et perpétuelle, et que le silence et le calme sont les conditions propres et naturelles du caractère des nations. Or, il arriva qu'après la publication de ces décrets, les Belges, en restant pendant l'espace de trois années dans une léthargie apparente, raffermirent d'autant plus l'opinion erronée du prince hollandais. La courageuse opposition des Belges dans les états généraux, les violentes polémiques des journaux libéraux contre le gouvernement, les plaintes du peuple et sa muette agitation ne suffirent pas pour montrer à Guillaume les périls qui le menaçaient, et que lui-même accumulait avec tant d'imprévoyance. Mais ce calme n'était pas inactif et inutile. Les Belges accomplissaient alors un grand acte tout à fait inattendu et funeste à la domination des Hollandais. L'union entre les catholiques et les libéraux fit perdre subitement toute confiance au gouvernement hollandais. Guillaume s'imaginait qu'en s'appuyant tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre de ces deux partis, et en les trompant tous les deux, il atteindrait plus aisémen son but et consoliderait son gouvernement. Il croyait que la fondation du collége philosophique devait satisfaire les prétentions du parti libéral, le rendre plus favorable et moins hostile à la Hollande. Il espérait ensuite que le concordat avec l'Église romaine apaiserait les haines du clergé, mettrait un terme aux dissentiments religieux, ramènerait les prêtres à plus de discipline et d'obéissance. Mais cette politique tournait au désavantage de Guillaume, car, si le parti libéral se plaignait de la lourdeur des charges, des empêchements apportés à la liberté de la presse, des injustices de la magistrature et de la partialité provocatrice du gouvernement, il répondait qu'il avait besoin de plus grands revenus pour raffermir le nouvel ordre des choses contre les catholiques; que l'affranchissement de la presse n'était point nécessaire, parce qu'il offrirait aux catholiques la facilité de répandre leurs doctrines, de défendre ce qu'ils appelaient *leurs droits;* qu'enfin la garantie du jury était inutile, vu que les juges seraient la plupart catholiques. Les avantages que le concordat offrait à Guillaume n'étaient pas plus aptes à lui concilier l'amitié du parti clérical, attendu que les concessions faites à ce parti le rendaient d'autant plus esclave du pouvoir et annulaient ses forces, quant à l'opposition du libéralisme belge

Digitized by Google

contre la domination hollandaise. Les catholiques désiraient, en conséquence, se dégager de ses concessions, et ce fut un grand bonheur pour eux, à l'heure de la révolution, de ne pas se trouver liés au gouvernement contre le peuple et la patrie. Ainsi, catholiques et libéraux, trompés tous à la fois, s'alliaient contre l'ennemi commun, en attendant sa défaite pour recommencer ensuite leurs anciennes luttes. La tolérance fut le fondement de cette *union*. Les Belges se trouvèrent tout d'un coup catholiques ou tolérants. Grand changement dont les effets furent merveilleux. Les journaux des catholiques défendirent la cause libérale, et ceux des libéraux la cause catholique. Le gouvernement eut peur en se voyant assailli par les forces réunies de ces deux partis. De cet instant les prétentions des Belges, surgies de l'Union, se modifièrent d'une façon notable. L'exécution pure et simple du statut ne suffisait plus ; on réclamait, en outre, l'égale répartition des places, l'inamovibilité de la magistrature, la liberté des cultes, de la langue et de l'enseignement, ainsi que l'institution du jury, la responsabilité ministérielle, beaucoup d'autres libertés et des nouvelles garanties.

A cette union, à laquelle coopérèrent puissamment les journaux de l'un et de l'autre parti, sans compter l'influence efficace et inattendue de De Potter, succédait la quantité immense des pétitions. Du 20 au 28 novembre 1828, le gouvernement se vit assailli de soixante et dix mille pétitions. Les moteurs de ce pétitionnement furent les prêtres, les nobles et les journalistes qui entraînèrent la population des campagnes et celle des villes. Le mouvement fut général et irrésistible. Bourgeois, artisans, marchands, nobles, paysans et prêtres, tous signaient ces pétitions où se lisaient les noms des de Mérode, Robiano, Vilain XIV, Rodriguez, des Outremont, Rogier, Lebeau et de tant d'autres personnages célèbres par la naissance et le talent. Le premier signal fut donné par De Potter, qui publia un manifeste dans lequel il demandait : la liberté entière et égale pour tous d'écrire par la voie de la presse; l'acceptation sincère, avec toutes ses conséquences, du principe constitutif de tout gouvernement libre, c'est-à-dire, la responsabilité des dépositaires du pouvoir et surtout des ministres; l'organisation prompte et déterminée du pouvoir judiciaire, en concluant : qu'il

Digitized by Google

était désirable que les amis de la liberté adressassent d'un commun accord au chef de l'État et aux représentants du peuple des pétitions loyales et respectueuses, pour exprimer les vœux unanimes d'une nation, qui est aussi soumise aux lois et fidèle à son roi, que résolue et prête à aimer et à défendre ses libertés. « J'espère, ajoutait-il, que mes concitoyens réaliseront avec ardeur ma pensée, car il est des moments où la prudence doit se taire, où le défaut de courage et d'audace est de la lâcheté. »

L'espoir de De Potter ne fut pas déçu. L'opposition alla grandissant de toute part. M. de Brouckere, député belge, réclamait aux états généraux l'annulation de la loi de 1815; il osait énumérer les torts du gouvernement et toutes les persécutions subies par les Belges. Le nombre des pétitions augmentait, ainsi que le courage des députés belges, l'impatience du peuple et l'audace des prêtres. Le gouvernement restait inactif, ne prenait aucune mesure salutaire. Les députés hollandais repoussaient les pétitions en termes inusités et insultants. Les uns s'écriaient que les pétitions étaient l'œuvre d'insensés et d'intrigants; d'autres, que c'était un enfantillage digne de mépris. Enfin le député Sypkens se levait et disait : « La pensée d'une adresse officieuse au roi est le fruit d'un esprit malade. J'espère que le président ne permettra pas un message de cette espèce. Toutes les révolutions tirent leur origine de plans ridicules et chimériques de perfectionnement. Respecter le droit de pétition, c'est vouloir devenir les instruments dociles d'un petit nombre de meneurs. Le roi seul a le droit et le pouvoir de faire taire les plaintes, et l'accès auprès de Sa Majesté n'est interdit à personne. On parle encore des lois de 1815, mais on ne songe pas que si l'on doit les annuler, il faut de nouvelles lois restrictives sur la presse. Personne ne nie la responsabilité des ministres, s'ils se rendaient coupables de quelque délit. Mais ils n'ont pas la mission de s'opposer aux actes du roi, vu qu'ils sont les serviteurs et non les surveillants du monarque. On veut étendre cette responsabilité pour tromper le peuple, pour trouver des motifs de séditions et de scandales. Les démocrates et les prêtres ont conclu une alliance, et ils espèrent, grâce au travail occulte de leurs agents, donner naissance

Digitized by Google

au mouvement. On prétend abattre le pouvoir royal, et, par de semblables mesures, on menace l'État des dangers les plus graves. » Ce langage était tellement étrange et imprévu, qu'il rompait entièrement l'accord apparent, il est vrai, qui existait entre les députés hollandais et belges. La haine et les colères qui, jusqu'à ce moment, bouillonnaient cachées au fond des cœurs, se faisaient jour, impétueuses et ardentes, et devenaient une guerre ouverte et implacable. Les députés de la Belgique se levaient à leur tour, et blâmaient, dans les termes les plus vifs et les plus sévères, l'imprudence des Hollandais. « Vous nous demandez, disaient-ils, si nous avons étudié votre histoire et l'édifice de votre législation. Oui, nous les avons bien étudiés, et nous avons appris à connaître ce qu'a été dans le passé la liberté hollandaise. Ce que vous avez été autrefois, vous l'êtes encore au fond de votre âme. Votre haine contre vos concitoyens catholiques s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Vous les bannissez en Hollande des gouvernements provinciaux et des régences; vous les bannissez de la représentation nationale, vous les bannissez de l'instruction publique; vous les bannissez, quand vous le pouvez, de vos aumônes, de vos hospices, de vos hôpitaux. » Lorsque les Belges lançaient de pareils reproches à leurs dominateurs, les bases de l'agrégation chancelaient déjà, et la révolution commençait à paraître le seul remède et le seul espoir de salut et de liberté.

Sur ces entrefaites, le roi Guillaume se rendit en Belgique au mois de juin 1829. Accueilli avec joie, même par les adversaires de son gouvernement, afin de lui montrer que l'opposition dont il s'irritait ne s'adressait pas à sa personne, mais à ses ministres et aux fauteurs du mal, il se trompait sur le sens de ces démonstrations, et adressait à la régence de Liége des paroles peu courtoises et nullement convenables, vu les idées du moment. « Je suis touché, disait-il, du bon accueil qui m'est fait dans ces provinces, ce qui prouve les bons rapports du peuple avec son roi. Je vois maintenant ce que je dois penser de toutes ces plaintes dont on veut faire tant de bruit. Tout ce tapage n'est que l'œuvre de quelques hommes stimulés par leurs intérêts privés. Une pareille conduite est vraiment une infamie. » Or, ces pa-

Digitized by Google

roles publiées dans les journaux, commentées et comprises de différentes manières, augmentèrent le mécontentement et exaspérèrent les esprits, au point que les catholiques des Flandres eurent l'idée de créer un nouvel ordre de chevalerie appelé ordre de l'*Infamie*, par allusion aux *Gueux* du temps de Philippe II, comme si les *Gueux* avaient été, eux aussi, de bons et sincères catholiques.

Mais Guillaume, ne s'arrêtant pas à ces paroles, ne tardait pas à promulguer le fameux message du 11 décembre, dans lequel il mettait en lumière sa pensée et sa politique. « La licence de la presse, disait-il, n'a pas seulement concouru à la propagation de doctrines nuisibles à la civilisation et tout à fait hostiles à mon gouvernement, mais elle est devenue une cause de discorde, de mécontentement, de haines de religions et de partis, de récriminations et de révolte. Cette licence a tellement compromis le repos public, la morale de l'État, la marche régulière du gouvernement et le respect dû à la magistrature, que nous considérons désormais comme un devoir douloureux pour nous de fixer notre attention sur ce sujet, de préserver par des mesures fortes et salutaires la prospérité de l'État, de maintenir l'obéissance et l'amour de nos sujets, d'obtenir enfin que dans les Pays-Bas la vraie liberté, l'ordre et les lois soient respectés et durables. Dans ce but il nous paraît nécessaire, à l'occasion de la loi que nous vous présentons pour assurer la jouissance du bien par la répression du mal, de faire connaître notre opinion sur la marche du gouvernement dans notre royaume. » Guillaume, tout en proposant des lois contre la liberté de la pensée, énumérait ensuite les services qu'il croyait avoir rendus aux Belges par ses nouvelles dispositions. « Lorsque nous avons ceint la couronne de ce beau royaume, poursuivait-il, nous n'avons pas trouvé de mesure plus sage et plus sûre pour la religion catholique romaine que celle prise sous le règne glorieux de Marie-Thérèse, si justement révéré. Puis, après le concordat, l'Église catholique romaine a joui d'une plus grande liberté que celle qu'elle possédait auparavant. Ce bienfait sera consolidé encore par les mesures que j'ai en vue et qui donnent la certitude que quelques évêchés jusqu'ici vacants ne tarderont pas être pourvus. Toutefois, nous ne voulons pas dissimuler qu'en

Digitized by Google

dépit de ces bienfaits, un zèle religieux, exagéré par une intention blâmable, entretenu par des influences pernicieuses, par une observance excessive des préceptes salutaires d'un culte qui commande la paix et l'obéissance, peut engendrer des semences de discorde et faire pulluler des doctrines qui offensent ou maîtrisent le gouvernement. Or, notre intention bien arrêtée est de prévenir de pareils maux de tout notre pouvoir, de conserver la puissance temporelle dans toute son intégrité, de respecter la liberté des cultes, de maintenir dans les limites prescrites par les lois toutes les communautés religieuses, afin que la liberté des consciences soit mieux garantie, et que le gouvernement ne soit pas troublé par les usurpations ou les prétentions de l'autorité spirituelle. »

Cette déclaration faite, Guillaume continuait à informer les états généraux des mesures qu'il prenait au sujet de l'enseignement, et pour lesquelles il pensait mériter les éloges et la reconnaissance de la partie éclairée et impartiale de son peuple. Quant à l'usage de la langue, il croyait avoir pris toutes les dispositions nécessaires; cependant il se montrait enclin à faire les changements réclamés, pourvu que des prétentions exagérées et des plaintes violentes ne vinssent pas lui imposer l'accomplissement des désirs manifestés.

Il ne croyait pas urgent de s'occuper du principe de l'inamovibilité de la magistrature, parce qu'il était déjà prescrit par la loi et qu'il serait mis à exécution lors de la prochaine organisation judiciaire. Puis, il ne lui paraissait pas facile de définir la véritable signification et le but de la responsabilité ministérielle, mais il pensait ne pouvoir reconnaître d'autre responsabilité de la part des ministres que celle que leur imposaient le statut et les lois en vigueur. « La responsabilité qu'on demande, disait-il, serait en opposition avec la loi fondamentale, modifierait la prérogative souveraine, sans donner aux libertés du peuple des garanties nouvelles. Vouloir juger les actes des ministres ne servirait à rien, et, pour ce travail, il faudrait, d'ailleurs, avoir des juges au-dessus de la nature humaine, des hommes inaccessibles aux erreurs et aux passions. Cependant, comme nous tenons à conserver le bon accord, on pourra étendre les relations officieuses

Digitized by Google

des chefs des départements ministériels avec les deux chambres des états généraux, et nous nous occuperons avec un soin tout spécial de trouver les moyens les plus convenables pour accomplir une tâche aussi importante. » Il déclarait encore qu'il accueillerait avec bienveillance les propositions qui lui seraient faites par les conseils provinciaux, mais qu'il ne permettrait pas à leurs membres de s'arroger des droits appartenant au prince et au pouvoir législatif. « Enfin, ajoutait-il en concluant, si nous jetons les yeux sur la situation économique de l'État, nous y reconnaissons d'abord que les impôts ont été diminués d'une manière notable et autant que le comportent nos institutions, les engagements contractés, les troubles généraux ou ceux de nos possessions coloniales, et puis, la certitude d'économies plus grandes. Déjà les vœux exprimés pour l'abolition de la mouture ont été satisfaits, de même que ceux qui concernent la possibilité des abus dans le syndicat d'amortissement. Nous tenons pour certain que, quel que soit le résultat, nos efforts pour la prospérité de la nation, le soulagement des charges, la régularité de l'administration et le maintien du crédit ne seront méconnus ni par les contemporains ni par la postérité. » Tel était ce message qui, loin de calmer les esprits, paraissait fait plutôt pour les exaspérer davantage.

Aussi rien de plus fort que l'indignation, rien de plus dur et de plus fier que le langage auxquels se livrèrent les journaux belges contre ce message. Pauvre peuple, écrivait *le Courrier des Pays-Bas*, pourquoi laisses-tu si ouvertement préparer tes chaînes? Et toi, pauvre prince, pourquoi te laisses-tu tromper par un serviteur coupable? Ainsi pour le souverain abusé, la nation n'est qu'un troupeau de factieux, et lui, pour la nation, il n'est qu'un monarque qui déshonore le trône en voulant rendre son peuple esclave. Quel sera le sort de notre malheureuse patrie? Mais si vous voulez opprimer ce peuple, ayez au moins une majorité qui sache, sous les apparences de la justice, légitimer votre tyrannie. Vous avez déjà employé l'or, la peur, la corruption et la fraude, car sans les traîtres sur lesquels s'appuient vos actes pernicieux, vous n'auriez pas osé pousser à ce degré l'insolence de vos prétentions, et si parfois vous vous êtes montré audacieux comme les

Digitized by Google

forts, plus souvent encore vous êtes circonspect comme les lâches. Mais il est temps que nos députés, que tous les citoyens qui aiment la patrie et la liberté, augmentent de vigilance, d'activité et de courage. Devons-nous donc supporter les impôts les plus lourds pour nourrir des gens qui, sortis des galères, outragent le peuple qui les a accueillis ? Nous ne pouvons donc élever nos enfants que sous le bon vouloir du ministère? Nous n'aurons donc point de responsabilité ministérielle, parce qu'il faut laisser impuni le hideux gouvernement de Van Maanen? Mais comme si l'on croyait que l'esclavage et l'oppression ne suffisent pas encore, on veut, pour empêcher les plaintes, nous imposer le joug odieux d'une langue qui n'est pas la nôtre ; on veut détruire la liberté de la presse par des lois de terreur et de mutisme. Ainsi Van Maanen jouira en paix de sa dictature, les prisons seront plus pleines encore, et l'*hydre épouvantable du monstrueux jésuitisme* sera domptée. »

« On menace de nouveau la liberté de la presse, disait *le Belge*, et le ministère fatigué de voir mis à nu les turpitudes de son administration coupable et tous les attentats contre nos libertés, veut désormais nous imposer le silence et le despotisme. Insensé serait celui qui douterait encore de ses tristes intentions. Ce gouvernement abhorre toute liberté, il n'aime que la tyrannie, et il cherche, en anéantissant la liberté de la pensée, à assurer le succès de ses funestes desseins. Catholiques et libéraux, nos droits sont foulés aux pieds ; nos vœux sont méconnus ; on ne tient compte ni des uns ni des autres ; on veut se servir du catholicisme au profit de la réforme, de la liberté à l'avantage de la tyrannie, de la Belgique en faveur de la Hollande. Réunissez vos forces. Que notre cri unanime soit l'*Union*, notre seul salut, l'unique barrière qui puisse mettre un frein aux usurpations du ministère. »

« Le message, écrivait *le Courrier de la Meuse*, est le manifeste du despotisme contre la liberté ; la loi présentée est la consolidation de la tyrannie. Où en sommes-nous, grand Dieu ! Et quels sont ces hommes au pouvoir desquels le peuple belge est tombé? Il nous faut donc courber le front devant tout décret souverain ; respecter, adorer la volonté du

Digitized by Google

tyran, quelle qu'elle soit! Ne nous est-il pas permis de blâmer les prodigalités envers des hommes sortis des galères? Devons-nous regarder sans mot dire et sans nous plaindre les actes honteux et déplorables du gouvernement? Non, cela ne sera pas; les habitants des Pays-Bas ne se laisseront pas régir et opprimer comme les Musulmans. Belges! plus de délais; rompez votre silence; il est temps de recommencer, de refaire ce que nous avons déjà fait; défendons la liberté de la presse, car, en perdant cette liberté, nous perdrons tout, même l'espoir de notre affranchissement. »

« Est-il possible, disait *l'Éclaireur*, qu'alors qu'au mois de mai 1829, le parlement demande la liberté de la presse, et qu'on lui donne raison, au mois de décembre de la même année, on exige de lui qu'il renoue les chaînes qui ont été brisées? Est-il possible que les ministres regardent ce parlement comme assez humble et assez bas pour servir de soutien à leurs sinistres projets? Quant à nous, nous ne pouvons envisager froidement la nouvelle loi, ni rester insoucieux. Il ne s'agit plus d'oppression, mais de folie. Et vous espérez, hommes insensés, obtenir ainsi des subsides? Si c'est là le résultat des conseils d'un ministre qu'on ne veut pas mettre en accusation, qu'on le lie du moins, car il est fou. « Représentants, s'écriait *le Catholique*, nos destinées sont entre vos mains, car les choses en sont venues au point qu'il ne reste plus d'autre alternative : ou le renversement des ministres, ou la honte de la patrie abandonnée à leurs vengeances. Ne comptez pas effrayer par de vaines menaces une tyrannie en délire. Vous avez déjà une preuve de sa faiblesse dans le langage de ses salariés. La violence et la rage ne constituent point la force. Représentants de la nation, trois cent mille citoyens ont déjà protesté contre les monstruosités que le gouvernement voulait vous faire décréter; la Belgique entière a les yeux sur vous; l'Europe regarde nos luttes avec anxiété, et la postérité vous attend pour vous juger. Choisissez entre les bénédictions de la patrie et la honte de vendre au despotisme l'honneur et les intérêts du peuple. Choisissez enfin entre la soif de l'or et une infamie éternelle. »

Voilà comment ces journaux et d'autres combattaient le message. Mais loin de s'effrayer de cette opposition, Guillaume ordonnait

Digitized by Google

à Van Maanen de s'adresser aux chefs de la police, aux avocats généraux, procureurs et substituts, aux magistrats et à tous les employés des ministères, afin qu'ils donnassent, dans l'espace de deux jours, leur pleine adhésion aux principes exprimés dans son message.

Or, cette conduite ne permettait plus de douter que l'intention du prince, en restreignant les libertés publiques, fût de changer la monarchie tempérée en gouvernement absolu. Les liens entre le peuple et le gouvernement se relâchaient ainsi de plus en plus, et tous les actes de Guillaume ne tendaient qu'à rompre toute bonne harmonie et à renverser l'ordre de choses établi. Il avait pour conseillers intimes deux hommes de triste mémoire, qui non-seulement nuirent beaucoup à l'autorité du gouvernement, mais contribuèrent encore à entretenir les mauvaises dispositions contre la Hollande, à empirer la situation déjà si grave, à exaspérer les haines et les colères. C'était l'abbé Riouste, un prêtre apostat, qui, après avoir contracté un mariage indigne, gagna la faveur de Guillaume par de viles adulations, et par son astuce et son impudence parvint à la place de directeur du *Journal Officiel;* il défendit effrontément la politique du roi, et ne fut pas la dernière cause qui poussa les Belges à se jeter dans la révolution, comme seule voie de salut. A cet homme, Guillaume voulut joindre le comte Libri, italien de naissance. Cet homme avait la plus mauvaise et la plus détestable réputation, et menait en Belgique la vie la plus méprisable. *Le Courrier des Pays-Bas* publia des documents qui attestaient ses mauvaises mœurs et sa conduite coupable; il dévoila les largesses secrètes dont Guillaume comblait son indigne favori. Et, en vérité, c'était un triste spectacle que de voir un étranger se couvrir de l'impunité du gouvernement, pour insulter aux douleurs d'un peuple, et plus triste encore était le procédé d'un roi qui récompensait, par une somme de soixante et quinze mille florins, les railleries et les outrages prodigués à ses sujets. Libri rédigeait *le National*, feuille vraiment indigne, et qu'on ne saurait jamais assez flétrir. Il s'attira la haine et le mépris, et contribua fortement à soulever les esprits indignés.

Les persécutions continuaient donc, parce qu'on voulait à tout prix frapper ou détruire la liberté de la presse. On poursuivait, en effet, le

Digitized by Google

jeune Ducpetiaux, ami sincère de la liberté, pour avoir, dans un petit écrit, censuré le nouveau projet du code pénal hollandais. Mais si Guillaume aimait à persévérer dans son imprudence et son obstination, De Potter, de son côté, ne persévérait pas moins dans la lutte entreprise contre les abus et les violences de la Hollande. Il publiait donc une autre brochure dans laquelle, tout en parlant des jésuites avec la plus fine ironie, il traitait très-durement le gouvernement : « Maudits jésuites, disait-il, quel mal vous nous avez fait en nous quittant! Certes il est beau pour nous de pouvoir répondre aux Français, qui, après quelques jours de résidence dans notre pays, nous demandent : Eh quoi, vous n'avez pas le jury? — Non, mais nous n'avons pas les jésuites. — Eh quoi, vous n'avez pas la responsabilité ministérielle, l'indépendance du pouvoir judiciaire? — Non, mais nous n'avons pas les jésuites. — Eh quoi, tant d'impôts intolérables, une administration injuste et défectueuse? — C'est vrai, mais nous n'avons pas de jésuites. Comment, demanderai-je à mon tour à nos voisins, pourrions-nous sortir de cette situation? Dès que nous nous occupons tant soit peu de nos affaires, on nous appelle *jésuites!* Mais dites-moi, messieurs, si l'on applique le nom de *jésuite* à un homme, devra-t-il pour cela être emprisonné, jugé, torturé et puni? Tous ses actes doivent-ils se changer en délits, toutes ses paroles en folies? Il me vient une idée. Opposons des noms à des noms. Jusqu'ici, on a persécuté les jésuites : *insultons, maudissons et persécutons les ministériels.* Que tout citoyen dévoué au ministère soit mis au ban de la nation; que l'anathème du peuple tombe sur lui, et qu'il en supporte les conséquences les plus tristes et les plus amères. » Grande fut la colère du gouvernement par suite de ces paroles de De Potter, qui était immédiatement condamné à dix-huit mois de prison et à mille florins d'amende, comme auteur de scandales et de discordes.

Mais les emprisonnements et les amendes ne fortifient pas les gouvernements et ne tuent pas la pensée. Du fond de sa prison, De Potter prenait encore plus de courage à la lutte, et il devenait le défenseur le plus puissant de l'*Union* catholique et libérale. Son nom échauffa les plus tièdes et poussa les ennemis les plus obstinés du parti clérical à

Digitized by Google

favoriser l'*Union*. Prêtres et nobles, libéraux et catholiques, applaudissaient à cette généreuse proposition, prodiguaient les plus chaleureux éloges au citoyen, à l'écrivain; le peuple l'aimait, les universités l'adoraient. Emprisonné, il publiait son opuscule sur l'*Union*, dans lequel il disait ouvertement que la liberté ou l'esclavage des provinces belges dépendait uniquement de la solution qui serait donnée à la question catholique dans les Pays-Bas; suivait la *Réponse à quelques objections sur la question catholique dans les Pays-Bas;* puis *Un dernier mot à l'anonyme de Gand sur l'union des catholiques et des libéraux.* Enfin, ne voulant laisser ni trêve ni repos à ses adversaires, De Potter faisait paraître une nouvelle brochure intitulée : *Lettre de Démophile au roi*, dans laquelle il combattait rudement le message du 11 décembre. « Sire, disait Démophile, vos courtisans et vos ministres, vos flatteurs et vos conseillers vous trompent et vous perdent. Continuer ainsi, c'est vouloir ruiner le gouvernement sans retour, rendre la catastrophe inévitable et tout remède vain et tardif, quand l'heure aura sonné. Non, sire, vous n'êtes pas le maître des Belges, comme on veut vous le faire croire, mais vous êtes le premier citoyen, le plus élevé en grade et en dignité. Sire, vous n'êtes pas non plus le maître de l'État, mais vous en êtes le chef, le magistrat le plus éminent, celui qui a le plus grand pouvoir et la plus haute responsabilité. En face de la loi, vous êtes l'égal de vos sujets, comme vous l'êtes en face de Dieu, car cette loi est pour vous la voix de Dieu sur la terre; elle est l'expression de la volonté du peuple et de la vôtre; elle est la volonté de la justice éternelle, ou du moins elle devrait l'être. Car si elle ne l'était pas, elle serait caduque, nulle en droit, et le fait la détruirait bientôt avec l'invincible puissance de la raison et de la vérité. Sire, vous avez juré le maintien de nos droits, et nous, nous avons juré un respect inviolable aux vôtres. Donc la loi qui nous régit ou qui plutôt vous régit, de même que le dernier des citoyens, offre à tous des garanties contre quiconque romprait ce serment, le plus saint de tous les serments. On vous parle, sire, d'une monarchie tempérée avec une loi fondamentale. Mensonge perfide et odieux, et pis encore, absurde. Une loi fondamentale ne tempère rien, mais elle fonde un État; avant cette loi, il n'exis-

Digitized by Google

tait rien; après elle, tout est légitime, grâce à elle, et sans elle rien ne l'est. Or, sire, nous faisons partie de ce tout, de l'État que nous composons avec vous, et vous en faites également partie. Sire, vous n'êtes roi que par la loi fondamentale et en vertu de cette loi. Votre pouvoir, vos droits et vos prérogatives ne proviennent que d'elle seulement. Cette loi n'a pas *tempéré* notre monarchie, mais elle nous a faits ce que nous sommes, c'est-à-dire un *État constitutionnel représentatif*, et dans cet État vous avez été créé prince souverain sous des conditions formelles; nous nous sommes imposé nos devoirs; nous avons usé des droits d'un peuple libre et indépendant. Vos ministres ont-ils donc oublié que vous n'avez voulu vous charger de la couronne qu'à ces conditions? Or, ces conditions sont écrites, sire, et un serment solennel vous lie à elles. Nulle cause, nul prétexte, de quelque nature que ce soit, ne peut vous en faire dévier, ni permettre que les autres s'en écartent. Donc, en vous souvenant de votre serment, vous devez repousser avec indignation les lâches insinuations, les perturbateurs du repos public, qui ont la sottise de vouloir faire passer pour vos idées et vos opinions les folles manifestations de leurs doctrines subversives, et leur stupide prétention de gouverner votre personne et l'État, de profiter des avantages du pouvoir, de recueillir les fruits de leur imprudence. » A coup sûr, un pareil langage ne pouvait être agréable à un prince qui appuyait ses droits sur la Belgique, sur la conquête de ses alliés, et sur la cession que lui avaient faite les traités. Aussi la brochure de De Potter donnait origine à un second procès, et devenait la cause d'une nouvelle condamnation. En effet, on poursuivait De Potter, Tielemans et Adolphe Barthels. Le premier était condamné à huit années et les deux derniers à sept années d'exil.

A cette époque, le gouvernement s'efforçait cependant de réparer quelques-uns de ses torts, mais c'était déjà trop tard. Il décrétait que les évêques auraient la faculté d'ouvrir des petits séminaires, mais il interdisait l'établissement des écoles laïques, ce qui entretenait les plaintes et le mécontentement. Il supprimait l'impôt sur la mouture, après la discussion de 1830 sur cet objet. Il déclarait enfin que l'usage des idiomes français et flamand serait libre en Belgique. Mais déjà

Digitized by Google

l'exaspération des esprits était à son comble. Le gouvernement ne pouvait plus réussir par ces mesures à éviter les dangers qui le menaçaient. Puis, ce qui porta les colères au dernier degré et lassa la patience, ce fut la translation de la haute cour de justice à La Haye. Par là, la Belgique était dépouillée de tous les établissements publics et des institutions de l'État. La Hollande possédait, à La Haye, la cour générale des comptes, l'imprimerie royale, le conseil suprême de la noblesse. A Utrecht, elle avait le collége des conseillers et des gouverneurs généraux de la monnaie, la haute cour de justice militaire et l'école vétérinaire; à Leyde, l'Hôpital des invalides; à Bréda, l'École militaire; à Amsterdam, la chancellerie des deux ordres. La Hollande avait encore la banque des recouvrements; l'administration des impôts directs, des accises, des droits d'entrée et de sortie; la direction de l'enregistrement des contributions et des loteries, celle des postes, et enfin l'administration des mines, bien que la Hollande n'eût ni mines ni carrières. Elle possédait, en outre, le ministère de la guerre, de la marine, les grands chantiers de l'État, la direction de la Société du commerce des Pays-Bas, celle du syndicat d'amortissement; tout, en un mot, avait été transféré en Hollande, car on voulait montrer en tout la prééminence du peuple dominateur.

Cependant, peu de temps avant la fin de la session de 1830, le gouvernement, non content des lois répressives contre la liberté de la presse, demandait de nouvelles mesures, parce que, disait-il, les lois du 29 mai 1829 n'étaient pas suffisantes, d'après l'expérience faite. Il est vrai qu'à cette époque, les journaux se livraient à de graves excès, et, malgré la justice de leur cause, les injures adressées à la personne du souverain devenaient intolérables. « Nous n'avons besoin que d'une minute, écrivait le *Journal de Louvain*, pour passer une corde à un cou royal. Il ne fallut pas plus de temps pour attacher un Capet à la guillotine. » Or, de semblables paroles jetaient le trouble dans les esprits, et poussaient les ministres et les magistrats, les amis et les partisans du roi à lui conseiller un *coup d'État*, pour en finir avec l'esprit de révolte et la licence.

Les choses en étaient là, lorsque, le 25 juillet, Charles X publiait

Digitized by Google

ses fameuses *ordonnances* qui suspendaient la liberté de la presse, dissolvaient le parlement et changeaient la loi électorale. Trois jours de combats et de carnage donnaient la victoire au peuple; les Bourbons tombaient; le monarque expulsé se réfugiait à l'étranger, et le 9 août, Louis-Philippe, duc d'Orléans, était élu roi des Français par le vote unanime de la nation. Une constitution nouvelle était imposée au nouveau souverain, au nom de la souveraineté du peuple, et elle venait remplacer celle de 1815, octroyée à la France par la légitimité. Si, pour abattre le trône de Louis XIV, un siècle fut nécessaire, il suffit de trois jours pour renverser celui qu'avait élevé la restauration. La mission donnée par les monarques aux Bourbons, d'éteindre la haine produite par la conquête, de détruire toute semence de rébellions futures, était grande en vérité. Mais ces princes et les Bourbons réintégrés tenaient fort peu à la civilisation nouvelle, au progrès des idées, au besoin d'une liberté réelle et non mensongère, à l'avenir enfin de la jeune Europe. Or, la révolution imprévue qui venait d'éclater en France trouvait les Belges dans les dispositions les plus favorables pour s'insurger à leur tour contre un gouvernement qu'ils détestaient. Le refus d'écouter les plaintes, le rejet de pétitions innombrables, le message de Guillaume, les mauvais traitements continuels, les condamnations de De Potter, et le travail incessant des journaux avaient mis les esprits des Belges, d'ordinaire si dociles et si modérés, dans un état d'agitation permanente. Les événements de Paris vinrent frapper le dernier coup et décider le soulèvement. A la première nouvelle de cet immense changement, hommes du peuple et bourgeois s'embrassaient sur les places et dans les rues, on lisait les journaux à haute voix, la foule écoutait avec avidité le récit des événements; elle applaudissait en s'écriant : « Voilà comme on fait les révolutions. On renverse du trône et on chasse un roi parjure. Vivent les barricades! Honneur au peuple, qui, par la force de son bras, abat les tyrans et leurs conseillers! Vive le peuple! Oui! le peuple est toujours admirable, et si on ne le corrompait pas, si on ne l'humiliait pas, il serait toujours noble, toujours grand! Faisons donc un gouvernement avec le peuple et pour le peuple. »

Digitized by Google

Telles étaient les dispositions des Belges, mais elles ne semblaient causer nulle inquiétude à l'esprit de Guillaume, car, à la cour de Hollande, on disait que le roi de France était un jésuite couronné ; qu'il avait mérité son sort. Triste sentence prononcée contre un prince déchu, exilé et fugitif! Mais la révolution française enseignait aux peuples une méthode facile de se débarasser d'un mauvais gouvernement et d'un despote. Guillaume apprit bientôt, à son tour, combien il avait été dur envers Charles X, et on ne tarda pas à lui prouver qu'il était digne de subir la même destinée.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE II

Premiers mouvements populaires pendant la nuit du 24 au 25 août. — Journées du 26 et du 27. — On détruit et on brûle les ornements, les arcs de triomphe du Parc et les emblèmes royaux. — Organisation de la garde bourgeoise. — Ses chefs principaux. — Tumulte sur la place Royale. — Terreur des étrangers résidant à Bruxelles. — Le drapeau belge est repris. — Dispositions militaires. — Pétition au roi. — Nouvelles de la cour. — Convocation des états généraux pour le 13 septembre. — Départ du prince Frédéric et du prince d'Orange pour la Belgique. — Leur arrivée à Vilvorde. — Manifeste. — Négociations. — Premières barricades. — Deuxième députation. — Le prince d'Orange entre à Bruxelles. — Commission consultative. — Retour de la députation de La Haye. — Rapport des députés. — Excès de l'insurrection. — Les membres des états généraux présents à Bruxelles proclament la séparation, et déclarent ne pas vouloir se rendre à La Haye. — Départ du prince d'Orange et des troupes. — Dissolution de la commission. — La régence accepte la séparation. — Premières émeutes dans les villes belges. — Nouvelles de Londres et de Paris.

Le 24 août était l'anniversaire de la naissance du roi, qui accomplissait sa cinquante-neuvième année. De grands et splendides préparatifs avaient lieu pour célébrer cette journée. Déjà, depuis quatre mois on avait pompeusement annoncé ces fêtes; le peuple n'ignorait rien, et il savait aussi que les apprêts et les fournitures dépassaient la somme de sept mille florins. Aussi régnait-il, dans la cité, une sourde agitation, une colère visible et implacable. On blâmait ces fêtes, et les dépenses

Digitized by Google

inconsidérées faites par une ville sur laquelle pesait encore le droit de mouture; on proférait ouvertement les menaces les plus terribles; les murs se couvraient de placards injurieux; on lisait les journaux avec une impatiente curiosité, les théâtres étaient tumultueux, les places envahies par le peuple, lorsque, dans la soirée du 24, une poignée d'ouvriers se mit à crier dans les alentours du Parc: *Aujourd'hui illumination, demain révolution.*

Le gouvernement n'ignorait pas cet état de choses. Néanmoins, soit peur ou toute autre raison, il ne fit rien pour arrêter ou affronter la tempête qui grondait. Tout au contraire, au milieu d'une belle et chaude saison, il faisait savoir que par suite du *mauvais temps*, les fêtes seraient remises à une autre époque. Cette mesure était une marque de méfiance envers le peuple, une preuve convaincante de faiblesse et de timidité. La haine, le mépris, le désordre et les rassemblements grandissaient sans cesse. En effet, après les cris séditieux du Parc, des bandes parcouraient les rues de la ville pendant la nuit, en chantant et tapageant. En même temps une foule nombreuse, guidée par des jeunes gens appartenant à des familles aisées, courait au palais du prince de Gavre, grand chambellan de la reine, et aux cris de : *A bas les Hollandais!* brisait à coup de pierres les fenêtres illuminées, pendant que retentissait le bruit des menaces et des vociférations des spectateurs battant des mains. La même scène se passait à la maison du bourgmestre Wellens. Ces troubles inusités effrayaient la ville, on fermait les magasins, on barricadait les maisons; cependant la nuit se passa sans accident, bien que les esprits ne fussent pas tranquilles pour le lendemain, car ces faits étaient le prélude certain d'événements plus sérieux et plus sinistres.

Le matin venu, les affiches du théâtre annonçaient la *Muette de Portici*. On espérait que l'autorité défendrait la représentatation de cet opéra, mais cette espérance fut déçue. En un clin d'œil les rassemblements se formaient plus nombreux et plus forts que le jour précédent. Au théâtre, toutes les allusions furent chaudement applaudies, et celles, avant tout, qui étaient en rapport avec les idées du moment. Les corridors du théâtre, le vestibule et le péristyle retentissaient de chants

Digitized by Google

et de cris, le bruit était tel, qu'on l'entendait jusque sur la place de la Monnaie. Là stationnaient d'autres masses de peuple qui, au coup de dix heures, se précipitaient vers la rue du Fossé aux Loups et se présentaient devant le bureau du *National* en criant : *A bas le forçat libéré!* En un instant, les lampions et les vitres de la maison furent brisés, les pavés de la rue arrachés, et l'on tenta d'enfoncer la porte du bureau. Mais ces efforts ayant échoué, la première colère se calma, on commença à hésiter et à donner des signes manifestes d'incertitude et de crainte. Alors une voix s'écria tout à coup : *Chez Libri, rue de la Madeleine!* et ce fut pour ces hommes une étincelle électrique. Ils se partagèrent en deux bandes, dont l'une se dirigea vers le théâtre et l'autre vers la Montagne aux Herbes Potagères et la rue d'Assaut.

Arrivés à la demeure de Libri, ils assaillirent la maison ; lits, glaces, meubles précieux, tout fut brisé et mis en pièces, tout fut jeté par les fenêtres et brûlé. Ce pillage dura plusieurs heures. Déjà bon nombre d'ouvriers étaient armés de fusils. De nouvelles bandes venaient se joindre aux premières, l'exaspération augmentait, et la torpeur du gouvernement ne faisait que rendre les révoltés plus hardis et plus résolus. En effet, après s'être donné des chefs, les bandes se dirigeaient immédiatement vers les dépôts d'armes, pour les dévaliser. Une fois armées, et enorgueillies par leurs premiers succès, elles se livraient à de nouveaux excès et à de nouvelles fureurs. Vers onze heures et demie du soir, la maison de Libri était entièrement dévastée et saccagée. Alors une partie des assaillants se détacha de la foule, en criant : *Maintenant à l'hôtel du chef de la police!* Arrivés là, ils brisèrent, à coups de fusil, les volets et les fenêtres, et en moins de deux heures, la maison tout entière n'était plus qu'un amas de ruines.

Au même moment, une masse de peuple s'était réunie autour du Palais de justice. Elle se composait d'hommes nouveaux, mieux armés, plus obéissants à leurs chefs, plus courageux et plus déterminés. Avant que minuit sonnât, ils se dirigeaient menaçants vers l'hôtel du ministre. Là, tout fut saccagé, détruit et mis en pièces ; rien ne fut épargné. Mais pendant qu'une partie d'entre eux dévastait la maison et que l'autre traînait et accumulait sur la place les hardes et les meubles

Digitized by Google

pour en faire un feu de joie, une voix s'écriait soudain au milieu du tumulte : *Brûlons la maison du tyran!* Et, en effet, à deux heures de la nuit, l'incendie éclata terrible et dévora tout. La multitude contemplait ce spectacle en applaudissant et en lançant mille imprécations contre le ministre Van Maanen. Au bout de vingt-quatre heures, le peuple était déjà presque entièrement armé. La ville épouvantée prévoyait encore des événements plus graves et plus douloureux; la terreur et l'anxiété étaient peintes sur tous les visages; le gouvernement restait inactif, les troupes hésitaient. Enfin on se décida à envoyer des soldats parcourir la ville et les lieux les plus menacés par le désordre et la rébellion. Mais cette mesure devenait inefficace, car les hommes du peuple, étendant les bras, accueillaient les soldats par ce cri fraternel : *Vivent les enfants de la patrie, vivent les Belges!* et en même temps ils se montraient plus menaçants que jamais et décidés à se faire massacrer, plutôt que de se retirer et de renoncer à leur vengeance. Les troupes surprises, tendaient également la main, n'écoutaient plus les commandements, et, en s'avançant, détournaient les yeux des hôtels brûlés et pillés. Après leur passage, le peuple criait *victoire!* et la confiance dans sa force augmentait son espoir, son courage et son audace. Mais ce sentiment de fraternité populaire fut de courte durée. L'enivrement du triomphe présumé et l'exaltation de la passion entraînèrent bientôt le peuple à des actes injurieux et provocateurs envers les troupes. Les premiers combats eurent lieu dans la rue de la Madeleine, et l'armée eut des hommes blessés et tués. La mêlée s'engagea aussitôt dans les rues de l'Empereur, de la Paille et au Grand Sablon ; les blessés et les tués furent nombreux, et la fureur grandit de part et d'autre. Le général Wauthier ayant été gravement maltraité, la lutte devint extrêmement vive des deux côtés. Mais les soldats étaient découragés, et le peuple s'enhardissait par la victoire. Aussi leur situation étant devenue difficile, les troupes se décidèrent à abandonner les positions qu'elles occupaient et à se retirer sur les points élevés de la ville en face du Palais du roi, où elles restèrent jusqu'au 3 septembre, jour de leur départ de Bruxelles.

Après la retraite des troupes, le peuple s'abandonna à de nouveaux excès et à de nouvelles fureurs. La maison du général Wauthier fut

Digitized by Google

attaquée et détruite; l'hôtel de ville fermé, mais sans défense, fut menacé. Un assaut terrible fut livré à l'hôtel du gouverneur de la province, où tout fut pillé et brûlé. Mais le peuple ne s'arrêtait pas à ces désordres, il parcourait la ville en demandant du pain, de la bière et de l'eau-de-vie dans les maisons, des habillements et des chemises dans les magasins, et au moindre refus, il employait les armes et la violence. De leur côté, les amis de la paix parcouraient aussi les rues en armes, afin de protéger la ville, mais le peuple, au lieu de se calmer et de fuir, criait à la vue de ces hommes armés : *Vivent les vrais enfants de la patrie! vivent les Bruxellois! vivent nos concitoyens!* ce qui paralysait tout moyen et toute volonté d'user de la force. Suivaient les embrassements et les cris d'allégresse, car les uns considéraient les bourgeois armés, comme venant à leur secours pour protéger et défendre la liberté; les autres prenaient, dès ce moment, la résolution de ne pas se battre contre le peuple et d'éviter une guerre civile. Cette résolution fut bien observée, à l'exception du lendemain sur la Place Royale, et elle eut plus tard des résultats très-importants.

La Grand'Place était le rendez-vous des bourgeois; ils s'y réunissaient pour se former en patrouilles et empêcher les bandes du peuple de mal faire. Or, tandis que quatre à cinq mille hommes y étaient rassemblés, deux jeunes gens de noble aspect attachèrent sur la porte principale de l'hôtel de ville un drapeau aux trois couleurs, *rouge, jaune et noir*. Il y avait de longues années déjà que les Belges, privés de leur liberté et de leur indépendance, vivaient également privés de leur drapeau. A peine l'étendard brabançon eut-il reparu, que le peuple le salua par des acclamations et des démonstrations de joie extraordinaires. Pendant que ces scènes se passaient sur la place, un conseil de notables, rassemblé à l'hôtel de ville, publiait un manifeste par lequel il promettait l'abolition de l'impôt sur la mouture. Sage résolution, qui pouvait produire un excellent effet sur les classes pauvres de la population, si elle n'avait pas été inopportune et inutile au point où les choses en étaient venues. En effet, malgré les vives exhortations de la régence, le peuple n'en continuait pas moins ses dévastations. Mais ne pouvant exécuter ses projets dans la ville, il tournait sa

Digitized by Google

fureur contre les villages des environs. Trois bandes bien armées, conduites par des hommes audacieux, animées par la colère et les plus mauvaises intentions, sortaient de Bruxelles pour saccager de fond en comble, comme les Anglais de Manchester, disaient-ils, les fabriques et les usines qui leur fournissaient leur subsistance, ainsi qu'à leurs familles. Des dévastations eurent lieu dans ces villages. Les dommages dépassèrent un million de florins, et cependant la rage de ces fanatiques ne se calmait pas encore. Les incendies et les ravages s'étendirent sur les habitations des négociants riches, sur plus de vingt maisons appartenant à des familles nobles, sur les misérables chaumières du pauvre et du paysan. En un mot, ces bandes ravagèrent et brûlèrent tout, sans avoir égard aux grandes maisons ni aux châteaux, aux propriétés ni aux demeures des citoyens les plus recommandables. Triste et déplorable effet des révolutions qui produisent fatalement le bien et le mal, et réveillent en même temps la fièvre des passions les plus funestes et les plus généreuses de l'homme!

La nuit qui suivit ces événements se passa tranquille, contre l'attente générale. Le tumulte et les désordres cessèrent; les bourgeois, sans chefs et sans organisation, étaient restés sous les armes; le peuple se montrait las et harassé; les troupes demeuraient immobiles devant le palais du roi; les théâtres étaient fermés et les rues éclairées par les habitants, faute de réverbères. Mais la cité offrait partout l'aspect le plus menaçant et le plus sinistre. L'avenir paraissait incertain et n'offrait plus aucun espoir de retour à l'ancien ordre de choses.

A l'aube du jour, le tumulte recommençait et le peuple demandait du travail, du pain et la liberté. Les bourgeois intervenaient avec ardeur, pour empêcher l'agitation renaissante; mais la foule, se portant au Parc, abattait les arcs de triomphe et les ornements préparés pour la fête du roi, élevait un vaste bûcher au milieu des cris et des malédictions, et y mettait le feu. Les bourgeois et les troupes assistaient en armes à ce spectacle, mais ni les uns ni les autres n'opposaient aucun obstacle à la fureur populaire. Aussi l'audace grandissait en raison de l'impunité. Le peuple enhardi et armé de fusils ou de débris des arcs de triomphe, se mit de nouveau à parcourir la ville en répandant

Digitized by Google

partout le désordre et l'épouvante. Les bourgeois couraient, tâchant de tranquilliser les esprits, d'arrêter les troubles et les dangers, mais tout était inutile, attendu que le peuple tendait les mains aux bourgeois, parlementait, criait et refusait de renoncer à ses projets de vengeance. Déjà le soulèvement prenait un caractère décisif et national. Déjà le drapeau *rouge, jaune et noir* flottait partout au cri incessant de : *Vivent les Belges!* Le drapeau français, qui dans les premiers moments avait été arboré, comme un symbole de liberté, avait déjà disparu, et le temps semblait venu de faire disparaître aussi le drapeau de la maison d'Orange, parce qu'il ne représentait plus celui d'un peuple. En conséquence les emblèmes de la royauté furent abattus, brisés, foulés aux pieds, et le peuple ne s'arrêta que lorsqu'il vit les derniers vestiges de ces insignes abhorrés, complétement détruits.

Ce fut ce jour-là que la garde bourgeoise s'organisa définitivement, car on sentait la nécessité de refréner les excès, d'inspirer la confiance aux citoyens, de protéger les propriétés, de tranquilliser la ville inquiète et épouvantée. Le conseil communal nommait le baron Emmanuel d'Hooghvorst commandant supérieur de la garde. Il mettait à la tête de la cavalerie, le chevalier Hotton et désignait pour autres chefs MM. Fleury-Duray, Janssens, Jean Palmaert, le comte de Bocarmé, le comte de Hogendorp et le baron Frédéric de Sécus. Tous ces hommes se distinguaient par leur belle réputation, leurs qualités personnelles ou la noblesse de leur naissance ; aussi, ce choix, accueilli avec bonheur, réconforta les esprits et engagea chaque citoyen à concourir au rétablissement de l'ordre et du calme. En effet, on vit pendant ces journées de vieux magistrats, des gouverneurs de provinces, des fonctionnaires publics, venir volontairement au secours de la patrie et endosser l'uniforme du soldat, pour montrer l'exemple de la discipline et pour sauver, si faire se pouvait, la situation, qui était en réalité des plus dangereuses et des plus critiques. Une fois la garde bourgeoise organisée, la régence adressa au peuple une proclamation déclarant que les auteurs du mal étaient des étrangers ou des gens indignes du nom de Belge. « Quant à vous, ajoutait-elle, artisans de Bruxelles, généralement réputés par vos habitudes pacifiques et laborieuses, vous êtes assez sages pour

Digitized by Google

comprendre qu'en incendiant et en détruisant les manufactures et les édifices publics, vous ruinerez l'industrie, vos intérêts, votre travail, vos moyens de subsistance. Une garde, composée de vos concitoyens, nombreuse et forte, commandée par des hommes dignes de la sympathie publique, veille sur votre sûreté. Ayez confiance en elle; déposez les armes; rentrez dans vos ateliers, et laissez la défense de votre liberté aux soins de vos magistrats. »

Toutes ces mesures ne réussirent point à empêcher de nouvelles manifestations de mécontentement, sur la Place Royale et sur celle du Palais. Il semblait que l'impunité des actes commis pendant la nuit du 25 augmentât les idées de vengeance et de désordre. Vers deux heures de l'après-midi, une foule compacte encombrait la Place Royale, et interceptait toute communication avec celle du Palais, lorsque, soudain, elle se mit à insulter les soldats, qui restèrent calmes et froids devant ces injures. L'audace ne fit que s'accroître, et un sergent fut désarmé au milieu des applaudissements, des cris et d'un tumulte effroyable. La garde bourgeoise accourut, mais, mal reçue et désarmée à son tour, elle dut se retirer en toute hâte. Ralliée de nouveau, elle se partagea en trois colonnes, dont deux s'avancèrent contre le peuple, en lui demandant de déposer les armes et en priant chacun de rentrer paisiblement dans sa demeure. Mais le peuple répondit à coups de pierres et à coups de fusil. Alors un feu nourri repoussa les assaillants, dont un grand nombre furent tués et blessés. Cet incident inattendu et subit produisit des effets salutaires. L'exaspération du peuple se calma, la confiance revint aux citoyens, et le calme parut rétabli pour le moment. Les magasins se rouvrirent, les marchés s'approvisionnèrent, l'entrée et la sortie des portes de la ville redevinrent libres; Bruxelles reprenait, en un mot, son aspect riant et gai, et les habitants se remettaient aux travaux habituels de la vie, au commerce, à l'industrie.

Il arriva cependant — chose ordinaire dans les soulèvements — que, tandis que les craintes cessaient dans les esprits des citoyens, elles augmentaient dans ceux des étrangers résidant à Bruxelles. A la nouvelle des tristes événements de la Place Royale, ils abandonnèrent presque tous la ville, de sorte que, pendant quelques jours, on vit les rues

Digitized by Google

encombrées de chevaux et de chariots, de malles et de bagages, ce qui surprenait beaucoup le peuple et produisait une certaine anxiété dans la classe aristocratique. Néanmoins, bon nombre d'entre eux restèrent, offrirent leurs services à la garde bourgeoise, y obtinrent des grades, se signalèrent par leur amour de la liberté, et combattirent valeureusement dans les mémorables journées.

Le calme continuait, et, le 28, le peuple prit spontanément la cocarde belge aux trois couleurs, rouge, jaune et noire. Hommes, femmes et enfants se montrèrent tout d'un coup parés de cet insigne. Bien des gens ignoraient la signification de cet emblème, la plupart en demandaient l'origine, mais les vrais amis de la patrie savaient bien que ces couleurs représentaient l'antique blason du Brabant, ou plutôt l'union des trois provinces de Brabant, des Flandres et de Hainaut. Le *noir* est le fond de l'écu; le *jaune*, la couleur du lion d'or; le *rouge* celle de la langue. Ce fut un jour de joie et d'espérance; les esprits se remettaient des agitations passées, et la vue de cet emblème inspirait le courage et la confiance dans l'avenir. Mais, voilà que vers midi la nouvelle se répandit à l'improviste que d'autres troupes s'avançaient à marches forcées contre Bruxelles. Le peuple s'émut et demanda que l'on fermât les portes de la ville, en se déclarant prêt à aller combattre l'ennemi. La consternation était grande, les bourgeois craignaient de nouveaux désordres et de nouvelles violences. Alors, la régence effrayée envoya un parlementaire au général de Bylandt, commandant la province, pour lui démontrer les dangers auxquels la ville allait être exposée, et lui signifier, en même temps, que le peuple était fermement déterminé à ne pas permettre l'entrée des troupes et à ne céder qu'à la force. Le général, désireux aussi d'éviter de nouveaux conflits entre le peuple et l'armée, promettait de faire partir les renforts et d'ordonner à la garnison de rester spectatrice indifférente des événements. De leur côté, les bourgeois s'engageaient à respecter la neutralité convenue envers les troupes et à maintenir l'ordre et le calme.

Le même jour on publiait un manifeste intitulé : *Vœu du peuple*. On y demandait les réformes rendues nécessaires par les temps et les circonstances; l'exécution complète et sincère de la loi fondamentale ;

Digitized by Google

l'éloignement immédiat du ministre Van Maanen; la suspension provisoire, jusqu'à la prochaine ouverture des états généraux, de l'impôt sur l'abatage; une nouvelle loi électorale plus favorable au peuple; le rétablissement du jury; une meilleure organisation judiciaire; la responsabilité ministérielle; la réintégration de la haute cour de justice à Bruxelles; un terme aux persécutions contre les écrivains; une plus large liberté de la presse; l'annulation de toutes les condamnations politiques; et enfin, une distribution de pain en faveur des ouvriers pauvres, jusqu'à ce qu'ils pussent reprendre leurs travaux.

Toutefois, ce manifeste ne réalisait pas entièrement les désirs du peuple. Il lui parut fait par des hommes qui ne comprenaient pas les véritables motifs, les tendances et le but de la révolution. Les notables s'étant réunis sur ces entrefaites, le baron de Sécus leur proposait d'envoyer, sans retard, une députation au roi pour l'informer de l'état du pays, et réclamer des mesures promptes et salutaires. Cette proposition adoptée, on rédigea une pétition qui abandonnait à la prudence des députés les intérêts de la révolution et de la situation présente. Cependant, elle ne dissimulait pas la gravité des conjonctures, l'imminence des dangers, les dommages irréparables déjà causés, et les vains efforts de la bourgeoisie pour mettre fin au désordre. « Sire, y était-il dit, nous ne pouvons vous cacher que le mécontentement a des racines profondes. Partout on aperçoit les effets du déplorable gouvernement de vos ministres, qui méconnaissent nos désirs et nos besoins. Nous vous supplions, sire, au nom des généreux sentiments qui animent votre cœur, d'écouter notre voix et de faire cesser nos griefs. Pleins de confiance dans votre bonté et dans votre justice, nous avons l'assurance que les maux dont nous nous plaignons, à peine connus de vous, seront promptement réparés. Nous sommes certains que l'un des meilleurs moyens d'atteindre ce but serait la convocation immédiate des états généraux.» Il est à remarquer que dans cette pétition, on ne disait pas un mot, on n'exprimait pas le moindre espoir au sujet de la séparation. Il semblait que les hommes qui dirigeaient les événements ne fussent pas encore disposés à une révolution, car ils réclamaient par des voies légales la cessation des maux de la patrie, en insistant sur la prompte convocation des états généraux.

Digitized by Google

Pendant ce temps, la nouvelle du soulèvement de Bruxelles était parvenue en Hollande. D'abord, cette nouvelle parut incroyable, mais ensuite les détails publiés par les journaux et l'arrivée de la députation firent cesser les doutes et les incertitudes. En ce moment, le roi, la cour et le prince Albert de Prusse se trouvaient au Loo, résidence royale, où Guillanme avait l'habitude de séjourner cinq mois de l'année. La stupeur fut grande, l'indignation profonde. Après s'être rendu à La Haye, le roi réunissait un conseil auquel assistaient les princes et tous les ministres. Van Maanen offrait volontairement de résigner son portefeuille, mais Guillaume avait pour lui un attachement si enraciné que, placé entre la justice et sa volonté, il prenait le plus mauvais parti, celui de ne pas se séparer de son ministre favori, ne songeant pas que plus tard il devrait céder aux exigences de la révolution et faire d'un acte de prudence et de nécessité un acte de peur. Soutenu par le roi, Van Maanen proposait au conseil des mesures rigoureuses et sévères, parce qu'il croyait que toute concession serait non-seulement contraire à la dignité et à l'honneur de la couronne, mais encore un exemple dangereux pour les princes et les gouvernements. Il estimait que négocier avec les révoltés était donner raison à la révolte. Il déclarait enfin qu'il ne fallait rien accorder, avant que les insurgés fussent complétement rentrés dans l'obéissance. « La cause du roi est celle de tous les souverains de l'Europe. Le royaume des Pays-Bas a été formé par les puissances alliées, afin de servir de barrière constitutionnelle entre la France démocratique et l'Europe monarchique. Les regards de tous les gouvernements sont fixés sur ce royaume, à la formation duquel on a apporté tant de soins et de sollicitude, et il est certain qu'on ne voudra ni ne pourra l'abandonner. Si, même en Angleterre, le parti conservateur quittait le pouvoir, le gouvernement ne se départira jamais des règles qui, depuis deux siècles, ont été la base de sa politique extérieure. Les Anglais sont nos alliés naturels sur le continent, et, s'il le fallait, le roi pourrait bien demander l'aide d'une armée britannique. Que les rebelles fassent amende honorable, on leur pardonnera. Qu'ils se soumettent à la volonté de leur souverain, ils éprouveront les bienfaits de sa clémence. Mais il ne leur appartient pas d'imposer des lois au gouvernement ; il

Digitized by Google

ne leur appartient pas de chercher à obtenir par la force ce qui ne peut leur être concédé que par notre seul bon vouloir. C'est la faiblesse des rois, plutôt que la fermeté des ministres, qui conduit le plus souvent les empires à leur ruine. »

Cet avis était combattu par le prince d'Orange, qui priait son père d'accepter la démission du ministre, et lui conseillait de céder aux prières de ses sujets en prenant quelques sages mesures. « Accordez-leur, disait-il, ce qu'ils ont le droit de demander. Calmez le peuple, réparez sans retard les maux dont il se plaint, donnez-lui des garanties plus sûres, et vous verrez finir la révolte et tous les malheurs du pays. Il serait inconvenant et imprudent d'opprimer un peuple pour des outrages faits aux emblèmes de notre maison, et de mettre en péril le salut de la monarchie pour des ressentiments personnels. Si des concessions sont nécessaires, ne temporisez pas et accordez-les, afin qu'on ne tente pas de les arracher par la force. Quelques milliers de florins répareront les dommages subis par le peuple, mais des millions ne nous rendront pas une couronne perdue. N'espérez rien des alliés ni du gouvernement anglais ; la situation actuelle du monde ne permet à aucun monarque d'intervenir en notre faveur. Si nous tirons l'épée, il ne faut compter que sur nos seules forces; l'Angleterre ayant déjà reconnu la révolution de juillet, ne voudra pas, à coup sûr, risquer une guerre générale et de plus violentes secousses à l'occasion de celle d'août. Écoutez la voix de la raison; montrez que si nous sommes décidés à soutenir les droits dont les alliés nous ont investis, nous voulons aussi écarter le mal que la prudence nous conseille d'éviter. Et pourquoi changer en guerre civile une révolte partielle? Pourquoi user de la force, lorsqu'on pourrait atteindre le but par des mesures loyales et généreuses? Je demande donc l'autorisation de me rendre à Bruxelles avec de pleins pouvoirs, et je ne désespère pas de réussir à arranger les choses, et à calmerles esprits justement blessés et excités.» Le conseil du prince fut repoussé, et l'opinion contraire prévalut. Puis, après plusieurs heures de vaines discussions, on décida que les deux princes partiraient immédiatement; que toutes les troupes disponibles seraient dirigées sur Bruxelles, et que les états généraux seraient con-

Digitized by Google

voqués en session extraordinaire pour le 13 septembre. Guillaume parut satisfait de ces dispositions, mais il ne pensa pas que sa présence eût peut-être mieux valu; il ne pensa pas que l'un des devoirs d'un prince est de mépriser la mort, attendu que le courage, le jugement et la prévoyance des rois peuvent parfois faire oublier les fautes de leurs gouvernements ou les erreurs de leur esprit.

Pendant la nuit du 28, les jeunes princes quittaient la Hollande, arrivaient le 30 à Anvers, et venaient camper à Vilvorde avec un corps d'environ six mille hommes. Bruxelles était tranquille en ce moment, et la population calme également allait visiter les ruines de l'hôtel Van Maanen et les autres lieux dévastés et brûlés, pendant les journées précédentes. Cependant on n'ignorait pas l'arrivée des princes, les menaces des journaux hollandais, le départ de nombreux corps de troupes, le rappel des réserves et le service quotidien que faisait la garde municipale. En effet, l'exaspération produite en Hollande par les événements de Bruxelles était telle, que bon nombre de corps sédentaires demandaient à aller combattre les *rebelles*, et que plusieurs bataillons de volontaires s'y organisaient dans la même intention. La haine et la jalousie s'y étaient si vivement réveillées, le mépris pour le soulèvement belge y était si profond, que déjà les Hollandais s'imaginaient pouvoir renouveler les atrocités dont les Gantois furent victimes sous Charles-Quint. Toutefois les princes temporisaient à Vilvorde, car ils croyaient pouvoir entrer sans obstacle à Bruxelles, dans la soirée du 30. Ils perdirent ainsi trente-six heures, temps irréparable dans une révolution, de sorte que lorsqu'ils voulurent marcher sur la capitale, le mardi 31, il était trop tard.

Les désordres une fois arrêtés, on avait vécu à peu près tranquillement à Bruxelles; mais déjà les esprits commençaient à s'enflammer de nouveau; on lisait plus que de coutume les feuilles hollandaises sur les places et dans les cercles; on parlait partout des forces réunies à Vilvorde, ce qui répandait l'inquiétude et la terreur; lorsque dans la matinée du 31, le prince d'Orange invita le baron d'Hooghvorst à venir à Vilvorde, et que celui-ci s'y rendit accompagné du comte Vanderburch, du chevalier Hotton et de MM. Vandersmissen, Rouppe

Digitized by Google

et Van de Weyer. Cette première députation avait pour mission d'empêcher les troupes de s'approcher de Bruxelles, de prier les princes de visiter la ville pour voir par leurs propres yeux l'état des choses, d'avoir confiance dans la loyauté et l'amour du peuple, d'être certains qu'ils recevraient un accueil courtois et amical. Mais les princes repoussèrent ces offres, traitèrent les députés d'une manière peu bienveillante, et, à la vue de la cocarde belge, le prince s'écria avec violence : « Messieurs, connaissez-vous le code pénal? Ne savez-vous pas que ces couleurs dont vous vous parez sont l'emblème de la révolte, et, qu'usant de l'autorité dont je suis investi, je pourrais vous faire tous emprisonner? » A ce langage le député Rouppe répondit gravement : « Nous regrettons de nous présenter à vous d'une façon qui peut ne pas vous paraître très-respectueuse, mais telle n'est pas notre pensée. Ces couleurs ne sont pas un symbole de la révolte, mais celles d'un peuple et du bon ordre. Nous les avons prises pour que le drapeau français ne fût pas arboré partout, comme déjà il l'avait été dans beaucoup d'endroits, et nous l'avons fait disparaître. » Le prince répliqua avec colère : « J'ai fait connaître ma volonté; cependant, pour écarter toute incertitude, voici une copie des conditions que je propose. Que Dieu vous accompagne, et fasse que vous puissiez comprendre la voix de la raison. J'ai rempli mon devoir. »

Au retour de la députation, un manifeste annonça au peuple que le prince d'Orange entrerait à Bruxelles lorsque les insignes illégalement adoptés auraient été déposés, et qu'on aurait rétabli ceux qu'une multitude égarée avait osé détruire. A cette nouvelle, le peuple hésita d'abord, mais bientôt il se réveilla avec la rapidité de la foudre, et parcourut la ville en criant avec fureur : « Aux armes, aux armes! les troupes veulent entrer, élevons des barricades, aux armes, aux armes! » Hommes, femmes, vieillards et enfants se mettent aussitôt à l'œuvre; la colère et la rage sont à leur comble; toutes les boutiques se ferment avec bruit, les points stratégiques sont fortifiés, tout est confusion et tumulte, dans l'intervalle de sept à neuf heures du soir toute la ville prend un aspect formidable. Vers minuit, plus de cinquante barricades, capables d'empêcher le passage de l'artillerie et de la cavalerie, sont

Digitized by Google

dressées dans la rue Neuve, les rues de Laeken, de Louvain et du Pont-Neuf. Les arbres des boulevards sont abattus. Des équipages, des chariots, des voitures avec des planches, des échelles et des poutres barrent presque toutes les rues. Les portes sont fortifiées, les toits et les fenêtres munis de projectiles et de pierres. L'agitation, la fureur sont au comble, et surtout chez les femmes qui travaillent avec une ardeur infatigable. Bruxelles, changeant tout à coup de physionomie, s'était transformé en un vaste camp.

Ce nouvel incident détermina l'envoi d'une seconde députation pour aller exposer aux princes les dangers qui menaçaient Bruxelles, la Belgique et le royaume tout entier, leur démontrer combien il serait imprudent d'entrer en armes dans la ville, les prier de renoncer à ce projet, de se fier à la loyauté belge et à l'amour de leurs sujets. Mais les princes étaient peu disposés à consentir à ces demandes; ils insistaient toujours sur la question des insignes belges, discutaient sur l'entrée des troupes, déclaraient se trouver dans la dure nécessité d'employer la force, de traiter en rebelles ceux qu'ils auraient désiré embrasser comme de fidèles amis. Le prince de Ligne et le comte Duval, membres de la députation, personnages considérables par leur fortune et leur rang, leur répondirent vivement que c'était une pensée bien dangereuse que de vouloir exciter le peuple déjà bien exaspéré, et de provoquer une guerre civile, et ils déclarèrent, d'un accent pour ainsi dire prophétique, que le premier coup de canon serait le signal d'un soulèvement général, que le premier citoyen tué pour la défense de ses foyers serait la cause de la ruine inévitable de la monarchie. Enfin le prince d'Orange, se souvenant peut-être de la première idée qui lui était venue d'avoir recours de préférence à la modération, dit aux députés d'une voix émue que le lendemain il se rendrait à Bruxelles avec son état-major.

La nuit se passa sans graves perturbations, et une seconde proclamation faisait renaître, pour le moment, du moins, le calme et l'espoir. Pendant ce temps la garde bourgeoise rassemblée sur la Grand'Place, se préparait à marcher à la rencontre du prince d'Orange. On croyait, par cette démarche, rétablir la paix et assurer le bien de la patrie, mais la

Digitized by Google

défiance et le soupçon n'en régnaient pas moins dans tous les esprits. Le plus grand nombre craignait, quelques-uns espéraient, d'autres pensaient que la présence du prince modifierait la situation, ferait reprendre les emblèmes de la maison d'Orange, apaiserait le mécontentement et éloignerait les dangers. Toutefois, ce qui prévalait en général, c'était la colère et la haine contre les abus, les injustices et tous les maux que la tyrannie enfante. Entre-temps, on préparait les logements des troupes, et le duc d'Arenberg recevait la nouvelle que le prince serait vers midi aux portes de Bruxelles. Vers onze heures la garde bourgeoise se mit en route. Le temps était beau, le spectacle imposant, la marche lente et silencieuse, à cause des barricades. Arrivée à l'église du Finistère, la garde se rangea en bataille, et envoya un escadron de cavalerie en avant, jusqu'au pont de Laeken. En ce moment, le prince d'Orange paraissait sur la rive opposée avec six généraux et deux domestiques en livrée, tous à cheval. Gai et riant, il adressa des paroles affectueuses au commandant de la garde et tendit la main à bon nombre d'assistants. « Braves citoyens, leur disait-il, c'est à vous que la ville doit son repos, je vous en remercie. Vous le voyez, je me fie à votre loyauté; je viens me mettre en votre pouvoir. Mais pourquoi toutes ces armes et cet appareil de guerre? Avez-vous cru peut-être que je serais venu détruire Bruxelles? »

Puis il continua sa route, et, en voyant le nombre immense de drapeaux, les spectateurs, les femmes et les enfants tous parés des mêmes couleurs, le trouble et la tristesse se peignirent sur ses traits. Il chercha autour de lui un emblème de la maison d'Orange et n'en trouva aucun. Dans l'espoir d'éveiller l'enthousiasme par sa présence, il se mit à crier : *Vive le roi!* mais en vain; à peine quelques voix répondirent-elles faiblement par le cri de : *Vive le prince d'Orange!* Arrivé à la porte de la ville, le prince, en apercevant les premières barricades, pâlit visiblement et devint triste et taciturne. A la vue du spectacle de ce peuple silencieux, le cœur du soldat de Waterloo se sentait découragé. Sur la place d'Anvers, il essaya de nouveau d'exciter l'enthousiasme populaire, mais ses efforts restèrent sans résultat. Sur la place de la Monnaie, il répéta à plusieurs reprises : *Vive le roi!* mais la

Digitized by Google

foule répondit : *Vive la liberté! A bas Van Maanen!* Alors il se tut, poursuivit lentement son chemin, qui ne ressemblait nullement à une marche triomphale, et arriva au Marché-aux-Herbes. Cette rue était envahie par la multitude; la confusion se mit dans le cortége, et le prince témoigna une répugnance visible à s'avancer vers l'hôtel de ville. Mais poussé par le peuple, il se trouva bientôt sur la Grand'Place en face des membres de la régence, qui l'attendaient sur les marches du perron. Encouragé par quelques paroles du bourgmestre, il répondit : « Croyez-vous donc, messieurs, que je vienne pour assiéger votre cité? Je viens comme pacificateur. L'armée doit combattre les ennemis et non pas les sujets du roi. Mes soldats n'entreront point dans la ville. Je suis Belge; je suis déjà chef de la garde municipale, et dès ce moment je veux être colonel de la garde bourgeoise. Le roi aime ses sujets; il verrait avec douleur l'effusion du sang belge. Vous avez un bon roi qui vous affectionne, messieurs, criez donc avec moi : *Vive le roi!* » Ceux qui se tenaient autour du prince répétèrent avec lui ce cri, qui, pour la dernière fois, venait de sortir de lèvres belges. Mais les mauvaises dispositions du peuple, le tumulte et les menaces, la nouvelle que le cheval du prince avait écrasé un homme et la crainte d'être fait prisonnier, l'engagèrent à chercher un moyen de retraite. Après avoir franchi deux barrières dans la rue de la Violette, il mit son cheval au galop. Arrivé sur la place du Palais de Justice, non sans avoir couru de sérieux dangers, il hésitait entre la rue d'Or et la rue de l'Empereur, mais voyant que le passage était impossible, il se jeta dans celle de Ruysbroek, où des barricades l'empêchèrent d'aller plus loin. Un jeune homme ayant reconnu le prince, veut lui frayer un chemin, mais quelques individus, embusqués derrière les barricades, attaquent et blessent le jeune homme, qui n'en continue pas moins son travail tout en combattant; d'autres accourent et le défendent; arrive la garde bourgeoise et l'état-major; on débarrasse la rue des obstacles qui l'encombrent, le passage est ouvert, et le prince, sans autres accidents et sans autre résistance, atteint enfin son palais.

Une fois dans sa résidence, il s'occupa, sans perdre de temps, du rétablissement de l'ordre dans la ville. Il publia, au nom du roi, une

Digitized by Google

proclamation dans laquelle il remerciait tous les habitants de Bruxelles d'avoir maintenu le calme, les priait de se joindre tous à lui pour rendre ce calme assuré et définitif, promettait que les troupes n'entreraient pas dans la cité, nommait enfin une commission qui, de commun accord avec lui, devait proposer les mesures nécessaires pour garantir la paix. Les esprits s'apaisèrent; le peuple parut content; les bourgeois retournèrent à leurs affaires accoutumées; les boutiques se rouvrirent; les rues se repeuplèrent, et le prince, se montrant confiant et bon, regagnait l'affection qu'il avait perdue, faisait renaître l'espérance dans les cœurs, en rendant moins hostiles les adversaires de sa famille et de sa religion. Mais cette situation fut de très-courte durée. Les dispositions adoptées par le prince contrariaient ouvertement la volonté du gouvernement. Il était certain qu'il ne restait plus désormais que deux partis à prendre : ou bien user de la force avec tous les effets d'une guerre civile, les arrestations, les persécutions, l'échafaud, ou faire droit complétement aux réclamations du peuple, pardonner et oublier le passé. Il fallait, en un mot, que le gouvernement cédât aux rebelles, ou que les rebelles cédassent au gouvernement. Mais, ni le roi, ni les ministres, ni le peuple hollandais n'étaient disposés à accorder quoi que ce fût aux Belges révoltés. L'*ultima ratio regum* fut la résolution définitive de Guillaume. Le prince d'Orange, en transgressant les ordres qu'il recevait, s'interposait donc entre son père et la révolution, quoiqu'il connût la volonté des ministres et le caractère de son père, et c'était agir avec imprudence, car il éveillait des espérances et promettait ce qu'il n'était pas en son pouvoir de tenir. En effet, tout changea d'aspect en quelques heures. La députation, à son retour de La Haye, raviva le mécontentement et détruisit tous les bons résultats de la présence du prince.

Cette députation était partie le 29 pour la Hollande, et en rentrant à Bruxelles dans la soirée du 1er septembre, elle publia son rapport sur le véritable état des choses. Or, ce rapport était une preuve de la politique et de l'attitude du roi en présence des difficultés et des périls qu'il avait amassés. Guillaume ne cachait pas ses intentions. Il ne dissimulait pas son projet d'avoir recours à la force. Il ne craignait

Digitized by Google

pas enfin de considérer la question du côté dynastique plutôt que du côté belge, de sacrifier les franchises et les libertés d'un peuple à l'agrandissement de sa maison. Sa réponse, loin de les diminuer, ne fit donc qu'accroître le tumulte, les haines et l'indignation. Il ne promettait rien, ne concédait rien, il déclarait au contraire que la réconciliation avec le roi dépendait d'une soumission absolue et entière. Guillaume était dans l'erreur la plus complète. S'il fut trompé, le blâme pèsera éternellement sur la mémoire de ses ministres. Mais s'il n'obéit qu'à sa nature despotique, la perte de ses belles et nobles provinces méridionales fut un châtiment bien juste et bien mérité. Il est des moments, dit Montesquieu, où un gouvernement doit jeter un voile sur la statue de la Liberté. Mais dans la situation où se trouvait le gouvernement hollandais, il eût été plus sage et plus prudent de la dévoiler entièrement, et de venir sans difficultés et sans détours au-devant des justes désirs de son peuple.

Dans la soirée, des rassemblements et de nombreuses bandes reparurent dans la ville. Le bruit et le tumulte augmentaient d'heure en heure. On criait contre l'audace et l'astuce des promesses faites, contre les inutiles démarches des députés; on lacérait les copies du rapport; on entendait, au milieu des menaces et des blasphèmes, retentir de toutes part le cri : *A bas les Hollandais!* et le mot de *séparation* commençait à passer de bouche en bouche. Le peuple parlait de ses droits, demandait sa liberté; alors, disait-il, plus de plaintes, d'injustices, de violences et d'esclavage. La révolution était décidée; Guillaume la rendait nécessaire, il poussait un peuple à la conquête de son indépendance et mettait entre ses mains ses destinées futures. La fermentation devenait universelle, la garde civique était sans force et sans influence, la foule s'amassait de tous côtés en criant : Les troupes se renforcent dans le palais du prince! il faut les combattre, il faut les débusquer de là! nous sommes vendus, nous sommes trahis! Enfin le baron d'Hooghvorst et M. Van de Weyer haranguaient le peuple, le priaient, le menaçaient et parvenaient par leurs efforts à calmer, sinon tout à fait, du moins en partie le tumulte, la confusion et le désordre. La nuit se passa orageuse, très-agitée, mais sans incidents graves et

Digitized by Google

remarquables. Les soupçons, l'effervescence continuaient et annonçaient une grande et courageuse détermination.

Ce changement tourmentait extrêmement l'esprit du prince, qui comprenait bien les difficultés de la situation, l'inutilité de sa présence et les périls qui menaçaient le trône. La veille, confiant et tranquille, il s'était rendu au Parc, s'était promené dans la ville, s'était entretenu avec les bourgeois en serrant la main à plusieurs d'entre eux et en leur disant qu'il se croyait en toute sûreté au milieu des Belges, qu'il avait concentré les troupes dans le palais, pour montrer au peuple son affection et sa confiance. Mais les événements de la nuit, l'élan rapide de l'opinion publique, les armements et le nouvel aspect de la ville changeaient tout d'un coup l'état des choses. Le mot de *séparation* était déjà répété par toutes les bouches, sans hésitation et sans crainte, et on le considérait comme le seul remède aux maux de la patrie. Ce fut alors que les députés des états généraux, profitant de cette occasion, exposèrent au prince la situation du pays, les besoins du peuple, le désir général et l'immuable volonté d'en venir à la séparation. Ils ajoutaient qu'ils étaient fermement décidés à ne pas se rendre à la convocation des états généraux et à faire connaître leur résolution à la Belgique. En effet, une proclamation fut publiée par eux à ce sujet. « Nous avons affirmé au prince, disaient-ils, qu'au milieu de l'exaltation des esprits, la famille de Nassau n'a pas perdu un seul instant l'amour des Belges. En conséquence, si elle veut mettre un terme aux difficultés qui l'assiégent en ce moment, mettre d'accord les opinions, les usages et tant d'intérêts divergents, la maison d'Orange pourra toujours compter sur le dévouement et la fidélité de chacun de nous. Le prince a accueilli nos raisons avec bienveillance, et il a promis de transmettre en personne à son auguste père l'expression de nos vœux. » Aux députés se joignit la commission consultative, qui demandait, elle aussi, la séparation, comme l'expression d'une volonté unanime et irrévocable. En même temps les chefs de la garde bourgeoise déclaraient au prince que, jusqu'au jour précédent, ils auraient pu répondre de sa sûreté, mais qu'à dater de ce moment, ils ne pouvaient plus la garantir. Le prince hésita, car il lui semblait inutile et imprudent de rester, honteux de

Digitized by Google

partir à l'improviste. Mais vaincu enfin par la nécessité et par les conseils de ceux qui l'entouraient, il se disposa à quitter Bruxelles, donna l'ordre aux troupes de le suivre, congédia la commission, promit de prier le roi d'accorder la séparation réclamée, et retourna à Vilvorde, escorté par les chefs de la garde bourgeoise. Dans la soirée, les troupes sortaient par la porte de Laeken et allaient le rejoindre. De cette manière Bruxelles se voyait délivré de la présence du prince et des milices hollandaises; la ville restait uniquement confiée à la garde de ses citoyens, à la défense de ses habitants.

Le 3 septembre fut un jour mémorable pour l'avenir de la Belgique. Cependant les historiens et les nombreux Mémoires de l'époque ne sont pas tous d'accord sur les détails des événements de cette journée. Chacun raconte d'une manière différente les entretiens, les conférences, les menaces et les prières qui précédèrent la résolution soudaine du prince. Nous ne rapporterons pas ces différentes opinions, mais ce qui est certain, c'est que la conduite du prince fut loyale et faible tout à la fois : loyale, parce qu'il espéra, en suivant l'impulsion de son caractère, amener les Belges à l'obéissance par l'affection et la douceur; faible, parce que, en voyant les progrès de la révolution, il craignit la réunion à la France, la possibilité d'un changement de dynastie; discuta sur le mode de la séparation, sur les exemples de la Suède et de la Norwége, de l'Autriche et de la Hongrie; promit de faire au roi une proposition analogue; retira ses troupes; ne se concilia point l'amour et la reconnaissance des Belges, s'attira la haine des Hollandais, le blâme du gouvernement et de son père. Mal reçu à La Haye, le gouvernement et le peuple lui reprochaient d'avoir exposé l'héritier du trône, le nom de Nassau, au mépris et aux insultes d'une ville rebelle, où il n'aurait dû mettre les pieds qu'après l'avoir vaincue et soumise avec son armée.

Mais, pendant que le départ du prince de la Belgique produisait ces effets en Hollande, des résultats d'une tout autre nature se manifestaient à Bruxelles. Les désordres cessaient de nouveau; le peuple se montrait confiant et calme, en attendant la réponse du prince; il comptait sur sa promesse et sur la convocation immédiate des états

Digitized by Google

généraux. Du 3 septembre jusqu'au 19, Bruxelles fut tranquille. La garde bourgeoise veillait sur la cité; elle empêchait les excès, tout en se donnant une organisation plus stable et plus sûre. Entre-temps le désir de la séparation pénétrait dans tous les esprits, et la régence se vit forcée elle-même de ne plus différer et de s'adresser également au roi. « Sire, écrivait-elle, le conseil communal de la ville de Bruxelles ayant reconnu que les causes des mouvements, surgis en Belgique, proviennent de la nécessité d'établir une séparation entre les deux royaumes, il adhère, lui aussi, complétement aux réclamations des Belges, lesquelles vous ont été soumises déjà par le prince d'Orange. » Or, telle était à cette époque la situation de Bruxelles, lorsque de nouveaux événements amenèrent de nouveaux changements, en emportant avec eux les hommes et les choses.

Déjà, depuis le 29 août, le bruit s'était répandu que les premiers mouvements de Bruxelles avaient fortement secoué l'opinion publique à Liége et à Louvain. On ignorait les détails; on savait vaguement que les autorités hollandaises avaient augmenté de sévérité et de vigilance. La ville de Liége fut la première à suivre l'exemple de Bruxelles, et à s'insurger. Le peuple se levait tout à coup, s'assemblait sur la place Saint-Lambert, et parcourait furibond les rues de la ville, en demandant des armes et des munitions de guerre. En ce moment, Liége avait pour gouverneur M. Sandberg, homme estimable par son talent et ses sentiments libéraux, et aimé des Liégeois pour l'aménité de ses formes; mais, soit à cause de son origine hollandaise, soit pour tout autre motif, il fut effrayé dès la première émeute, il hésita et laissa toute liberté à la révolte. Néanmoins il publiait, le 27 août, un arrêté dans lequel il disait que, par suite des graves événements de Bruxelles, il était de son devoir de pourvoir à la tranquillité publique. Il instituait en conséquence une garde communale, chargeait la régence d'organiser la garde bourgeoise et nommait une commission pour le rétablissement de l'ordre. Mais ces dispositions ne produisaient point les effets désirés. Le peuple abattit et jeta dans la boue les emblèmes de la maison d'Orange, reprit les insignes liégeois, envahit les dépôts d'armes, força les magasins des armuriers, contraignit les troupes

Digitized by Google

à se retirer dans leurs casernes, puis à la Chartreuse, et enfin dans la citadelle. Le courage des Liégeois fut vraiment admirable; au bout de quelques heures, ils étaient tous bien organisés, largement pourvus d'armes et de canons. La garde bourgeoise, bien commandée, modérait les colères, mettait un frein aux mauvaises passions; elle empêchait les attroupements dangereux, et, là où son intervention ne suffisait pas, elle voyait venir à son aide la parole de certains hommes qui savaient maîtriser les multitudes furieuses et exaspérées.

Cependant, au début du soulèvement, deux partis divisaient la ville de Liége. Le parti pacifique ou modéré, qui tenait à ce qu'il appelait la légalité, désirait des réformes, détestait la révolution, craignait le peuple, doutait de tout et comptait sur la faiblesse ou sur la justice du gouvernement. Le parti révolutionnaire, au contraire, ne voyait qu'une duperie dans la prétendue légalité, qu'un danger dans la modération, qu'une splendide victoire dans la conquête des droits et de l'indépendance. Aussi il était hostile à la commission, composée de modérés pour la plupart, blâmait les mesures adoptées par elle, demandait la prompte reddition de la citadelle, l'armement du pays; il voulait défendre la révolution, secourir Bruxelles, combattre ou mourir pour la liberté de la patrie. La commission se dissolvait, la régence réclamait la séparation, on envoyait des hommes et des armes à Bruxelles. Ce fut à cette époque que les noms de MM. Lebeau et Rogier apparurent pour la première fois sur l'horizon politique. Le premier, membre du barreau de Liége, et dont le noble caractère et l'éloquence lui valurent l'affection et la confiance de ses concitoyens, fut choisi pour faire partie de la députation envoyée près du prince d'Orange à Bruxelles. Le second, que son énergie et ses opinions libérales avaient rendu cher aux classes inférieures, était signalé comme un homme fait pour apaiser ou exciter le peuple, et en conséquence on le choisit comme commandant des volontaires. Ralliant autour de lui un corps de trois à quatre cents jeunes gens, qui traînaient avec eux plusieurs caisses d'armes et deux pièces de canon, il marcha sur la capitale, où ils arrivèrent sains et saufs. M. Rogier et sa troupe furent accueillis avec enthousiasme par la multitude applau-

Digitized by Google

dissant avec justice au succès et à la hardiesse de cette entreprise; car M. Rogier avait dû parcourir une route couverte de détachements des troupes royales, qui permirent que des hommes et des canons, partis de Liége, pussent faire une entrée triomphale à Bruxelles, sans avoir rencontré la plus légère opposition. Les Liégeois rendirent de grands services à la cause de la liberté et à la Belgique, car leur exemple fut immédiatement imité par un grand nombre de villes. De tous côtés affluaient des volontaires, et bientôt leur nombre fut si considérable, que les Bruxellois offrirent leurs maisons et leurs tables pour recevoir et fêter les défenseurs de la révolution et de la gloire belge.

De plus grands désordres et de plus tristes scènes eurent lieu à Louvain. A la nouvelle du soulèvement de Bruxelles, la population qui conservait encore les vives et ardentes passions des temps passés, s'émut et s'agita tout à coup. Des attroupements se formèrent aussitôt, et se portèrent d'abord sur l'hôtel de ville, en demandant des armes et en criant : *Vive la liberté! Mort aux Hollandais!* De là ils couraient à la caserne où, disait-on, des armes de toute sorte avaient été amassées en cas de besoin. Le major Gaillard, commandant de la place, leur affirmait sur l'honneur que ces bruits étaient erronés, qu'il n'avait pas d'armes en dépôt.

Mais la foule exaspérée enfonça les portes, envahit la caserne, et y trouva deux caisses de vieux fusils. Dès lors, la fureur augmenta, le peuple se crut trahi, s'empara de ces fusils et demanda, en proférant des menaces épouvantables, que la garnison déposât les armes et quittât la ville. Le commandant, hors d'état de résister, prit alors le parti de céder et promit que la ville serait immédiatement évacuée par les troupes. Mais, sur ces entrefaites, quelques meneurs plus audacieux et plus exaltés attaquent le corps de garde. Les soldats résistent; quelques-uns des assaillants tombent; la colère du peuple devient de la frénésie; une mêlée terrible s'engage; les troupes vaincues et désarmées abandonnent le champ de bataille et se retirent avec confusion. Le peuple accusa de trahison le major Gaillard, qui, n'ayant d'autre ressource que de se cacher ou de fuir, gagna Anvers avec sa famille. Le prince Frédéric, informé de ces événements, ordonna

Digitized by Google

au général Tripp de se mettre immédiatement en route avec un bataillon d'infanterie, deux escadrons de cavalerie et quatre pièces de campagne, afin de faire rentrer les habitants de Louvain dans l'obéissance. Mais, à peine les premières vedettes furent-elles aperçues sur les collines environnantes, que la ville se souleva tout entière au son du tocsin; le peuple courut aux armes, barricada les rues et se disposa à combattre et à repousser l'ennemi. La régence effrayée fit prier le général de renoncer à l'idée d'un conflit inutile et déplorable. Cependant celui-ci se montrait inflexible et alléguait la nécessité du devoir, mais le peuple impatient se précipita dans la campagne, franchit les haies et les fossés, et attaqua vivement l'avant-garde hollandaise. Déjà la bataille menaçait de devenir sanglante et funeste, quand le prince Frédéric ordonna soudain au général d'éviter tout combat et de se retirer. Le peuple, vainqueur et fier, poursuivit les troupes. Alors une commission de sûreté publique fut nommée à la hâte, et la ville reprenait sa tranquillité, lorsqu'un nouvel et fatal événement vint assombrir tous les esprits, et porter l'affliction et le trouble dans tous les cœurs. Le major Gaillard, obéissant à une pensée des plus imprudentes, revint tout à coup d'Anvers à Louvain. La populace irritée et naturellement soupçonneuse se précipita sur lui, le lia comme un malfaiteur, le traîna en spectacle dans les rues de Louvain en le martyrisant, lui arrachant les yeux, lui brisant le crâne, et en pendant enfin son cadavre à l'arbre de la liberté. En vain l'infortuné priait en gémissant qu'on le tuât; en vain les bourgeois joignaient leurs prières aux siennes, la populace fut inexorable, elle acheva aveuglément l'œuvre de barbarie qu'elle avait commencée. Puisse le sang des martyrs des révolutions retomber toujours sur les provocateurs cruels et insensés de la colère vengeresse et terrible des peuples!

Mais déjà la Belgique entière était dans l'agitation, le soulèvement devenait général. On connaissait les événements de Bruxelles, ceux de Liége et de Louvain; on les commentait, on y applaudissait, et partout on se préparait à suivre ces exemples. Dans toutes les villes les autorités hollandaises étaient forcées, non-seulement de tolérer l'organisation des gardes bourgeoises, mais encore de l'ordonner elles-mêmes,

Digitized by Google

afin d'empêcher les attaques populaires contre le gouvernement. A peine la garde bourgeoise était-elle instituée à Mons, qu'une députation était expédiée en toute hâte à Bruxelles, pour promettre un prompt secours aux Bruxellois. A Bruges, le peuple se livrait à la dévastation et à tous les excès imaginables. Il brûlait et saccageait la demeure du président du tribunal, attaquait les troupes et engageait une lutte dont les résultats furent déplorables. A Verviers, mêmes dévastations; on n'épargnait que les fabriques et les ateliers. A Anvers, le peuple s'insurgeait, les bourgeois s'armaient, et pour empêcher les excès, tiraient sur le peuple, tuaient et blessaient quelques révoltés. Namur, Tournai, Ath, Leuze, Charleroi, Dinant, toutes les villes en un mot se soulevaient, à l'exception de celles du grand-duché de Luxembourg et de Gand, et imitaient, avec un admirable enthousiasme, les mouvements de Bruxelles. Ce fut un spectable mémorable et merveilleux de voir tout un peuple se lever spontanément, comme un seul homme, pour s'affranchir d'un injuste esclavage, se délivrer d'un maître qui ne régnait que par la loi de la conquête, et revendiquer sa souveraineté. Noble et bel exemple que les détracteurs de la révolution belge pourront peut-être blâmer, mais qu'à coup sûr ils ne pourront pas nier. Chaque ville eut sa victoire; chaque citoyen, poussé par la haine qui couvait en lui depuis quinze ans, combattit contre la domination hollandaise, combattit pour l'affranchissement et l'indépendance de la patrie, et cet accord unanime et universel finit par rendre le mouvement indomptable et vraiment national.

L'espoir et le désir de la liberté et de la séparation grandirent encore à l'arrivée des nouvelles de Paris et de Londres, lesquelles étaient complétement favorables à la révolution belge, et annonçaient les vœux qu'on y faisait pour le succès de l'entreprise. On se racontait l'accueil de De Potter à Paris, les détails du banquet offert le 31 août par les Parisiens aux Belges exilés, le baiser fraternel donné par Lafayette et Bowring à De Potter et à ses compagnons. On sut enfin que la députation anglaise, envoyée au peuple français pour le féliciter des événements de juillet, était allée féliciter les Belges au sujet de la révolution de Bruxelles. Ces nouvelles faisaient cesser en effet toute crainte

Digitized by Google

d'intervention étrangère. Aussi la confiance commença à renaître, on compta sur le gouvernement hollandais, on attendit une réponse favorable du prince d'Orange; le commerce supporta sans se plaindre les dommages causés par la révolution; chacun s'empressa de secourir les besoins et la misère des classes infimes du peuple; chacun crut la liberté reconquise, le joug insupportable de la Hollande détruit à jamais. Mais la révolution avait à peine traversé sa première phase; son caractère n'était pas encore décisif et prononcé. La séparation seule ne suffisait pas; la vraie liberté d'un peuple consiste dans la plénitude absolue de ses droits, dans son entière autonomie; elle consiste dans la possession d'un gouvernement à soi, libre et indépendant.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE III

Incertitude de la révolution. — Position de l'armée hollandaise à Vilvorde. — Arrivée du prince d'Orange à La Haye.—Démission du ministre Van Maanen.—Proclamation du roi. — Députation au prince Frédéric. — Enthousiasme du peuple hollandais pour le gouvernement. — Autres députés des états généraux à Bruxelles. — Ils décident de se rendre le 13 septembre à La Haye. — Choix d'une commission de sûreté publique. — Nécessité d'un gouvernement provisoire. — Départ du gouverneur et d'autres magistrats hollandais. — Tranquillité apparente de Bruxelles. — Tendance générale de l'opinion. — Ouverture des états généraux. — Discours du roi. — Ses mauvais effets. — Mariage de la princesse Marianne. — Pétition aux députés belges à La Haye. — Société populaire à Bruxelles et ses bons effets. — Lenteur des états généraux. — Situation difficile des représentants belges. — Retour des envoyés, porteurs de la pétition. — Leur rapport. — Sinistres présages.

Les peuples qui ont fait vainement appel à la justice et à l'humanité de leurs oppresseurs, n'ont d'autre ressource que la révolution pour briser les chaînes de leur esclavage; mais si cette révolution n'est pas prompte, hardie et irrésistible par son élan, ils courent le danger certain d'aggraver leurs souffrances et de retomber sous un despotisme plus violent encore. Au début de leur soulèvement, les Belges, trop négligents et trop insoucieux, méconnurent cette vérité confirmée par l'histoire. Il est de fait que la révolution belge, depuis les journées

Digitized by Google

d'août jusqu'à celles de septembre, resta dans des conditions indéterminées et douteuses, car, pendant cet intervalle, on ne pouvait dire qu'il existât une organisation civile, ni qu'on fût en pleine rébellion. Les Belges demeurèrent un mois flottant entre l'ordre et la révolte. Aussi, soit par crainte, vu la situation politique de l'Europe, soit par l'effet du caractère belge moins impétueux et plus réfléchi que celui des peuples méridionaux, soit enfin par défaut de volonté ou de hardiesse, il est positif que la liberté et l'émancipation de la Belgique auraient été exposées aux périls les plus sérieux, si le gouvernement hollandais et l'aveugle obstination de Guillaume n'avaient précipité les événements. Le jour où la maison d'Orange voulut décider, par la force brutale, ce qu'elle avait confié à la justice du parlement, elle cessa de régner de fait sur la Belgique. Alors tomba vraiment l'ordre de choses établi, la révolution fut définitivement résolue et le peuple reprit l'exercice inviolable de son droit et de sa puissance.

Mais, à cette époque, le gouvernement — nonobstant la prochaine ouverture des états généraux — ne renonçait pas à la pensée de consolider sa position en Belgique, en envoyant de nouvelles troupes, et en rendant le camp de Vilvorde de plus en plus suspect et dangereux pour Bruxelles. Déjà le prince Frédéric avait sous ses ordres une armée suffisante et prête à attaquer la ville. Six mille hommes d'infanterie étaient campés entre Vilvorde, Malines et les villages environnants. La réserve occupait Contich et Anvers. La droite de l'armée s'appuyait sur la grande route de Gand, entre Assche et Bruxelles. La gauche s'étendait jusqu'à Dieghem et Tervueren, interceptant toutes les grandes communications avec la ville, excepté celle par Waterloo et Hal. L'arrière-garde était considérable, et de nouvelles milices venaient la renforcer chaque jour. Les généraux étaient des hommes courageux et habiles. Dibbets se trouvait à Maestricht, Chassé à Anvers, Van Geen à la citadelle de Namur, Boecop à celle de Liége; le duc de Saxe-Weimar occupait la ville de Gand avec une forte division; Schepern et Goethals, Ostende et Bruges. Les garnisons de Mons et de Tournai défendaient les citadelles de ces places, et tenaient leurs habitants en respect.

Digitized by Google

Or, ces forces étaient plus que suffisantes pour assaillir une ville attaquable de tous côtés, vu l'absence de fortifications, et une population manquant de l'artillerie, des armes nécessaires, et nullement habituée à une guerre régulière et aux opérations stratégiques. Mais le prince Frédéric ne comprenant ni les avantages de sa position, ni la facilité de l'entreprise, ne voulut point réunir ses forces, entourer Bruxelles, empêcher les relations avec le dehors. Il leva son camp, se retira sur Anvers, dispersa les milices dans des cantonnements éloignés, laissa libres toutes les communications, et se mit dans l'impuissance de contrarier les mouvements de l'ennemi, le transport des armes et des munitions. Dans cette circonstance il commit des fautes impardonnables aux yeux des hommes du métier, et qui amenèrent l'insuccès de son plan et la chute de sa famille.

Pendant que le prince Frédéric opérait aussi inconsidérément, le prince d'Orange arrivait à La Haye, apportant des nouvelles peu favorables et le manifeste demandant la séparation. Déjà le bruit s'était répandu des dangers courus par le prince; aussi Guillaume, obéissant à son amour paternel, oublia-t-il un moment son caractère de roi, pour courir au-devant de son fils avec les marques de la joie la plus affectueuse. Mais bientôt sa joie se changea en surprise et en tristesse, attendu que les nouvelles étaient douloureuses et décourageantes, et que le prince, fidèle à sa promesse, ne lui dissimula pas la gravité des conjonctures et les dangers qui s'accumulaient. Il lui raconta les négociations qui avaient eu lieu, lui exposa le vœu de la commission, l'état des esprits, les désirs du peuple, et déclara qu'il ne voyait d'autre remède aux maux du pays qu'une séparation administrative, qui préviendrait d'autres malheurs plus grands et plus terribles. Il conseillait donc de ne pas repousser les réclamations des Belges, offrait de retourner à Bruxelles, pour aplanir les dissentiments, calmer les esprits, sauver d'une manière convenable l'honneur et les intérêts de la dynastie. Guillaume se montra un peu ému, mais il resta ferme et inflexible dans son projet. Toutefois, estimant qu'il suffirait de déposer Van Maanen, il se décidait enfin à accepter sa démission. Mais céder à cette unique demande était chose désormais inopportune et vaine.

Digitized by Google

En effet, la séparation étant déjà impérieusement réclamée, enlever le pouvoir à Van Maanen—la cause, croyait-on, ou le prétexte des mouvements populaires—était un aveu évident de faiblesse et de peur. Guillaume se trouvait déjà acculé dans une situation difficile et grave. Comptant à tort sur la force des traités et se prétendant lié par la loi fondamentale, il espérait son salut de la légitimité de son trône. Aussi les avis du prince ne furent pas écoutés; ses propositions furent rejetées, ses actes sévèrement blâmés, et on résolut de s'en tenir uniquement aux traités et de persévérer dans le funeste système de la temporisation. Système insensé et fatal à tout gouvernement, qui croit que les hésitations, les délais, la soumission tardive et forcée empêchent et ne hâtent pas les révolutions.

A ces mesures imprudentes succéda une nouvelle proclamation de Guillaume, laquelle était non-seulement impuissante à satisfaire ou à remédier aux graves circonstances du moment, mais bien faite au contraire pour donner le dernier élan à la révolution. Pas un mot sur le vœu de la séparation demandée, ni une espérance sur le sort futur du pays, mais de vaines lamentations sur le passé, dissimulation ou ignorance du véritable état des choses, bref le langage habituel souvent employé par les gouvernements inhabiles, dans l'espoir de tromper la crédulité ou d'éblouir l'imagination inconstante des peuples.

« Nous sommes disposé, disait-il en terminant, à concourir avec franchise et loyauté, et par des mesures larges et décisives, au salut de la patrie. Nous ne sommes pas moins résolu à maintenir, avec constance, les droits légitimes de toutes les parties du royaume, sans distinction, et à ne procéder que par les voies régulières et conformes aux serments que nous avons prêtés et reçus. Belges! habitants des diverses contrées de ce beau pays plus d'une fois arraché, par la faveur céleste et l'union des citoyens, aux calamités auxquelles il était livré, attendez, avec calme et confiance, la solution des graves questions que les circonstances ont soulevées. Secondez les efforts de l'autorité légale pour maintenir l'ordre intérieur et l'action des lois, là où ils n'ont pas été troublés, et pour les rétablir, là où ils ont souffert quelque atteinte. Prêtez force à la loi, afin qu'à son tour la loi protége vos propriétés, votre

Digitized by Google

industrie et votre sûreté personnelle. Que les distinctions d'opinions s'effacent devant les dangers croissants de l'anarchie qui, dans plusieurs localités, se présente sous les formes les plus hideuses, et qui, si elle n'est pas prévenue ou repoussée par les moyens que la loi fondamentale met à la disposition du gouvernement, joints à ceux que fournit le zèle des citoyens, portera d'irréparables coups au bien-être individuel et à la prospérité nationale. Que les bons citoyens séparent partout leur cause de celle des agitateurs, et que leurs généreux efforts pour le rétablissement de la tranquillité publique, là où elle est encore à chaque instant menacée, mettent enfin un terme à des maux si grands, et permettent d'en effacer, s'il se peut, jusqu'aux traces. »

En attendant, on était à Bruxelles dans la plus cruelle incertitude, et déjà l'on commençait à y perdre tout espoir. On n'ignorait pas l'accueil fait au prince d'Orange, la décision du conseil de cabinet, les fausses nouvelles et les détails inexacts publiés par les journaux hollandais. Quelques Belges de bonne foi croyaient que les Hollandais eux-mêmes auraient favorisé le vœu de la séparation ; d'autres se méfiaient et craignaient; bon nombre restaient inquiets et incertains; la majorité désespérait; le peuple frémissait; les délais et les lenteurs ravivaient les colères, excitaient les esprits et fournissaient d'autant plus des aliments à la révolution. Enfin, le 7 septembre, arrivait la proclamation du roi, et à peine était-elle lue que, de tous côtés, on la déchirait avec fureur, on la foulait aux pieds, au milieu des vociférations et des menaces du peuple indigné. Les notables, les chefs de la garde bourgeoise et les députés aux états généraux se réunissaient à la hâte pour envoyer de suite une députation au prince Frédéric, lui exposer la situation, le prier de joindre son influence à celle de son frère, afin d'obtenir, si c'était possible, l'assentiment du roi à la séparation. Vains efforts, qui pouvaient servir à retarder, mais non à annihiler les tristes effets d'un gouvernement sans prévoyance.

Le prince accueillit avec bienveillance cette députation, qui, en lui exposant la nécessité d'apaiser l'effervescence par des mesures promptes et loyales, demandait de nouveau la séparation et déclarait que le gouvernement était responsable, en face de l'Europe et du monde entier, de

Digitized by Google

l'état de désordre où se trouvait la Belgique par l'entêtement de ministres incapables et ignorants. Mais le prince, tout en reconnaissant d'une part les périls de la situation, rappelait d'autre part les serments prêtés, l'obligation de respecter la loi fondamentale, les obstacles que rencontrerait la séparation, et il promettait enfin de transmettre, sans retard, en Hollande, les demandes de la députation. N'ignorant pas les pensées secrètes de son père, il ne voulait pas, comme le prince d'Orange, faire naître des espérances mensongères qui jamais n'auraient pu se réaliser, par suite des opinions du roi.

Sur ces entrefaites, la démission tardive du ministre et la proclamation de Guillaume jetèrent de nouvelles semences de discordes, et donnèrent une nouvelle impulsion à la révolution. Le peuple hollandais, unanimement d'accord, montra, par de brillantes fêtes, son attachement et sa fidélité au gouvernement; il mit sa personne et ses biens au service de la patrie, et protesta contre les événements et le mécontentement de la Belgique. Les injures et les outrages publiés avec orgueil et jactance dans les journaux de la Hollande étaient incontinent reproduits dans les feuilles belges, ce qui enflammait encore les colères, la méfiance, les idées de vengeance. Le *Journal officiel* ne déguisait point la pensée du gouvernement et disait : « Le roi, ayant appris avec indignation la continuation de la révolte et de la résistance à l'autorité légale, a déjà donné les ordres les plus sévères afin de ne rien épargner pour couper le mal dans sa racine, et repousser la force par la force. » Un autre journal s'exprimait, le même jour, en termes plus violents encore : « Les rebelles demandent la séparation des deux parties du royaume; ils refusent de s'unir au prince d'Orange pour crier : *Vive le roi!* jusqu'à ce que leur demande soit satisfaite. Qui sont ceux qui demandent cette séparation? Sont-ce les représentants de la Belgique? Nullement; mais quelques bourgeois rebelles de Bruxelles et de Liége, et sept membres des États généraux, parmi lesquels est le méprisable comte de Celles. Aux armes donc! Mort aux rebelles! *Le sang des rebelles n'est pas le sang de nos frères.* Nous sommes certains que ce langage trouvera de l'écho dans le cœur des habitants de la Hollande, de la Gueldre, de la Frise, de Gro-

Digitized by Google

ningue, d'Utrecht, du Brabant septentrional et de la majeure partie des Flandres. » Le *Journal d'Amsterdam* écrivait : « Les Bruxellois ont déclaré vouloir se conduire en tout temps conformément à la loi fondamentale. Mais qui jamais leur a donné le droit d'avoir une volonté? Si l'on avait fusillé le prince de Ligne et les autres malfaiteurs de même espèce, on aurait mis fin de suite à leur soulèvement. Et pourquoi ces hommes n'ont-ils pas osé élever la plus faible plainte contre Napoléon? Gouvernons-les donc avec un bras de fer, puisqu'ils méconnaissent et n'apprécient pas les bienfaits de la civilisation, de l'instruction et de la liberté de conscience. N'ont-ils pas déjà obtenu la démission du ministre Van Maanen? Le vœu des fidèles Hollandais devra-t-il être étouffé par les clameurs des Bruxellois rebelles? » Enfin une autre des principales feuilles s'écriait : « Plus de négociations! La guerre! la guerre! Guerre aux rebelles, aux assassins! » Tel était le moyen par lequel les Hollandais croyaient éteindre la révolution belge. Le plus affligeant, ce fut de voir que leur haine, leur langage et leur conduite imprudente trouvaient alors un accueil amical et favorable dans une grande partie de l'Europe. Mais les menaces et les injures ne rebutaient point les Belges. On accusa le gouvernement d'avoir déçu toutes les espérances, ses intentions furent rendues publiques, toutes les ressources qui restaient encore furent anéanties par les démarches du prince d'Orange, le départ des milices et la presque certitude de la séparation.

Nous avons dit plus haut que plusieurs députés des états généraux s'étaient déjà réunis à Bruxelles dès les premiers jours de septembre. Or, il leur parut nécessaire, dans ces moments difficiles, d'appeler les autres dans la capitale pour s'entendre sur les délibérations prochaines. Rassemblés dans la maison du baron de Sécus, il prirent le parti de se rendre le 13 septembre à La Haye. Ceux qui refusaient d'intervenir disaient que les représentants belges n'étaient pas libres en Hollande, que les journaux hollandais démontraient l'exaspération du peuple contre les Belges, que plusieurs députés étaient désignés par la voix publique comme les auteurs de la rébellion, qu'un d'eux avait déjà éprouvé, le 2 septembre, toute la fureur de la populace de Rotterdam,

Digitized by Google

et qu'enfin il était certain qu'ils seraient exposés, en parlant en hommes libres, aux outrages des Hollandais, ou aux reproches de leurs concitoyens, en taisant la vérité en face du danger. Mais ceux qui étaient d'un avis différent répondaient : « Le roi, en vertu de la loi fondamentale, nous a tous convoqués, et nous ne pouvons dire que nous soyons déjà légalement séparés de la Hollande. Refuser de nous rendre à l'appel du roi, c'est vouloir nous constituer en rébellion ouverte. Or, que voulons-nous? Une réparation à nos griefs, afin de prévenir les calamités dont notre pays est menacé. La question s'agite à La Haye. C'est donc là que nous devons aller pour faire prévaloir notre droit, sur lequel repose le salut de la patrie. Quant aux dangers auxquels nous sommes exposés, si même ils existaient, que nous importe, quand nous accomplissons un devoir sacré? Songeons à la situation de notre patrie, et laissons à Dieu le soin de notre salut personnel. » Après une très-vive discussion, tous finirent par tomber d'accord et décidèrent de ne point se séparer, d'obéir aux ordres du roi et de partir pour La Haye. Les avis et les jugements différèrent sur cette résolution inattendue. Les uns crurent que c'était un acte de légalité apparente, les autres une preuve de courage chevaleresque, quelques-uns une marque imprudente de fidélité envers la maison d'Orange, la plupart enfin une preuve formelle de trahison et de lâcheté. Et à vrai dire, cette décision annulait la proclamation du 3 septembre, dans laquelle on avait déclaré hautement que les députés belges ne voulaient ni ne devaient intervenir aux états généraux.

Les choses étaient dans cet état, quand le temps parut venu de ne plus rester davantage dans des conditions aussi incertaines. Le moment était suprême, tout retard perdait la révolution; la vigueur et l'action pouvaient la sauver. Déjà le mouvement acquérait de jour en jour plus de force et d'étendue. Les villes, les bourgs et les villages bravaient le gouvernement. Partout les gardes bourgeoises s'organisaient, et de tous les points on envoyait des députations à La Haye. Le peuple n'espérait plus que dans la révolution; il voulait s'affranchir à tout prix de la tyrannie étrangère. Enfin la conduite du roi Guillaume, du gouvernement et du peuple hollandais ne permettait plus

Digitized by Google

aucun retard, aucune espérance. Sous l'empire de ces raisons et d'autres non moins graves, le conseil des notables, les députés et les chefs de la garde bourgeoise se réunirent donc, le 8 septembre, afin de pourvoir aux embarras de la situation. Cette assemblée reconnut aussitôt qu'il était indispensable de créer une commission de sûreté publique, dont les attributions consisteraient à veiller au maintien de la dynastie, à faire triompher le principe de la séparation entre le nord et le midi, et à protéger les intérêts du commerce et de l'industrie dans le pays.

Cette résolution adoptée, on crut opportun, pour la rendre plus légale, de demander la ratification du gouverneur et de la régence, ce qui démontrait l'état des esprits dans ce moment, car demander l'assentiment d'un pouvoir qu'il s'agissait de renverser, c'était mêler deux forces distinctes par leur caractère et leur nature, c'était de la contradiction et de l'inexpérience. Mais cette commission n'était pas apte à contenter les esprits, à dissiper les dangers, à satisfaire aux besoins du pays. Aussi son existence ne dura que douze jours, et ses attributions ne s'étendirent jamais jusqu'au dehors, ce qui parut être l'effet d'un plan prémédité, attendu qu'on n'osait pas encore s'avancer trop loin, en dépit de la fermentation générale qui ne permettait plus d'espoir en l'avenir. En effet, l'idée, la nécessité d'un gouvernement provisoire se présenta d'abord, mais prendre un tel titre c'était déclarer la révolution, renverser le pouvoir royal, attenter aux droits du trône, effectuer la séparation, anéantir toute possibilité de négociations et d'entente. Le courage manqua pour réaliser ce plan, et la révolution resta encore quelque temps flottante dans sa première phase. Cette situation irritait les amis austères de la liberté, et encourageait les partisans de la Hollande à crier sur les places et dans les cercles : « Un gouvernement provisoire serait la guerre pour la Belgique. Or, désirez-vous la guerre? Et où sont les moyens pour la faire? Où sont nos soldats, nos généraux, nos munitions, nos forteresses et nos finances? Tout nous manque, puisque tout est aux mains de l'ennemi. Il est vrai qu'il se manifeste déjà des apparences de découragement et de discorde dans l'armée, que chaque jour la confiance mutuelle

Digitized by Google

diminue entre les Hollandais et les Belges. Mais si même la lutte était possible, qui pourra ou voudra en prévoir les terribles conséquences? Il ne nous appartient donc pas de nous charger de cette responsabilité. Les députations envoyées au roi et aux princes prouvent que vous ne voulez pas encore abandonner les voies de la concorde. Attendez l'arrivée des députés à La Haye. Attendez les résultats de leur démarche et de leur mission. Et si, par hasard, cette mission ne réussit point, il sera toujours temps de recourir aux armes, laissant toute la responsabilité des malheurs qui en dériveront à ceux qui n'ont pas voulu nous écouter. » Mais ce langage produisait des effets contraires aux intentions des orateurs. Le peuple ne se calmait pas; les esprits s'enflammaient davantage, la révolution s'enhardissait, l'indépendance était l'unique désir de tout cœur belge; à de froids calculs on préférait les résolutions courageuses, à la force brutale on opposait la sainteté du droit, aux espérances mal fondées la certitude de la victoire, car la fortune, disait-on, est toujours favorable aux audacieux, fatale aux lâches.

Sur ces entrefaites, la régence, vaincue par les événements, prenait le sage parti de céder et de laisser le champ libre à la révolution. Son autorité était déjà nulle, et le dernier acte de sa faiblesse fut le retrait des modifications apportées au mandat des membres choisis pour la commission de sûreté publique. Mais la situation du gouverneur et des autres magistrats résidant à Bruxelles était bien pire encore. En apprenant que quelques dépêches étaient arrivées de La Haye, le peuple, soupçonnant que c'étaient des ordres menaçants du roi contre les rebelles, envoyait une députation à M. Vanderfosse, pour qu'il leur fît connaître le contenu de ces dépêches.

De cette manière, la présence du gouverneur devenant inutile et dangereuse pour le gouvernement, ce fonctionnaire se décidait à quitter la Belgique et partait pour la Hollande. Le bourgmestre et d'autres magistrats suivaient son exemple, et il ne restait à Bruxelles que les seuls tribunaux de première instance, le tribunal civil, le tribunal correctionnel et celui du commerce. En même temps les députés des états généraux abandonnaient la ville, et leur départ

Digitized by Google

renouvelait les mauvaises pensées, les craintes, les doutes, et les espérances diverses.

En attendant, la nouvelle commission ayant été nommée, les esprits s'apaisaient en apparence et une proclamation faisait savoir au peuple qu'il devait attendre les résultats de l'ouverture des états généraux; priait les chefs des fabriques de conserver du travail aux ouvriers; proposait à la régence d'entreprendre des travaux publics, de faire achever ceux déjà commencés, et concluait en disant que les mesures nécessaires seraient prises pour assurer, d'accord avec les autres villes du pays, le maintien de la dynastie, de l'ordre public, et pour éviter à tout prix toute intervention étrangère. Alors Bruxelles, au milieu d'un peuple en armes, surexcité et menaçant, redevint tranquille. La confiance et le commerce renaissaient; les magasins et les marchés se rouvraient; la ville reprenait son aspect habituel de vie, d'activité et d'opulence. Le passé parut oublié, le présent indifférent, et l'avenir sans danger. Mais cette situation n'était que provisoire et apparente; déjà la foudre grondait au loin, et son explosion menaçait d'être prochaine et terrible.

En effet, les partisans de la révolution, non contents encore de ces prudentes dispositions, publiaient un manifeste, dans lequel ils invitaient et excitaient les Belges à compléter l'œuvre commencée et le salut de la patrie. « Belges, vous n'ignorez pas, y était-il dit, la volonté du gouvernement, qui s'oppose au maintien de l'ordre et à celui de la dynastie; qui ne craint pas les dangers d'une guerre civile et a l'intention de renverser ce que nous cherchons à édifier. Et bien, qu'il subisse la peine de son obstination. Belges, notre avenir est dans vos mains et dans votre courage. Que la séparation et la gloire de notre patrie soient notre drapeau; c'est là qu'est notre salut, la garantie suprême de nos droits et de nos libertés si longtemps méconnus et opprimés. L'Europe nous regarde; elle admire les généreux mouvements de nos cités, mais elle s'attend à les voir plus formidables encore et plus puissants. Que la liberté, l'indépendance, la séparation, l'union pour la défense commune, soit le cri, le vœu de tout homme qui sent battre dans sa poitrine un cœur libre et belge. Le moment qui

Digitized by Google

décidera de notre sort approche. Si, à cette heure suprême, nous ne sommes pas vainqueurs, si nous ne remportons pas un triomphe, la honte et l'esclavage seront l'héritage de nos descendants. Mais résolus, unis, confiants dans la justice de notre noble cause, nous donnerons à la Belgique la liberté et l'indépendance. Belges! il faut donc qu'à de fortes et grandes résolutions succèdent de grandes et généreuses entreprises. Bruxelles est le champ de bataille où sous peu notre destin se décidera. Défendez vos foyers, vos familles. Si Bruxelles tombait, vous tomberiez avec lui. Accourez bien vite où vos frères vous appellent, et que le premier coup de canon soit pour nous le signal d'une levée générale. Nous comptons sur vous, car nous sommes sûrs que vous ne trahirez pas l'espoir d'une ville généreuse, qui la première a levé l'étendard du Brabant, à l'ombre duquel nos libertés seront conquises d'une manière durable et héroïque. »

Ce manifeste était une preuve des conditions morales du pays, qui ne se dissimulait point les dangers dont la révolution était menacée. Grand fut l'effet qu'il produisit; tout espoir fondé sur le gouvernement s'évanouit; chacun comprit que la lutte était désormais inévitable, que l'indécision et l'hésitation étaient nuisibles et funestes, que les peuples aimaient le péril, détestaient les résolutions molles et lâches, que c'était une erreur que de refroidir l'enthousiasme et la confiance, qu'il était besoin, une fois le joug secoué, d'actes glorieux, et qu'il ne fallait pas reculer devant les puissants efforts qui sauvent les rébellions et changent souvent un peuple vaincu en vainqueur. A partir de ce jour, Bruxelles prit un aspect belliqueux. Les barricades du 31 août furent renforcées et augmentées, les rues palissadées, des armes et des munitions distribuées, des pièces de canon formant une demi-batterie bien équipée, réparties dans la ville. On disait que l'armée ennemie était nombreuse et forte en cavalerie. On répandait des bruits exagérés et faux. On croyait à la certitude d'une intervention étrangère. Les Prussiens, assurait-on, s'avançaient déjà sur le Rhin, le gouvernement temporisait pour livrer les Belges à la guerre civile; la ville de Gand était tranquille, parce qu'elle avait été achetée au prix d'une somme de deux millions de florins; les négociants d'Anvers étaient

Digitized by Google

contraints à s'opposer à la séparation; Malines était au pouvoir de l'ennemi. Enfin, en lisant les journaux, on y trouvait des nouvelles qui provoquaient une immense fermentation. Telle était, à cette époque, la situation des choses, cependant on ne pouvait dire encore que la cause de la Hollande fût entièrement perdue. Une séparation administrative paraissait désormais inévitable, mais l'idée d'affranchir la Belgique du joug hollandais n'était encore venue à l'esprit de personne. Le mouvement ne se faisait pas contre la maison d'Orange, mais contre son mauvais gouvernement, contre la suprématie hollandaise. « La Belgique, écrivait De Potter, peut et doit abattre la domination de la Hollande, et si elle ne demande pas davantage, il faudra en savoir gré à sa modération. Si le chef de la famille régnante voulait s'opposer à cette séparation, qu'il s'apprête à en supporter toutes les conséquences et à voir surgir, à côté de son royaume, la république fédérative des provinces belges. » De Potter, tout enivré du chaud accueil qui lui avait été fait à Paris, rêvait la réalisation de sa république. Toutefois, si Guillaume se fût rendu à la raison et à la justice, le gouvernement à une politique plus honnête et plus prudente, la révolution eût été incertaine et mal assurée. Mais ces exemples ne servent presque jamais à intimider ou à faire reculer les oppresseurs de l'autonomie et des droits des peuples.

Le 13 septembre était le jour fixé pour la réunion extraordinaire des états généraux. Grande était l'attente, l'impatience, l'anxiété, la méfiance. On se trouvait dans un moment suprême qui allait décider enfin des destinées d'un peuple. Le roi voulut assister à cette solennité en personne, en même temps que le prince d'Orange, et avec tout le cérémonial accoutumé. Les députés étaient tous parés des couleurs de la maison d'Orange. Les Hollandais se montraient joyeux, pleins d'enthousiasme et d'amour pour le gouvernement. Les Belges restaient graves et silencieux. La populace insolente, exaspérée, au milieu des cris et des acclamations en faveur du roi et des ministres, faisait souvent retentir les cris de : *A bas les rebelles! A bas les incendiaires!*

Pendant ce temps, le roi placé sur son trône, prononçait le discours suivant, au milieu d'un profond et respectueux silence :

Digitized by Google

« Votre session extraordinaire, que j'ouvre aujourd'hui, a été rendue nécessaire par des circonstances déplorables et impérieuses.

» L'État, en paix avec tous les peuples de l'Europe, venait de voir la guerre heureusement terminée dans ses colonies. Il florissait dans un heureux repos, par l'ordre, le commerce et l'industrie. Je m'occupais d'alléger les charges du peuple et d'introduire successivement dans l'administration intérieure les améliorations que l'expérience avait indiquées. Tout à coup, une émeute éclate à Bruxelles, et cet exemple est imité dans quelques autres localités; l'incendie et le pillage signalèrent ces désordres, trop affligeants pour mon cœur, la nation et l'humanité, pour que j'en offre à cette assemblée le triste tableau.

» En attendant le concours de vos nobles et puissantes seigneuries, dont la convocation a été ma première pensée, j'ai pris sans délai toutes les mesures qui dépendaient de moi pour arrêter les progrès du mal, protéger les bons citoyens contre les malveillants, et détourner du royaume le fléau de la guerre civile.

» Remonter aux causes de ce qui s'est passé, en examiner avec vos nobles et puissantes seigneuries le véritable caractère, la tendance et les suites probables, est moins urgent dans l'intérêt de la patrie que de chercher les moyens de rétablir l'ordre, la tranquillité et l'empire des lois, non-seulement pour le moment, mais d'une manière assurée et durable.

» Mais au milieu du choc des opinions, de l'exaltation des passions, des vues et des intérêts qui se croisent, c'est une tâche bien difficile, nobles et puissants seigneurs, que de concilier mes vœux pour le bonheur de tous mes sujets, avec les devoirs que j'ai contractés envers vous, et que j'ai consacrés par mes serments.

» J'invoque donc toute votre sagesse, tout votre calme, toute votre fermeté, afin que, fort de l'assentiment des représentants de la nation, je puisse prendre, de concert avec eux, les mesures que réclame le salut de la patrie.

» De plus, d'une part s'est manifestée l'opinion que, pour atteindre ce but, il conviendrait de procéder à une révision de la loi fondamen-

Digitized by Google

tale, et même à une séparation de provinces que les traités et la constitution ont unies.

» Cette question, néanmoins, ne peut être résolue que dans les formes prescrites par cette même loi fondamentale, que nous avons solennellement juré d'observer.

» Elle sera l'objet principal des délibérations de vos nobles et puissantes seigneuries. Je désire que leur opinion se forme et soit manifestée avec le calme et l'entière franchise que réclame une question d'un ordre aussi élevé. De mon côté, animé, par-dessus tout autre sentiment, du désir d'assurer le bonheur des Belges, que la Providence divine a confié à mes soins, je suis prêt à concourir avec cette assemblée aux mesures qui peuvent y conduire.

» Cette réunion a en outre pour objet de vous faire connaître que les circonstances exigent impérieusement que la milice reste réunie au delà du temps pendant lequel, aux termes de la loi fondamentale, elle doit être exercée annuellement au maniement des armes.

» Les moyens de pourvoir aux dépenses qui résulteront de cette mesure, et de beaucoup d'autres suites funestes des troubles, se trouveront, pour le moment, dans les crédits déjà ouverts ; la régularisation en sera soumise à vos délibérations dans la prochaine session ordinaire.

» Nobles et puissants seigneurs, je compte sur votre fidélité et sur votre patriotisme.

» En butte avant ce jour aux tempêtes des révolutions, je n'oublierai pas plus le courage, l'attachement et la fidélité qui ont secoué le joug étranger, rétabli l'existence nationale, et mis le sceptre entre mes mains, que la valeur qui, sur le champ de bataille, a affermi le trône et consolidé l'indépendance de la patrie.

» Entièrement disposé à satisfaire des vœux raisonnables, je n'accorderai rien à l'esprit de faction, et ne consentirai jamais à des mesures qui sacrifieraient les intérêts et la prospérité de la nation aux passions ou à la violence.

» Concilier, s'il se peut, tous les intérêts, tel est l'unique vœu de mon cœur. »

Digitized by Google

Aux amis de Guillaume et aux partisans de sa famille ce discours parut prudent et sage; il ne s'écartait pas, à leur avis, des formes de la modération et de la justice. Le roi, disaient-ils, ne peut pas violer les lois jurées; il doit soumettre les demandes du peuple à la sagesse de ses représentants, se conformer à leurs décrets, quand ceux-ci sont utiles à la liberté et au bien du pays. Il ne peut réformer le statut, sans la volonté du parlement, ni consentir à la séparation des deux royaumes. Il ne lui restait donc qu'à convoquer les chambres, tant que les deux parties du royaume y sont représentées. Puis le discours ne diffère point de la proclamation du 5 septembre ni de la réponse faite à la députation de Bruxelles. Son langage est conciliant et modéré. Les faits sont vrais et irréfutables, les mesures conformes au caractère d'une monarchie tempérée.

Mais tel n'était pas le jugement des amis de la révolution et de la Belgique. Ce discours, répliquaient-ils, ne satisfera pas les désirs et l'impatience du peuple, qui n'est pas toujours disposé à supporter les délais ordinaires des longues et souvent imprudentes discussions d'un parlement. Le langage du roi n'est pas toujours sincère et loyal, comme il le paraît, car le mal réside dans la loi et dans le principe constitutionnel lui-même. La loi électorale est vicieuse et corrompue; il est facile au gouvernement de pouvoir s'assurer une majorité contre les Belges, ce que le peuple n'ignore pas, ce qui constitue l'une des principales causes du soulèvement. Soumettre aux états généraux une question aussi importante, est donc une amère déception, bien que la forme soit constitutionnelle. D'ailleurs, l'expérience démontre aux Belges qu'ils n'ont rien à espérer de l'amitié de la Hollande, surtout à un moment où l'aversion et la colère sont arrivées à ce point, qu'un député de la Zélande s'est retiré de la chambre, parce que, le jour de l'ouverture, le président levait la séance avec la formule française ordinaire. Les Belges ne peuvent donc avoir confiance dans la justice si vantée de Guillaume, sans courir le danger certain de retomber dans leur premier état de servitude et d'oppression. Ce discours, ajoutaient-ils enfin, loin d'apaiser les passions, ne peut qu'augmenter l'exaltation et les fureurs populaires.

Digitized by Google

Et, en effet, la position de Guillaume était singulière et périlleuse. Placé entre deux partis contraires, à savoir, entre le danger de perdre la couronne en maintenant le statut, et celui de violer les lois et les traités, il se trouvait dans l'impossibilité de contenter la Belgique sans offenser la Hollande ; il ne pouvait favoriser les prétentions de l'une sans nuire à celles de l'autre ; il ne pouvait enfin manquer à ses obligations envers les grandes puissances signataires du traité de Vienne, ni envers la Confédération germanique, par laquelle le royaume des Pays-Bas était garanti et protégé. Étrange alternative, dont le roi ne pouvait sortir qu'en adoptant le pire des partis, c'est-à-dire, celui de renoncer à la Belgique et à l'amitié des souverains. Or, tel était le sort de plusieurs princes après la nouvelle organisation européenne, conformément aux doctrines du fameux congrès de Vienne.

Le discours de la couronne parvint à Bruxelles dans la soirée du 14. La commission n'osait point l'afficher dans les rues, mais en un instant le peuple en eut connaissance par les journaux. Ses effets furent tristes et douloureux. Il paraissait incroyable que ce fût la seule réponse possible à tant de vœux, à tant de désirs, à tant de prières et d'instances. L'agitation soudaine du peuple ne causa cette fois ni craintes, ni consternation. Tout espoir s'était évanoui ; le salut ne résidait plus que dans la lutte, et le seul cri qui retentit universellement fut celui de : *Aux armes! Aux armes !* Peuple et bourgeois, femmes, vieillards et enfants se préparèrent à combattre, à défendre la patrie, à chasser l'étranger détesté, l'oppresseur des droits, de l'industrie, du commerce et du bonheur des Belges. De ce moment, la révolution fut complète; la Belgique et la Hollande furent irrévocablement séparées. Les hésitations et les velléités des modérés cessèrent, ainsi que les insinuations hypocrites et mensongères des ennemis de la liberté. Il n'y eut plus qu'une pensée, qu'une volonté, qu'un cri : *Guerre à l'oppresseur! Guerre à l'étranger!* Bruxelles prenait une toute autre physionomie. La fermentation fut générale, le tumulte immense. La population entière se rua dans les rues; les bourgeois coururent aux armes, d'autres aux retranchements. On n'entendit plus

Digitized by Google

que clameurs, menaces et malédictions. Tout annonçait l'heure suprême d'une lutte terrible et décisive.

L'agitation ne fut pas moindre sur tous les autres points de la Belgique. Partout retentit le même cri. De tous les côtés arrivaient à Bruxelles des hommes, des armes, de l'argent, des provisions. Chacun venait au secours de la capitale, parce que chacun croyait la liberté perdue, si Bruxelles succombait, et l'ennemi vaincu si la métropole triomphait. On fêtait les nouveaux défenseurs, on accueillait, au bruit de la musique et des chants, ceux qui venaient affronter les dangers; les moins courageux s'enhardissaient, on chantait des hymnes sur les places et dans les lieux publics; l'accord était admirable et la victoire assurée. C'était un peuple qui sortait de la léthargie où l'avait plongé le despotisme, pour voler à la conquête de la liberté; un peuple qui sentait que, dans un jour, dans une heure, son sort serait changé, que ses efforts généreux seraient couronnés par le succès.

Dans le même temps la cour de La Haye, tranquille et insouciante, se livrait également à des fêtes, chantait aussi des hymnes d'une toute autre nature que ceux qui retentissaient dans les villes de la Belgique. Dans la soirée du 14, on célébrait au palais le mariage de la princesse Marianne, fille unique du roi Guillaume, avec le prince Albert de Prusse. Bals splendides, festins somptueux, feux d'artifice, distribution de dix mille florins aux pauvres, rien ne manqua à la cérémonie à laquelle assistèrent les députés et le prince Frédéric arrivé dans la matinée du 14, pour retourner à Anvers le 16. La prudence et un certain sentiment de pudeur avaient fait annoncer d'abord que cette solennité aurait lieu sans bruit et sans fêtes publiques. Mais bientôt la cour avait changé d'avis, parce que le roi croyait que cimenter plus étroitement encore les liens de famille entre les cours de Berlin, de Saint-Pétersbourg et des Pays-Bas, était une œuvre de bonne politique et la garantie d'une réciprocité de secours entre les princes alliés. Mais, si les vicissitudes qui ont renversé les dynasties des Vasa, des Bourbons, des Napoléon, ne suffirent pas à démontrer à Guillaume combien sont faibles en politique les liens de famille, la révolution belge fournit une preuve concluante de l'immense changement qui s'est opéré dans la

Digitized by Google

position des souverains à l'égard de leurs peuples. Les temps sont bien loin où le flambeau de l'hymen des princes était un brandon de discorde et de guerre pour les peuples. Aussi, Guillaume ne retira rien de sa vieille croyance que la douleur de se voir, au moment du danger, abandonné par les royales familles auxquelles il était uni, et la honte d'insulter, par des fêtes inopportunes, aux agitations et aux angoisses de son peuple.

Pendant ce temps les armements et les préparatifs de défense continuaient à Bruxelles. La commission, les chefs de la garde bourgeoise et bon nombre de notables se réunissaient en conseil. Ils décidaient d'envoyer à La Haye, aux députés des provinces méridionales, une adresse par laquelle on les informait que le discours du roi, loin de satisfaire et de rassurer les habitants de Bruxelles, augmentait encore le mécontentement populaire, et prouvait que le gouvernement se refusait encore à comprendre les difficultés de la situation et la nécessité de rétablir la paix et l'espoir ; que c'était à tort qu'on se félicitait d'avoir arrêté le progrès du mal par de sages mesures, et qu'on parlait de la prospérité des Belges, troublée sans cesse par les excès d'une tyrannie obstinée. « Mais, ajoutait la pétition, à présent qu'un drapeau cher aux Belges, a été arboré pour le salut commun, non-seulement le calme et l'ordre ne renaissent pas, mais il éveille, en outre, un vif désir d'indépendance. Et comment croire que des hommes généreux, armés pour le bien de la patrie, follement maltraités par un ministère hostile, ne cherchent pas à s'affranchir des violences et des exactions sans nombre supportées pendant tant d'années avec une patience inouïe? Déjà Bruxelles et les villes belges sont en état de disposer d'une certaine force. Toutes les régences prennent part au mouvement. Vous-mêmes, députés belges, vous avez favorisé ce mouvement et déclaré solennellement qu'il fallait, tous unis et d'accord, demander la séparation, comme l'unique moyen de mettre fin aux injustices et à d'odieuses préférences. Ces événements ont précédé votre résolution d'aller tenter encore de maintenir la funeste union avec les provinces septentrionales. Il ne nous appartient pas de juger le parti que vous avez pris, mais il est de notre devoir de ne pas cacher la vérité, au milieu des périls qui manacent la patrie. La proclamation du roi, l'absence des députés, le

Digitized by Google

discours aux états généraux, sont pour les Belges de sinistres présages de maux plus grands. Les régiments se renforcent, les troupes occupent nos villes et nos forteresses et nous menacent de la guerre. Sommes-nous donc les ennemis d'un accord amiable? Sommes-nous des sujets rebelles qu'il faut tenir asservis sous le joug le plus dur? Nos intentions justes et modérées sont connues. Vivre en pleine égalité avec la Hollande et supporter la partie principale de sa dette, voilà toute notre prétention, et on nous répond avec tout cet appareil de guerre. Or, ce despotisme militaire sera certainement pour nous l'origine de cruelles infortunes. Pendant que vous, nos députés, vous suivez lentement les formes constitutionnelles pour résoudre la grande question, notre industrie et notre commerce dépérissent au milieu de la langueur d'une douloureuse incertitude. Nos villes, menacées par des troupes nombreuses, non-seulement vivent dans une inquiétude et une agitation continuelles, mais elles voient croître, de jour en jour, la misère de leurs ouvriers. Ainsi, pendant que votre présence rassure le gouvernement, nos concitoyens sont tourmentés par des mesures militaires intempestives et inutiles. Assurément, ce n'est pas pour abandonner ou perdre notre cause, qu'en dépit des événements, vous avez suivi les voies constitutionnelles insuffisantes dans la situation actuelle. Mais au moins que votre condescendance contribue à donner au pays le repos et la confiance dont il a le besoin le plus pressant.

» Il faut donc obtenir du gouvernement des mesures immédiates et définitives pour faire renaître le calme et la confiance indispensables à l'industrie et au commerce. Il faut faire cesser les démonstrations hostiles et faire rentrer dans leurs garnisons les troupes arrivées de la Hollande. De cette manière, la tranquillité se rétablira, et toute apparence de guerre civile, redoutée par le gouvernement, disparaîtra incontinent. Tels sont les vœux que nous voulons déposer au pied du trône; mais si ces désirs ne peuvent être réalisés, nous osons croire alors que les députés belges ne voudront pas, par leur présence à La Haye, raffermir les vues de la Hollande et contribuer aux actes homicides qui consommeraient le sacrifice de la patrie. »

Telle était cette adresse qui faisait une peinture exacte de la situa-

Digitized by Google

tion de la Belgique. Toutefois elle ne parlait pas du principe de la séparation administrative, elle comptait encore sur le bon sens et la justice du gouvernement, cherchait à mettre d'accord Guillaume et la révolution, et restait dans les bornes d'une modération tardive, inopportune et dangereuse. Aussi déplut-elle au parti révolutionnaire, qui, non-seulement se mit à accuser la commission, mais, pour raviver la foi du peuple, se hâta de fonder des associations politiques ou clubs, afin de combattre les modérés, d'encourager le progrès de la révolution, de stimuler et d'entretenir l'enthousiasme populaire.

Ce fut toujours, et c'est encore une croyance générale que ces associations politiques sont plutôt aptes à nuire qu'à faire progresser une révolution. Les événements actuels fournissent en effet une preuve évidente en faveur de cette opinion, car les passions particulières, l'ambition, la cupidité et la vengeance éveillent d'ordinaire des haines, des rancunes, des excès, transforment les clubs en factions; et souvent les factions changent les révolutions en dictature. C'est ainsi que pensait, et avec raison, le parti modéré, qui n'était pas encore habitué à toutes les conséquences d'une révolution. Mais M. Rogier et quelques autres personnes, sans se soucier des effets redoutés, décidèrent la formation de la première association politique sous le titre de *Réunion centrale*, dans la salle Saint-Georges à Bruxelles. Le but de cette association était d'entretenir et d'exciter l'amour de la patrie, de proposer et d'effectuer les mesures réputées avantageuses aux intérêts moraux et matériels de la Belgique, d'encourager le peuple contre l'ennemi commun, de lui promettre une victoire certaine, de pousser à la lutte, de renverser enfin l'autorité funeste des hommes qui entravaient la révolution, en hésitant toujours entre la crainte et l'audace, la modération et la révolte. Et réellement, nous pouvons le dire malgré les enseignements de l'histoire, les sages résolutions de cette association coopérèrent puissamment à la délivrance de la patrie et à la conquête de la liberté. La fondation de ce club produisit les plus beaux résultats. C'est à lui que l'on dut les mesures les plus efficaces et les plus vigoureuses. Bientôt il déploya une activité si salutaire et si forte, qu'aux jours de la bataille, il dirigea et guida les hommes et

Digitized by Google

les événements. Les fondateurs de la réunion Saint-Georges contribuèrent donc au salut de la patrie; ils concilièrent en grande partie les opinions, diminuèrent ou arrêtèrent les intrigues des partisans du despotisme, découragèrent l'ennemi, réveillèrent les espérances, nourrirent dans le cœur du peuple la foi et la hardiesse.

Mais tandis que la crise approchait, que l'audace et l'impatience grandissaient et que tout annonçait un dénoûment prochain et mémorable, les états généraux s'endormaient, pour ainsi dire, dans une impardonnable lenteur. Du 13 au 19 septembre, on s'était occupé de l'élection du président, du choix d'une commission pour rédiger la réponse au discours du trône, et d'inutiles et imprudentes propositions au sujet de la Belgique. Deux commissions furent nommées pour rechercher les causes du mouvement, proposer les moyens les plus énergiques et les plus sévères, pour arrêter le soulèvement et rendre au pays le repos et la tranquillité. En vain les députés belges s'efforçaient d'indiquer les véritables causes de l'agitation et de faire connaître l'état réel des choses. Un cri unanime, parti de la majorité hollandaise, interrompait les orateurs, et de tous côtés on entendait retentir ces mots : « Il faut dompter les rebelles, punir la révolte. Point de discussions ni de concessions avant que les dévastateurs et les incendiaires aient déposé les armes! » Deux peuples dignes d'une estime et d'une affection mutuelle se prodiguaient ainsi le mépris et l'injure. De cette manière les états généraux, outre le temps qu'ils perdaient, ajoutaient encore aux passions déchaînées de nouvelles colères, de plus vives méfiances et de plus grandes craintes. Ils apportaient un aliment nouveau à un incendie déjà bien terrible.

Mais ce qui émouvait le plus profondément les esprits en Belgique et prouvait le plus contre le bas degré de la civilisation hollandaise, c'était la position des députés belges en Hollande. Dès leur arrivée, ils se présentaient au roi, qui, bien que très-irrité des événements, se montrait, cependant, courtois et bienveillant à leur égard. Après qu'ils lui eurent exposé les dangers de la situation, la crainte qu'ils éprouvaient que la séparation administrative ne fût plus suffisante, Guillaume leur répondit vivement : « Mais que veulent donc les Belges? N'ai-je pas

Digitized by Google

consenti à toutes les demandes raisonnables? — A toutes, non, sire, répondaient les députés; et l'enseignement civil, dont le gouvernement conserve un jaloux monopole? Et la translation de la haute cour à La Haye? et tous les grands établissements réservés à la Hollande? et l'injuste répartition des emplois? Sire, vous avez déjà mis un terme à bien des plaintes, ne pourriez-vous pas encore remédier aux calamités présentes? — Il n'est plus temps, répliquait Guillaume d'une voix émue. Je crois avoir fait tout ce qu'il était en mon pouvoir de faire. J'ai convoqué les états généraux et je leur ai soumis la demande de la séparation. Que Dieu ait donc pitié de la Belgique! »

Et, en effet, Guillaume n'était plus en état de réparer le mal, car le peuple hollandais avait déjà manifesté les intentions les plus menaçantes et les plus hostiles. La haine, la jalousie et la colère ne connaissaient plus de frein. Non-seulement les Belges étaient raillés et insultés partout, mais les journaux ne cessaient d'exciter les esprits. « Nous sommes dans le doute de savoir, écrivaient-ils, si les députés des provinces où l'autorité royale n'est plus reconnue, ont le droit de siéger aux états généraux. Mais ce qui est certain, c'est qu'une assemblée qui existe en vertu des lois fondamentales du royaume, ne peut reconnaître ou tolérer comme députés ceux qui ont foulé aux pieds la majesté de ces lois. Or, plusieurs d'entre eux sont les promoteurs de la rébellion. Au moyen de leurs doctrines, ces hommes entretiennent le feu de la discorde, et leur manifeste ressemble tellement à un acte de trahison, qu'il semble impossible que les députés hollandais, fidèles à leur serment, puissent siéger à côté d'eux, sans avoir exigé des explications sur la nature et le but de ce manifeste. » Par suite, les députés belges se trouvaient en Hollande dans une situation embarassante. En vain le gouvernement ordonnait de respecter les députés, qui s'étaient rendus aux états généraux sur la foi de la parole souveraine. Ces ordres ne produisirent nul effet. Les Belges furent repoussés des hôtels, repoussés des maisons, et pour trouver un toit pour s'abriter, ils furent obligés d'avoir recours à la force et à la protection des lois. Renfermés dans leurs demeures, menacés par la populace, ils se crurent trahis et emprisonnés à La Haye. Ils se figuraient que le gouvernement les avait

Digitized by Google

attirés dans un perfide dessein, afin de pouvoir, eux présents, décréter l'esclavage de leur patrie. En effet un député disait dans une de ses lettres : « Le ciel se rembrunit, de sombres nuages s'approchent ; le parti hollandais maîtrise les états généraux. Belges ! Préparez-vous au combat ou à la servitude. »

Sur ces entrefaites, arrivaient à Bruxelles les émissaires envoyés à La Haye pour remettre l'adresse aux députés belges près les états généraux. Rendus à l'hôtel de ville, ils faisaient leur rapport sur leurs démarches et sur l'état des choses. Ils racontaient qu'il leur avait été impossible de communiquer la pétition à tous les députés, et qu'ils n'avaient pu en donner connaissance qu'à cinq seulement d'entre eux. Après quoi, sur les vives instances de ces députés, ils s'étaient empressés de quitter la Hollande, attendu que si la populace et le gouvernement eussent été instruits de leur présence à La Haye, leur vie et leur liberté eussent été en danger. Ils affirmaient ensuite que tout espoir d'entente était superflu désormais, que les députés belges ne pourraient d'aucune manière obtenir quelque concession en faveur de la patrie, que la majorité hollandaise ne voulait prendre aucune mesure en face de ce qu'elle appelait la rébellion, et ils terminaient en disant que les députés belges, ceux-là notamment qui avaient signé la proclamation du 3 septembre, ne tarderaient pas à revenir dans leur pays.

Ce rapport jeta la stupeur parmi les assistants qui comprirent les terribles effets qu'il produirait sur l'esprit du peuple. Aussi ils n'osèrent pas lui faire connaître la fatale situation du pays, et la nécessité de se préparer à défendre la liberté, les propriétés et les familles menacées par l'arrogance de l'étranger détesté. Mais en ce moment la pusillanimité et la modération ne servaient plus à rien, car le peuple, ayant appris ce qui se passait, reparaissait sur la Grand'Place, furieux et en armes. Il savait le danger, proférait des malédictions et des menaces, accusait les autorités et les bourgeois de tiédeur et d'indifférence en présence du mal, et de négligence alors qu'il faudrait se préparer à se défendre. La patrie, disait-on de tous côtés, a besoin de résolutions promptes et vigoureuses ; les Hollandais ne sont pas assez

Digitized by Google

abhorrés ; les pusillanimes, les peureux et les lâches doivent remettre leurs armes à des hommes de foi, aux amis de la liberté, aux vrais enfants de la révolution et de la Belgique. L'exaspération devenait générale ; en quelques heures, la ville entière prenait les armes, les partisans de la Hollande étaient tremblants, bon nombre de bourgeois inquiets et consternés, les modérés étonnés du progrès de la révolte. Les hommes, enfin, qui ne voyaient de chance de salut que dans la lutte, ne désespéraient pas de la victoire, de la liberté et de l'indépendance. La nuit fut agitée et orageuse ; en vain la garde bourgeoise s'efforça de calmer l'agitation et les fureurs, chacun pressentait que le jour suivant éclairerait les événements les plus sinistres et les plus graves.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE IV

État de la révolution. — Caractère des hommes composant la commission de sûreté publique. — Sortie faite par les volontaires. — Manifeste imprudent de la commission. — Tentative contre l'hôtel de ville. — Le peuple désarme la garde bourgeoise. — L'hôtel de ville est attaqué et pris. — La commission se dissout. — Toutes les autorités se dispersent. — Premier gouvernement provisoire. — Anarchie complète. — Délibération pour attaquer Bruxelles. — Proclamation du prince Frédéric. — Dispositions pour l'attaque. — Enthousiasme du peuple à cette nouvelle. — Revue de la garde bourgeoise. — Sortie des volontaires. — Attaque des postes avancés de l'ennemi. — Retour triomphal des Bruxellois et des Liégeois. — La proclamation du prince déchirée et brûlée. — Démarches pour la reddition de la ville. — Nouvelles de Namur, Mons, Liége et Louvain. — États généraux. — Pétition au roi. — Les troupes hollandaises aux portes de Bruxelles.

Avec l'aube du nouveau jour finissait la première période de la révolution, et les hommes qui l'avaient dirigée tombaient en même temps, en confirmant cette sentence connue, que les meneurs des mouvements populaires ne peuvent pas toujours les arrêter à leur gré ou les conduire à leur guise. Jusqu'à ce jour, peuple, bourgeois et nobles avaient tous coopéré au mouvement; tous cependant n'étaient pas animés par les mêmes opinions et les mêmes tendances. Les nobles et les riches désiraient changer l'état présent des choses, mais ils vou-

Digitized by Google

laient que ce changement se fît par des moyens tranquilles et pacifiques. C'est pour cela que, dans le dessein d'éviter les perturbations et leurs conséquences, ils s'efforcèrent d'amener un accommodement. « Où nous conduirait une révolution? disaient-ils. Dans les bras de la France, ou au démembrement de la Belgique. Et si nous parvenons jamais à renverser la domination hollandaise, pourrons-nous nous élever au rang de peuple libre et indépendant? Mieux vaut donc supporter les maux présents, attendre, avec des réformes modérées, un avenir meilleur; car le gouvernement devra finir par comprendre que les nations ne doivent pas toujours être régies par la violence, l'injustice et le despotisme. »

Mais tous ces raisonnements et toutes ces temporisations n'apaisaient pas le peuple. Il connaissait déjà sa supériorité sur l'ennemi; il savait, d'après les événements d'août, que l'audace est la première garantie du succès dans les révolutions. Aussi voulait-il à toute force sortir de sa position incertaine et pénible. Il lui semblait, qu'après avoir demandé la séparation, les bourgeois hésitaient et perdaient un temps précieux. Un mois s'était déjà écoulé, et rien n'avançait. Les députés, ne se souvenant plus de leur généreuse résolution de ne pas abandonner Bruxelles, s'étaient laissé entraîner à La Haye, où le roi et ses conseillers mettaient à profit le temps et les circonstances. Les promesses du prince d'Orange oubliées, un discours hypocrite et mensonger, les cris de guerre poussés par la Hollande, une armée en Belgique, les menaces incessantes proférées contre les rebelles, les railleries et les injures adressées aux représentants du peuple, tout, en un mot, présageait une tempête terrible qui allait se déchaîner sur la patrie. Déjà le peuple, par un instinct naturel, prévoyait les dangers, les vengeances et les funestes effets de la réaction hollandaise. Il voyait les forces ennemies prêtes à opérer, la ville sans défense, la garde bourgeoise incapable de combattre et plus dévouée à la protection des fortunes particulières qu'à celle de la liberté du pays.

A ces graves conjonctures se joignaient, indépendamment des nouvelles arrivant de La Haye et de Vilvorde, celles venant du dehors. L'Europe, disait-on, brûlait d'un désir général de liberté et de révolte.

Digitized by Google

Le duché de Brunswick était en pleine rébellion; Dresde avait déposé son roi; la Hesse et le Hanovre se soulevaient. L'Italie tout entière était prête à s'insurger, pour reconquérir sa liberté et sa grandeur passée. La Pologne enfin, s'apprêtait à verser le sang de ses soldats pour reprendre ses droits et son indépendance. Il était donc temps de déposer toute hésitation, si le peuple voulait pourvoir à son salut; il fallait courir aux armes, mettre dès ce moment en œuvre tous ses efforts et toute son ardeur, afin de ne pas perdre les fruits de la révolution et d'arracher la patrie à l'esclavage.

La disposition des esprits dans les provinces n'était pas moins ardente. Le mouvement de Bruxelles avait les sympathies générales. De tous côtés arrivaient les secours, les offrandes et les encouragements. Partout, et notamment dans les grandes villes, il se fondait des associations révolutionnaires. La population de Liége attaquait et emportait la Chartreuse, et, après une lutte de peu de durée, elle s'emparait des approvisionnements et des fonds destinés à la citadelle. Mons, en pleine révolte, avait contraint les troupes royales à se retirer dans les forts, après une faible résistance, et à abandonner ses positions et son artillerie. Namur suivait cet exemple. Louvain combattait incessamment l'ennemi, et interceptait les communications par les chaussées de Tongres et de Diest. En un mot, tout semblait se disposer pour un choc imminent, et tout annonçait que la grande ligne de forteresses élevées, comme des remparts formidables, contre la science, la valeur et la force de la France, tomberait bientôt au pouvoir d'hommes qui combattaient, sans discipline militaire et sans tactique, pour leur liberté et leur indépendance.

La commission et les chefs de la garde bourgeoise n'ignoraient pas cet état de choses. En conséquence, pour réparer le mal, ils ordonnèrent que les barricades fussent renforcées, que le nombre de celles que l'on avait élevées devant les portes fût augmentée. Mesures tardives qui rendaient la position d'autant plus faible et dangereuse. La fermentation croissait d'heure en heure. Il n'était plus temps désormais de maîtriser la révolution. Les hommes de la prétendue légalité ne sont pas les sauveurs d'un peuple.

Digitized by Google

Les membres de la commission étaient animés des intentions les plus honnêtes, mais leur heure était passée, et ils devaient céder la place au peuple en armes. Assurément c'étaient les hommes les plus honorables que MM. le baron Emmanuel d'Hooghvorst, Félix de Mérode, Rouppe, Van de Weyer, Ferdinand Meeus et Alexandre Gendebien, mais ces personnages, qui avaient accepté la tâche de diriger la révolution, appartenaient presque tous au parti modéré.

Le baron d'Hooghvorst, sans être doué de qualités brillantes, était prudent, honnête, loyal; possesseur de grands biens, il n'était ni ami ni adversaire du gouvernement. Il passait sa vie entre les jouissances du bonheur domestique et les suaves consolations d'une généreuse et sincère philanthropie. Aimé du peuple, il fut arraché, durant la nuit du 24 août, au doux repos que procurent aux nobles cœurs l'opulence et la famille. Il accepta volontiers la charge de commandant en chef de la garde bourgeoise. Le choix de ce personnage fut une grande garantie pour la sûreté publique. Il rendit des services signalés, mais, en même temps, il consacra ses soins à réprimer l'effervescence de la révolution, à retarder le progrès des idées, à faire compter sur les réformes et sur un changement de l'état des choses sans fortes commotions. Enfin, le baron d'Hooghvorst était un de ces hommes, qui, par leur caractère, leur éducation et leurs habitudes, aiment la paix et évitent la guerre.

Le comte Félix de Mérode était indépendant par sa fortune, son rang et son caractère. Ennemi du gouvernement et irrité du mal fait à la Belgique, il professa sincèrement les principes de l'union, et devint le plus chaud soutien du parti catholique. Grâce à son influence sur le clergé et sur le peuple, son nom exerçait une autorité telle, qu'il fut porté sur la liste des candidats au trône; mais le zèle qu'il déploya pour l'élection du duc de Nemours, et plus tard pour celle du prince Léopold, prouve qu'il n'avait pas une bien grande ambition. Partisan des institutions monarchiques, il se montra l'adversaire déclaré du roi Guillaume. Intolérant par caractère et défenseur du catholicisme, il poussa si loin son aversion contre la maison de Nassau, qu'il fut accusé d'un fanatisme extrême. Mais quelque rigides que fussent ses doctrines religieuses, ses opinions politiques étaient si modérées, qu'il

Digitized by Google

eût volontiers soutenu le prince d'Orange, si le vœu de la nation l'eût appelé au trône.

Le vénérable M. Rouppe, ancien négociant et l'un des citoyens les plus respectables de la ville, avait été maire de Bruxelles sous l'empire français. Ami sincère de la justice, il osa affronter le despotisme napoléonien, en refusant d'obéir aux actes arbitraires du gouvernement impérial. Persécuté et emprisonné, il se concilia l'amour de ses concitoyens, et échappa aux périls par son courage et la force de son caractère. Indigné de la conduite révoltante des Hollandais, il désira aussi voir se terminer les malheurs de son pays, et une nouvelle situation s'inaugurer. Mais il voulait arriver à la liberté sans perturbations et sans désordres, sans briser les liens dynastiques qui réunissaient les deux royaumes, sans stimuler les passions et la foi du peuple opprimé. Aussi, ne concourut-il pas peu à entraver, par son influence, la marche de la révolution.

M. Sylvain Van de Weyer, bien qu'il ne voulût améliorer la situation que par le seul moyen des réformes, n'en était pas moins tenu en haute estime pour son talent et pour les nobles qualités de son caractère. Adonné à l'étude de la jurisprudence, de l'histoire et de la philosophie, ami des belles-lettres et familiarisé avec les langues étrangères, il avait été nommé, très-jeune encore, professeur de philosophie au Musée de Bruxelles, et conservateur de la précieuse collection de manuscrits, connue sous le nom de bibliothèque des ducs de Bourgogne. Écrivain sérieux et habile, dévoué par amour à la liberté et à la patrie, il travaillait, à cette époque, à obtenir une séparation administrative. Il croyait que l'idée républicaine n'était ni française, ni européenne, et que la forme la plus propre à l'indépendance de la Belgique était le système monarchique. Or, cette conviction le portait à contrarier les désirs du peuple, et à étouffer, dans les occasions favorables, les aspirations les plus généreuses et les plus salutaires.

M. Ferdinand Meeus était cité pour l'honorabilité de sa vie et la modération de ses opinions politiques. Mais, comme il se montra le soutien de l'ordre à tout prix, il ne fut pas exempt de suspicion auprès de la multitude, si passionnée et si inconstante. Désigné comme ami des

Digitized by Google

Hollandais et du parti orangiste, il encourut la disgrâce du peuple et sa vengeance, quelquefois injuste. Son magnifique hôtel, situé près de la porte de Schaerbeek, fut dévasté, pillé, brûlé, exemple solennel et déplorable pour les hommes, qui, sans une grande foi politique et sans courage révolutionnaire, par faiblesse ou par ambition, osent se charger de la terrible tâche de modérer une révolution et de diriger les destinées d'un peuple.

Mais, parmi ces personnages, il n'en manquait pas qui avaient embrassé la cause populaire avec un véritable dévouement. M. Alexandre Gendebien était un républicain des plus honnêtes. Issu d'une famille respectable du Hainaut, et voué dès sa jeunesse au barreau, il était arrivé à une haute position par son talent, son éloquence et le désintéressement qu'il apportait à la défense du pauvre et de l'opprimé. Adversaire déclaré des Hollandais, il combattit avec ardeur leur gouvernement despotique, et se montra l'un des plus chauds défenseurs de la liberté de la presse. Il détestait la tyrannie étrangère à ce point, qu'il aurait préféré voir une partie de la Belgique annexée à la France, que soumise plus longtemps à la domination hollandaise. Austère, probe, actif, il semblait porté par ses qualités à exercer une immense autorité sur le peuple, en temps de révolution. Toutefois, l'époque ne lui était pas favorable, attendu que, dans ces moments, le parti républicain n'était guère puissant en France et en Belgique. Il croyait que la foi révolutionnaire est la seule religion de notre siècle, que ses disciples doivent être des apôtres, que la force réside dans l'union, que les sacrifices et le martyre sont un devoir pour les citoyens dans l'intérêt du bien général. Mais ses doctrines ne prévalurent point, de sorte que M. Gendebien, quoique respecté pour ses vertus privées par ses adversaires mêmes, fut impuissant en politique. Généreux, humain, affable et honnête, il vécut au milieu des agitations et des déceptions, ne retirant de son saint amour pour l'humanité que l'estime de quelques-uns et l'indifférence du plus grand nombre.

Tels étaient les hommes qui avaient été substitués aux magistrats hollandais, et qui, jusqu'à ce jour, représentaient la révolution belge. Mais le maintien de la paix et le retour à l'ancien ordre de choses ne

Digitized by Google

dépendaient plus d'eux. Un nouvel incident vint rendre l'explosion inévitable, et porter au comble le mécontentement populaire. Pendant la nuit du 18, quelques jeunes gens, ardents et téméraires, Liégeois pour la plupart, formèrent le projet d'aller reconnaître les positions et les mouvements de l'ennemi, qui, disait-on, avait avancé ses vedettes jusqu'aux portes de la ville. Divisés en deux détachements, l'un prit la route de Vilvorde, et l'autre celle de Tervueren. Le premier rentra presque immédiatement, sans avoir rien fait. L'autre poussa jusqu'à Tervueren, désarma trente cavaliers occupant le village, et ramena triomphalement leurs chevaux à Bruxelles. Ce fait effraya beaucoup la commission, qui, sachant que l'armée ennemie comptait douze mille hommes à Anvers, et dix mille à Maestricht et à Tongres, crut voir la lutte déjà engagée, après avoir tout fait pour l'empêcher. En conséquence elle publia une proclamation énergique pour dénoncer de tels actes comme blâmables, subversifs de toute discipline militaire, violant les traités et les droits des gens et pouvant, sans nécessité, exposer le pays aux conséquences malheureuses d'une attaque. La proclamation ordonnait, en outre, que les chevaux seraient aussitôt rendus, et finissait par dire qu'une lettre avait été écrite au prince Frédéric pour désavouer cette violation de la trêve et promettre une réparation.

Cette proclamation ne pouvait que produire des effets contraires aux bonnes intentions du gouvernement. On avait espéré contenir le peuple, empêcher les outrages, sauver la patrie par la mollesse et la timidité. Étrange conduite, qui donnait du courage et de l'espoir à l'ennemi, et devait être considérée comme une insulte faite à l'honneur national! Aussi cria-t-on de tous côtés : « Nous sommes trahis et vendus! A bas la commission! A bas la garde bourgeoise! » A la nuit close, de nombreux rassemblements se formèrent sur la place de l'Hôtel de Ville. La proclamation fut arrachée des murs, puis lacérée et brûlée. Dès ce moment, la commission n'inspira plus ni respect, ni confiance. Ses ordres n'étaient plus exécutés, et sa chute parut décidée et prochaine.

Mais c'était surtout dans la salle de la *Réunion centrale* que se faisaient entendre les plaintes les plus vives, les menaces les plus violentes. Les citoyens les plus ardents, des bandes armées y accouraient pour

Digitized by Google

demander conseil sur le parti à prendre, afin de sauver la patrie dans ce moment suprême. Il fallait, disait-on, distribuer des armes au peuple, déposer une autorité pusillanime et suspecte; les nobles et les riches n'étaient pas aptes à conduire ou à accomplir une révolution; il fallait avoir foi dans le peuple, qui seul combattrait l'ennemi, défendrait la liberté, mettrait un terme aux délais et sauverait l'indépendance de la Belgique. La fermentation populaire paraissait être arrivée au plus haut point d'exaltation. Cependant l'assemblée de la *Réunion centrale* ne décidait rien ; elle voulait laisser marcher les événements, car elle croyait qu'une révolution, qui abat et renverse un ordre de choses, ne doit et ne peut rien réédifier.

En attendant, les clameurs, la confusion et l'anarchie augmentaient d'heure en heure, et, vers onze heures du soir, le tumulte était devenu inexprimable. A minuit, les rassemblements de la Grand'Place prirent une attitude résolue et hostile. Déjà ils avaient essayé plusieurs fois d'enfoncer les portes de l'hôtel de ville, mais la garde bourgeoise était heureusement parvenue à repousser les assaillants. Néanmoins une forte bande, formée de Liégeois, réussit à y pénétrer et envahit tumultueusement les salles, en demandant des armes et la liberté, au milieu des vociférations et des menaces. Quelques membres de la commission se hâtèrent de fuir. Les agresseurs insistaient, et leur nombre grandissait. On parlementa, on discuta, mais à la fin il fallut céder aux réclamations impérieuses du peuple, lui distribuer un petit nombre de fusils, et promettre de lui en donner davantage le lendemain. Alors la commission se rassura et le peuple, à moitié satisfait, retourna occuper la Grand'Place. M. Rogier y harangua la multitude. Il lui promit d'autres fusils, l'exhorta à combattre pour la liberté, à ne pas souiller le nom belge par des dévastations et des incendies, et menaça de châtiments exemplaires ceux qui oseraient faire de leurs armes un usage coupable. Le peuple applaudit, l'enthousiasme augmenta, et de nombreuses bandes criant : « *Vive la liberté!* » suivirent M. Rogier, qui, parvenu au quartier Sainte-Élisabeth, leur distribua les armes qui s'y trouvaient en dépôt.

Mais au même moment, tandis que la foule rassemblée sur la place

Digitized by Google

demandait aussi des armes, tout en se plaignant des malheurs et de la honte qui allaient tomber sur Bruxelles, il survint un incident inattendu qui imprima un dernier et déplorable élan aux passions excitées. Une patrouille de la garde bourgeoise, maltraitée et attaquée, tira tout à coup sur la foule; quatre hommes tombèrent, un frappé mortellement et trois grièvement blessés. Dès lors la rage ne connut plus de frein; le peuple en fureur abandonna la place, parcourut les rues en criant vengeance, et vers quatre heures du matin, on voyait déjà, sur la place Saint-Michel, plus de dix mille hommes armés prêts à venger le sang bruxellois, à défendre la patrie, à combattre l'ennemi. Nuit terrible, précédant un jour plus terrible encore, qui décida de la liberté et de l'indépendance de la Belgique.

Vers les sept heures, le peuple se dirigea du côté de la Grand'-Place. Là, se partageant en plusieurs bandes, il résolut d'enlever les armes aux bourgeois, et se dispersa incontinent sur différents points de la ville. Arrivé à l'Amigo, il entoura la garde, qui, voyant toute résistance impossible, remit ses armes, sans qu'on lui fit aucun mal. La nouvelle de ce fait s'étant promptement répandue, en moins de deux heures, toute la garde bourgeoise fut dépouillée de ses armes. De cette façon le peuple disposait de la force, dictait la loi et avait en main la révolution. Jamais Bruxelles n'avait couru un danger aussi grave. La stupeur et l'agitation étaient au comble. Les bourgeois se cachaient, les boutiques se fermaient, la peur du pillage se joignait à celle de l'ennemi, et les esprits inquiets ne savaient laquelle de ces deux calamités serait la plus fatale et la plus terrible.

On convoqua les députés des huit sections, la commission et le conseil de la garde bourgeoise; peu de membres répondirent à cet appel, et ils délibérèrent entre eux, en s'efforçant de ne négliger aucune mesure. Mais il était trop tard. Les événements se précipitaient; il n'y avait plus de digue à opposer au torrent populaire; toute résistance devenait impossible, la révolution était enfin déchaînée. Mais ce qui, dans cette conjoncture, fut le plus nuisible et le plus étrange, ce fut la conduite du parti modéré. Les magistrats se retirèrent en partie; quelques-uns plus dévoués affrontèrent courageusement le

Digitized by Google

péril ; mais quant aux modérés, tandis que certains d'entre eux se résignaient par anticipation aux événements, la plupart appelèrent ouvertement les forces ennemies.

En effet, deux pétitions furent adressées au prince Frédéric. Dans l'une on implorait une amnistie pleine et entière, en promettant une soumission absolue ; dans l'autre on assurait qu'à l'approche des troupes royales, le drapeau orange serait immédiatement réarboré. Ce parti pactisait donc plus avec l'ennemi qu'avec la révolution. Mais le peuple prévint la honte de la patrie, terrifia les lâches par sa colère, et, par son énergie, arrêta en un instant toute négociation ultérieure. Une fois armé, il accusa toutes les autorités de trahison et de connivence avec les Hollandais. « On appelle les ennemis, disait-il, pour châtier le courage populaire, détruire la liberté et combattre la révolution. » Dans sa rage, il courut à l'hôtel de ville, en enfonça les portes et l'envahit de nouveau. Ayant rencontré les armoiries et les couleurs de la maison d'Orange, sa fureur s'accrut encore, et comme il arrive toujours en pareils cas, tout fut bientôt saccagé, pillé, et il ne s'arrêta que lorsqu'il ne vit plus devant lui que les murailles entièrement dénudées. Ainsi ce superbe édifice, siége du pouvoir tutélaire qui, durant quatre siècles, lors des calamités publiques, était venu en aide à la misère, au manque de pain et de travail, devint, pour quelques jours, le théâtre de l'aveugle colère du peuple, imprudemment provoquée.

Cet événement parut si grave et si dangereux, que la commission et le conseil de la garde bourgeoise prirent aussitôt le parti de se retirer, et que plusieurs d'entre eux, dans leur effroi, abandonnèrent la ville. De ce moment, toute autorité disparut ; seul le baron d'Hooghvorst resta à son poste. Il espérait reformer la garde, trouver moyen de faire cesser le désordre et le tumulte général. Mais le peuple, après la prise de l'hôtel de ville, se rangea en bataille, se partagea en trois détachements et se dirigea vers la place de la Monnaie. Là, il s'empara de nouvelles armes, et au bruit des tambours, il marcha, enseignes déployées, sur le quartier Sainte-Élisabeth. Cette journée fut une journée d'incertitude et d'épouvante, mais le peuple n'abusa point de ses armes et de sa force.

Digitized by Google

La pensée qui guida les esprits fut celle de défendre la ville, de sauver la révolution, de se venger de l'ennemi, et de se débarrasser des faux amis de la liberté et du pays. Ce qui prouve bien qu'elles ne sont pas toujours vraies, mais souvent mal fondées et injustes, les injures et les calomnies que les ennemis du bonheur social déversent d'ordinaire sur les sentiments, le courage, la justice et les raisons sacrées qui animent parfois un peuple opprimé. Ce fait révélait le vrai caractère de la révolution belge, et justifiait l'œuvre des hommes qui avaient mené les événements à bon terme.

Ce fut au milieu de cette agitation que l'on comprit, enfin, la nécessité d'un gouvernement provisoire. On lisait déjà dans les journaux que « la commission de sûreté publique s'étant dissoute, la *Réunion centrale* devait se former en gouvernement provisoire. » On élisait MM. De Potter, Gendebien et d'Outremont, noms chers au peuple, mais antipathiques à la bourgeoisie et à la noblesse, parce qu'ils n'appartenaient pas au parti modéré. Toutefois, tels étaient alors les troubles et le désordre, que les citoyens qui, naguère se seraient fermement opposés à un gouvernement autre que celui du roi, accueillirent avec joie cette résolution. Mais rien ne pouvait encore se dire stable ni sûr. Les événements poussaient les hommes et les choses ; aussi ce gouvernement provisoire, sans autorité et sans influence, se trouva tellement débordé par le torrent, que sa courte existence fut à peine connue. Cependant ce premier pas produisit de bons effets, car le peuple se décida à accepter le nouveau gouvernement provisoire, qui, depuis le jour qui précéda la défaite des troupes royales jusqu'à l'époque de la régence, présida aux destinées de la Belgique.

En attendant, l'anarchie continuait. Le peuple restait en armes et maître de la situation. Néanmoins, il déclara vouloir maintenir l'ordre, défendre la vie des citoyens, les propriétés et la liberté. Il ne faillit point à ses promesses, car ces hommes qui jetaient l'épouvante et la méfiance dans la ville, furent les plus chauds et les plus valeureux combattants qui, dans les glorieuses journées, tombèrent, les armes à la main, pour la défense de Bruxelles et la délivrance de la patrie.

Digitized by Google

Or, tandis que les choses marchaient ainsi et que le peuple se préparait à la résistance la plus vigoureuse, le prince Frédéric recevait, à Anvers, dans la nuit du 19 au 20 septembre, les renseignements les plus faux sur l'état de la révolution. Les partisans assez nombreux de la cause des Nassau, le parti des modérés, bon nombre de nobles et tous les intrigants qui surgissent en temps de soulèvement, et en sont souvent l'obstacle et la ruine, jugèrent le moment opportun pour renverser la puissance du peuple, mettre un terme à ses audacieux projets et aux progrès de la révolution. Ils conseillaient donc de profiter de l'occasion et de faire avancer, sans retard, les forces hollandaises contre les rebelles. Ils affirmaient que les troupes royales n'auraient qu'à se présenter devant les portes de la ville, et qu'elles seraient reçues avec des acclamations; que le désordre était arrivé au point que les défenseurs des barricades seraient vaincus et dispersés à l'approche de la moindre force. Ils ajoutaient enfin que la garde bourgeoise, plus amie de la paix que de la rébellion, se rangerait tout entière du côté du gouvernement, de sorte que les révoltés n'auraient d'autre ressource que de fuir ou de se rendre à discrétion. Ces nouvelles parurent admissibles et vraies au camp d'Anvers, attendu qu'émanant de personnes connues par leur influence ou par leur attachement aux Nassau, elles venaient encourager le prince dans ses idées. Celui-ci, ignorant combien l'esprit de parti ou les passions humaines peuvent obscurcir la vérité, se laissa complétement abuser et contribua ainsi à perdre la cause de son père. Il ne comprit pas que plus certains hommes, prodigues de promesses et de protestations, sont prompts à offrir de mauvais conseils, plus ils sont lâches et incapables de défendre, par le sacrifice de leur vie et de leurs biens, la cause qu'ils prétendent soutenir. Dénués de tout amour pour le pays natal, sans énergie pour l'action, téméraires dans leurs avis et timides à l'œuvre, ils arrivent dans la lutte, quand leur absence ne peut nuire à l'entreprise, mais ils se retirent, dès que leur présence pourrait servir au triomphe de la liberté. Or, ce furent ces hommes-là qui trompèrent le prince Frédéric, mais ce fut sur eux aussi que le roi Guillaume, le prince d'Orange et le gouvernement britannique placèrent, pendant un

Digitized by Google

temps, tout leur espoir, pour faire restituer la couronne de Belgique à la famille des Nassau.

Inutile de rapporter ici les opinions diverses, les amères accusations et les excuses émises à cette époque, afin de justifier ou de blâmer cette résolution subite du prince Frédéric. Mais il est certain que l'histoire ne pourra le féliciter, ni le décharger de la responsabilité des funestes conséquences qu'enfanta sa conduite. Car, non-seulement le projet intempestif de combattre la révolution lui faisait perdre la Belgique, mais encore il manquait à son devoir de général en chef et aux principes de la guerre. Il oublia que, parmi les principales obligations du commandant d'une armée, il y a celle d'être préparé à toutes les éventualités de la lutte, de prendre les dispositions nécessaires pour réparer les résultats d'une défaite, et de tâcher de remporter la victoire en sacrifiant le plus petit nombre possible de ses soldats. Le prince Frédéric ne se montra nullement pénétré de tous ces devoirs. Sa résolution une fois prise, il convoqua un conseil de guerre, accepta le plan d'attaque présenté par le général Constant, et donna ses ordres pour les divers mouvements de l'armée.

Toutefois, indépendamment des dispositions militaires, il voulut aussi publier une proclamation, qui, par son imprudence, tourna au désavantage de la dynastie, et devint le premier signal d'une guerre fatale et déplorable.

« Bruxellois! disait-il, le roi, notre auguste père, s'occupe, de concert avec les représentants de la nation, et de la seule manière qui soit compatible avec leurs serments, d'examiner attentivement les vœux émis parmi vous.

» Cependant l'ordre est sans cesse troublé dans vos murs; tandis qu'avec un zèle et une activité dignes des plus grands éloges, vous veillez à la défense des propriétés publiques et particulières, un petit nombre de factieux, cachés parmi vous, excitent la populace au pillage, le peuple à la révolte, l'armée au déshonneur; les intentions royales sont dénaturées, les autorités sans force, la liberté opprimée.

» Conformément aux ordres du roi, nous venons apporter à cet état de choses, qui ruine votre cité et éloigne de plus en plus pour cette

Digitized by Google

résidence royale, la possibilité d'être le séjour du monarque et de l'héritier du trône, le seul remède véritable et efficace, le rétablissement de l'ordre légal.

» Les légions nationales vont entrer dans vos murs au nom des lois, et à la demande des meilleurs citoyens, pour les soulager d'un service pénible, et leur prêter aide et protection.

» Ces officiers, ces soldats, unis sous les drapeaux de l'honneur et de la patrie, sont vos concitoyens, vos amis, vos frères. Ils ne vous apportent point de réactions ni de vengeances, mais l'ordre et le repos. Un généreux oubli s'étendra sur les fautes et les démarches irrégulières que les circonstances ont produites.

» Les auteurs principaux d'actes trop criminels pour espérer d'échapper à la sévérité des lois, les étrangers qui, abusant de l'hospitalité, sont venus organiser parmi vous le désordre, seront seuls et justement frappés ; leur cause n'a rien de commun avec la vôtre.

» En conséquence, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit, en vertu des pouvoirs qui nous sont confiés : Les troupes nationales rentreront dans Bruxelles. Tout obstacle à leur marche sera enlevé par les soins de l'autorité municipale, de la garde urbaine, de la commission de sûreté et de tous les bons citoyens. Les postes de la garde urbaine seront successivement remis aux troupes nationales. Nous statuerons ultérieurement sur le mode de service de ladite garde. Les individus armés, étrangers à la ville, se retireront sans armes dans leurs foyers. Toute troupe armée, appartenant à d'autres communes qui se rendrait à Bruxelles, sera invitée à se retirer, et, au besoin, dissipée par la force.

» Les couleurs adoptées comme marques distinctives par une partie de la garde urbaine seront déposées. Nous nous réservons de déterminer les signes de ralliement qu'elle sera autorisée à porter. L'administration municipale, le comité de sûreté, le conseil et les chefs de la garde urbaine veilleront à l'exécution des dispositions qui précèdent, en ce qui les concerne, ainsi qu'au maintien de l'ordre, jusqu'à ce que les troupes aient effectué leur entrée.

» Les membres de ces corps sont déclarés personnellement respon-

Digitized by Google

sables, à dater de la notification des présentes, de toute résistance qui pourrait être apportée à la force publique, comme aussi de l'emploi illégal des *deniers publics* ou *municipaux*, *armes* et *munitions*.

» La garnison sera le plus tôt possible casernée ou campée de manière à ne pas être à charge aux habitants; elle observera la plus exacte discipline. Toute résistance sera repoussée par la force des armes, et les individus coupables de cette résistance qui tomberont entre les mains de la force publique, seront remis au juge compétent pour être poursuivis criminellement. »

Cette proclamation du prince Frédéric faisait cesser toute espèce de doute; elle remettait la cause des Nassau au sort des armes, déclarait que la rébellion n'était que l'œuvre d'un petit nombre d'individus, promettait le pardon, ordonnait que l'on ouvrit les portes de la ville à son armée, en disant que les *meilleurs citoyens* le rappelaient et le désiraient, et menaçait enfin du recours aux armes, si l'entrée lui était disputée. Mais nous verrons bientôt quelle fut la réponse des Belges à ces prétentions.

Pendant ce temps, l'armée hollandaise s'avançait sur Vilvorde, et venait former, pour ainsi dire, un demi-cercle autour de la ville, en tenant ses avant-postes à deux lieues environ de Bruxelles. Sa droite s'appuyait sur la route de Gand, près du village de Zellick; le centre était à Evere et Dieghem, et la gauche s'étendait vers Cortemberg, jusqu'au-dessus de Woluwe. La réserve et le quartier général occupaient Malines. On évaluait les forces réunies de cette armée à douze mille fantassins, seize cents cavaliers et quarante pièces de canon. Quinze cents hommes d'infanterie, quatre cents cavaliers et huit canons étaient destinés à attaquer Louvain; tout le reste de cette armée devait mettre à la raison les révoltés de Bruxelles. Le but des généraux hollandais était de se rendre maîtres de la partie supérieure de la ville, dont les hauteurs pouvaient servir de base à leurs opérations. Ils résolurent donc de régler l'attaque de la manière suivante.

L'extrême droite, commandée par le colonel Van Balveren, et composée de quatre escadrons de hussards, d'un bataillon d'infanterie et d'une demi-batterie, devait se diriger sur la porte de Flandre par la

Digitized by Google

route de Gand, occuper les faubourgs ou pénétrer dans la ville, si les circonstances le permettaient. La colonne du centre droit, comprenant deux bataillons, deux escadrons et une demi-batterie, et commandée par le général Fauvage, devait s'avancer par la chaussée de Vilvorde, simuler une attaque à la porte de Laeken, afin de détourner l'attention des assiégés de l'attaque principale. Mais, en cas d'obstacles sérieux, elle devait laisser un demi-bataillon et l'artillerie pour protéger le pont, faire un mouvement à gauche, et servir de réserve au centre gauche. Celui-ci, fort de deux bataillons de grenadiers, d'un bataillon de la garde, d'un bataillon de tirailleurs, de six bataillons d'infanterie et de douze pièces de canons, devait déboucher des villages de Dieghem et d'Evere, sous les ordres des généraux Schuurman et de Bylandt, forcer la porte de Schaerbeek près du Jardin botanique, et occuper le Parc. La colonne de gauche, composée en grande partie de cavalerie, avec un seul bataillon d'infanterie et quatre canons, commandée par le général Tripp, était destinée à attaquer la porte de Louvain, à s'avancer sur les boulevards par la rue Ducale et à se ranger en bataille entre le palais du prince et la porte de Namur. La réserve devait longer le boulevard pour jeter un pont sur l'étroit fossé de la ville, maintenir les communications avec l'extérieur et fournir des renforts aux combattants de l'intérieur. Les portes de Schaerbeek et de Louvain une fois enlevées, les troupes devaient se concentrer sur le Parc, les deux palais et la place Royale, et attendre de nouveaux ordres pour s'emparer ensuite des différents postes et corps de garde de l'intérieur. Tel était le plan du prince Frédéric et de ses généraux pour réduire Bruxelles et la révolution.

Les Bruxellois n'avaient aucun soupçon des préparatifs de l'ennemi, car le manifeste du prince, imprimé dans la soirée du 21, n'était connu que des seuls partisans de la Hollande et des chefs de la révolte. Mais les uns et les autres cachèrent le danger qui menaçait la ville, les premiers craignant le mécontentement et la colère du peuple, les seconds, une impression défavorable. Cependant on ne pouvait ignorer longtemps l'approche des troupes hollandaises. Dès le matin du 21, la nouvelle se répandit rapidement que les postes avancés de

Digitized by Google

l'ennemi s'étaient rapprochés de la ville, que quelques cavaliers avaient été aperçus aux alentours de la porte de Scharebeek, et qu'un corps nombreux était campé à Dieghem et à Evere, distants d'une lieue à peine de Bruxelles. On s'exagérait ces nouvelles, la situation était considérée comme des plus périlleuses, on fermait les boutiques, tout le monde courait aux armes, la patrie était déclarée en danger, le moment était suprême, et au milieu de la confusion générale on entendit pour la première fois les cloches de Sainte-Gudule sonner le tocsin, suivies bientôt de celles des autres églises et de celles des villages environnants. Bruxelles offrit de nouveau le terrible aspect d'une ville, qui, sans troupes disciplinées, sans généraux et sans fortifications, se disposait à se défendre contre une armée nombreuse et aguerrie. En quelques heures, de nouvelles barricades s'élevèrent comme par enchantement, les rues furent dépavées, des pierres, de la chaux, des solives et diverses autres espèces de projectiles furent portés au faîte des maisons pour être lancés sur les assaillants. Aux défenses fournies par le peuple, s'ajoutèrent celles que préparaient les bourgeois et les chefs du soulèvement. La garde bourgeoise fut réunie sur la Grand' Place, et jointe à un corps de huit cents volontaires, elle forma une force de trois mille cinq cents hommes armés. Après en avoir passé la revue, le baron d'Hooghvorst la harangua, en disant : « Pour le maintien de la tranquillité, je resterai à la tête de la garde bourgeoise. Mais depuis deux jours, le peuple ayant déjà manifesté la volonté de se défendre contre toute attaque qui viendrait du dehors, et le péril augmentant d'heure en heure, je crois nécessaire la nomination d'un chef pour conduire les forces actives, repousser toute agression et faire face à l'ennemi. En attendant, que quiconque veut se ranger sous le drapeau des défenseurs de la patrie le dise, et il sera incontinent pourvu d'armes et d'instructions. Après les avoir inspectés, je conduirai ces volontaires sur le lieu du combat, et je ferai connaître les résultats obtenus. » Le comte Vandermeeren fut choisi pour général, et, après la harangue du baron d'Hooghvorst, plus de douze cents citoyens se déclarèrent prêts à verser leur sang pour la défense de la liberté.

Digitized by Google

Mais le jour de la grande bataille n'était pas encore arrivé. On l'attendait avec impatience et courage; pourtant il faut le dire, malgré la justice et la sainteté de la défense, elle n'en paraissait pas moins difficile et impossible. Cependant, les plus ardents parmi les révoltés, les Liégeois et une foule de volontaires, abandonnant les barricades et divisés en trois détachements, sans chefs, sans ordre et sans guide, se précipitèrent à la rencontre de l'ennemi par les portes de Flandre, de Schaerbeek et de Louvain. C'était un acte très-imprudent, mais il produisit le plus admirable effet. L'enthousiasme grandit, les tièdes s'échauffèrent, les timides se montrèrent plus hardis, les ennemis de la révolution furent effrayés; il y eut un moment où il sembla que tous les habitants voulussent courir au-devant des forces hollandaises qui s'avançaient. La première rencontre avec les postes avancés eut lieu entre Dieghem et Evere. Cachés dans les enclos, les fossés, les haies et les fourrés, les Belges dirigèrent incessamment le feu le plus vif contre l'ennemi jusqu'à une heure très-avancée de la nuit. Mais bon nombre de ces volontaires en étant venus aux mains, sur la route de Gand, avec les vedettes hollandaises, battirent en retraite, après une courte lutte, afin d'éviter d'être enveloppés par la cavalerie. Quelques-uns des plus audacieux, qui s'étaient trop avancés, furent cependant faits prisonniers et conduits à Anvers. Néanmoins ce premier fait exalta encore davantage les esprits et le courage. Le 22, à la pointe du jour, le tambour battit le rappel, et les volontaires, en plus grand nombre, marchèrent à la rencontre des troupes royales, se livrèrent à de nouvelles escarmouches, et rentrèrent ensuite tranquillement en ville, sans que leur retraite fût le moins du monde inquiétée par l'ennemi. Faute très-grave qui compromit l'ordre de la bataille.

La rentrée des combattants en ville fut pour eux un véritable triomphe. Les postes avancés de l'ennemi avaient été refoulés sur Vilvorde et sur Assche. On crut à une victoire, l'audace du peuple grandit en même temps que son espoir, et vraiment ce fut un beau spectacle, que de voir, dans la soirée du 22, ces volontaires rentrer en ville, joyeux et fiers de leurs succès, avec trois petits canons sur des charrettes traînées par de mauvais chevaux de paysans. Le peuple, les femmes

Digitized by Google

et les enfants les saluèrent avec des cris d'allégresse et d'enthousiame. Bruxelles oublia pour un moment l'inquiétude et le danger. On croyait l'ennemi dispersé, la liberté et l'indépendance sauvées. Les choses avaient changé tout à coup d'aspect, on regardait désormais l'attaque comme difficile et éloignée, les barricades comme inexpugnables, la victoire comme certaine. Le peuple apprit alors la proclamation du prince par le *Journal des Pays-Bas*, arrivé, le 22 au soir, à Bruxelles. A la lecture de ce document, les esprits s'exaltèrent de nouveau, et il fut déchiré et mis en pièces au milieu des imprécations générales.

Or, dans cet état des choses, la pensée vint au parti modéré de renouer les négociations pour un arrangement. La situation de Bruxelles paraissait telle à ce parti, qu'il ne voyait plus d'autre ressource que la voie des accommodements. « Où sont, disait-il, les forces des rebelles, leur gouvernement, leurs armes, leurs munitions? Nous ne voyons que des hommes désunis, peu de chefs, un pauvre matériel de guerre, et des moyens insuffisants pour combattre une armée considérable et bien fournie d'artillerie. Toute idée de résistance est donc inutile, la défense impossible et la défaite assurée. » Mais le peuple fier et enorgueilli par les ardents récits des combattants, confiant dans ses barricades et son courage, se croyait sûr du succès, si jamais l'ennemi se décidait à tenter le sort des armes. Ainsi, tandis que d'une part on jugeait inévitable la défaite de la révolution, d'autre part, par un vague et généreux instinct, on comptait sur la victoire. Cependant, dans la soirée du 22, le grand nombre des drapeaux commença visiblement à diminuer; le peuple s'en aperçut, mais il resta muet, se fiant sur ses chefs.

Quant à ceux-ci, inexpérimentés en fait de révolutions, ne mesurant le succès que d'après les ressources matérielles, ils firent mine de se rapprocher du parti des nobles et des modérés, attendu qu'ils estimaient aussi ne pouvoir pas résister à une armée, avec des forces si inégales et si faibles. Finalement le mot de *capitulation* fut prononcé par eux, malgré le danger de se voir accusés de trahison. Les notables s'assemblèrent, la discussion fut chaude et les avis se partagèrent, car les plus prudents croyaient la défense difficile,

Digitized by Google

sinon impossible, la soumission nécessaire. Le peuple furieux les empêcha de parler, en refusant de se rendre, et jurant de défendre la ville et de s'ensevelir sous ses ruines. A la fin, M. Édouard Ducpetiaux, entrevoyant les malheurs qui menaçaient Bruxelles, prit spontanément la responsabilité de se rendre au camp du prince Frédéric. Il n'avait ni autorité ni instructions, car en ce moment il n'existait nul pouvoir constitué. On ignorait les conditions qu'il fixerait, mais il était certain qu'il se proposait de détromper le prince sur les assurances fallacieuses de coopération qu'il avait reçues, et de le convaincre que la seule chance d'entrer sans résistance à Bruxelles, serait de proclamer une amnistie générale, de changer le paragraphe de son manifeste contre les étrangers, et enfin de conclure un armistice. En arrivant aux avant-postes ennemis, M. Ducpetiaux fut sommé d'exhiber ses pouvoirs, saisi à l'instant, garrotté, et traîné prisonnier à la citadelle d'Anvers, victime d'une aveugle et généreuse confiance.

Ces projets pacifiques furent rendus inutiles par le courage héroïque du peuple, qui, sans s'embarrasser de ses chefs, courut aux armes et se prépara au combat. Cependant la situation de Bruxelles, la veille de la lutte, était des plus singulières. Point d'hommes de guerre pour guider le peuple sans expérience et sans discipline; le baron d'Hooghvorst, sommé de marcher avec la garde bourgeoise à la rencontre de l'ennemi, répondait qu'il n'était point soldat, qu'il n'entendait rien à l'art militaire, qu'il attendrait les troupes royales à l'hôtel de ville, que les murs de cet édifice lui serviraient de tombeau, si l'ennemi osait en franchir le seuil. Pendant ce temps l'hôtel de ville restait abandonné et désert ; on voyait quelques révoltés et bon nombre de fonctionnaires subalternes du gouvernement déchu, attendant d'un air menaçant et impatient la défaite de la révolution. Les magistrats s'étaient cachés ou enfuis. Les bourgeois, le peuple et les volontaires se montraient les uns, audacieux et confiants, les autres, incertains et inactifs. Quelques hommes seulement gardaient le palais du roi, et quelques autres celui des états généraux; les barricades étaient dégarnies et sans défense. Bref, telle était la situation de la ville, que, lorsque à la pointe du jour suivant, on entendit le son du tocsin

Digitized by Google

et le bruit du canon, tout le monde resta irrésolu et immobile, espérant que ce serait une attaque simulée, comme les précédentes. Nous verrons bientôt combien toutes ces apparences étaient illusoires, et comme les événements vinrent détromper les esprits et détruire les prévisions humaines.

Ce qui rassurait le plus les partisans de la révolution et entretenait leurs espérances, c'étaient les nouvelles qui arrivaient des autres villes de la Belgique, lesquelles se trouvaient déjà presque toutes en pleine révolte. Le mouvement était général, et chaque ville s'apprêtait à combattre pour se délivrer du joug hollandais. En vain l'autorité militaire s'efforçait de calmer les passions déchaînées; toutes les mesures devenaient superflues en présence de l'irrésistible volonté des populations exaspérées et unies. Le sang coulait dans les rues de Namur, de Nivelles, de Louvain, de Gand et de Bruges. Triste et déplorable effet de tant de fautes et d'erreurs. Mais la ville, qui, par son courage obstiné, son ardeur et l'amour de la liberté, l'emportait sur toutes les autres, c'était Liége. Le sang belge et hollandais coulait aussi dans ses murs; mais le peuple, après avoir rejeté la garnison dans les forteresses, combattait les troupes ennemies campées à Tongres et à Maestricht, tenait la campagne, faisait des sorties continuelles sur la chaussée de Bruxelles, et, dans toutes les rencontres, mettait en fuite les régiments hollandais. Ces nouvelles inspirèrent un courage nouveau aux Bruxellois, et augmentèrent leur confiance dans le succès de la révolution.

Pendant ce temps, de quoi s'occupaient les états généraux et le gouvernement de La Haye? Insoucieux et tranquille, celui-ci se persuadait que la force brutale ramènerait les Belges à l'ancienne obéissance, ou que les choses arriveraient à bonne fin par l'intermédiaire des états généraux. Ces derniers, négligents et oublieux, ne s'occupaient, en ce moment, que de rédiger la réponse au discours du trône. Et, en effet, bientôt apparut ce document plein de mauvaise foi ou d'ignorance, qui ne renfermait qu'une réponse inopportune, provoquante, nullement faite pour apaiser l'effervescence des esprits, pour empêcher ou arrêter les progrès du soulèvement. Ils

Digitized by Google

commençaient d'abord par blâmer les événements qui avaient occasionné leur réunion extraordinaire, déclarant qu'ils ressentaient une profonde douleur par suite de la révolte des provinces belges, dans le moment où les arts, l'industrie, le commerce et la paix prospéraient de toute part. Puis, ils ajoutaient qu'ils ne voulaient pas se départir des mesures que, dans sa justice, le roi proposerait pour sauver la patrie. Mais, que si le salut de l'État dépendait de la réforme du statut ou de la séparation des deux royaumes, les états généraux, après un mûr examen, ne se refuseraient pas à concourir à l'accomplissement immédiat de ce plan. Ils priaient, en outre, le souverain de considérer comme inutile le maintien des milices bourgeoises après le retour de l'ordre et de la tranquillité, et d'en remettre l'organisation jusqu'à la prochaine assemblée, les dépenses devant être uniquement supportées par les habitants.

« En offrant à Votre Majesté, poursuivaient-ils, le profond hommage de leur dévouement et de leur fidélité, les états généraux, témoins de la tempête révolutionnaire qui remue l'Europe et les Pays-Bas, n'oublieront jamais que l'indépendance et la liberté du peuple belge ont été confiées au sceptre de Votre Majesté, qu'elles ont été protégées par votre bravoure et liées aux intérêts de la maison d'Orange. Aussi osent-ils déclarer, au nom du peuple, que tout sera mis en œuvre par eux pour raffermir le trône et la dynastie, rétablir l'ordre et la paix, défendre les lois, protéger le système constitutionnel, combattre les ennemis de la tranquillité et de l'ordre de choses existant. Prêts à exécuter avec courage cette résolution, ils ne peuvent qu'accueillir avec bonheur la déclaration solennelle de Votre Majesté, qui est disposée à satisfaire tout désir raisonnable, à ne point céder à l'esprit de parti, ni à consentir à des choses qui pourraient livrer ses sujets en proie au déréglement des passions et à la licence. Mais en même temps, les états généraux croient de leur devoir de mettre un frein à l'exaltation des esprits et à tout abus qui pourrait provenir de la part du pouvoir. Donc, préserver le peuple des malheurs qui le menacent, veiller au maintien de la vraie liberté, mettre d'accord tous les intérêts de la nation avec ceux du gouvernement, tel est le but que

Digitized by Google

les états généraux des Pays-Bas se proposeront constamment d'atteindre, selon le vœu de Votre Majesté. »

Or, il semblera étrange qu'au moment où Bruxelles allait être attaqué par les troupes hollandaises, où la liberté devait être conquise par le peuple au prix de quatre journées de combats sanglants, les représentants de ce peuple adressaient à Guillaume de Nassau des paroles si soumises et si timides. En effet, tandis que les états généraux croyaient anéantir la révolution et sauver la Belgique par une semblable réponse, le prince Frédéric, sans attendre la jonction de quelques corps de troupes qui campaient loin du quartier général, faisait avancer son armée partagée en quatre divisions, en leur ordonnant de se trouver le 23 à sept heures du matin, devant les portes de Bruxelles. Ces dispositions furent rigoureusement exécutées, et les journées suivantes montrèrent à l'Europe que l'heure de la renaissance de ce peuple avait sonné, et que la puissance des baïonnettes et du canon ne réussit pas toujours à étouffer les nobles et généreux sentiments inspirés par l'amour de la patrie, de la liberté et de l'indépendance.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE V

Première journée, le 23 septembre. — Démarches de paix de la part des Hollandais. — Découragement momentané des Belges. — Le peuple recommence la lutte avec plus d'audace. — Les Hollandais prennent la défensive. — Les démarches échouent. — Nouvelle de la victoire de Louvain. — Seconde journée, le 24. — Nouvelles démarches de la part des Belges. — Gouvernement provisoire. — Bombardement de la ville, incendies et dommages. — Mesures du gouvernement. — Choix d'un général. — Troisième journée, le 25. — Autres démarches de paix durant cette journée. — Situation de Bruxelles. — Nouvelles des provinces. — Continuation de la lutte. — Les Belges refusent tout arrangement. — Journée du 26. — Quatrième gouvernement provisoire. — Nouveau bombardement. — Dispositions pour prendre le Parc. — Retraite des Hollandais. — Cri de victoire.

Le 23 septembre, à la pointe du jour, quelques paysans et quelques vedettes accouraient de la porte de Schaerbeek et de la porte de Flandre, apportant la nouvelle que les milices hollandaises s'approchaient en masse et en ordre de bataille, pour attaquer Bruxelles. D'abord cet avis ne parut pas croyable, mais, vers six heures du matin, le doute ne fut plus permis; la ville comprit le danger et se prépara à la lutte. Déjà, la veille au soir, bon nombre de citoyens s'étaient réunis pour délibérer s'il fallait renoncer à se défendre. Les opinions furent divisées. La plupart déclarèrent que toute résistance était impraticable et vaine, qu'il était inutile de verser le sang; que mieux

Digitized by Google

valait se retirer, céder pour le moment à la loi de la force et de la nécessité; ne pas exposer Bruxelles, sans espoir et sans probabilité de succès, aux dernières extrémités et peut-être à sa ruine complète; attendre les événements; tenter le soulèvement des campagnes, harceler l'ennemi plutôt que d'en venir à une bataille. Mais d'autres, pleins de courage, animés de l'amour de la patrie et de la haine du nom hollandais, sans s'occuper des possibilités du succès, avaient fermement exprimé qu'ils préféraient une défense désespérée au retour de la tyrannie étrangère. Cette opinion était celle des Liégeois, des chefs des volontaires, de quelques officiers de la garde bourgeoise et du baron d'Hooghvorst, qui, dans le moment du danger, ne faillit pas au devoir et à l'honneur. A la nouvelle de l'approche de l'ennemi, on se mit aussitôt à renforcer les barricades, à disposer les canons, à exciter l'enthousiasme du peuple, à dépaver les rues, à se préparer enfin à défendre la ville, et à prendre toutes les mesures nécessaires en pareil cas, pour obtenir la victoire ou du moins ne pas succomber avec honte. Pendant ce temps, l'ennemi s'avançait par les quatre chaussées de Flandre, de Laeken, de Schaerbeek et de Louvain. Le premier coup de canon fut tiré à huit heures et un quart du matin, et depuis sept heures, le tocsin avait commencé à sonner pour ne cesser que le soir, à la fin du combat.

Un corps de huit cents fantassins, trois cents cavaliers et quatre pièces d'artillerie, après avoir repoussé les postes avancés des Belges, arriva à la porte de Flandre vers huit heures du matin. Une poignée d'hommes la défendait, les barricades étaient faibles et la position difficile; l'ennemi balaya tout devant lui, poursuivit lentement sa marche sans rencontrer de grands obstacles, et, un moment, il espéra qu'il lui serait aisé de pénétrer plus avant. Mais, dès qu'il eut franchi la porte et atteint la rue du Rempart des Moines, il fut contraint de se retirer, parce que les barricades y étaient plus solides, plus élevées et mieux défendues. Une première charge exécutée par les Belges, avec des morts et des blessés du côté des Hollandais, mit le désordre dans les rangs de la cavalerie. Le commandant tomba mortellement blessé, et le combat devint extrêmement vif; mais à la fin, les cava-

Digitized by Google

liers se virent forcés de rebrousser chemin et de céder la place à l'infanterie, qui se précipita bravement sur les barricades. Alors tous les habitants de la rue de Flandre, furieux et exaspérés, se ruèrent contre les soldats royaux, en lançant sur eux, du haut des fenêtres et des toits, des pierres, des meubles, de la faïence, de la chaux, des cendres chaudes et de l'eau bouillante. Tout fut une arme pour eux. Une masse de projectiles tomba et écrasa hommes et chevaux; les premières troupes se débandèrent, la mêlée devint affreuse; l'artillerie frappa et tua bon nombre de citoyens, mais le peuple ne cédait pas, quand enfin, après de vains et valeureux efforts, les troupes hollandaises prirent la fuite, laissant sur le terrain de nombreux prisonniers et une quantité d'armes. Le peuple poursuivit l'ennemi, qui, battu et découragé, se retira à Assche, où il demeura jusqu'au 30 septembre, sans rejoindre le prince Frédéric. Cette victoire fit éclater une joie indescriptible; la perte était peu considérable et le courage des citoyens de tout âge était exalté au dernier degré. Les femmes se mirent immédiatement à réparer les barricades; l'ennemi ne reparut plus sur ce point; aux Bruxellois resta la gloire du combat, aux soldats de la Hollande l'humiliation de la défaite, la honte d'une guerre inhumaine et injuste.

Le général Fauvage, dont la division était destinée à l'attaque de la porte de Laeken, y ayant rencontré des barricades presque inexpugnables, voulut d'abord essayer de les renverser à coups de canon, mais le peuple lui offrit une résistance désespérée. Attaqué sur les flancs du Jardin botanique, déjà occupé par l'ennemi, il dut se retirer avec une perte légère sur les Champs-Élysées. Les Hollandais s'avancèrent jusqu'à la porte, mais après avoir reconnu la difficulté de la franchir et l'attitude résolue de ceux qui la défendaient, ils évitèrent le combat, et le général, en suite des ordres qu'il avait reçus, jugea prudent de reculer. Après avoir dirigé un demi-bataillon et trois pièces de canon vers le pont de Laeken, pour en assurer le passage, il jeta un pont sur la partie de la Senne parallèle au canal, et ayant fait faire un mouvement sur la gauche à ses troupes, il rallia le corps principal de l'armée, campée devant la porte de Schaerbeek. Mais ce demi-bataillon,

Digitized by Google

après avoir gardé le pont pendant quatre jours, et avoir été attaqué de la rive opposée par les habitants de Laeken, n'osant pas s'approcher de la ville ni s'éloigner du pont, manqua de vivres et fut obligé, pour se nourrir, d'abattre et de manger quatre chevaux du train d'artillerie.

Mais ce qui devait décider du sort de la Hollande, c'était le combat de la porte de Schaerbeek, où le prince Frédéric, après avoir réuni le gros de son armée et ne comptant que sur une faible résistance, s'attendait à être reçu aux acclamations du peuple, ainsi que le parti modéré le lui avait faussement promis. Fatale erreur qui causa un tort irréparable au nom du prince, à ses soldats et au gouvernement. Il avait cru que cette position était avantageuse, la rue Royale favorable aux manœuvres de l'artillerie, et que cette partie de la ville étant peu habitée, il y rencontrerait de faibles retranchements. Il avait avec lui un corps d'armée composé de deux bataillons de grenadiers, un bataillon de tirailleurs, deux bataillons de la neuvième division, trois de la dixième, deux de la quinzième, six cents hommes du bataillon d'instruction, trois escadrons de dragons légers, trois de cuirassiers et seize canons, la réserve non comprise. Or, ces forces s'élevaient à sept mille combattants, nombre presque deux fois supérieur à celui des Bruxellois. La cavalerie ayant exécuté la première attaque contre les retranchements extérieurs, trois barricades, mal défendues par un petit nombre d'hommes, furent aussitôt renversées et franchies. Pendant que leurs défenseurs se repliaient sur la porte, les tirailleurs qui occupaient les maisons voisines et le Jardin botanique, repoussèrent le peuple et balayèrent le boulevard. En même temps, les grenadiers, protégés par le feu de l'artillerie, s'avancèrent jusqu'à la grille de la porte, mais ils y trouvèrent de nouvelles barricades si bien garnies et défendues, qu'ils n'osèrent point les attaquer. Alors ils tournèrent à gauche, franchirent le mur de la ville, l'abattirent, comblèrent en un instant le fossé, et s'ouvrirent ainsi un chemin facile, à l'abri de toute attaque. De ce moment, les Belges ne purent plus tenir les barricades, vigoureusement attaquées par les balles et les baïonnettes de l'ennemi. Le peuple céda, mais en continuant à combattre et en disputant le terrain pouce par pouce aux Hol-

Digitized by Google

landais. Alors seize canons, établis en partie sur les barricades dont ces derniers s'étaient emparés, dirigèrent tout leur feu dans la longueur de la rue Royale, qui, au bout de quelques instants, fut débarrassée de tout obstacle et complétement déserte. Les grenadiers et les tirailleurs, sous les ordres du général de Bylandt, s'élancèrent dans la rue et parvinrent au Parc, où ils ne rencontrèrent aucune résistance, et s'emparèrent de toutes les rues circonvoisines ; vers neuf heures et demie du matin, cette position était déjà prise et emportée. Cette perte était grave pour les Belges, car du haut du Parc l'ennemi dominait Bruxelles, toute la partie élevée de la ville et les grands édifices des alentours, lesquels ressemblaient à autant de petites forteresses.

Mais l'occupation du Parc n'assurait pas encore la victoire aux Hollandais. Le peuple, à cause de la supériorité numérique de l'ennemi, abandonna le terrain, mais non sans une lutte des plus vives et une résistance obstinée. Il se battit incessamment de l'intérieur des maisons et dans les rues voisines. Les soldats tombaient sans voir d'où le coup partait et sans pouvoir répondre aux attaques de leurs adversaires. La mêlée fut terrible aux deux barricades du Treurenberg que les Hollandais durent prendre à la baïonnette, très-sanglante à la rue de Louvain, où deux compagnies de grenadiers furent vaillamment repoussées, en laissant cent cinquante prisonniers entre les mains du peuple. La lutte ne fut pas moins sanglante dans la rue Notre-Dame-aux-Neiges, où cinquante soldats encore furent mis hors de combat et faits prisonniers. Le combat fut rude encore près de l'Observatoire entre les dragons, la neuvième et la dixième division, et une poignée de Liégeois et de volontaires qui défendirent vigoureusement cette position. La cavalerie ayant été surprise et mise en déroute, elle entraîna l'infanterie, et après avoir subi une perte assez forte en soldats, officiers et chevaux, tout ce corps se dirigea vers la porte de Namur pour se rallier aux cuirassiers et aux lanciers, qui se trouvaient derrière le palais du prince.

Pendant que ces engagements avaient lieu, un bataillon de la onzième division, trois escadrons de lanciers et six escadrons de cuirassiers avec huit canons étaient arrivés sur les hauteurs de Saint-Josse-ten-Noode, près du grand cimetière. Le combat s'étant engagé, les

Digitized by Google

Belges se replièrent sur la rue de Louvain. Alors le général Tripp, à la tête des lanciers et des cuirassiers, s'avança rapidement vers la porte, et, au cri de victoire, il entra presque triomphalement dans la ville, espérant pouvoir pénétrer jusque sur la Grand'Place. Mais tout à coup la situation des assaillants changea d'aspect. Des barricades infranchissables arrêtèrent leur marche et leur élan. Le peuple posté dans les maisons et un détachement de Liégeois accouru sur le lieu du danger, mirent l'ennemi dans l'impossibilité d'attaquer et de se défendre. Après d'inutiles efforts, la cavalerie se jeta sur les boulevards pour gagner à gauche la rue Ducale et se ranger en bataille près de la porte de Namur, qui déjà avait été assaillie et prise; mais ses défenseurs, en se retirant d'Ixelles, étaient rentrés ensuite par la porte de Hal, avaient occupé de nouveau la rue de Namur, et continuaient à harceler l'ennemi sans relâche. De cette manière, les premières attaques contre Bruxelles avaient mis au pouvoir des Hollandais le Parc, les Palais, les portes de Schaerbeek, de Louvain, de Namur et la totalité des faubourgs, depuis le village d'Etterbeek jusqu'à celui de Molenbeek. Le prince Frédéric, qui s'était arrêté hors la porte de Schaerbeek, occupait avec sa réserve le Jardin botanique et les maisons voisines. Il laissa piller et dévaster ces lieux, et ne bougea pas de son campement pendant quatre jours. Mais, pendant ce temps, le peuple se montrait si furieux, sa défense était si désespérée et si chaude, qu'il parut fort difficile et presque impossible aux Hollandais de s'emparer du reste de la ville. Alors le prince, voulant conserver la réputation d'un général habile et sage, oubliant que l'heure de la modération était passée, et que la prudence pouvait être taxée de faiblesse, se détermina à ouvrir des négociations avec les chefs du peuple et de la révolte. Le lieutenant-colonel Gumoëns ayant été envoyé en parlementaire à la rue de Louvain, le peuple méconnut son caractère sacré, le conduisit en prison, et le maltraita brutalement. Renfermé à la caserne des pompiers par les soins du général Mellinet, qui l'avait sauvé de la fureur de la populace, il écrivit au prince pour lui faire connaître l'état de la ville, les dangers que courait l'armée, et la ferme résolution du peuple de ne pas déposer les armes, de ne pas se soumettre de nouveau au joug hollandais.

Digitized by Google

Toutefois, l'aspect de la ville était triste et décourageant ; tout semblait perdu dans ces premiers moments; les combattants étaient peu nombreux ; les provisions commençaient à manquer ; les chefs se montraient intimidés. Déjà on croyait les portes de Laeken et de Flandre forcées, la ville basse envahie. Tout le monde courait aux armes, mais sans certitude, sans espoir de succès, et, pendant plusieurs heures, on jugea la liberté perdue, la défense inutile, la défaite inévitable. Cependant, au milieu du tumulte, au milieu de toutes ces craintes et de toutes ces incertitudes, on entrevoyait encore quelques présages favorables à la patrie. Le peuple repoussé et dispersé se réunit de nouveau pour recommencer la lutte plus obstinément encore. Des six canons qui composaient toute l'artillerie des révoltés, quatre étaient braqués sur la place Royale, en face du Parc, et deux à la porte de Hal. Des hommes courageux et bien armés se retranchèrent immédiatement dans les maisons de la place et derrière les barricades. On se battit encore à l'Observatoire; on reconstruisit les barricades du Treurenberg, on barricada la rue Royale et la rue de Louvain; la lutte continua sur le boulevard à l'avantage des Belges; en un mot, après le premier échec subi, les esprits s'étaient ranimés, et la résistance fut rapide et vigoureuse. Les Belges, vaincus d'abord, se relevèrent de nouveau fiers et indomptables, en face d'un ennemi fort et puissant. Il n'est donc pas vrai que des peuples opprimés depuis des siècles soient toujours timides ou lâches, incapables de combattre les forces du despotisme, de reconquérir avec le sang leur liberté perdue et leur gloire nationale. Ce fut, en effet, un admirable spectacle que de voir les hommes et les femmes se précipiter à la défense de la patrie, en maudissant leur oppresseur, brandir leurs armes, affronter l'ennemi, courir au-devant des périls et de la mort.

De leur côté, les Hollandais se disposaient à occuper d'autres postes de la ville et à compléter leur victoire. Ils attaquèrent la porte de Hal, la place de Louvain, la Montagne du Parc et la place Royale. Dans cette première journée, la défense fut faible à la porte de Hal; mais l'ennemi ne comprit pas l'importance de ce point, qui leur aurait ouvert un chemin pour aller prendre les révoltés par derrière. Après

Digitized by Google

avoir reconnu le terrain, il se retira derrière le palais d'Aremberg. A la Montagne du Parc, la résistance fut si ardente et si obstinée, que les troupes royales n'osèrent point attaquer les barricades et renoncèrent à l'idée de combattre de ce côté. La principale attaque sur la place Royale eut le même résultat. La lutte fut longue; malgré les efforts et la bravoure des Hollandais, le courage et la persévérance des Belges restèrent invincibles. Finalement, après un combat assez long et des pertes plus considérables que celles du peuple, l'ennemi fut obligé de reculer et de se retirer, vaincu et décimé, dans sa position du Parc. Il était midi, et déjà il semblait que les premiers succès des Hollandais tournassent plutôt à leur désavantage qu'à celui des Belges. Le peuple, reprenant sa hardiesse, combattit et repoussa partout les attaques de l'ennemi, qui se montra d'heure en heure moins entreprenant et moins résolu, manqua de prudence militaire et ne sut tenir compte ni du terrain, ni de la véritable situation de Bruxelles. De ce moment, tout fut décidé, et le premier cri de victoire commença à retentir dans la ville.

Le reste de la journée se passa en escarmouches, sans avantage notable de part ni d'autre; le sang coulait encore, mais la lutte était moins violente et le feu moins meurtrier que dans la matinée.

La position de l'armée était devenue tellement critique, que l'offensive ne lui étant plus possible, elle se vit obligée, avant la nuit, de prendre l'attitude de la défensive. Retranchée dans le Parc, sur les boulevards et dans les palais, elle se contenta de résister, dans l'espoir que ce premier élan du peuple irait en diminuant, ou cesserait peu à peu. Vaine espérance, car les Belges, s'étant aperçus de cette résolution inattendue des soldats royaux, occupèrent les maisons de la rue Royale, vis-à-vis du Parc, le *Café de l'Amitié*, l'*Hôtel de Belle-Vue*, fortifièrent leurs barricades, et se mirent à diriger de toutes parts le feu le plus vif sur l'ennemi. Le dommage causé aux Hollandais n'était pas considérable, mais cette guerre d'un nouveau genre ébranla leur courage, leur ôta toute confiance dans la victoire, et dénota la fâcheuse et dangereuse situation à laquelle ils avaient été réduits, dans l'espace de quelques heures.

Pendant ce temps, deux jeunes Bruxellois arrrivaient au quartier

Digitized by Google

général, porteurs de la lettre du lieutenant-colonel Gumoëns au prince Frédéric. Celui-ci parut ému de l'état des choses, et décidé à mettre un terme à une lutte si déplorable et si meurtrière. « Je suis venu, dit-il, pour vous apporter des paroles de paix. J'avais confiance dans la garde urbaine pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité. Je suis profondément touché et affligé des événements de cette journée. Toutefois, mon cœur est ouvert à l'amour des Belges. Que la garde s'unisse aux troupes du roi, et le passé sera immédiatement oublié. »

Mais les hommes qui l'entouraient, instigateurs hypocrites et menteurs, insistèrent pour lui faire déposer toute idée de paix et le faire persévérer dans son imprudente entreprise. Ils affirmèrent que la ville entière était en proie à l'anarchie, toute autorité méconnue, l'hôtel de ville abandonné; que les chefs de la révolte étaient divisés et en désaccord, la plupart des combattants en fuite ou cachés, les habitants inquiets et découragés; que les provisions et les vivres manquaient; que la défense était impossible et la victoire facile. Le prince changea de projet, et recourut malheureusement au parti des armes. Il donna pendant la nuit l'ordre de continuer la lutte, et Bruxelles attendit le lendemain sans hésitation et sans peur, pour combattre encore dans l'intérêt de la liberté et de l'indépendance de la Belgique.

Déjà, le 24 septembre, à la pointe du jour, la bataille allait recommencer plus vive et plus acharnée, quand arriva, à Bruxelles, la nouvelle de la déroute des Hollandais à Louvain. Afin de mieux assurer la réussite de son plan, le prince avait ordonné l'assaut de cette ville pour le même jour et la même heure que s'accomplissait celui de Bruxelles. Deux corps de l'armée, munis chacun de trois batteries, s'étaient avancés l'un par la route de Malines et l'autre par celle de Maestricht, et ils investirent la ville dans la matinée du 23. La défense fut terrible et glorieuse, mais le courage des Hollandais ne fut pas moins grand. Cependant, malgré leur discipline et leur valeur, ils ne parvinrent pas à s'emparer de Louvain. Au premier coup de canon, les habitants se levèrent tous, bien résolus à défendre jusqu'à l'extrémité la liberté et la patrie. Les paysans accoururent des villages environnants; la lutte fut des plus sanglantes, et les pertes de

Digitized by Google

l'ennemi considérables. Celui-ci, vaincu et défait, finit par battre en retraite sur Tirlemont. Le prince Frédéric apprit avec tristesse la déroute de ses soldats, mais ce fut une heureuse nouvelle pour les Bruxellois, surtout au moment d'en venir aux mains avec leurs oppresseurs. Des secours et des combattants leur arrivèrent de Louvain, ils fêtèrent les vainqueurs, et dès ce moment, le triomphe de la liberté et de la révolution leur parut assuré. Il était à peu près huit heures du matin; les cloches de Sainte-Gudule sonnèrent le tocsin, et quelques coups de canon donnèrent le signal de la bataille générale. Après un court espace de temps, un feu terrible s'engagea sur toute la longueur de la rue Royale et dans celles qui entourent le Parc. Le peuple voulait s'emparer de cette position, et anéantir les troupes renfermées dans les palais. L'ennemi fut attaqué par derrière, sur les flancs et de front. Assiégé et impuissant, il cessa de combattre; enhardi par le renfort de quatre canons, il recommença la lutte avec une nouvelle ardeur. Harcelé par le peuple, il céda de nouveau, et se retira dans le Waux-Hall et le Théâtre du Parc. Là, il reçut de nouveaux secours par la rue de Louvain. Une pluie torrentielle suspendit un moment l'effervescence et le carnage. Mais bientôt la collision recommença plus terrible encore. Une nouvelle pluie survint et diminua le feu de part et d'autre. Il était neuf heures du soir; la ville brûlait, et les flammes des édifices incendiés excitaient la fureur des Belges, les espérances des Hollandais. On se battait sur tous les points. A la Montagne du Parc, la victoire était incertaine. Dans la rue de Louvain, l'ennemi était repoussé. La lutte continuait ardente dans la rue de Namur, où le peuple avait délogé les troupes royales des maisons, et refoulé toute leur aile gauche vers les palais. Le combat était vif dans la rue Ducale, terrible au centre, et notamment sur la place Royale. L'avantage n'était pas pour les révoltés à l'Observatoire, où l'ennemi, pourvu d'une demi-batterie, mitraillait le boulevard, la porte de Laeken et toute la rue Royale jusqu'au Parc. Malgré les pertes subies de part et d'autre, à la chute du jour, la victoire resta incertaine, et les combattants conservèrent des deux côtés les positions qu'ils avaient occupées la veille.

Digitized by Google

De nouvelles démarches pacifiques furent faites ce jour-là auprès du prince Frédéric. Quelques citoyens se transportèrent au camp pour le prier de renoncer à son entreprise, ou du moins de consentir à un armistice. Le prince répondit que son désir était de faire cesser l'effusion du sang, que la garde bourgeoise devait se réunir à ses soldats, et que de cette façon cette déplorable guerre serait arrêtée. Mais à cette condition, le peuple s'exaspéra davantage, traita de traîtres ceux qui négociaient la paix, et déclara ne vouloir plus parlementer qu'à coups de canon. De nouveaux renforts arrivèrent de Braine-l'Alleud, Waterloo, Genappe et Nivelles. La résistance s'organisa plus terrible. Les Hollandais perdirent de plus en plus tout espoir de succès, et le prince étonné s'écria : « *Pourquoi le drapeau orange ne flotte-t-il pas encore sur les tours de Sainte-Gudule? Comment les rebelles peuvent-ils avoir tant d'armes et de munitions?* » Puis il renouvela ses ordres, stimula les chefs de l'armée, promit des récompenses et des honneurs, encouragea les soldats, espéra enfin se rendre maître de Bruxelles et entendre à tout instant le cri de la victoire.

Pendant ce temps, on nommait, à Bruxelles, un troisième gouvernement provisoire. Il y avait déjà deux jours que le peuple combattait, et que la ville restait sans organisation civile et militaire. Les autorités, une partie de la garde bourgeoise, et bon nombre de chefs, effrayés du danger, avaient pris la fuite, en laissant au peuple le soin de défendre la liberté et la révolution. Mais sa résistance inopinée chassa la peur des esprits, et tout le monde se persuada qu'un peuple, qui se battait et mourait pour l'indépendance et la liberté de la patrie, ne devait pas être si lâchement abandonné à lui-même, bien qu'il eût en face de lui l'ennemi, et, derrière l'ennemi, l'échafaud. Donc, le 24 à la pointe du jour, on lisait dans les rues une proclamation annonçant au peuple la formation d'un gouvernement. « Il y a deux jours, disait-elle, que Bruxelles est entièrement privé de toute espèce de pouvoir constitué, et confié uniquement à la valeur et à la modération du peuple. Mais les bons citoyens comprendront qu'un pareil état de choses pourrait devenir très-funeste à la patrie et à notre sainte cause,

Digitized by Google

qu'après les avantages remportés, le succès pourrait ne pas être certain. MM. le baron d'Hooghvorst, Jolly et Charles Rogier, animés du seul amour du pays natal, ont donc assumé provisoirement un pouvoir, qu'ils sont prêts à déposer entre les mains d'autres citoyens plus dignes, dès que les circonstances permettront d'installer un gouvernement plus fixe et plus durable. »

Cette proclamation fut accueillie par les applaudissements de la population entière ; elle augmenta la confiance et le courage des combattants ; le peuple vit l'hôtel de ville occupé de nouveau ; il sut enfin qu'il existait un gouvernement qui allait s'occuper avec ardeur du soin de sauver la révolution et la patrie. Il est vrai que ce gouvernement ne dura que deux jours, mais les mesures prises par lui furent avantageuses et salutaires pour la Belgique. Elles arrêtèrent en grande partie le désordre ; un chef fut placé à la tête des troupes belges ; l'approvisionnement de la ville fut assuré ; les munitions furent augmentées, de nouvelles armes distribuées, et l'idée fut raffermie qu'en continuant à se défendre, le peuple resterait vainqueur, et que la Belgique serait affranchie de la domination étrangère.

Mais, pendant ce temps, les Hollandais ne demeuraient point oisifs, et ne négligeaient aucun moyen pour soumettre la cité rebelle. Les lois actuelles de la guerre ont fait un principe de légitime défense d'un nouvel argument de destruction et de mort. Or, ces lois donnent aux oppresseurs, en temps de guerres civiles, le prétendu droit de bombarder, de brûler, de détruire et de saccager villes, terres et villages, pour les faire retomber dans la torpeur mortelle que les despotes appellent l'ordre et la paix. Notre siècle, témoin de cette nouvelle manière de faire la guerre, a déploré en vain et déplore encore cette iniquité et cette barbarie ; mais les tyrans, qui se targuent de droits divins sur l'autonomie des peuples, se moquent des plaintes fondées ou non fondées des hommes, méprisent et méconnaissent toute loi d'humanité et de justice. Le prince Frédéric s'appuya aussi sur ce nouvel argument de guerre antichrétienne et lâche. Il croyait ainsi faire céder les rebelles, briser leur audace, dompter la révolution ; mais il ne vit pas que ces incendies et ces bombardements abattaient

Digitized by Google

la couronne vacillante posée sur la tête de son père, bannissaient de la Belgique la dynastie des Nassau, et couvraient son nom de honte.

Il était quatre heures du soir, et de formidables batteries placées sur les hauteurs, derrière le palais du prince d'Orange, lançaient une grêle de boulets et de bombes qui mettaient le feu dans tous les quartiers de la ville. Grande fut la stupeur et l'affliction des habitants, en voyant pleuvoir sur Bruxelles ces terribles instruments de la vengeance hollandaise. Tous fuyaient ou se cachaient; les rues étaient désertes; on n'apercevait, de temps à autre, qu'un bourgeois armé ou inoffensif, plein d'effroi ou de colère, courant de côté et d'autre, menaçant ou jurant guerre et mort à l'ennemi. C'était un triste et poignant spectacle que les cris, les gémissements, les larmes et les prières des vieillards, des femmes et des enfants. C'était un horrible tableau que la chute des maisons, les tourbillons de flammes et de fumée, l'incendie des riches mobiliers, la perte de tant d'objets précieux et la ruine de tant de fortunes amassées pendant des années, au prix d'honorables travaux, par d'honnêtes et innocentes familles. De superbes hôtels, de splendides monuments, de pauvres habitations, furent brûlés. Le malheur atteignait le pauvre et le riche, le propriétaire et l'artisan; il semblait que l'heure suprême fût venue pour la patrie, que la ruine de la révolution fût infaillible. Toutes les maisons qui existaient, du côté de la rue de Schaerbeek, le long des boulevards jusqu'au Mey-Boom, furent dévastées, tout y fut détruit. Une pauvre mère qui fuyait, en portant ses deux petits enfants dans ses bras, fut tuée avec ses fils dans la rue Isabelle. Bref, peu d'endroits furent épargnés par la fureur implacable des Hollandais. Mais, comme si la colère humaine ne suffisait pas, celle du ciel vint se joindre encore aux dévastations et au massacre. Un vent impétueux et une pluie torrentielle augmentèrent la terreur et la consternation générale. Terrible journée, plus terrible encore que celle dont les Bruxellois furent témoins le 13 août 1695!

La bataille durait ainsi depuis deux jours, et le peuple, quoique plein encore de bonne volonté et de courage, commençait cependant à s'apercevoir des dommages et des pertes qu'il avait essuyés, et des dangers

Digitized by Google

toujours croissants. Mais les désastres, causés par le bombardement, en inspirant aux esprits une fureur nouvelle et un plus ardent amour pour la patrie, rendirent la résistance plus opiniâtre, et firent moins désespérer du sort de la révolution. Vers minuit, on entendit le son d'un tambour dans les principales rues de la ville, et un homme lut à haute voix la proclamation suivante : « Braves habitants, vous êtes les vrais enfants de la Belgique. Déjà, depuis deux jours, vous avez prouvé à l'Europe que les Belges ne sont pas indignes de la liberté et de l'indépendance. Trois journées glorieuses ont immortalisé le peuple français. Bruxelles, secouru par ses amis et par les autres villes, ses sœurs, n'a pas fait moins pour sa gloire et pour son nom. Encore quelques efforts, et la victoire sera pour nous. Les populations voisines accourent, pleines d'ardeur, pour venger le sang belge, pour achever le triomphe de la liberté. Louvain victorieux vous envoie de nouveaux et intrépides combattants. Ayez donc plus de confiance en vous. Le découragement est dans le camp ennemi. La Providence ôte le courage à ces soldats qui ne sont pas honteux de tremper leurs drapeaux dans le sang de leurs frères. Bruxellois, redoublez de bravoure et de vigilance. A vos barricades, à vos retranchements, ajoutez de nouveaux retranchements et de nouvelles barricades. Ce qui a presque décidé le triomphe de la révolution à Paris, c'est l'énorme quantité de pierres et de meubles lancés par les fenêtres. Munissez donc vos maisons de ces formidables projectiles, et que l'ennemi écrasé et vaincu apprenne combien il est dangereux et fatal de se battre contre un peuple qui veut être libre et indépendant »

Cette proclamation ranima les espérances et releva les courages abattus. On vit alors les citoyens de toute classe, les vieillards infirmes, les dames du monde, les jeunes filles, les bourgeois et les ouvriers envahir tout à coup les rues et se mettre à l'ouvrage. En publiant cette proclamation, le gouvernement provisoire avait pris une mesure salutaire, que chacun respecta, à laquelle chacun voulut obéir. La nuit se passa au milieu de ces travaux. Les rues furent dépavées, les maisons fortifiées, les barricades munies de nouveaux retranchements, les endroits les plus faibles de la ville furent fortifiés, les muni-

Digitized by Google

tions accumulées, tout, en un mot, fut préparé et organisé pour repousser l'ennemi, au cas où il voudrait de nouveau attaquer la ville. Le gouvernement ne s'arrêta pas là; il décréta encore d'autres mesures. Il nomma un chef en remplacement de l'ancien magistrat de la cité. Il choisit un général pour régulariser les forces militaires, ranimer le peuple, faire cesser le désordre et l'anarchie. Depuis le 22, le comte Vandermeeren, qui avait été chargé de la défense extérieure au milieu de l'agitation populaire, était déjà parti de Bruxelles. Les autres chefs et meneurs du peuple perdaient chaque jour de leur autorité et n'étaient plus écoutés. L'héroïsme national se trouvait depuis trop longtemps sans guide et sans direction. Il fallait donc pourvoir au danger, refréner les excès et les passions insensées. Aussi le gouvernement, dans sa prévoyance et sa sagesse, nomma, pendant la nuit du 24 au 25, le réfugié espagnol, don Juan Van Halen, au commandement suprême des Belges. C'était un étranger de naissance, mais d'origine flamande. Ami, compagnon et chef de l'état-major de l'infortuné général Mina, il vivait depuis quelques années en Belgique, en attendant de meilleures destinées pour la cause de la liberté et des peuples. Honoré et aimé par suite des persécutions et des malheurs qu'il avait endurés, brave, honnête et loyal, il fut un des premiers soutiens de la révolution, et à l'heure du danger, il courut combattre les oppresseurs de la Belgique. On applaudit à ce choix, et réellement don Juan Van Halen possédait toutes les qualités nécessaires pour ne pas laisser perdre les avantages remportés dans les deux journées du 23 et 24, pour préparer et assurer la victoire de la liberté et de l'indépendance.

On était au 25 septembre. L'ennemi occupait les mêmes positions que le jour précédent. Le peuple fut appelé aux armes par le son des cloches et le roulement incessant des tambours, et vers six heures du matin, la bataille s'engageait déjà avec une nouvelle ardeur. L'arrivée de renforts successifs donnait des espérances nouvelles à la révolution, et réparait les pertes faites dans les combats des jours passés. Jusqu'à dix heures, la lutte fut moins chaude et moins vive du côté des Belges. Malgré les secours reçus, le peuple était moins

Digitized by Google

bouillant et moins nombreux, mais par contre, on voyait des hommes d'un rang élevé, armés de fusils, affronter vaillamment les dangers et la mort. Il semblait que la certitude de la victoire appelât sur le terrain les tièdes et les timides, afin d'être prêts à récolter les fruits de la liberté, ainsi qu'il arrive d'ordinaire dans les révolutions. De dix heures à midi, le feu devint plus formidable du côté de l'ennemi. Le Parc, la rue Ducale, les boulevards étaient couverts d'un nuage épais de fumée; les canons tonnaient sans relâche, les maisons s'écroulaient, on n'entendait plus les ordres ni les cloches sonnant le tocsin. Les Belges voulaient à tout prix s'emparer du Parc, en déloger l'ennemi et le chasser de Bruxelles. Mais les Hollandais, fermes et immobiles, soutinrent bravement le choc. Le peuple fut fortement décimé, car l'ennemi, avec une batterie volante de six canons, porta la destruction et la mort dans les rangs des assaillants, qui tentaient de forcer l'entrée du Parc et d'y pénétrer. Les Belges, malgré leur courage et leurs efforts désespérés, furent repoussés dans trois assauts successifs.

Vers onze heures, le bruit du canon cessa dans la rue Ducale, et l'ennemi se retira. L'audace du peuple s'accrut alors, les plus hardis s'avancèrent pour s'emparer de la position du Waux-Hall. Deux escadrons de cavalerie étant arrivés sur ce point, ils abandonnèrent leurs chevaux, et combattirent avec leurs mousquets; mais après une courte lutte, ils battirent en retraite sur le palais des états généraux. Dans ce moment, le prince Frédéric, qui se tenait toujours à son quartier général hors de la porte de Schaerbeek, fit marcher les réserves, ce qui donna une plus grande extension à la ligne de bataille, allongea les deux ailes sur les boulevards, et entoura complétement deux parties de la ville. Cependant les troupes hollandaises s'efforcèrent en vain de s'emparer des maisons des boulevards et des rues voisines. Le peuple les suivit partout. Posté aux fenêtres, dans les jardins et dans les rues, il combattit sans repos ni trêve. Cette affaire dura une grande partie de la journée, notamment sur le boulevard de Waterloo, autour des murailles de la prison, au palais d'Aremberg, et dans toute la rue aux Laines. Le carnage ne fut pas

Digitized by Google

moins grand dans la rue de Namur, la rue Verte, les rues de Louvain et de Notre-Dame-aux-Neiges. Rien n'égalait la fureur des soldats, en se voyant combattre et massacrer de cette manière. Ne pouvant se venger contre les hommes, ils se vengèrent contre les choses. Toutes les habitations, attaquées et prises par les Hollandais, furent dévastées, saccagées et brûlées; rien ne fut épargné; la rage aveuglait leurs esprits, mais au lieu d'une victoire, ces soldats ne poursuivaient qu'une vengeance sans gloire.

Sur ces entrefaites, les Liégeois, après avoir vaillamment défendu le poste de l'Observatoire, comme nous l'avons dit, s'étaient retirés dans les dangereuses positions de la place Royale, et sous les arcades qui la décoraient. De là, avec une seule pièce de canon, ils battirent le Palais du roi et le Parc. L'ennemi comprit l'importance de cette position, et fit avancer un demi-bataillon de grenadiers pour dénicher de cet endroit leurs intrépides adversaires. Mais le feu y devint extrêmement vif, et l'ennemi se vit obligé de se retirer sur la bibliothèque et dans la rue Isabelle. Alors le peuple, enhardi par le succès, accourut en masse sur ce point, occupa les maisons voisines, et combattit du haut des fenêtres, en tirant sur les soldats jusque dans les retranchements du Parc, et dans toute la longueur de la rue Royale.

Cette fusillade causa des pertes énormes aux Hollandais, et jeta la terreur dans leurs rangs. Au même moment, on attaqua le palais des états généraux, on tua un officier et quelques soldats, mais les Belges furent repoussés, et peu s'en fallut que l'indignation et la honte de leur échec ne les poussât à incendier et à détruire le plus beau monument de leur cité.

Alors, pendant la chaleur de la bataille, quelques citoyens notables, poussés par la peur ou par un sentiment d'humanité, se rendirent, sans mandat et sans ordre aucun, en députation auprès du prince Frédéric, afin de faire cesser le carnage. Le prince, ferme dans son plan, persistait toujours à exiger la soumission de la ville; les Belges demandaient que les troupes se retirassent immédiatement à Malines. Il n'était pas facile de s'entendre, et ces ambassades, soit par suite de

Digitized by Google

l'exaspération du peuple, soit par toute autre raison, n'osèrent plus se renouveler dans ces moments terribles. Cependant le prince, malgré son entêtement, avait envoyé, le matin, à la commission quelques propositions de paix, qui avaient été unanimement refusées sans discussion. Vers trois heures de l'après-midi, on vit apparaître, à la porte de Schaerbeek, un prêtre revêtu de ses habits sacerdotaux, précédé d'une croix avec un crêpe, accompagné de deux hommes en surplis et suivi de quelques paysans. Il descendit sans obstacle le boulevard, et se rendit à l'hôtel de ville par le *Mey-Boom*. C'était l'abbé Félix, qui venait apporter de nouvelles propositions d'arrangement, que la commission crut encore devoir refuser. Toutefois, ces dernières propositions firent sérieusement réfléchir la commission, qui, craignant de manquer de vivres et de munitions, se détermina à publier une proclamation par laquelle elle manifestait le projet d'entrer en négociations avec le prince Frédéric. Mais cette proclamation, grâce à quelques fonctionnaires et habitants de la ville, ne vit pas le jour ; elle fut détruite et annulée et peu s'en fallut qu'elle ne mit la révolution en un grand danger. Car le peuple, en apprenant le manque de munitions et le projet de traiter avec le prince, se serait soulevé, ses défiances et ses soupçons se seraient accrus, il aurait méconnu la commission, et serait tombé dans une anarchie déplorable.

Bruxelles ne présentait pas un aspect moins sombre et moins morne, au troisième jour de la lutte. Les rues étaient solitaires ; on n'y voyait que des pauvres frappant aux portes et demandant du pain, des hommes réclamant le prix de leurs services et de leur sang répandu pour la patrie, des individus armés qui couraient au combat ou en revenaient, des civières et des cercueils avec des morts et des blessés des femmes pleurant leurs maris, leurs frères et leurs fils, d'autres qui emportaient leurs effets et leurs hardes pour les mettre à l'abri du feu et de la guerre. Qu'on y ajoute le son incessant des cloches de Sainte-Gudule, le tonnerre de l'artillerie, le bruit de la fusillade, le sifflement aigu des balles, l'explosion des bombes qui tombaient sur tous les points de la ville, et l'on comprendra combien était affreuse et misérable la situation de Bruxelles, comparée à celle qu'il présentait,

Digitized by Google

un mois auparavant, aux yeux de l'étranger et de l'habitant! Mais, malgré tant de douleurs et de désastres, le sentiment de la liberté ne faiblissait pas; la haine contre l'ennemi n'en devenait au contraire que plus terrible et plus implacable. Au milieu des lamentations et des larmes des femmes, de la rage et des imprécations des hommes, le cri qui l'emportait sur tous les autres était celui de : *Malédiction aux Hollandais!* et *mort aux oppresseurs!* Un autre fait, non moins grave et non moins remarquable, fut que, ce jour-là, les troupes, retranchées dans leurs positions, n'auraient pas attaqué les barricades, ni entamé la lutte, si elles n'avaient pas été assaillies par le peuple. Preuve que les chefs de l'armée et le prince lui-même s'étaient aperçus que c'était une faute de vouloir s'emparer absolument, par la force, d'une ville si bien barricadée et défendue, et qui, une fois prise, n'aurait même pu être conservée longtemps. La persistance à combattre et le retard apporté à la retraite ont clairement démontré que le prince et ses généraux espéraient atteindre leur but, non par la seule voie des armes, mais encore par d'autres moyens.

En attendant, des nouvelles favorables arrivaient des provinces, ainsi que des renforts continuels. Nivelles combattait pour la liberté, et le sang coulait dans ses rues. Gand et Bruges commençaient à s'agiter, et l'on n'y désespérait pas du sort de la révolution, après les succès obtenus à Bruxelles. Un corps nombreux de volontaires partait de Liége, rencontrait l'ennemi près de Louvain, l'attaquait, le mettait en déroute et s'emparait de la caisse militaire contenant trente mille florins. Les autres villes, les bourgs et les villages envoyaient aussi leurs contingents. Rien n'était beau comme de voir ces braves jeunes gens, pleins d'espérance et de dévouement à la liberté, arriver à Bruxelles avec le drapeau national à leur tête, et portant chacun sur son bonnet le nom de la ville ou de la commune à laquelle il appartenait.

On se battait sur tous les points, mais il semblait que la victoire ne voulût pas se ranger du côté des Belges. Alors le général en chef résolut de tenter une attaque décisive contre le Parc. Il rallia les combattants, rangea ses troupes sur la Montagne de la Cour, et mit à leur tête le vétéran Charlier, surnommé la *Jambe de bois*, avec deux canons.

Digitized by Google

Le feu commenca, mais après d'inutiles efforts, Charlier fit avancer un canon jusqu'au *Café de l'Amitié*, et de là il tira sur les premiers retranchements du Parc, en ne laissant pas à l'ennemi le temps de se défendre ou de sortir de son enceinte.

Alors des volontaires bruxellois et wallons se formèrent en ordre de bataille et s'élancèrent bravement contre les Hollandais. La mêlée devint des plus vives, et notamment sur la place Royale. Quatre compagnies de la dixième division essayèrent de sortir du Palais du roi, mais elles furent refoulées et décimées par le peuple, qui tirait sur eux des fenêtres de l'Athénée. La victoire paraissait assurée, mais une pluie battante, le désordre inévitable chez des hommes non familiarisés à la discipline militaire, les empêchèrent d'apporter dans cette affaire la précision, l'obéissance aveugle et le bon ordre si nécessaires en pareil cas. On renonça donc pour ce jour-là à la pensée de prendre le Parc. L'ennemi était encore fort, bien retranché ; il occupait les trois palais, les boulevards, et sa cavalerie était postée près de la porte de Namur, d'où elle pouvait sans danger prendre les assaillants à dos, les disperser et les détruire.

Cependant la perte des Hollandais fut assez considérable dans cette journée. Le nombre des morts s'éleva à trois cents, on ne sait pas celui des blessés. Les Belges perdirent environ cent vingt citoyens, mais, malheureusement, la plupart d'entre eux étaient des pères de famille. Cette troisième journée ne fut pas, il faut bien dire, la plus chaude et la plus heureuse. Le peuple ne manqua ni de courage, ni d'enthousiasme, mais dans ses attaques et dans les différents combats partiels, il n'obtint aucun avantage. Il ne remporta qu'un succès moral, et l'on peut affirmer que cette journée fut la plus remarquable et la plus décisive de la révolution. Le gouvernement provisoire se trouva raffermi, ses ordres se virent écoutés, son autorité fut reconnue, et l'on s'occupa d'amasser des munitions et des vivres, de loger les volontaires des provinces, de réparer les désastres de la guerre. Bref, on pourvut à toutes les nécessités de la lutte, autant que les ressources et le temps le permettaient. Il est certain que ces mesures contribuèrent beaucoup à la victoire de l'indépendance et de la liberté, et que l'his-

Digitized by Google

toire doit considérer les hommes qui composaient le troisième gouvernement provisoire de la révolution belge, comme les principaux sauveurs de la patrie.

A sept heures et demie du soir, la bataille cessa, et de part et d'autre, on resta encore dans les mêmes positions. La nuit mettait fin au conflit, et il semblait qu'une sorte d'armistice tacitement convenu suspendit les colères et le feu. En effet, l'ennemi, soit par découragement, soit par impuissance, n'osa pas attaquer ou surprendre les postes qui restaient dégarnis. Mais l'heure suprême approchait, et cette troisième nuit ne fut pas aussi tranquille que les deux précédentes. Le peuple était fatigué, mais il ne se reposait pas. Les cloches sonnèrent à toute volée jusqu'à une heure du matin ; tous les habitants veillèrent ; chacun savait qu'avec le jour suivant la bataille recommencerait plus ardente, et que le sort de la Belgique, la liberté ou la servitude de la patrie allait se décider définitivement. Le prince Frédéric, de son côté, commençait aussi à comprendre l'inefficacité de ses moyens, et il voulut faire encore une tentative de paix. Mais les Belges répondirent résolûment : « *Nous ne traiterons plus avec les incendiaires de Bruxelles.* » De ce moment, on se prépara de part et d'autre à reprendre la lutte avec plus de fureur et d'acharnement que jamais.

Le peuple se montrait résolu à vaincre ou à mourir ; l'ennemi bien décidé à réunir toutes ses forces, à employer le fer et le feu pour venir à bout de Bruxelles. Le moment était grave et solennel. Une responsabilité terrible pesait sur les hommes qui dirigeaient la révolution et la guerre. Aussi jugea-t-on prudent d'augmenter le nombre des membres du gouvernement, de donner plus d'autorité et de force à ceux qui représentaient alors la Belgique. On leur adjoignit MM. le comte Félix de Mérode, Gendebien, Sylvain Van de Weyer, Vanderlinden, et comme secrétaires, MM. Coppin et Nicolay. Cette adjonction fit donner le nom de *quatrième gouvernement* à celui déjà existant. Le prince n'était pas tranquille, non plus, sur les résultats de la bataille qui allait s'engager. Il ranima ses soldats, prodigua les promesses et les récompenses, et publia un ordre du jour dans lequel il accordait aux combattants les rémunérations distribuées après la bataille de Waterloo.

Digitized by Google

Vers huit heures, la réserve ennemie, renforcée de la quinzième division, l'artillerie et les autres corps hollandais débouchèrent sur les boulevards et se déployèrent en ordre de bataille. Deux divisions devaient attaquer en même temps la rue et la place Royale. Une troisième appuyée au centre, sur le Waux-Hall, formait la réserve. Une longue colonne de fantassins, cachant leurs mouvements, devait tromper les Belges par des retraites simulées et jeter ainsi le désordre dans leurs rangs. Mais le général Van Halen, ayant deviné le projet de l'ennemi, comprit qu'il fallait l'attaquer sans retard. Il enjoignit donc au général Vandermeeren de faire face aux troupes hollandaises sur la gauche de la rue Royale, de tenter de s'emparer des maisons afin d'y poster ses volontaires, d'occuper les hôtels les plus voisins en face du Parc, d'attendre ensuite de nouveaux ordres pour assaillir l'ennemi. Le général Mellinet devait prendre les mêmes dispositions sur la droite du *Café de l'Amitié* et de l'*hôtel de Belle-Vue*, placer deux canons dans la cour de l'hôtel, et tenir en réserve un troisième canon sur le pont de fer, pour opérer selon les circonstances. De cette façon, les Belges pouvaient empêcher les sorties du Parc sur les deux points principaux, où l'ennemi devait manœuvrer pour commencer la bataille. Les forces du centre étaient à couvert derrière la dernière barricade de la Montagne du Parc; elles devaient soutenir le choc des Hollandais à la baïonnette, empêcher que les communications entre le comte Vandermeeren et le général Mellinet ne fussent interceptées sur la rue Royale. Une forte réserve se tenait entre la barricade de la Banque et celle de la Montagne du Parc. Le général en chef se trouvait dans une des habitations voisines, et il devait donner le signal du combat. D'autres mesures encore avaient été prises, et une foule de volontaires accoururent aux retranchements de la rue de Schaerbeek pour observer les mouvements de l'ennemi, qui occupait le Jardin botanique, tandis que d'autres s'avancèrent par la rue Notre-Dame-aux-Neiges et par les rues adjacentes. Or, toutes ces dispositions en face d'une armée considérable, qui occupait les positions les plus avantageuses, furent exécutées avec une précision et une régularité qu'il était impossible d'attendre de simples bourgeois. L'amour de la liberté agit souvent avec tant de

Digitized by Google

puissance sur les cœurs humains, que ce qui semble difficile et impossible sous le despotisme, devient possible et extrêmement aisé sous l'influence invincible de l'indépendance nationale et de la délivrance de la patrie. Quelque grands que soient les tyrans, quelles que soient les forces dont ils disposent, quand l'heure du réveil a sonné pour une nation, chaque citoyen devient soldat, combat pour ses propriétés, sa famille, sa liberté, son pays, sûr que sa mort sera utile au bonheur de la patrie, jettera l'épouvante et la terreur dans l'âme de son oppresseur. Que les amis de la liberté ne croient pas que ce soit une entreprise insensée et difficile que le soulèvement d'un peuple, sous prétexte qu'il n'a pas une force militaire suffisante à opposer à celle du despotisme. Les peuples qui s'insurgent ne comptent point leurs forces, ils mesurent leur haine et leur vengeance contre une tyrannie insupportable.

Mais déjà le canon ennemi commençait à tonner sur la gauche, et les tirailleurs s'étaient avancés sur tout le front du Parc, quand un feu général, parti du côté des Belges, arrêta soudain l'attaque des Hollandais. Le choc fut des plus rudes. En quelques instants, la rue Royale était abandonnée par les troupes ennemies, et le général Mellinet pouvait sans danger opérer sur la place Royale, avec son artillerie.

Les grenadiers furent délogés incontinent des maisons qu'ils occupaient depuis trois jours. Les rangs du peuple s'étant considérablement accrus, la mêlée devint terrible, et il sembla aux généraux hollandais qu'il était temps de livrer un dernier combat désespéré pour soutenir leurs tirailleurs aux prises sur tout le front de bataille. Ils firent donc sortir aussitôt les escadrons de l'avant-garde, précédés de deux batteries et suivis de fortes divisions qui venaient de la rue Ducale et des palais. La droite des Belges et le centre qui s'appuyait sur l'hôtel de *Belle-Vue*, soutinrent cette attaque furieuse. L'ennemi voulait occuper l'hôtel à tout prix, et pendant plusieurs heures, on prit et reprit l'espace de terrain qui séparait les barricades de la grille du Parc. En vain de nouveaux renforts d'artillerie vinrent foudroyer cette position ; Charlier avec ses petites pièces soutint admirablement le choc de l'ennemi, qui, mis en déroute, poursuivi de tout

Digitized by Google

côté, dut se replier et se retirer de nouveau dans le Parc et dans les palais.

Une poignée de braves, renfermés dans l'hôtel, firent une défense admirable. Assaillis à diverses reprises, ils repoussèrent toujours intrépidement l'ennemi. Il y eut un moment où la batterie hollandaise, braquée devant le palais du prince d'Orange, mitraillait tellement l'hôtel, que ses défenseurs crurent qu'ils allaient être ensevelis sous ses ruines. Mais, grâce à leur persévérance et à leur courage, ils surmontèrent le danger et refoulèrent les Hollandais dans l'intérieur du Parc.

Les combats qui se livraient sur d'autres points n'étaient pas moins vifs. Toute maison occupée par l'ennemi devint un champ de bataille. On se battait dans la rue Royale, où l'avantage resta aux Belges. On se battait à la montagne du Parc. On se battait au quartier général. On se battait à l'hôtel Torrington, pris et abandonné plusieurs fois par le peuple, mais finalement brûlé et détruit. Au même temps, un détachement de volontaires vint par le faubourg de Namur se jeter sur le derrière de l'ennemi, qui, surpris et découragé, se retira sur le boulevard de Waterloo. Tant d'audace ébranla les troupes hollandaises, et leur persuada qu'elles étaient entourées et que tous leurs efforts seraient infructueux. Quant au peuple, il voulait s'emparer du Parc à tout prix et chasser l'ennemi de cette forte position.

Mais tant de courage et tant de sang dépensés ne produisaient pas les effets désirés; la bataille n'était pas encore décidée; le prince Frédéric ne cédait pas, il fallait de nouvelles victimes à la liberté et à l'indépendance. L'ordre fut aussitôt donné de s'avancer par la rue Verte pour prendre les palais par derrière, d'attaquer avec vigueur l'extrême gauche de l'ennemi et de le chasser de cette position. Ce plan réussit, grâce au courage et à l'enthousiasme des assaillants; hommes et femmes se précipitèrent de tout côté sur le Parc, et la mêlée recommença avec acharnement. C'était un cruel spectacle que de voir cette multitude désordonnée se lancer avec une ardeur héroïque contre l'ennemi, arriver aux portes du Parc, se croire déjà victorieuse, et

Digitized by Google

accueillie et repoussée tout à coup par un feu terrible et une pluie de mitraille. Ce combat dura plusieurs heures. Le carnage fut grand de part et d'autre. Le peuple furieux s'obstinait à vouloir déloger les soldats du Parc; les Hollandais, à repousser les attaques, à s'emparer de la place Royale, et à rester maîtres du terrain. Finalement, les Belges, harassés et épuisés, renoncèrent à leur projet et rentrèrent en désordre dans leurs anciennes positions, après avoir éprouvé des pertes considérables.

La ville, pendant ce temps, continuait à être bombardée sans pitié. La batterie, braquée derrière le palais du prince d'Orange, et qui se taisait depuis trente-six heures, recommença à tonner vers midi, en jetant l'effroi et la consternation dans tout Bruxelles. Les scènes du premier bombardement se renouvelèrent. Les désastres furent considérables, beaucoup d'habitants perdirent leurs biens et leur vie. Mais, malgré cela, les esprits ne se laissèrent point abattre, et la révolution ne se regarda pas comme vaincue.

La nuit fit cesser cette bataille acharnée. Mais cette lutte, qui durait déjà depuis quatre jours sans aucun résultat, convainquit les Belges que le Parc était devenu une forteresse inexpugnable, et qu'il fallait avoir recours à d'autres moyens pour mener à bout cette difficile entreprise. On décida qu'on l'attaquerait à la baïonnette, que les combattants marcheraient en bataillons serrés, qu'ils essuieraient avec fermeté le premier feu de l'ennemi, et chargeraient ensuite impétueusement les troupes hollandaises. De cette manière, on ne désespérait pas de pouvoir emporter la position et de mettre l'ennemi en fuite. Ces dispositions prises, chacun se sentit animé de l'ardent désir d'en venir aux mains de nouveau, la victoire parut prochaine et assurée, et l'on attendit avec impatience le lendemain pour recommencer la lutte. La nuit fut employée à renforcer les barricades et tous les points stratégiques. La Montagne du Parc fut désignée comme centre des opérations défensives. Une autre barricade, élevée au dernier moment, devait servir aux attaques de l'artillerie sur toute la rue Royale. Le général Mellinet, de son côté, se prépara à défendre la place Royale. A l'extrême gauche, près de la porte de Schaerbeek, se trouvait le corps franc, les volon-

Digitized by Google

taires de Louvain et de Leuze. Le front de bataille, qui longeait et menaçait le Parc, s'appuyait sur l'hôtel Torrington, déjà en flammes depuis le matin, et s'étendait sur la rue Royale jusqu'à l'hôtel de *Belle-Vue*, en se prolongeant sur la rue Verte et sur les maisons situées derrière les palais, et également embrasées. Une expédition nocturne devait enfin faciliter le succès de ce plan, car il avait été ordonné qu'un bon nombre de jeunes volontaires tomberaient à l'improviste sur le quartier général du prince Fréderic, et montreraient que les forces de la révolution n'étaient pas encore anéanties.

Ces dispositions changèrent encore une fois l'aspect de Bruxelles. Sûrs de la victoire, les hommes timides et découragés sortaient de leurs retraites, repeuplaient les rues; le mouvement renaissait, la solitude et la tristesse disparaissaient. Les hôtels et les magasins se rouvrirent, et l'on vit de nobles dames soigner les blessés, et fournir des vivres et des munitions de guerre. On vit les femmes du peuple accourir là où le danger était le plus grand, apporter du pain, des vivres et des provisions à leurs maris et à leurs fils qui combattaient. Rien ne fut négligé ni oublié. Les maisons ressemblaient à de petits arsenaux; les hôpitaux étaient pourvus de tous les objets nécessaires; le peuple, plein de confiance, se montrait prêt à affronter l'ennemi au premier signal. Le 26 septembre 1830 fut un jour vraiment mémorable et glorieux dans les annales de la Belgique.

Les Hollandais ne se trouvaient pas dans les mêmes conditions. Le danger devenait de moment en moment plus grave et plus évident pour eux, et il ne leur était plus facile de conserver davantage la défensive. Renfermés depuis quatre jours dans le Parc et dans les palais, sans obtenir le moindre succès, entourés de tous côtés, harcelés sans cesse par le feu des Belges, ils s'aperçurent alors des fautes de leurs chefs, et éprouvèrent les effets de leur imprudence. Le prince, espérant toujours voir flotter le drapeau orange sur les tours de Sainte-Gudule, persista dans son fatal projet, et poursuivit son système dangereux et inefficace. Il négligea les précautions les plus ordinaires pour le salut de ses soldats. Pas une tentative ne fut faite, ni le jour ni la nuit, pour enlever quelqu'une de ces maisons d'où

Digitized by Google

partait un feu meurtrier et terrible contre ses troupes. On ne construisit, pour protéger son artillerie ou ses tirailleurs, ni épaulements, ni tranchées, ni ouvrage quelconque, à tel point qu'ils étaient obligés de se mettre à l'abri derrière les cadavres des chevaux tués. On n'eut pas même l'idée d'élever un fort retranchement à l'angle du Parc pour l'opposer aux fortifications de la place Royale. Graves furent les fautes de l'attaque, plus graves encore celles qui suivirent l'entrée des troupes. Tout semblait combiné pour donner la victoire au peuple et amener la honteuse défaite des troupes royales. Si le prince avait voulu s'assurer de la résistance par une simple démonstration, s'il n'avait pas changé cette démonstration en une attaque incertaine et périlleuse, après avoir appris que le peuple était résolu à une défense désespérée, il n'aurait pas opéré contre les règles de la stratégie et de la prudence. En effet, c'est une loi pour tout bon capitaine de faire le plus de mal possible à l'ennemi, en s'exposant le moins qu'il peut, et de chercher à le battre sur un terrain choisi et sûr.

Donc, tandis que les Belges attendaient avec ardeur la nouvelle journée qui devait décider de leurs destinées, le prince prenait la résolution de renoncer à sa malencontreuse entreprise, en ordonnant à ses troupes de simuler quelques mouvements à la porte de Flandre, à Zellick et à Assche, pour tromper la vigilance de l'ennemi, faciliter et soutenir sans autre désastre la retraite qu'il avait décidée pour la nuit. A la pointe du jour, les Belges recommencèrent le feu contre le Parc, les palais, les hôtels et les autres positions occupés par les troupes. Ils ne s'étonnèrent pas d'abord de l'impassibilité de l'ennemi, car ils savaient qu'il fallait maintenant forcer les Hollandais pour les amener à combattre. A la fin, les plus hardis pénétrèrent dans le Parc, où tout était muet et désert. On apprit bientôt que le mouvement de la nuit avait été une retraite, ou plutôt une fuite.

Vers quatre heures du matin, l'armée profitant de l'obscurité, avait quitté le Parc, les palais, les boulevards, et sortant silencieusement des portes de Louvain et de Schaerbeek, elle s'était dirigée sur Cortemberg, Dieghem et Vilvorde.

Le peuple demeura stupéfait de cette retraite inattendue; il s'élança

Digitized by Google

tout joyeux dans le Parc, courut aux palais et aux points abandonnés, y arbora triomphalement le drapeau national et annonça au son des cloches la délivrance de Bruxelles. L'ivresse de la victoire et la joie générale furent d'autant plus grandes et démesurées, que la résolution du prince parut inexplicable et inattendue. On ne pouvait croire que, après avoir envahi la ville, s'être rendu maître de toutes les meilleures positions, après les avoir bien défendues, reçu des renforts, combattu la veille avec la presque certitude de la victoire, être resté le soir dans une attitude forte et menaçante, avec l'espoir de vaincre, fût-ce même au prix de quelques pertes, il se fût décidé à une fuite si prompte, si précipitée, si peu honorable pour les armes hollandaises. Mais la victoire n'était plus douteuse, et bien qu'elle fût attristée par la mort de nombreux citoyens, la joie ineffable causée par la conquête de la liberté faisait taire les douleurs domestiques et communes.

La perte des Belges, pendant ces quatre journées, fut estimée à dix huit cents hommes environ. Quatre cent cinquante furent tués, douze cent soixante et dix blessés. La perte des Hollandais fut plus considérable, car ils eurent cinq cent vingt morts, huit cent trente blessés, quatre cent cinquante prisonniers. Ainsi se termina cette campagne, qui, si elle eût été conduite avec plus de soin, de vigueur et d'habileté militaire, n'eût peut-être pas manqué son but. Mais au milieu des incertitudes et des erreurs les plus graves, entreprise contre les préceptes de l'art, continuée avec imprudence et terminée par une retraite inconcevable et honteuse, elle ternit la réputation d'une brave armée et amena la dynastie des Nassau à perdre le trône de Belgique.

Pendant ce temps, à Bruxelles, on chantait des hymnes, on célébrait la victoire. Le triomphe de la nation surpassait ses espérances; la victoire était l'œuvre du peuple, qui l'avait gagnée, comme il gagne son pain, à la sueur de son front et au prix de son sang. Une autre partie de l'édifice élevé par le congrès de Vienne était sur le point de s'écrouler. Les monarques de l'Europe regardaient ce spectacle avec douleur et mépris, mais nul bras n'osa se lever pour en empêcher la chute. La volonté des peuples et le cours des événements humains sont plus forts que la volonté des gouvernements.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

Effets de la révolution de Paris et de Bruxelles en Europe et situation des gouvernements. — Suite de la lutte dans les autres villes de la Belgique. — État malheureux de l'armée hollandaise. — Bruxelles après la bataille. — Retour de De Potter. — Le gouvernement provisoire s'affermit et étend ses pouvoirs. — L'armée hollandaise est délogée des positions qu'elle occupait. — Les états généraux décident la séparation et la réforme du statut. — Les nouvelles de la défaite arrivent en Hollande.—Le prince d'Orange part pour Anvers; ses proclamations et son retour à La Haye. — Les partis politiques. — Les volontaires belges combattent et poursuivent les troupes ennemies. — Bombardement d'Anvers. — Guillaume demande l'intervention des grandes puissances, qui lui est refusée.— La conférence se réunit à Londres. — Première délibération. — Ouverture du Congrès national à Bruxelles. —Ses premiers décrets.—La conférence de Londres déclare la Belgique indépendante. — Question du grand-duché de Luxembourg. — Délibérations de la conférence du 20 et du 27 janvier. — Adhésion de la Hollande. — Protestation du Congrès national. — Fin de la première période des négociations.

Il semblait que, par le retour des Bourbons sur le trône de France, l'Europe eût voulu éloigner toute crainte de guerre, et que la légitimité réintégrée avec Louis XVIII eût écarté tout élément et tout danger de révolution. Mais une destinée inexorable entrainait les Bourbons. En effet, Charles X, oubliant tout ce que les monarques avaient fait pour rendre à sa famille le trône de ses aïeux, crut que c'était chose facile de manquer aux pactes jurés, et de restaurer en France les

Digitized by Google

priviléges de la noblesse et du clergé. Mais la Providence ne sourit pas toujours aux despotes. Le peuple français se leva soudain dans toute la majesté de son droit, pour lutter avec les forces d'une dynastie odieuse, qu'il renversa et envoya honteusement en exil. La révolution française ne fut cependant point un changement dynastique, une réforme, une innovation limitée dans ses désirs et dans ses résultats; elle fut un changement apporté aux principes du droit public et aux fondements de l'ordre social. A l'hérédité des races et au droit féodal, la révolution de 1830 substitua le principe de la souveraineté nationale dans toute sa puissance et son intégrité. Ce fut la première fois, depuis le congrès de Vienne, que l'émeute triompha, en détruisant les doctrines insensées et antichrétiennes de la Sainte-Alliance. Grand fut l'effet que cette révolution imprévue produisit en tous lieux; les nations opprimées espérèrent une émancipation prochaine, les peuples s'agitèrent, les princes tremblèrent pour leurs trônes, et préparèrent leurs armes pour une nouvelle croisade contre la France.

La Belgique fut la première nation qui s'agita après le soulèvement du peuple français. Déjà, depuis quelques années, la lutte était engagée entre elle et ses dominateurs; les causes de révolution étaient nombreuses et persistantes; les barricades élevées à Paris dans le mois de juillet hâtèrent donc celles d'août à Bruxelles. Mais bien que les deux révolutions fussent les mêmes, quant au principe, elles différaient essentiellement, sous le rapport de leur nature et de leurs causes. Aussi ne peut-on approuver le jugement de ceux qui ont cru que la révolution belge était l'œuvre d'un petit nombre de jeunes gens, de quelques prêtres fanatiques, de certains républicains incorrigibles, bref, une imitation imprudente, inopportune et fatale de la révolution française. Leur analogie fut plus apparente que réelle, et les motifs qui les amenèrent furent bien différents. Pour l'une, ils étaient permanents, pour l'autre, accidentels; dans l'une prodominait une tendance catholique et chrétienne, dans l'autre c'était le parti philosophique et incrédule. La Belgique ne pouvait imiter une révolution qui débutait, comme celle des huguenots au XVIe siècle, par renverser les doctrines de l'Église et insulter l'autel. Toutefois, les

Digitized by Google

événements de Paris et de Bruxelles étaient bien faits pour réveiller l'Europe, secouer les peuples, et notamment ceux de l'Allemagne. Les premières émeutes eurent lieu sur le Rhin et sur la Meuse. Aix-la-Chapelle, Cologne, Brunswick, Cassel, Leipzig, Dresde, Copenhague, Schwerin, se soulevaient. Berlin et Vienne s'agitaient. D'un bout à l'autre de l'Allemagne, le feu de la révolte se propagea, avec la rapidité d'une étincelle électrique. Enfin l'Italie et la Pologne s'insurgèrent, et le monde sembla vouloir retomber de nouveau dans le chaos de la révolution, et entraîner les trônes et les monarques dans une ruine inévitable.

Mais tous ces bouleversements ne furent pas ceux qu'attendaient l'école de Lafayette à Paris, le parti républicain en Belgique, et la majorité en Europe. Le peuple se levait partout en Allemagne, demandant des franchises et la liberté; mais la bourgeoisie, se rangeant avec les gouvernements, se montrait hostile à toute innovation; elle s'armait, non pour augmenter les franchises ou améliorer les institutions, mais pour appuyer les souverains et maintenir les abus. On eût dit que l'ère des anabaptistes, après les prédications de Luther, fût revenue. Les sociétés secrètes qui, en 1819, avaient remué l'Allemagne avec le poignard de Sand, dédaignaient, en 1830, de défendre les droits des peuples. Ni les savants ou les philosophes, ni les hommes qui représentaient la civilisation et l'avenir de la patrie ne voulurent obéir aux aspirations populaires, préférant à ces élans subits et spontanés, un progrès plus lent, plus général et plus rationnel. Néanmoins, tant de soulèvements firent craindre aux souverains que les causes qui agitaient les masses, après les grands événements de Paris et de Bruxelles, ne fussent bien profondes et bien dangereuses.

En effet, le changement que la révolution belge apportait à l'ordre politique européen et aux relations des gouvernements, était d'une extrême importance. Elle brisait les traités de 1815; annulait les garanties imposées par le Congrès pour la paix de l'Europe; menaçait la Prusse dans ses provinces rhénanes, la Hollande du côté du nord, et elle se montrait hostile à l'Angleterre, par suite des avantages qu'elle donnait à la France, surtout si celle-ci parvenait à posséder

Digitized by Google

Anvers. Or, le gouvernement anglais avait fait la guerre pendant trente ans pour empêcher la France d'avoir la moindre autorité, la moindre prétention sur ce port. Le royaume des Pays-Bas était sa création; il était l'œuvre favorite du parti conservateur, c'est-à-dire, des *torys;* la réintégration de la maison de Nassau était un souvenir de prédilection et de famille. D'anciens traités et des garanties réciproques obligeaient l'Angleterre à aider les Nassau, à chacune de leurs réquisitions, comme ceux-ci l'avaient aidée dans le Hanovre. La Prusse confinait à la Belgique par ses provinces rhénanes, et la révolte pouvait aisément s'étendre à ces dernières, sous l'influence du principe politique mêlé au principe religieux. Le catholicisme, triomphant à Liége et à Bruxelles, était un encouragement pour les populations des bords du Rhin à revendiquer la liberté. La Russie voyait dans la révolution belge un système et un principe qui se propageraient rapidement dans tous les pays, et notamment en Allemagne et à Cologne. Aussi comprenait-elle l'urgente nécessité de conseiller aux gouvernements les mesures les plus promptes et les plus vigoureuses. L'Autriche tremblait pour l'Italie et pour l'Allemagne; elle ne voulait pas que l'ordre politique fût modifié ou dérangé; elle ne voulait pas que les principes de la Sainte-Alliance, lésés ou détruits, causassent le moindre tort à sa puissance et à la paix. Mais la situation la plus difficile était celle du gouvernement français, mal assuré, sorti des barricades et de la volonté d'un peuple vainqueur, encore en révolte. Les souverains, d'un commun accord et sans perdre de temps, avaient reconnu le nouveau roi et abandonné la vieille dynastie. De Londres étaient partis des conseils amicaux, premier appui du trône de juillet. Il fallait, avant toute chose, se concilier l'amitié du gouvernement britannique, ne pas heurter ses sympathies, éviter la guerre à tout prix. Or, si la France avait reconnu, sans conditions, la révolution belge, comme Lafayette le demandait, si elle s'était alliée au peuple belge, par affinité de principes, la guerre aurait été inévitable et générale, et l'Angleterre se serait mise nécessairement à la tête d'une nouvelle coalition. La révolution belge était donc le premier fait qui compliquait la position déjà si difficile du nouveau gouvernement de

Digitized by Google

France, lui enlevait son caractère pacifique, et montrait au monde que la révolution était partout et ne respectait ni les frontières morales, ni les frontières physiques.

L'Autriche, la Prusse et la Russie s'allièrent aussitôt et décidèrent de ne pas déclarer la guerre sans y être forcées, d'attendre ce que ferait la France au milieu du bouleversement qui s'opérait en Europe, de maintenir les traités de 1815, de ne pas permettre que la Belgique fût annexée à la France, et, si les circonstances l'exigeaient, de modifier les traités avec l'Angleterre et même avec la France. A ces déclarations succédèrent des armements formidables. Les armées russe et prussienne se mettaient sur pied, prêtes à défendre le maintien des traités, afin d'empêcher qu'un nouveau partage des États n'eût lieu en Allemagne, et d'éteindre l'incendie de la révolte qui menaçait de se répandre sur toute la surface de l'Europe. Trois cent mille Russes, Prussiens et Hollandais, soutenus par cent cinquante mille Autrichiens, se tenaient donc prêts à ensanglanter de nouveau l'Europe, à écraser les peuples, à combattre la liberté. On espérait que l'Angleterre se rallierait à la cause commune, en la rendant maîtresse d'Anvers et de l'Escaut ; que la Confédération germanique, le Piémont, l'Espagne, unies aux grandes puissances, viendraient donner à la nouvelle croisade la même force qu'à celle de 1815.

Mais, tandis que le monde s'armait, la diplomatie travaillait. Ce sont les circonstances qui créent les principes en diplomatie, et les circonstances de cette époque engagèrent les hommes d'État à sauver leurs gouvernements, à éviter la guerre et à éteindre les révolutions. L'Angleterre et la France s'entendirent pour ne pas permettre en Belgique l'établissement d'une république ou d'un État fédératif, pour faire respecter les traités de 1815, accepter un prince de la maison de Nassau sur le trône de Belgique, et, si cela ne se pouvait pas, la France s'engagea à renoncer, dès ce moment, à toute idée d'annexion, d'agrandissement ou de conquête. La France, l'Autriche, la Russie et la Confédération germanique tombèrent d'accord sur le principe de non-intervention. Déjà le gouvernement français avait déclaré qu'il ne serait pas intervenu dans les affaires intérieures des autres gouverne-

Digitized by Google

ments, pourvu qu'ils ne se mêlassent pas de celles de la France. Ce nouveau principe était un bienfait de la révolution, car il était en opposition avec celui proclamé par la Sainte-Alliance. La France, sûre de l'Angleterre, empêchait donc que les troupes prussiennes envahissent la Belgique, que les forteresses situées à ses frontières fussent occupées par les soldats autrichiens et fédéraux. En effet, le comte Molé annonça aux envoyés de Prusse que l'entrée de l'armée prussienne en Belgique, en les rapprochant du royaume de France, mettrait son gouvernement dans la nécessité d'occuper toute la ligne des frontières opposées, non pour attaquer et prendre le pays, mais pour équilibrer la position de la Prusse et de la France, en attendant que la question belge fût résolue par un congrès, d'après les traités existants. Ainsi la révolution belge, considérée sous tous les points de vue, était un exemple dangereux pour les souverains et pour les peuples, un grand événement qui, prenant une importance européenne, ne se bornait plus à un conflit entre Guillaume et ses sujets, mais devenait une question de salut pour les trônes et les gouvernements. Le principe de la souveraineté populaire, jeté dans le monde, devait, comme celui de la réforme, engendrer ses effets, et se propager irrésistiblement dans toute l'Europe civilisée.

Dans cet état des choses, les monarques décidèrent qu'une Conférence se réunirait à Londres, pour prendre un parti en présence des événements dont l'Europe était menacée. L'entreprise n'était pas facile, mais la diplomatie ne désespéra pas de réussir, grâce à l'habileté et à l'expérience des personnages chargés de cette mission. Louis-Philippe avait donné aux gouvernements les assurances les plus positives, en promettant que de son côté il maintiendrait la paix à tout prix. Il craignait cependant, et non sans raison, que les faits survenus en Belgique n'eussent changé les bonnes dispositions de ces gouvernements envers la monarchie nouvelle. Ces dispositions favorables n'avaient pas changé, mais les souverains, considérant les événements de Belgique comme un effet de ceux de Paris, se montrèrent plus inquiets et plus méfiants, et firent hésiter le gouvernement français dans l'envoi à Londres du prince de Talleyrand, pour travailler à l'arrangement des affaires. Mais si

Digitized by Google

l'on voulait parvenir réellement à un résultat pacifique, l'accord avec la Grande-Bretagne était absolument nécessaire au gouvernement français, afin d'amener ce gouvernement à entrer dans la voie des concessions raisonnables, et à lui faire promettre que le nouveau roi ne chercherait en aucune façon à exercer de l'influence en Belgique. En effet, Talleyrand proposa de prendre la situation de l'Europe au point où la Restauration l'avait laissée.

« Il est bien vrai, disait-il, que la dynastie a changé, mais la volonté de respecter les traités est la même. Il y a en France un nouveau roi et un nouveau drapeau, mais hormis cela, tout est dans les mêmes conditions que par le passé. C'est donc en vain qu'on a peur de la conquête ; la propagation des principes dangereux n'est pas chose facile. » Quant à la Belgique, il conseillait d'attendre la tournure que prendraient les événements dans ce pays, puis de décider ce qu'il y aurait à faire contre un soulèvement qui troublait si fortement la paix du monde. C'est ainsi qu'il espérait atteindre son but, conserver l'ordre et la tranquillité, amener la diplomatie à refaire d'une autre manière quelques articles de traités déjà vieux et déchirés. Cependant le comte Molé, ministre des affaires étrangères, différait d'avis avec lui, sinon totalement, du moins en partie. Au sujet de la Belgique, il croyait qu'il fallait faire prévaloir le principe de non-intervention. « Il s'agit, disait-il, de provinces voisines de notre royaume, et de forteresses élevées contre nous. Or, aucune puissance ne peut avoir le droit de s'emparer d'un pays aussi important pour notre sécurité et notre indépendance. Mons et Namur ne peuvent être gardés par des troupes prussiennes, et Anvers ne peut avoir une garnison anglaise. Si jamais un gouvernement osait intervenir en Belgique, le même droit appartiendrait à la France, qui devrait immédiatement le mettre en pratique. Enfin, concluait-il, je pense que, dans la question belge, il faut attendre les événements avant de prendre un parti. Si la Belgique s'était séparée de la Hollande en conservant la famille des Nassau, la chose aurait peu d'importance, elle ne préjudicierait point à l'ordre politique de l'Europe. Mais, dans le cas contraire, la France doit laisser les Nassau et les Belges décider seuls leur différend, ne pas permettre que d'autres

Digitized by Google

gouvernements s'en mêlent militairement, et le premier qui enfreindra la neutralité donnera à chacun le droit d'intervenir. »

Or, tels étaient les auspices sous lesquels s'ouvrit ce nouveau congrès européen. Dès les premières séances, on se trouva en présence d'obstacles sérieux, et il sembla un moment qu'à l'occasion de la Belgique, une guerre générale et terrible deviendrait inévitable. Comment, en effet, résoudre une question qui présentait tout à la fois des difficultés d'influence, de famille, de territoire et de principe? Il ne restait d'autre ressource que de faire en sorte que la maison de Nassau ne fût point dépouillée de la souveraineté à Bruxelles, et que la Belgique et la Hollande ne fussent séparées que sous le rapport administratif.

En conséquence la Conférence décida, sur la proposition du comte d'Aberdeen, de reprendre les négociations entamées à Londres au temps du prince de Polignac, à l'occasion des événements de Grèce, et pour l'exécution du traité du 6 juillet 1827. De cette manière, la Conférence était mise à même, comme cela avait eu lieu pour les affaires de Grèce, d'arranger celles de Belgique, en garantissant les intérêts de la Hollande, et en trouvant un moyen qui permît de modifier les traités de Vienne. C'est sur ces bases que la diplomatie commença son œuvre, et bientôt nous en verrons les effets.

En attendant, la victoire de Bruxelles, bien qu'aussi belle et aussi glorieuse que celle de Paris, ne mettait pas encore fin à la guerre, attendu que le champ de bataille de la révolution belge ne se restreignait pas à une seule ville, comme en France, mais qu'il fallait combattre et vaincre dans chaque bourg ou village, conquérir ou délivrer le territoire de la patrie. Les troupes hollandaises abandonnaient Bruxelles, mais elles ne quittaient pas encore toutes les villes et toutes les forteresses de l'État. La lutte continua donc. Toutes les populations s'insurgèrent. Le mouvement fut spontané et universel. La première ville qui succomba fut Ath, forteresse de premier ordre, laquelle se rendit le 27 au baron Van der Smissen, qui l'occupa au nom du gouvernement provisoire. En peu de jours, Mons, Charleroi, Tournai et Ostende, les citadelles de Namur, de Liége, de Gand, de Menin et

Digitized by Google

d'Ypres, ainsi que celles de Courtrai, de Bruges, de Philippeville, d'Audenarde et leurs riches arsenaux, eurent le même sort.

Ainsi, dans l'espace d'un mois, toute la ligne des forteresses et les places des provinces méridionales, à l'exception de celles de Luxembourg, de Maestricht et de la citadelle d'Anvers, tombèrent au pouvoir des Belges.

Gloire au généreux peuple belge, qui sut conquérir, en si peu de temps, ces grandes forteresses, réputées inexpugnables! Gloire aux héros, qui combattirent dans les rues de Bruxelles et sur les hauteurs de Liége! Gloire à ceux, qui, à Berchem et à Waelhem, virent fuir devant eux les colonnes d'une armée vaillante et malheureuse! Les peuples s'émancipent avec le sang, et la vraie liberté, celle qu'on lègue à ses enfants et à sa postérité la plus reculée, ne s'acquiert pas avec la modération doctrinaire, ni avec les concessions incertaines qu'on attend des princes et des gouvernements.

Rien de plus triste à ce moment que la situation de l'armée hollandaise en Belgique. Combattue et vaincue, forcée de céder les forteresses, repoussée et chassée des villes, poursuivie dans les campagnes, elle se replia sur Malines, où la défection se mit parmi les soldats belges, qui faisaient partie de cette armée. Afin de l'encourager, le gouvernement provisoire rendit un décret par lequel il délia les officiers et les soldats de leur serment de fidélité au roi, et promit un avancement immédiat à tous ceux qui embrasseraient la cause nationale. Les généraux Goethals, Wauthier et Daine furent les premiers à accourir sous l'étendard de la patrie, et la contagion de cet exemple fut telle, qu'en moins de dix jours, les chefs hollandais perdirent toute confiance dans les Belges. Mais, outre l'amour de la patrie ou la haine contre la Hollande, d'autres causes encore contribuèrent à cette désorganisation de l'armée. C'était un usage hollandais de laisser, pendant de longues années, dans les places, les garnisons, qui de 1816 jusqu'à l'été de 1830, y restèrent la plupart dans une espèce d'abandon et d'oubli. Mais ce système entraînait des inconvénients graves. Les soldats considéraient leur garnison comme un établissement à vie, s'attachaient au sol, et se liaient de parenté et d'amitié avec les habitants.

Digitized by Google

En faisant leurs adieux à leur pays, ces miliciens sentaient que, s'ils remplissaient leur devoir, ils seraient probablement contraints d'immoler les objets de leur affection, sur les ordres de chefs étrangers qu'ils détestaient, et pour le triomphe d'un gouvernement qui ne leur inspirait aucune sympathie. Espérer que de tels hommes pussent oublier tout à coup les liens qui les unissaient au peuple et voulussent prendre les armes pour combattre contre les leurs, c'était encourager la désertion. Aussi un grand nombre de miliciens trouvèrent plus simple d'éviter cette position difficile, en ne rejoignant pas leur régiment, préférant s'exposer aux peines infligées aux réfractaires, plutôt que de prendre les armes contre leurs familles. Puis, quand arrivèrent les jours de la défaite, la dissolution de l'armée fut comme une conséquence du système hollandais, qui, sans le savoir, fit des soldats belges des hommes sensibles aux affections domestiques, capables de comprendre les devoirs de citoyen, de père, de frère, de fils, en les dépouillant de ce caractère brutal qui a rendu les armées actuelles, et malheureusement les rend dans quelques pays, les instruments aveugles du despotisme, ne se souciant pas des gémissements de la patrie, ni des sentiments les plus sacrés de la nature. C'est une erreur funeste que de se persuader que la partie la plus noble d'un État, l'élément qui défend et protége l'ordre, les institutions et les libertés publiques, doive être stupidement fidèle à la volonté méchante ou au caprice d'un despote. Au-dessus de cette prétendue fidélité et du caprice des despotes, il y a le drapeau de la patrie et la sainteté des lois, qui doivent rappeler au soldat que, faisant partie du peuple, il ne peut fouler aux pieds les droits d'un peuple, qu'étant citoyen, il ne peut imposer à sa patrie les maux affreux de l'esclavage.

Mais si d'une part, la condition de l'armée n'était ni favorable, ni prospère, d'autre part, les vainqueurs, oubliant les fatigues et les désastres éprouvés, se livraient au plaisir et aux fêtes pour célébrer leur victoire et la délivrance de la patrie. Il était réellement touchant de voir comme en un instant, dans la matinée du 27, les Bruxellois de tout âge et de tout sexe, la joie sur le visage, l'air fier, parcouraient les rues de la ville, s'embrassaient, pleuraient de bonheur, se racon-

Digitized by Google

taient les événements, en rendant grâces à Dieu et en contemplant avec stupeur le théâtre de la bataille, les ruines et les ravages de la guerre. Il leur semblait incroyable que quatre journées seulement eussent suffi pour détruire les œuvres de plusieurs générations, pour perdre des richesses inestimables, pour transformer la partie la plus belle, la plus brillante de la ville en un champ de carnage et de désolation. Les habitants visitaient le Parc, les boulevards, les palais, la Place royale, l'hôtel de Belle-Vue, toutes les maisons et les rues, et rencontraient partout les traces de la barbare vengeance de l'ennemi. Dans le Parc, les promenades, les allées, les bas-fonds, étaient jonchés de fragments d'armes à feu, de débris d'affûts de canon, de lambeaux d'uniformes et d'équipements militaires, de chevaux tués, de cadavres nus ou à demi dépouillés, et d'autres couverts de quelques poignées de terre ou de quelques branches d'arbres. L'hôtel Torrington, les maisons environnantes, la plupart de celles des boulevards, celles situées sur l'aile droite du palais du roi, étaient réduites en cendres. L'hôtel de Belle-Vue et les bâtiments voisins étaient tellement criblés de projectiles, qu'ils menaçaient de s'écrouler. De tels désastres devaient rappeler pendant longtemps la cruauté de l'ennemi et la gloire des braves morts pour la patrie. Mais si les Bruxellois déploraient leurs pertes, ils n'en maudissaient que plus énergiquement les Nassau et surtout le prince Frédéric, et, au milieu de toutes ces ruines, ils se consolaient en pensant que, par la victoire qu'ils avaient remportée, ils cessaient d'être Hollandais et reprenaient leur glorieux nom belge.

Ce jour-là, De Potter rentra de l'exil, et son retour augmenta l'allégresse et les fêtes. Un décret du gouvernement provisoire avait permis à tous les Belges bannis de revenir dans le pays. De Potter était alors parti de Lille, et son voyage avait ressemblé à une marche triomphale. Reconnu à Tournai, les populations étaient accourues pour le voir, les autorités et les citoyens les plus honorables s'étaient disputé l'honneur de l'accompagner, les femmes et les jeunes filles s'étaient empressées de lui offrir des fleurs et des couronnes, et les

Digitized by Google

hommes du peuple, dételant ses chevaux, avaient voulu traîner sa voiture au cri incessant de : « *Vive la liberté! Vive De Potter!* » Précédé d'un corps de volontaires, il arriva à Bruxelles par la porte d'Anderlecht, où la garde bourgeoise et plus de vingt mille habitants l'accueillirent avec les démonstrations les plus enthousiastes. Les membres du gouvernement le reçurent avec une affection toute fraternelle; le moteur et le sauveur de la révolution fut salué par les acclamations de tous. Il parla au peuple, mais les applaudissements et les cris étouffèrent sa voix. L'ivresse populaire était au comble, et la ville entière s'abandonnait à la joie.

« La Providence, criait le peuple, nous accable de trop de bienfaits en un seul jour. Le lever du soleil a vu l'ennemi fuir de notre patrie, et son coucher est témoin du retour du défenseur de nos libertés. » L'estime dont De Potter jouissait en ces moments éclipsait la grande réputation de Vander Noot, en 1790, et celle du prince d'Orange, en 1815. Il paraissait être le souverain de la Belgique, et tant d'amour et d'admiration faisaient de lui le guide et l'arbitre des destinées de la patrie.

Mais il devait éprouver, à son tour, les effets de l'inconstance du peuple. Son pouvoir ne dura que quarante-sept jours, et autant sa popularité avait été grande et extraordinaire, autant sa chute fut rapide et amère. Homme d'un talent incontestable, jurisconsulte profond, écrivain distingué, apôtre courageux de la liberté et de l'égalité, défenseur ardent des droits du peuple et de la propriété, principal auteur du mouvement, républicain sincère, De Potter se retira de la vie politique, et tomba dans l'oubli, lorsque la monarchie l'emporta sur la république, et que ses espérances furent détruites par le vote de la nation. Il ne lutta point contre la volonté souveraine de la majorité, respecta le gouvernement de la patrie, ne chercha pas à troubler l'ordre et le progrès, espérant que les événements amèneraient un jour le régime républicain, comme le plus naturel, et le plus favorable à la vraie liberté et à la grandeur des peuples. Les lâches et honteuses accusations lancées contre la réputation et le caractère de cet homme de bien sont donc complétement fausses. Il ne fut ni ambitieux, ni avide,

Digitized by Google

ni pusillanime; il n'aspira jamais à imiter Sylla ou Cromwell, mais il comprit, comme tous les républicains devraient le comprendre, que lorsque la réalisation de la république n'est pas facile ou possible, il ne reste que l'apostolat et l'avenir.

Ainsi que nous l'avons vu, le gouvernement provisoire s'était accru de nouveaux membres, avant le combat. Le 26 septembre, il se raffermit et se constitua définitivement, après la victoire. Le succès changeait l'état des choses, le moment était venu d'étendre ses pouvoirs, de prendre le nom de *Gouvernement provisoire de la Belgique*, de diriger les événements et de rassurer le pays. Ce gouvernement était composé de MM. le baron Emmanuel d'Hooghvorst, Charles Rogier, le comte Félix de Mérode, Alexandre Gendebien, Sylvain Van de Weyer, Jolly, Vanderlinden, Nicolaï et de Coppin. Le 28, De Potter leur fut adjoint. Les opinions de la plupart de ces hommes étaient modérées plutôt que révolutionnaires, mais une fois la première période franchie et celle de la reconstruction arrivée, il fallait que l'effervescence des passions populaires s'apaisât, et que les froids conseils de l'expérience menassent à bonne fin la grande œuvre. En effet, les mesures prises par ces personnages furent très-sages et très-prudentes, et l'on peut dire que ce fut à leur prévoyance et à leur sagacité que les Belges durent la liberté et l'émancipation du pays. Il s'agissait de résoudre trois graves questions, celle de l'indépendance, celle de la forme du gouvernement, et celle de la séparation. Le gouvernement réserva la solution définitive de ces questions au Congrès national, dont la convocation avait été ordonnée par un décret du 4 octobre, et pour satisfaire l'impatience des esprits, il déclara que les provinces belges, détachées de la Hollande, formeraient un État indépendant. Mais tous les membres du gouvernement n'étaient pas d'accord sur cette résolution. De Potter avait opiné pour la proclamation immédiate de la république. M. Gendebien, quoique partisan de la démocratie, avait appuyé la réunion à la France. M. Van de Weyer avait demandé une monarchie tempérée, et accepté même le prince d'Orange, pourvu qu'il s'offrît franchement à être le chef du peuple belge. Ce dernier plan ne fut pas approuvé, bien qu'en ces temps difficiles il eût

Digitized by Google

été peut-être le plus raisonnable et le plus prudent. Une commission nommée pour préparer un projet de constitution décida d'abord la forme du gouvernement, et s'arrêta au système monarchique. C'est alors que De Potter, informé de ce projet, s'écria, au milieu du gouvernement provisoire, qu'il ne valait pas la peine de verser tant de sang pour si peu de chose.

Cependant le sort de la guerre continuait à être contraire à l'armée hollandaise. Après sa retraite de Bruxelles, harcelée et décimée sans cesse, elle fut contrainte à abandonner les positions qu'elle avait prises, à se replier sur Anvers, au delà du Rupel. On apprit dans la soirée du 28 septembre qu'il n'y avait plus à Malines qu'environ quatre mille hommes dépourvus d'artillerie; que le pont de Waelhem n'était pas rompu, mais gardé; que quelques bataillons étaient campés avec une batterie à Campenhout, une compagnie à Humbeek, un bataillon, deux batteries et le parc de réserve à Vilvorde; que le centre de l'armée se trouvait en avant de Dieghem. Le général Van Halen avait ordonné d'attaquer aussitôt l'ennemi; il était d'avis que, pour compléter la victoire, il fallait ne pas lui laisser de repos, le poursuivre et le harceler sans relâche, ne pas lui accorder de trêve, porter le dernier coup à la démoralisation de l'armée, s'aider des mouvements populaires pour empêcher son entrée dans les villes ou pour y entrer en même temps qu'elle; attaquer, non la ville, mais la citadelle d'Anvers; arriver en huit ou dix jours aux frontières hollandaises, et les franchir enfin, si les circonstances l'exigeaient ou le permettaient. Tel était le plan conçu par le général Van Halen pour accomplir la glorieuse entreprise, suspendue pour un moment le 3 octobre, et qui finit, vingt-neuf jours après, par le terrible bombardement d'Anvers. Le 29, il investit Vilvorde que l'ennemi abandonna; cette ville organisa sa garde bourgeoise et reprit son drapeau. Une poignée de volontaires poursuivit les Hollandais, attaqua la cavalerie d'arrière-garde et lui enleva dix-sept chevaux. Ces premiers succès enhardirent les Belges, et le 1er octobre ils marchèrent à l'attaque des troupes ennemies. Déjà le mouvement était commencé; Niellon avec les siens soutenait la droite; tout allait pour le mieux; les Hollandais

Digitized by Google

se retiraient, le quartier général des Belges allait être transféré à Vilvorde, lorsque le gouvernement provisoire envoya à l'improviste au général en chef l'ordre de rappeler immédiatement toutes ses troupes. Van Halen se démit alors de ses fonctions, en blâmant la faute du gouvernement et en protestant contre toute responsabilité de sa part dans l'insuccès du plan adopté d'abord. Mais le plan réussit, car, au bout de quelques jours, la campagne recommença plus brillante, et l'on vit des poignées de volontaires, sans chevaux et sans organisation, attaquer hardiment un corps de dix mille hommes, le repousser dans toutes les rencontres, prendre les forteresses et les villes, franchir les fleuves, forcer les ponts, délivrer trois provinces, s'emparer d'un camp de plus de soixante kilomètres d'étendue, et chasser l'ennemi jusqu'aux frontières.

Pendant que tous ces événements se passaient en Belgique, les états généraux s'étaient occupés jusqu'au 23 des deux questions du message du 13, et s'étaient prononcés dans la soirée du 29 en faveur de l'une et de l'autre. Celle de la séparation avait été résolue affirmativement à la majorité de cinquante voix contre quarante-quatre; celle de la réforme du statut à la majorité de cinquante-cinq contre quarante-trois. Vaine délibération, qui n'était ni avantageuse au gouvernement, ni capable de changer la nouvelle situation de la Belgique. Si le prince Frédéric eût différé d'attaquer Bruxelles, et que les états généraux se fussent prononcés quelques jours plus tôt, la couronne belge n'eût peut-être point passé de la famille des Nassau à celle d'un Cobourg. Mais il n'était plus temps, l'armée était vaincue, la révolte triomphante, la séparation tardive, la réforme inutile. Aussi les Belges accueillirent-ils ces décisions, non-seulement avec indifférence, mais encore ils tournèrent en dérision les états généraux et le gouvernement.

La nouvelle des désastres de son armée étant parvenue au roi, son cœur en fut profondément affligé, et la Hollande entière s'en émut. Ce résultat fut considéré, avec raison, comme honteux pour le gouvernement, injurieux à l'honneur militaire de la famille royale et fatale aux intérêts du trône.

Digitized by Google

Guillaume se vit tout à la fois battu par la révolution, vaincu par le parlement, abandonné par la diplomatie, et privé de tout espoir. Alors peut-être il comprit que le sort des États réside dans la justice, dans la prudence et la bonne foi des gouvernants, et que le bonheur d'un peuple dépend plutôt d'une bonne organisation que des hommes. Mais comme il est dans la nature des souverains qui aiment le pouvoir absolu de se montrer téméraires en face de la faiblesse, et de trembler devant la force, Guillaume se décida soudain à prendre les mesures auxquelles il s'était si obstinément refusé jusqu'alors. En proie à l'incertitude et à la peur, il se décida enfin à envoyer le prince d'Orange comme gouverneur des provinces méridionales avec une administration séparée, et à nommer une commission pour préparer la loi de la séparation et la forme du statut. Par un décret du 4 octobre, il annonça cette résolution, moyennant laquelle il espérait satisfaire le désir des Belges et les rappeler à leur ancienne obéissance. Mais ce décret n'était qu'une nouvelle preuve de la politique vacillante du gouvernement, qui ne voyait pas que tous les liens étaient rompus entre les Belges et les Nassau; que la révolution ne pouvait être annulée; qu'un nouveau gouvernement était institué à côté de celui de la Hollande, le roi méprisé, son autorité méconnue et la monarchie renversée.

Cependant le prince d'Orange partit, et arrivé à Anvers, il publia la proclamation que voici :

« Chargé temporairement par le roi, notre auguste père, du gouvernement des provinces méridionales, nous revenons au milieu de vous, avec l'espoir d'y concourir au rétablissement de l'ordre, au bonheur de la patrie. Notre cœur saigne des maux que vous avez soufferts. Puissions-nous, secondé des efforts de tous les bons citoyens, prévenir les calamités qui pourront vous menacer encore. En vous quittant, nous avons porté au pied du trône les vœux émis par beaucoup d'entre vous pour une séparation entre les deux parties du royaume, qui néanmoins resteraient soumises au même sceptre. Ce vœu a été accueilli.

« Mais avant que le mode et les conditions de cette grande mesure puissent être déterminés dans les formes constitutionnelles, accompa-

Digitized by Google

gnées d'inévitables lenteurs, déjà S. M. accorde provisoirement une administration distincte dont je suis le chef, et qui est toute composée de Belges. Les affaires s'y traiteront avec les administrations et les particuliers dans la langue qu'ils choisiront. Toutes les places dépendantes de ce gouvernement seront données aux habitants des provinces qui le composent. La plus grande liberté sera laissée relativement à l'instruction de la jeunesse. D'autres améliorations encore répondront aux vœux de la nation et aux besoins du temps. Compatriotes, nous ne vous demandons, pour réaliser ces espérances, que d'unir vos efforts aux nôtres, et dès lors nous garantissons l'oubli de toutes les fautes politiques qui auront précédé la présente proclamation.

« Pour mieux atteindre ce but que nous nous proposons, nous invoquerons toutes les lumières, nous nous entourerons de plusieurs habitants notables et distingués par leur patriotisme. Que tous ceux qu'anime le même sentiment s'approchent de nous avec confiance. Belges! c'est par de tels moyens que nous espérons sauver avec vous cette belle contrée qui nous est si chère. »

Les Hollandais croyaient que cette proclamation produirait un bon effet sur l'esprit des Belges, mais ni le peuple, ni le gouvernement n'en fut ému. Alors, on en vint aux négociations qui n'avaient, non plus, aucune chance de succès, par suite des prétentions inacceptables du prince. Il voulait que ses droits héréditaires et la légitimité fussent respectés, que la dynastie fût maintenue; enfin il n'abandonnait pas l'idée d'une union avec la Hollande, et il proposait un traité d'alliance avec son père. Tout cela démontrait clairement que, bien qu'il fût, comme il le disait, investi de l'autorité suprême, il ne recevait pas moins des ordres de la Haye, et que ses pouvoirs étaient tout à fait temporaires, et pas du tout indépendants. Ces circonstances lui firent perdre toute confiance, et rendirent tous ses efforts inutiles.

En effet, ce décret et cette proclamation paraissaient être une de ces vieilles ruses auxquelles les princes ont recours d'ordinaire, dans les cas extrêmes, pour bercer et tromper la bonne foi des peuples et parfois l'ignorance du petit nombre de ceux qui dirigent les mouvements d'une révolution.

Digitized by Google

A coup sûr, il n'est pas à croire que les intentions du prince d'Orange fussent perfides et déloyales, mais les apparences étaient contre lui, et cette situation le plaçait dans une cruelle alternative. Le moment était grave et le choix difficile. Du 5 au 16 il resta hésitant et indécis; il vit son autorité méconnue, ses décrets repoussés, et enfin un nouveau manifeste de son père, qui appelait les Hollandais aux armes contre les *rebelles*, au nom de leur roi, de leur patrie et de leur Dieu, vint lui enlever tout espoir et lui faire prendre un parti extrême. Il rompit tout rapport avec le gouvernement hollandais, licencia la commission administrative, reconnut l'indépendance de la Belgique et voulut se mettre à la tête de la révolution. Tel fut l'objet de la proclamation suivante qu'il publia le 16 octobre :

« Belges! Depuis que je me suis adressé à vous par ma proclamation du 5 du présent mois, j'ai étudié avec soin votre position; je la comprends et vous reconnais comme nation indépendante; c'est vous dire que, dans les provinces mêmes où j'exerce un grand pouvoir, je ne m'opposerai en rien à vos droits de citoyens. Choissisez librement, et par le *même mode* que vos compatriotes des autres provinces, des députés pour le Congrès national qui se prépare, et allez y débattre les intérêts de la patrie.

« Je me mets ainsi, dans les provinces que je gouverne, à la tête du mouvement qui vous mène vers un état de choses nouveau et stable dont la nationalité fera la force.

« Voilà le langage de celui qui versa son sang pour l'indépendance de votre sol et qui veut s'associer à vos efforts pour établir votre nationalité politique. »

Mais cet acte imprévu et tardif manqua son effet, comme tous les autres. Il ne contentait pas la révolution, et lésait les droits de la souveraineté de Guillaume. En effet, le gouvernement provisoire, dans une contre-proclamation hautaine, déclara que l'indépendance nationale étant un fait accompli par les armes du peuple, n'avait pas besoin de ratification; que l'autorité dont le prince se prétendait investi, appartenait tout entière au gouvernement, aux hommes qui représentaient

Digitized by Google

la révolution; et enfin, que le peuple ayant consommé la révolution et chassé les Hollandais, eux seuls, et non le prince, étaient à la tête du mouvement.

Guillaume, irrité de son côté de cette conduite inattendue de son fils, révoqua immédiatement les pouvoirs qu'il lui avait accordés, et exhala son mécontentement dans un message qu'il adressa, le 20 octobre, aux états généraux. Le prince d'Orange vit ainsi toutes ses espérances déçues, et il dut être convaincu alors que les bonnes et généreuses intentions d'un prince, réalisées à temps, peuvent quelquefois écarter les dangers et les malheurs d'une révolution, mais l'arrêter ou la modifier, jamais. Il ne dépendait plus de lui de faire plier le caractère inflexible de son père, de faire oublier les erreurs commises, le fatal assaut de Bruxelles, de maîtriser l'orgueil de la victoire, les ambitions, la cupidité, et toutes les passions honteuses ou nobles qu'éveille une révolution triomphante. Il avait compté peut-être sur l'affection des Belges, mais les peuples oublient leur amour et les bienfaits reçus, et ils sont aussi ingrats que les individus, surtout quand ils se trouvent dans une situation prospère et puissante. Il tenta cependant, mais en vain, de réparer le mal qui avait été fait, et proposa un armistice qui fut refusé. Lorsque le général Chassé donna l'ordre de mettre la ville d'Anvers en état de siége, le prince délia de leur serment les officiers belges, qui refusaient de se battre contre leurs compatriotes, s'embarqua pour Rotterdam dans la nuit du 25, et, le cœur ulcéré, fit ses adieux aux provinces belges dans une adresse courte et touchante.

« Belges, dit-il, j'ai tâché de vous faire tout le bien qu'il a été en mon pouvoir d'opérer, sans avoir pu atteindre le noble but auquel tendaient mes efforts, la pacification de vos belles provinces. Vous allez maintenant délibérer sur les intérêts de la patrie dans le Congrès national qui se prépare. Je crois donc avoir rempli, autant qu'il dépendait de moi en ce moment, mes devoirs envers vous, et je pense en remplir encore un bien pénible, en m'éloignant de votre sol pour aller attendre ailleurs l'issue du mouvement politique de la Belgique; mais, de loin comme de près, mes vœux sont avec vous, et je tâcherai toujours de contribuer à votre véritable bien-être. »

Digitized by Google

Ainsi se termina une mission qui, au lieu d'organiser une administration séparée dans les provinces méridionales, n'aboutit qu'à consolider le gouvernement provisoire et à briser les derniers liens qui attachaient encore bien faiblement les Belges à la famille des Nassau.

Mais tous les Belges ne virent point le départ du prince d'un bon œil, car, si la révolution lui avait ravi l'affection populaire qu'il s'était acquise pendant l'espace de quinze années, il restait cependant une classe de gens qui non-seulement l'aimaient et le respectaient, mais qui croyaient que ce serait un grand bien que d'accueillir l'intervention du prince pour mettre un terme à la révolution et à la position incertaine et dangereuse du pays. Ces individus constituèrent un parti qui prit le nom d'*Orangistes*, et devint pour le gouvernement un sujet de grandes et sérieuses difficultés. Aussi, comme cela arrive dans toutes les révolutions, celle de Belgique fut également en butte aux intrigues des partis, lesquels se divisaient en républicains, en constitutionnels hollandais, en orangistes, et en partisans de la France. On ne doit pas s'étonner de l'existence de ces partis, car un ordre de choses, alors surtout qu'il a été imposé par la conquête, ne disparaît pas entièrement tout d'un coup, et ne peut être annulé tout d'une fois. Vingt années de domination française et quinze années de patronage hollandais avaient dû nécessairement laisser des racines plus ou moins profondes dans les provinces belges. Le cœur humain a des affections et se crée souvent des liens qui survivent aux changements des États, et sont plus forts que les révolutions. Les époques de transition engendrent certains faits et certaines nécessités dont il faut tenir compte. « Que le prince vienne, disaient les orangistes, et il n'y aura parmi nous qu'un Belge de plus. L'unité du royaume sera maintenue, le poids de la dette publique sera moins lourd et notre statut respecté; le commerce des colonies nous sera ouvert, et nous aurons la libre entrée de l'Escaut; notre gouvernement sera national, et à l'avenir nul Hollandais ne viendra plus commander en Belgique. » Ils croyaient que les Hollandais auraient fait passer leurs intérêts après les avantages et la gloire des Belges. Ils croyaient qu'un peuple dominateur pouvait consentir à amoindrir sa puissance, à céder une partie de son

Digitized by Google

domaine, à réduire la quote-part de la dette publique, à faire participer les autres au commerce de ses colonies, à ouvrir ses ports et ses fleuves, à renoncer au bénéfice des emplois dans le pays patroné par lui. Les orangistes ne voyaient pas que la Hollande n'accorderait à l'industrie et au commerce que ce qu'il serait utile à ses intérêts d'accorder; que jamais elle n'aurait soutenu ou protégé le progrès en Belgique; que, pour vivre de sa vie, elle se serait renfermée dans son égoïsme national, et que les Belges n'auraient obtenu d'elle que ce qu'elle n'aurait pu leur dénier, d'après les principes du droit public européen. Ils ne voyaient pas enfin que la révolution était déjà un fait accompli, qu'entre elle et la maison d'Orange on ne pouvait espérer un accord facile, et que le vieil antagonisme des croyances, fortifié par les nouvelles antipathies, plaçait une barrière infranchissable entre la Belgique et la Hollande. Dans l'ordre moral, tout était déjà changé, et l'amour et la confiance ne peuvent plus renaître là où ils ont une fois disparu. Mais les orangistes, ne s'inquiétant pas des obstacles, continuaient les négociations, et, selon l'habitude des partis, ils espéraient toujours de voir bientôt leurs désirs accomplis.

C'était un plan bien ancien que celui d'une annexion de la Belgique à la France. Louis XI voulut l'effectuer au moyen du mariage de son fils avec la duchesse de Bourgogne, mais il n'y réussit pas. Lorsque plus tard, en suite des guerres civiles et religieuses, la France tomba sous le despotisme, Louis XIV songea aussi à conquérir la Belgique. Il lutta avec l'Angleterre et l'Allemagne, mais après de long conflits, il renonça à cette inutile entreprise. Au XVIIIe siècle, la Belgique fut deux fois sur le point d'être érigée en royaume indépendant sous la maison palatine de Bavière, mais deux fois il fut impossible de maîtriser l'ambition de la France. Enfin la révolution de 1789 parvint à réaliser le plan poursuivi, mais cette annexion fit entrer l'Angleterre dans l'alliance européenne, et donna naissance à cette série de grands et éclatants événements, qui ensanglantèrent le monde pendant vingt années, depuis la bataille de Jemmapes jusqu'à celle de Waterloo. Pour rendre cette réunion possible, il faudrait changer l'ordre politique de l'Europe, et détruire l'influence que l'Angleterre

Digitized by Google

exerce sur le continent. Si jamais la France voulait étendre ses frontières jusqu'au Rhin, sa puissance dans l'Europe occidentale deviendrait presque invincible. Alors les rapports de l'Angleterre avec le continent ne seraient plus libres, les forces britanniques seraient emprisonnées, pour ainsi dire, dans leurs îles, et toutes communications avec l'Europe interdites à cet État. L'indépendance de l'Allemagne, ou plutôt, l'autonomie des peuples situés au delà du Rhin, réside dans les frontières actuelles de la France. La suprématie française doit être contre-balancée par la puissance britannique, tant qu'on voudra respecter les nationalités et les institutions des peuples, le système politique, la paix et le progrès du monde. Donc, si l'annexion de la Belgique à la France peut avoir lieu momentanément, par suite de circonstances spéciales et inattendues, elle ne pourra jamais être irrévocable et durable. Aussi était-ce une opinion fausse que celle du parti français, qui ne voyait pas qu'elle était en opposition avec l'histoire du passé et avec les conditions présentes des gouvernements européens.

Mais l'avis des constitutionnels hollandais était plus erroné encore. Guillaume ne pouvait plus rétablir par les armes l'ancien ordre de choses, et les Belges ne montraient pas la moindre envie de rentrer sous le joug étranger. La possession de la Belgique n'était pas pour la Hollande une question de gloire ou d'affection, mais une question de haut intérêt. Or, si les Nassau avaient reconquis la Belgique, ils auraient pour l'avenir rendu cette possession plus sûre et plus profitable pour eux. Le gouvernement hollandais se serait cru en droit d'imposer aux Belges une plus forte quote-part sur la dette publique, d'exiger un dédommagement pour les pertes causées par la révolution et le remboursement des dépenses occasionnées par les armements et les emprunts contractés; il aurait corrompu ou affaibli l'opposition, exclu tout Belge des emplois élevés, restreint la loi de la presse, dominé l'opinion publique, effrayé et opprimé les citoyens à l'aide de la tyrannie. Il aurait retiré au Parlement l'initiative de la proposition des lois et le droit de voter les impôts, car, si l'on voulait soumettre la Belgique à un gouvernement absolu et à un tribut annuel,

Digitized by Google

c'eût été une contradiction évidente de lui accorder en même temps la faculté de réformer les institutions et de refuser les impôts. Enfin, que pouvaient faire les Hollandais et leur roi en faveur d'un pays qui, tôt ou tard, eût essayé de nouveau de s'affranchir? Il y a deux moyens de réintégrer les princes sur leurs trônes. L'un, c'est le pardon et l'oubli, l'autre la cruauté et la terreur. Les princes qui rentrent dans leur pouvoir royal, quand les générations qui les ont renversés n'existent plus, n'ont pas besoin de moyens violents ou tyranniques pour raffermir leur autorité. Mais ceux qui ne donnent pas aux générations qui les ont proscrits le temps de mourir, sont contraints eux aussi de proscrire à leur tour. Telle eût été la position des Nassau, si une restauration eût pu avoir lieu, comme le désirait le parti constitutionnel hollandais.

Le parti républicain n'était ni nombreux ni puissant en Belgique, mais il était plus hardi et non moins actif que les autres. Il avait pour chef à Bruxelles De Potter, comme Lafayette l'était à Paris. Les espérances s'étant réveillées et les esprits se montrant animés d'un plus vif désir d'indépendance, il parut opportun, pour le moment, de faire prévaloir le principe démocratique sur le principe monarchique, car, la révolution était l'œuvre du peuple, et il fallait songer au bien-être de ce peuple. Mais, chose étrange dans la vie de Lafayette, quand il crut défendre et maintenir la monarchie il fonda une république, et quand il voulut fonder la république, il créa une monarchie. Cette circonstance contribua non-seulement à refroidir les espérances des républicains, mais elle diminua beaucoup leurs forces. Cependant ils ne désespérèrent pas du succès, et ne ralentirent ni d'activité ni de courage. Les républicains belges appuyaient leurs raisons sur celles que Mirabeau avait proclamées du haut de la tribune française :

« Que la Belgique soit indépendante, disait-il, qu'elle signe avec ses voisins des traités d'alliance et de navigation, et elle jouira d'une paix profonde et sûre. L'Allemagne retirera de grands et irréfutables avantages de l'affranchissement de la Belgique, mais il appartient plutôt à la France, à l'Angleterre, à la Hollande et à la Prusse d'opérer cette grande révolution. L'Angleterre fera des traités de commerce plus

Digitized by Google

larges et plus profitables, acquerra de nouvelles et plus grandes ressources pour supporter ou diminuer le poids si lourd de sa dette publique, elle déposera la pensée de faire la guerre sur le continent, car pour elle la guerre est chose inutile, ruineuse et impossible. La Hollande ne pourra rien craindre pour l'ouverture de l'Escaut, et, en laissant la navigation libre à la Belgique, elle sera, par la force des traités et non par la loi imposée par le plus fort, plus garantie contre les invasions ou les conquêtes. La maison de Brandebourg gagnera, elle aussi, un commerce utile. Et la France enfin, tranquille sur ses frontières, n'aura plus besoin de maintenir des garnisons si onéreuses dans la triple enceinte de ses villes fortes; elle augmentera, par son alliance avec la Belgique, son trafic et son industrie, et la prospérité des deux nations naîtra de leur union.

« Jusques à quand devrons-nous endurer la guerre avec ses conséquences meurtrières et funestes? Jusques à quand la politique des hommes laissera-t-elle aux tyrans les occasions, les prétextes, et les moyens de la faire? Et quand fondera-t-elle une paix dans l'intérêt des peuples, une paix durable, conformément à ce qu'il y a de plus cher et de plus sacré sur la terre? Je ne sais quand ce jour luira pour l'humanité, mais si, pour venir en aide à la malheureuse Europe, on veut hâter l'aurore de ce beau jour, qu'on travaille à la création de la république belge. Si, en suite des changements survenus, la France, l'Angleterre, la Prusse et la Hollande doivent annuler les traités existants, elles doivent, à plus forte raison, abolir celui qui soumet la Belgique à l'empire autrichien. Que l'on forme donc la fédération belge, puisque le droit des nations la veut, la justice la conseille, et la politique l'ordonne. »

Telle était l'opinion de Mirabeau en 1784. Cette opinion donnait plus de crédit à celle du parti républicain belge, et le poussait plus vivement à réaliser ce qu'il ne fut pas possible d'effectuer un demi-siècle plus tard. Mais si le plan de Mirabeau ne put être accompli à cette époque, à coup sûr il n'était pas plus facile de le mettre à exécution en 1830. La république aurait détruit l'autonomie et perdu la révolution belge. Que si la Belgiqne ne pouvait plus accepter le prince d'Orange,

Digitized by Google

ni consentir à la restauration, ni s'annexer à la France, elle ne pouvait pas, non plus, proclamer la république, si elle voulait éviter le danger d'un partage. Il ne restait donc plus qu'à choisir un gouvernement, qui calmât les passions populaires, maintînt et représentât l'unité nationale, donnât au pouvoir la concentration nécessaire pour concourir, au sein de l'Europe, à la paix que Mirabeau désirait; qui établît enfin l'indépendance belge, d'une manière fixe et inviolable, sous la double garantie de la neutralité et de l'hérédité dynastique. Il arriva ainsi que l'État, que Mirabeau voulait rendre indépendant et républicain, devint, par la volonté des Belges, indépendant et monarchique.

Pendant qu'on se livrait à toutes ces intrigues et que chaque parti s'efforçait de faire tourner la révolution à son avantage, le peuple poursuivait les troupes ennemies, afin de délivrer le territoire belge de l'odieuse présence des Hollandais. Dans l'après-midi du 22 octobre, les bandes patriotes commencèrent un mouvement simultané contre une armée bien supérieure en nombre et pourvue d'une artillerie considérable. Niellon devait attaquer l'aile droite de l'ennemi, menacer ses derrières, et la forcer à se jeter sur Berchem. Mellinet devait faire des démonstrations au pont de Waelhem, tandis que Kessels, qui succédait à Van Halen, marcherait sur Duffel. Mais la valeur impatiente des volontaires contraria les mouvements de Niellon, et le 23, à la pointe du jour, un petit détachement se jeta dans des bateaux au-dessus et au-dessous du village, traversa la rivière, tandis qu'un autre corps chargeait bravement le pont de Waelhem et enfonçait les Hollandais, qui, ayant mis le feu à la partie du pont construite en bois, se retirèrent sur Contich. Le jour suivant, la gauche des patriotes, après diverses escarmouches, effectua sa jonction avec la droite, et dès la matinée du 25, ces deux corps attaquèrent simultanément le duc de Saxe-Weimar, qui occupait Berchem avec trois mille fantassins, plusieurs escadrons de cavalerie, et deux batteries d'artillerie. Cette rencontre, dans laquelle le comte Frédéric de Mérode tomba blessé, fut assez sanglante; mais les Hollandais, incapables de soutenir le choc des Belges, furent obligés enfin de se retirer sous le canon et les murs de la citadelle d'Anvers. L'assaut de la ville ayant été résolu pour le

Digitized by Google

lendemain, le peuple s'insurgea et vint donner plus de confiance dans l'entreprise. Mais le général Chassé, qui, après le départ du prince Frédéric, avait pris le commandement en chef de l'armée, bien qu'il ne crût pas à l'audace des révoltés, ne négligeait pas les dispositions nécessaires, et il s'apprêta à repousser avec sa forte garnison l'assaut projeté.

Le 26, au matin, Niellon et Kessels s'avancèrent du côté du faubourg de Borgerhout, repoussèrent les Hollandais, s'emparèrent des fortifications extérieures, des canons abandonnés par l'ennemi, et tirèrent à poudre pour annoncer leur présence aux habitants. En même temps, le centre déboucha de Berchem, s'avança vers la porte de Malines, et la gauche, commandée par Mellinet, se porta sur Kiel, en refoulant l'ennemi dans le corps de la place. La ville fut de cette manière investie, dans presque toute la partie qui s'étend de l'Escaut à la gauche jusqu'à la grande route qui conduit à Berg-op-Zoom sur la droite. Pendant ces opérations, les mécontents à l'intérieur ne perdaient pas leur temps. Après avoir pillé un petit navire chargé d'armes, ils se jetèrent sur différents postes militaires, dont une partie prit la fuite et l'autre se rendit. Ainsi, en peu d'heures, le peuple devint maître des points les plus importants de la ville, et il se mit à attaquer les troupes sur les places et aux portes. Les Hollandais soutinrent ces attaques jusqu'au 27, mais alors la Porte-Rouge et celle de Borgerhout ayant été abandonnées par eux, et le peuple les ayant à l'instant même ouvertes, Niellon, Kessels et leurs compagnons se jetèrent dans la ville, où ils rencontrèrent peu de résistance.

Une terreur panique semblait en ce moment s'être emparée de toute la garnison, qui, abandonnant en hâte toute la ligne des ouvrages intérieurs et extérieurs, se retira dans la citadelle, poursuivie par Niellon et Kessels, qui mirent en pièces la porte de Malines, par laquelle entra Mellinet au bruit des hourras de la victoire, de la joie et des acclamations du peuple. Ainsi, en moins de trois heures, Anvers, cette ville de guerre imposante et comptant une garnison nombreuse, tomba au pouvoir des volontaires belges. Alors, un armistice fut conclu entre la régence et le général Chassé, et un drapeau blanc fut hissé,

Digitized by Google

au sommet de la citadelle. Mais Mellinet et Kessels, indignés que cet armistice eût été négocié à leur insu, envoyèrent des délégués à Chassé, pour connaitre la nature de cette négociation et réclamer le droit de la ratifier. Le général répondit qu'il ne voulait ni ne pouvait entrer en communication avec des chefs de rebelles. Irrités de la réception faite à leurs envoyés, les chefs patriotes annulèrent l'armistice, assumèrent le pouvoir, et envoyèrent de nouvelles conditions au général, qui refusa orgueilleusement de les accepter. Pendant ces pourparlers, une multitude de volontaires, qui s'étaient répandus dans les rues voisines de la citadelle et de l'arsenal, aperçurent quelques soldats aux fenêtres de ce dernier édifice, les insultèrent d'abord et finirent par tirer sur eux. Un combat s'engagea. Kessels fit avancer une pièce de six pour tirer sur la porte de l'arsenal, que les volontaires attaquèrent bientôt à coups de hache, et ils s'élancèrent de suite dans l'intérieur de l'édifice où ils firent plusieurs prisonniers. Le général Chassé, qui s'était efforcé en vain de conserver ce poste, fit alors baisser le drapeau blanc et donna le signal de l'action convenu avec la flotte, qui consistait en huit bâtiments de guerre, formant une ligne de batteries de quatre-vingt-dix bouches à feu.

Il était quatre heures du soir, quand un bruit effroyable de toute l'artillerie se fit entendre tout à coup, et frappa les oreilles des Anversois effrayés. En un instant le feu combiné de la citadelle, de la flotte et des forts commença un bombardement qui détruisit et consuma bientôt les richesses, les monuments et les trésors de l'industrie et du commerce de l'une des villes les plus belles et les plus florissantes de l'Europe. Les habitants épouvantés couraient éperdus à travers les rues, cherchant un abri contre le danger, poussant des cris d'effroi et de douleur. Les uns s'enfuyaient dans les campagnes, emportant les principaux objets de valeur; d'autres, songeant seulement à sauver leur vie, sortaient des portes à pied pour chercher un refuge dans les champs voisins. Les vieillards, les femmes enceintes, les enfants riches et pauvres, malades ou bien portants, fuyaient en désordre. La terreur, la confusion, le désespoir régnaient partout. On entendait partout des cris, des gémissements, des prières, interrompues par le bruit des dé-

Digitized by Google

charges d'artillerie. Les routes étaient couvertes de fugitifs de tout âge, de tout sexe, qui tournaient des yeux pleins de larmes vers leurs maisons menacées. L'arsenal et l'entrepôt étaient en feu. Les ténèbres de la nuit ajoutaient encore à l'horrible lueur des flammes. Les sifflements de l'élément destructeur, le bruit du canon, de la fusillade et de la chute des édifices, les clameurs des femmes et des enfants, les gémissements des blessés et des mourants s'unissaient pour produire sur l'esprit une impression d'horreur que le temps n'a pu effacer.

Telle était la conduite des Hollandais, qui, pour assujettir un peuple, préféraient la honte et la cruauté des barbares à la gloire d'une nation civilisée. L'Europe a maudit ces atrocités, mais cela n'a pas empêché que d'autres bombardements plus féroces encore se soient renouvelés, quelques années plus tard, au sein de la malheureuse Italie. Anvers, dans le court espace de sept heures, éprouva des dommages infinis, souffrit des douleurs indescriptibles; mais les infortunes de cette ville ne rendirent pas la Belgique aux Nassau. Elles ne firent que ternir le nom et la réputation d'un vieux soldat, car il paraîtra incroyable qu'un général, à la tête de huit mille hommes, ait fui devant un petit nombre de volontaires sans discipline, abandonné une ville sans la défendre, se soit abrité derrière les fortifications et les fossés d'une citadelle, et, cédant à la soif de la vengeance, ait massacré des vieillards, des femmes et des enfants, détruit les propriétés d'habitants inoffensifs, et se soit couvert de déshonneur.

A la fin, vers dix heures du soir, les Belges parvinrent à obtenir une suspension d'armes, et le bombardement s'arrêta. Le lendemain, on fixa les préliminaires de cette trêve, et M. Rogier conclut un armistice plus positif pour cinq jours, lequel forma la base des négociations diplomatiques subséquentes jusqu'à la reddition de la citadelle. Cette convention fut ratifiée le 5 novembre, avec l'addition du post-scriptum laconique qui suit : « Les affaires continueront à rester dans le *statu quo;* le renouvellement des hostilités devra être annoncé quatre jours d'avance. »

Mais si, d'un côté, le roi Guillaume avait recours aux moyens les plus cruels pour vaincre la révolution, de l'autre il voyait bien qu'il

Digitized by Google

ne dépendait plus de lui de corriger les effets de la triste situation où il se trouvait. A la nouvelle de la défaite de son armée, il comprit qu'il devait maintenant invoquer le secours des cinq puissances, qui, en 1814 et 1815, avaient réglé le sort de la Belgique. Il s'adressa donc à l'Autriche, à la France, à l'Angleterre, à la Prusse et à la Russie, en leur accordant le droit d'intervention et une sorte de haute tutelle, basée sur les traités de Vienne et de Paris.

« Vous m'avez donné une couronne, disait-il; maintenez-la sur ma tête, car elle tombera si votre bras ne m'aide à reconquérir mon royaume. » Mais la couronne tomba, parce que les monarques de l'Europe, craignant la guerre, crurent devoir défaire leur ouvrage et accorder aux Belges leur indépendance. La révolution française, forte et menaçante, imposait aux princes l'obligation de conserver la paix à tout prix. Ni la situation intérieure de l'Angleterre, ni celle de la nouvelle dynastie d'Orléans, ni l'état de l'Allemagne, ne permettaient que, pour sauver un trône, on mît en danger ceux des autres, et que, pour maintenir une union impossible entre la Belgique et la Hollande, on exposât sérieusement le repos du monde. En conséquence, les demandes de Guillaume ayant été repoussées, la conférence de Londres se réunit pour délibérer sur cette grave question, non d'après les traités, mais selon la nécessité des temps. De cette manière, si Guillaume ne réussit point à obtenir l'intervention étrangère pour vaincre la révolution par les armes, il obtint que les gouvernements européens se posassent en juges et en arbitres de la discussion. Mais Guillaume, tout en ne refusant pas, pour le moment, la médiation des puissances, et en consentant que leurs représentants se prononçassent à Londres sur les droits de sa couronne, protesta contre le jugement de ces arbitres, parce que, dit-il, il violait le traité d'Aix-la-Chapelle du 15 novembre 1818.

Le baron de Wessenberg, le prince de Talleyrand, le duc de Wellington, le baron de Bulow et les comtes de Matuszewich et de Lieven s'étaient réunis en conférence à Londres. Ils avaient autorisé le plénipotentiaire hollandais, M. Falck, à faire partie de la conférence, mais sans lui accorder le droit de voter, et accueilli M. Sylvain Van de

Digitized by Google

Weyer en qualité d'avocat pour soutenir et défendre la cause de la Belgique. Avant tout, on reconnut le gouvernement provisoire et on décida une suspension d'armes. Le 7 novembre, deux commissaires se rendirent à Bruxelles pour stipuler que la Hollande conserverait, pendant la trêve, les frontières qu'elle possédait avant sa réunion à la Belgique, c'est-à-dire, avant le traité de Paris du 30 mai 1814, en ajoutant que la conférence se réserverait le droit de faciliter la solution des questions politiques. Le gouvernement provisoire accepta cette proposition et répondit qu'il était persuadé que des sentiments de sympathie naturelle pour les souffrances de la Belgique avaient déterminé les représentants des grandes puissances à se charger de l'œuvre philanthropique dont ils s'occupaient. Il ajouta que, pénétré de cette idée, et voulant concilier son respect pour les droits de l'humanité avec son vif désir d'indépendance, il remerciait les grandes puissances de leur intervention pour arrêter l'effusion du sang et arrêter la guerre entre la Belgique et la Hollande.

Sur ces entrefaites, le jour solennel et mémorable était arrivé, où un peuple vainqueur, libre et maître de ses destinées, allait exercer sa souveraineté. Le 10 novembre était le jour fixé pour l'ouverture du congrès national, et il est impossible de dire avec quelle joie, quels désirs et quelles espérances il était attendu. Le gouvernement avait décrété que le congrès national serait composé de deux cents députés, que l'élection serait directe, que la nationalité ou la naturalisation belge serait exigée de l'électeur et du candidat; que l'âge de vingt-cinq ans suffirait, que les croyances religieuses seraient libres; que pour les provinces riches soixante-cinq florins d'impositions seraient nécessaires et treize pour les provinces pauvres.

Le 10, au matin, une foule immense se porta au Palais du congrès, où la première assemblée eut lieu avec toute la gravité requise. De Potter ouvrit la séance au nom du gouvernement provisoire, en disant qu'il s'estimait heureux de pouvoir, dans ce moment solennel, faire connaître aux représentants du peuple les premières négociations entamées avec les grandes puissances de l'Europe. Puis, le gouvernement provisoire déposa ses pouvoirs, mais le Parlement,

Digitized by Google

après l'avoir dignement remercié des services qu'il avait rendus, le confirma dans son autorité. De Potter seul donna sa démission, par la raison qu'il ne lui parut plus possible de faire prévaloir le principe républicain au congrès. Et, en réalité, la modicité du cens électoral avait introduit dans les comices tant de membres du parti catholique, que le congrès se trouva plus catholique que les hommes mêmes de l'*Union*. La majorité appartenait au clergé et à la noblesse, qui, en se séparant parfois du parti libéral, jetèrent les premières semences des discordes futures. Le 16, M. Van de Weyer revint de Londres à Bruxelles, pour annoncer à l'assemblée les bons résultats de sa mission, et le 19, les deux commissaires arrivèrent également avec une seconde décision de la conférence, en date du 19, et par laquelle elle fixait la suspension d'armes et un armistice comme base préliminaire des négociations. Le 21, le gouvernement consentit aux demandes de la conférence. Les journées du 10 et du 21 novembre transportèrent la révolution des rues et du champ de bataille dans les salons dorés de la diplomatie, et firent faire aux Belges les premiers pas dans cette voie nouvelle.

Dans ces moments suprêmes, l'assemblée ne se montra ni lente ni inactive. Une fois l'œuvre du peuple achevée et celle des monarques commencée, la liberté et l'émancipation de la Belgique dépendaient désormais de la célérité des résolutions, de la sagesse et de l'énergie des hommes qui représentaient l'autorité, le nom et la volonté du peuple. Ils comprirent parfaitement leur devoir, et sans perdre le temps en vaines et misérables controverses, comme cela n'arrive que trop souvent dans les parlements, ils s'attachèrent à satisfaire au plus tôt les désirs de la nation, à fonder la liberté et l'indépendance de la Belgique. Le 18, le principe de l'indépendance fut adopté à l'unanimité, en réservant les rapports du Luxembourg avec la Confédération germanique. Le 22, une majorité de cent soixante-quatorze voix contre treize vota en faveur d'une monarchie constitutionnelle héréditaire, sans cependant déterminer le titre du *chef futur de l'État*. Le 23 enfin, le député Constantin Rodenbach, qui avait fait longtemps partie des membres les plus actifs de l'union catholique, proposa l'exclusion à perpétuité de la famille d'Orange-Nassau.

Digitized by Google

« Messieurs, dit-il, interprète fidèle de la volonté nationale, lassée depuis quinze ans du joug tyrannique des Nassau, je croirais trahir mon mandat, si je n'exprimais en ce moment toute ma pensée.

» La Belgique bouleversée par une révolution sublime, séparée violemment des provinces du nord, se trouve par le fait indépendante et libre ; elle a acquis le droit de décider de son avenir. Notre position à l'égard des puissances étrangères semble nous confirmer dans ce droit. Le principe de non-intervention nous promet le calme au dehors ; mais plus ce calme nous rassure, plus il est urgent de terminer l'inquiétude, la sourde agitation qui se manifeste au dedans. Ce trouble semble prendre sa source dans une crainte vague de la possibilité de l'élection d'un prince d'Orange. Vous avez, messieurs, proclamé l'indépendance du peuple belge. L'exclusion à perpétuité de la famille des Nassau de tout pouvoir en Belgique en est le complément nécessaire. Vous devez la proclamer et en principe et par prudence. Vous le devez, parce qu'alors même que le pacte fondamental nous aurait été imposé, il n'en est pas moins vrai que, depuis quinze ans, vous l'invoquez comme consacrant vos droits, vos libertés. Ce pacte, qu'on nous imposait en même temps que cette famille, entrait comme condition des traités ; c'était une base sur laquelle devait reposer la balance des puissances européennes, ce rêve d'équilibre, pensée unique de la Sainte-Alliance. En principe, vous le devez, pour faire connaître aux puissances étrangères et votre patience et les torts de cette famille ; pour leur apprendre que les Nassau, au mépris des traités, ont violé les premiers le pacte fondamental qu'ils nous avaient imposé comme condition de paix et de tranquillité. Vous leur direz : « Le peuple a ob-
» servé le serment qu'il avait prêté ; Guillaume seul et ses fils l'ont violé. »

» C'est donc comme condition de paix, c'est pour ramener la tranquillité dans les esprits, que j'ai cru devoir soumettre au Congrès une proposition qui tend à exclure à jamais les Nassau de tout pouvoir en Belgique. Si cette exclusion est prononcée avec solennité, elle produira un bien immense, tant dans l'armée que dans le peuple ; elle établira la confiance dans cette assemblée, calmera les passions et neutralisera les préventions réciproques.

Digitized by Google

» Le pacte qui nous unissait à la maison d'Orange a été rompu le jour où son chef a voulu substituer à la loi sa volonté et son opinion personnelle. Guillaume ne se montra jamais roi que de la Hollande ; il ne fut que l'oppresseur de la Belgique. Ceux qui admettent la possibilité de l'élection du prince d'Orange ont-ils réfléchi à la position fâcheuse où ce prince se trouverait? Comment viendrait-il dans cette capitale, au milieu de ce peuple trop confiant, envers lequel il a faussé toutes ses promesses? Comment ferait-il son entrée? Sera-ce par la porte qui a été témoin de la fuite honteuse de son frère et de ses lâches et barbares soldats? Rentrera-t-il dans ce palais où la mitraille a tracé contre sa famille l'arrêt fatal de sa déchéance? Relèvera-t-il les statues de son père mutilées, vilipendées par le peuple? Ramassera-t-il une couronne souillée de sang et de fange? Quelle parole donnera, en gage de sa fidélité, le fils du roi parjure? Quelle offrande expiatoire ira-t-il porter sur la tombe des braves que la place des Martyrs renferme dans son sein?

» Il n'y a point de paroles de paix, point de promesses, point d'expiations qui puissent racheter les maux qui, depuis quinze ans, ont accablé notre malheureuse patrie : un fleuve de sang nous sépare. Le nom du prince d'Orange est à jamais enseveli sous les ruines encore fumantes de la ville d'Anvers.

» Je vote pour l'exclusion à perpétuité de la famille des Nassau. »

« Voudriez-vous élire comme chef héréditaire le prince d'Orange-Nassau? s'écria le député Claes, d'Anvers. Non! mille fois non! Vous me demandez pourquoi? Parce que sa dynastie est antinationale, parce que son retour serait le signal de la guerre civile, parce qu'il est impossible de renouer ce que le sang a séparé, parce que l'histoire nous apprend que toutes les restaurations ne sont jamais qu'un replâtrage, qui tôt ou tard amène d'autres révolutions. Voyez les Stuarts, voyez les Bourbons! »

« Une fois qu'un peuple s'est soulevé, disait l'abbé de Haerne, qu'il a brisé ses fers, qu'il ne veut plus de ses oppresseurs, qu'il a accompli sa légitime révolution, alors, messieurs, sa volonté est sa raison, son courroux est la justice. Il ne faut plus alors demander s'il est juste

Digitized by Google

d'exclure à jamais toute une famille et d'envelopper, dans une même proscription, la postérité innocente et les pères coupables; le peuple le veut ainsi, cela suffit! Il est impossible que la dynastie règne encore paisiblement; donc elle n'a plus le droit de régner. L'histoire de tous les changements de dynasties le prouve : on ne sacrifie pas une nation pour une famille; les peuples ne sont pas faits pour les rois. »

« J'atteste le ciel, dit ensuite le baron de Stassart, qu'il n'est pas dans mes intentions d'insulter au malheur de ces princes. Mais les horribles scènes de Bruxelles et d'Anvers ont rendu leur retour impossible. Le peuple se lèverait en masse pour les repousser; et leur arrivée serait le signal de la plus affreuse anarchie. Que peuvent attendre les nations des restaurations politiques? Les suites de semblables expériences dans d'autres pays sont notoires; les dissensions, les haines, les prétentions exagérées, les projets de vengeances forment l'escorte des princes à leur retour. Non, plus de Nassau! tel est le cri universel de la Belgique; et j'espère qu'il trouvera de l'écho dans cette assemblée. Il est important, il est urgent que la diplomatie étrangère sache ce qu'elle peut attendre sous ce rapport. Nous éviterons ainsi des intrigues fâcheuses, et nous détruirons de coupables espérances. L'Europe, quand elle sera informée de notre révolution irrévocable, prendra son parti. Une intervention maladroite ne servirait qu'à nous jeter dans les bras d'auxiliaires qui n'ont pas de désir plus ardent que de faire cause commune avec nous. »

« Notre révolution, ajouta le député Nothomb, nous expose à trois sortes de guerres : une guerre européenne, une guerre civile, ou une guerre contre la Hollande. La première, dans l'état actuel de l'Europe, est improbable. L'exclusion des Nassau préviendra la guerre civile, mais amènera la guerre avec la Hollande. Mais, quoi que nous fassions, cette dernière est inévitable, et nous ne devons pas la redouter. L'avénement du prince d'Orange serait la contre-révolution; tôt ou tard il nous dirait : « Je règne en vertu, non de l'élection » de 1830, mais des traités de 1815. Je n'ai pas librement renoncé » aux droits de ma maison. »

D'autres députés encore prirent la parole et se rallièrent à la pro-

Digitized by Google

position d'exclure les Nassau, et de rompre un joug incompatible avec les temps et les circonstances. Mais tous n'accédèrent pas volontiers à cette résolution ; quelques-uns même défendirent les Nassau ; d'autres demandèrent qu'il fût sursis à ce décret duquel dépendait, croyaient-ils, la vie ou la mort de la révolution. La séance du 24 fut extrêmement orageuse, et plus de vingt orateurs donnèrent, ce jour-là, leur avis au milieu des menaces, des applaudissements, des clameurs des tribunes et de l'assemblée. Le peuple, qui entourait en foule le Palais du congrès national, attendait avec anxiété, s'impatientait en proférant des imprécations, et en demandant à tout prix la délivrance du pays et l'exclusion des Nassau. Le danger devint plus grand, lorsque deux commissaires, arrivés dans la matinée du 24, déclarèrent, au nom de la conférence, que les puissances ne consentaient point à l'exclusion de la maison d'Orange, parce que cette mesure pouvait troubler l'ordre en Europe, et attirer à la Belgique l'inimitié des gouvernements dont elle avait le plus grand besoin dans le moment actuel. Cette protestation fut considérée comme une menace, de sorte que quelques députés, qui avaient parlé contre la proposition, changèrent d'avis, sous prétexte qu'on voulait leur imposer un vote au moyen de la peur. « Hier, dit l'un d'entre eux, pour des raisons que j'ai déjà développées à la tribune, j'ai cru faire comprendre que je voterais contre la proposition. Aujourd'hui, en suite de la communication qui vient de nous être faite, je croirais manquer à la dignité du pays et à mon devoir de représentant du peuple, si j'hésitais un instant à voter pour l'exclusion à perpétuité de la famille des Nassau. »

On demanda la clôture de la discussion. D'autres députés s'y opposèrent, en s'écriant qu'il y avait encore vingt orateurs inscrits pour prendre la parole. La situation était difficile, et, vu l'irritation des esprits, le débat fut très-vif, mais finalement l'assemblée décida que la discussion continuerait. Bon nombre de députés ayant alors renoncé à la parole, M. de Gerlache prononça le discours suivant :

« Messieurs, je ne me suis pas levé pour insulter les Nassau. Ils sont malheureux et ne sont pas ici pour se défendre. Ce n'est pas ainsi que j'ai été accoutumé à les combattre. C'est l'intérêt de votre propre

Digitized by Google

dignité, de la politique, et de la justice dont les règles nous lient même envers un ennemi, que je viens défendre. C'est Guillaume, lui seul, qui s'est perdu, malgré tous les efforts que nous fîmes pour le sauver. Cet homme avait une pensée fixe, une véritable monomanie : il voulait détruire notre nationalité. Il la poursuivait dans la langue, dans la religion, dans la collation des emplois. Hollandais et calviniste, par-dessus tout, il a livré une guerre à mort à la Belgique et au catholicisme, et il s'y est brisé. L'exemple de Joseph II, tant de fois rappelé à sa pensée, ne l'a point effrayé. Vous étiez l'objet de sa haine, selon que vous étiez catholique ou libéral. Mais si vous étiez à la fois l'un et l'autre, cette haine était double, triple, aussi profonde qu'irréconciliable.

» Personne ne doute que vous ne puissiez appeler au trône de la Belgique qui bon vous semblera ; personne n'ignore qu'un prince de la maison de Nassau ne saurait poser le pied sur le sol de la Belgique sans y exciter la guerre civile. Mais on veut exclure les Nassau : non-seulement le père, le fils aîné et le fils puîné, mais encore les enfants, et les enfants de leurs enfants. C'est une race infâme, a-t-on dit, maudite de Dieu et des hommes ; anathème sur elle !

» Et pourquoi, je vous prie, cette mesure extraordinaire et extralégale? Vous avez vaincu, vous avez déclaré votre indépendance; les Nassau n'existent plus que comme des étrangers ; que dis-je? une haine réciproque et invétérée doit vous rassurer contre ces étrangers; ils sont morts pour vous : les poursuivriez-vous au delà du tombeau? Quand la convention déclara la déchéance des Bourbons et le sénat celle de Bonaparte, les Bourbons et Bonaparte étaient fugitifs et dépouillés, et la France demeurait toujours redoutable et puissante aux yeux de ses ennemis. Mais le roi de Hollande conserve son ancien territoire et une partie du vôtre, et la triple alliance de sa famille avec celle de Prusse, et l'union de son fils aîné avec une princesse de Russie, rendent son influence encore formidable.

» Je ne crois pas que la haine profonde des Hollandais pour tout ce qui est Belge soit susceptible de s'accroître désormais, mais je prévois que vous lui fournirez un excellent prétexte de nous faire une

Digitized by Google

guerre à outrance, si vous mettez en quelque sorte la famille de son souverain hors du droit commun et hors du droit des gens. Une exclusion tacite, une simple prétérition ne vous suffit point! Vous voulez une exclusion expresse, absolue, perpétuelle, à la face de l'Europe. Vous voulez enfin une déclaration solennelle d'indignité et d'infamie! C'est un outrage sanglant et gratuit qui peut faire bien du ravage! Réfléchissez-y bien, messieurs; je crois avoir autant de patriotisme qu'un autre, mais je ne voterai point, par acclamation, des résolutions qui tirent à si grande conséquence, comme il me semble que presque toute cette chambre y est disposée.

» Tout en vous séparant à jamais de la maison d'Orange, vous ne pouvez la rayer du nombre des puissances. Dans ce moment même, vous traitez avec elle pour fixer nos limites respectives, et vous aurez forcément à traiter encore et longuement pour les comptes arriérés de l'ancienne administration, et pour les intérêts de votre commerce national. La déclaration d'exclusion à perpétuité, considérée en fait, est une mesure purement illusoire. De deux choses l'une : ou votre exclusion sera soutenue par la force des armes, ou elle sera écartée par une force supérieure. Dans le premier cas, elle est inutile; dans le second, les princes proscrits se feraient facilement relever de leur exclusion, comme l'ont fait Bonaparte et les Bourbons. On a soutenu qu'en excluant les Nassau, nous dominerions la diplomatie, qui n'interviendrait alors que pour nous maintenir libres de disposer de notre sort comme nous l'entendrions. S'il s'agissait d'une nation de vingt ou trente millions d'hommes, je comprendrais l'utilité de cette résolution énergique et magnanime. Mais pour nous, n'y a-t-il pas plus d'entraînement que de sagesse?

» Quoi qu'il en soit, l'Europe devait connaître votre opinion sur les Nassau, et elle la connaîtra. Tous, ou à peu près tous les membres de cette assemblée, et même ceux qui repoussent la déclaration d'exclusion solennelle et à perpétuité, ont déclaré repousser la domination des Nassau. Ainsi l'effet sera produit, personne ne voudrait ni ne pourrait changer de parole au grand jour du vote public. Quant à moi, quoique fort peu disposé, comme vous l'avez pu voir, à voter pour les

Digitized by Google

Nassau, après avoir bien consulté ma conscience et la froide raison, je voterai aujourd'hui contre leur exclusion à perpétuité. »

D'autres députés encore combattirent le décret, mais leurs efforts furent inutiles, et dans la soirée du 24, la discussion fut close et l'on passa au vote. Le président recueillit les voix. Le nombre des membres présents était de cent quatre-vingt-neuf, desquels trente-huit avaient voté contre la proposition. Ainsi s'accomplit ce grand acte de la volonté nationale, qui faisait descendre du trône un prince et toute sa postérité, sans aucun espoir de retour.

Cette résolution imprévue parut extrêmement grave et hardie, parce que, prise contre la volonté des puissances, elle mettait la conférence dans une position difficile et presque inextricable. La diplomatie se trouva tout d'un coup placée entre les dangers de la guerre et les obstacles croissants de la paix. La plus légère erreur pouvait amener le bouleversement du monde, et pour maintenir la tranquillité, il fallait que les négociations fussent dirigées avec un art infini, avec une habileté et une prudence extraordinaires. L'intervention aurait entraîné une guerre inévitable et générale, et ni les remontrances, ni les menaces n'auraient produit en ce moment des effets favorables pour la paix. La médiation était une espèce d'intervention, qui pouvait aussi offenser et irriter l'opinion publique, et engendrer des résultats fâcheux et contraires aux désirs des gouvernements et au but de la Conférence. Il fut donc décidé au plus vite que le royaume uni des Pays-Bas serait immédiatement dissous, et qu'on reconnaîtrait l'indépendance de la Belgique, qui, en 1814, avait été concédée à la Hollande comme un accroissement de territoire. Le plénipotentiaire hollandais protesta contre cette décision, en prétendant que la séparation administrative suffirait aux deux royaumes.

Guillaume protesta également en déclarant que, si le traité de Paris avait mis la Belgique à la disposition des grandes puissances, du moment que celles-ci avaient fixé son sort, elles avaient ouvertement renoncé non-seulement à pouvoir défaire leur ouvrage, mais aussi à la faculté de briser les liens qui unissaient la Belgique et la Hollande sous la souveraineté des Nassau. En outre, ajoutait-il, l'accroissement de ter-

Digitized by Google

ritoire n'a été qu'une acquisition à titre onéreux, attendu qu'il a coûté la perte de plusieurs colonies, les frais des fortifications et plusieurs autres charges pécuniaires. Si la Conférence de Londres s'était réunie, avec son assentiment, cet assentiment ne lui donnait point le droit de prendre une décision contraire au but pour lequel son entremise avait été réclamée, de résoudre le démembrement du royaume, au lieu de concourir au retour de l'ordre. Mais la Conférence ne tint aucun compte de ces protestations, et passa à de plus hautes et plus importantes questions.

Dans ses délibérations, elle avait stipulé que les dispositions prises pour assurer l'indépendance future de la Belgique ne devaient point attenter aux droits du roi des Pays-Bas et de la Confédération germanique sur le grand-duché de Luxembourg. Cette décision avait éveillé, non sans juste raison, des plaintes universelles, car elle enlevait à la Belgique une province qui, en 1790, n'appartenait ni à la Hollande ni à la maison des Nassau, mais à l'empire d'Autriche; qui, bien qu'ayant pris, en 1815, le nom de grand-duché, en vertu d'un échange fictif, n'en faisait pas moins partie intégrale des provinces méridionales, et qui enfin, en 1830, avait participé à la révolution. Le gouvernement fut informé de cette décision, pendant la nuit du 31 décembre. Il répondit en acceptant conditionnellement la proposition, tout en se réservant d'examiner la question lors de la délimitation des territoires, et de ne pas céder la possession de cette province à Guillaume.

En effet, les prétentions de la Hollande sur le Luxembourg n'étaient ni fondées ni justes; jamais l'Allemagne n'avait eu des droits sur lui, et les traités de 1815 n'avaient pas davantage créé ou rétabli ces droits. En 1461, Philippe le Bon avait annexé à ses domaines de la Bourgogne, le Luxembourg qui, jusqu'à la conquête française, resta attaché au sort de la Belgique. Ses députés siégeaient aux états généraux, ses institutions et ses lois étaient celles des Pays-Bas. Puis, le commencement de ses rapports avec l'Allemagne avait tiré son origine de l'échange fictif, accompli en 1815. Mais Guillaume refusa de reconnaître cet échange et il réclama le Luxembourg comme étant une province unie à son royaume. Il fonda sa prétention sur les huit articles

Digitized by Google

de Londres du 21 juillet 1814, et modifia ensuite, par la loi du 25 mai 1816, l'ordre de succession qui pouvait naître du pacte de famille de 1783. La Conférence commit donc une grave erreur en reconnaissant les droits du roi de Hollande sur le Luxembourg et ses rapports avec l'Allemagne.

Dans ses séances du 20 et du 27 janvier, la Conférence établit les bases de la séparation. Dans la séance du 20, elle fixa les limites de la juridiction territoriale de la Hollande, en les restreignant aux villes, places et lieux qui appartenaient à la république des provinces unies des Pays-Bas avant l'année 1790. La Belgique devait conserver les territoires qui, par les traités de 1815, avaient pris le nom de royaume des Pays-Bas, à l'exception cependant du grand-duché de Luxembourg, qui, possédé à d'autres titres par les princes de la maison de Nassau, devait continuer à faire partie de la Confédération germanique. Les articles du congrès de Vienne relatifs à la navigation des fleuves, devaient rester en vigueur tant pour le territoire hollandais que pour le territoire belge. Les puissances se réservaient le soin de garantir les avantages de l'entière possession et d'une libre communication entre les villes et les rivières comprises dans les limites des deux royaumes. La Belgique devait former un état perpétuellement neutre et indépendant, et les puissances garantiraient cette indépendance ainsi que l'inviolabilité de son territoire, d'après les limites indiquées.

Dans la séance du 27, la Conférence s'occupa des finances, du commerce et d'autres questions non moins importantes. Quant aux finances, elle opina pour un système de compensation et proposa à la Belgique de payer 16/31 de la dette publique, sans avoir égard à l'origine de cette dette ni au commerce des colonies. Le 19 février, le plénipotentiaire hollandais adhéra à cet arrangement, en déclarant que son maître acceptait complétement les bases de séparation arrêtées dans les deux séances du 20 et du 27 janvier. Par là, Guillaume changeait sa position, révoquait sa protestation contre l'indépendance de la Belgique, déposait implicitement sa souveraineté et toute autorité sur la Belgique. Mais le Congrès national refusa son consentement et protesta contre cette décision. Cette protestation fut une preuve de la

Digitized by Google

puissance de la révolution, et si elle ne réussit point à annuler la délibération du 20 janvier, elle eut cependant l'avantage de retarder pour six mois les dispositions ultérieures de la Conférence, de donner le temps de trouver de nouveaux moyens pour un meilleur accommodement et pour un partage plus conforme au droit et à la justice.

Ainsi se termina la première période des négociations, pendant laquelle la Conférence supprima le royaume des Pays-Bas, en anéantissant l'œuvre maladroite du Congrès de Vienne, arrêta le principe et les conditions de l'indépendance de la Belgique, tandis que la Hollande accéda volontairement à ce principe et à ces conditions, par sa déclaration du 19 février.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE VII

Les craintes des souverains continuent. — Légations anglaise et française à Bruxelles. — Espérances des deux partis orangiste et français. — Deux commissaires belges à Londres. — Élection du duc de Nemours comme roi des Belges. — Refus de Louis-Philippe. — Régence. — Premier ministère. — Mouvement orangiste. — Échec des espérances républicaines. — Seconde conjuration orangiste. — Situation de l'armée et des finances. — Graves désordres. — Second ministère. — Dangers d'un partage. — Sage politique du ministère. — Élection du prince de Saxe-Cobourg comme roi des Belges. — Acceptation de la couronne. — Détails biographiques sur le roi Léopold.

La Belgique se trouvait dans cette condition avantageuse, quand les nouveaux événements qui se passaient en Europe, en agrandissant et raffermissant les chances de succès de la révolution belge, contraignirent les monarques à se hâter de régler définitivement les affaires de la Belgique, dans l'espoir d'écarter ainsi les dangers qui les menaçaient, et de rétablir l'ordre ébranlé dans le reste du monde. Déjà l'Italie et la Pologne s'étaient soulevées, l'Allemagne entière était en proie aux troubles et aux émeutes, la France agitée encore ; les factions se remuaient, et les peuples se montraient impatients d'améliorer leur avenir. L'orgueilleux autocrate de toutes les Russies combattait la malheureuse Pologne, qui, tombée depuis 1764 dans les

Digitized by Google

piéges de Catherine II et immolée à l'odieuse ambition de Frédéric II, avait été annihilée, et partagée entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, en suite du traité du 5 août 1772.

La révolution française de 1830 avait réveillé cette généreuse nation, qui nourrit quelque temps l'espoir de pouvoir reconquérir son existence politique, et de reprendre sa place parmi les peuples libres et civilisés de l'Europe. La lutte fut mémorable et terrible; mais les efforts magnanimes d'une noble nation, qui ne méritait pas d'être esclave, furent cruellement étouffés dans le sang versé par un ennemi implacable.

L'Autriche combattait en Italie pour dompter et éteindre les révolutions des peuples gémissant sous la dure et humiliante servitude de la papauté, et, si les Italiens s'étaient montrés plus unis et plus confiants, la France moins perfide et plus généreuse, peut-être l'étranger aurait-il cessé alors de dominer et d'opprimer cet infortuné pays.

Toute l'Allemagne était en fermentation. A Brunswick, à Cassel, à Leipzig et à Dresde, surtout, l'agitation avait pris un caractère plus résolu et plus audacieux. Des combats meurtriers s'y étaient livrés, et le sang des habitants y avait été versé pour arrêter le mécontentement et le courroux du peuple. Le roi de Saxe avait fui; le duc de Brunswick se tenait caché, travesti et tremblant, les autorités avaient été renversées partout, les gouvernements étaient sans force, les populations frémissantes et armées; l'agitation, l'incertitude et la crainte régnaient dans tous les esprits.

A cette époque, les ministres qui dirigeaient le cabinet français et le cabinet britannique furent remplacés par d'autres. Ce changement, favorable à la cause de la liberté, vint augmenter les espérances des peuples, donner plus de confiance dans la non-intervention, encourager les Belges, et rendre probable le succès des autres soulèvements en Europe. Cet état de choses entretenait les perplexités et les craintes des souverains, qui croyaient que d'un moment à l'autre ils devraient céder à la volonté de leurs sujets ou abandonner leurs trônes, après avoir assisté à la ruine de l'organisation politique européenne. Aussi se hâtèrent-ils d'accepter l'exclusion des Nassau, de consentir

Digitized by Google

à la séparation de la Belgique et de la Hollande, et de mettre un terme à la révolution belge.

Le gouvernement anglais dépêcha lord Ponsonby à Bruxelles, où se trouvait déjà M. Bresson, envoyé de France. Ils devaient travailler en commun à atteindre le même but, bien que dans des vues et par des motifs différents et opposés. M. Bresson devait soutenir les intérêts de la France, imposer les injonctions de la Conférence, sans exciter la susceptibilité du peuple français ou contrarier les désirs secrets du nouveau roi. Il devait obéir aux ordres qui venaient de Londres ou à ceux qui arrivaient de Paris, mettre d'accord la volonté du prince de Talleyrand avec celle du général Sébastiani, ministre des affaires étrangères, quoique les idées de ce dernier fussent souvent contraires à celles du Nestor de la diplomatie.

La tâche de l'envoyé anglais n'était ni moins délicate ni moins difficile. Il devait combattre l'influence prédominante de la France, prévenir les machinations du parti du mouvement, sans cesser de défendre les principes libéraux. Il avait à ramener l'opinion publique en faveur d'un membre de la dynastie répudiée, à concilier les intérêts des puissances sans blesser ceux de la France, et à se rendre cette dernière favorable, sans porter ombrage aux autres; il avait à établir l'action de l'Angleterre, là où tous les sentiments étaient anti-britanniques, et à ramener la tranquillité par les moyens les plus propres à éviter la guerre civile, c'est-à-dire, en tâchant de réveiller la sympathie de la nation en faveur d'une branche de la maison de Nassau, et cela contre les efforts secrets de la France. Telles étaient les méfiances, les difficultés et les jalousies des deux grands gouvernements, et telles étaient les manœuvres, les intrigues, les feintes et les nécessités de la diplomatie pour accomplir son dessein, recomposer en partie l'édifice croulant de 1815, et pour finir par courber le front avec résignation devant la puissance du fait et devant la volonté souveraine d'un peuple vainqueur. Ce qui devrait clairement faire comprendre qu'il n'est pas toujours sage ni prudent de craindre la diplomatie et de consulter les gouvernements, pour prêcher et conseiller la patience à un peuple, en l'exhortant à attendre des moments meilleurs et des circonstances plus favorables.

Digitized by Google

Les moments et les circonstances dépendent de l'initiative généreuse et magnanime d'une révolution, ils dépendent du courage et de la hardiesse du peuple, de l'union et de l'audace des chefs, de la conviction enfin que la liberté et l'émancipation de la patrie doivent s'acheter au prix de grands sacrifices, et qu'il ne faut pas compter sur l'humanité et la justice des gouvernements et des diplomates. A vrai dire qu'il faut parfois tenir compte des obstacles que les gouvernements et la diplomatie peuvent susciter aux révolutions, mais souvent il arrive aussi que les soulèvements rompent l'accord apparent qui existe entre les puissances, divisent leurs intérêts, embarrassent la diplomatie, facilitent la victoire, et hâtent l'émancipation d'un peuple.

L'arrivée de M. Bresson et de lord Ponsonby donna un nouvel élan aux intrigues des partis, surtout à celles des orangistes et des partisans de la France. Il a toujours été et il sera toujours de la nature des factions de ne jamais se reposer, de provoquer les influences étrangères, de tendre à se dévorer entre elles, de ne renoncer à leurs désirs et à leurs illusions que par l'effet de la lassitude ou de la corruption. Les amis de la France espéraient que la présence du commissaire français, qui ne voyait pas de mauvais œil l'agrandissement de son pays, pourrait aider à la réalisation de leur projet, contribuer à l'accomplissement de l'annexion et favoriser leurs démarches. Mais la bonne volonté de M. Bresson et toutes les manœuvres du chaud parti de la France ne réussirent pas à modifier les résolutions de la Conférence, ni celles du congrès national, ni les craintes des monarques. Les espérances des orangistes n'en devinrent que plus vives et plus ardentes, car ils n'ignoraient pas les tendances du gouvernement anglais, ses appréhensions au sujet de la politique française, et ses incertitudes relativement au choix à faire d'une nouvelle dynastie pour le trône de Belgique.

Mais si l'Angleterre et les puissances du Nord avaient le plus grand désir de maintenir le prince d'Orange sur ce trône, les obstacles que rencontrait ce projet n'étaient pas moins grands. Bien que la France ne s'y opposât point ouvertement, on savait qu'elle contrariait cependant le retour des Nassau, non-seulement par crainte de ses car-

Digitized by Google

listes, mais encore parce qu'elle semblait vouloir conserver quelque espoir sur la Belgique. En conséquence elle aurait refusé au prince d'Orange toute espèce de secours ou d'intervention. Puis, les autres gouvernements ne songeaient pas à s'interposer au moyen de subsides patents, ils abandonnaient le succès à l'activité du prince et aux efforts de ses partisans. Enfin, l'explosion de la révolution polonaise, qui avait éclaté le 29 décembre, empêchait tout secours de la part de la Russie, et augmentait encore les difficultés de la position des souverains. A ces embarras se joignaient ceux émanant du parti orangiste, qui manquant des forces et des ressources nécessaires, exagérait ses moyens, comme c'est l'habitude des factions, n'inspirait pas grande confiance aux gouvernements, et entretenait dans le cœur des Nassau des illusions dangereuses.

Le prince lui-même ne comptait pas beaucoup sur la puissance de ce parti, car, après avoir quitté la Hollande, il ne jugea pas prudent de prolonger son séjour en Angleterre, et reconnut l'inutilité de sa proclamation du 11 janvier, laquelle produisit un effet bien différent de celui que ses amis avaient imaginé. Il est vrai que les ministres anglais ne dissimulaient par leurs sympathies, et que lord Grey avait exprimé catégoriquement une opinion tout à fait favorable à la Chambre des lords; mais ces sympathies n'allaient pas jusqu'à servir aveuglément la cause du prince, à rompre la bonne harmonie avec la France et à blesser la volonté manifestée par les Belges. Lord Aberdeen lui-même s'était empressé de reconnaître l'*indispensable nécessité d'une séparation administrative,* ce qui signifiait qu'il désapprouvait le traité de Vienne et le mauvais gouvernement de la Hollande. Enfin le parti orangiste ne ressemblait nullement aux carlistes de France et d'Espagne ou aux Miguélistes du Portugal, car les partisans de la légitimité donnaient l'exemple d'un dévouement chevaleresque, et montraient une telle affection et un tel respect envers les vieux Bourbons déchus, qu'ils ennoblissaient leur cause. Les orangistes au contraire n'agissaient que sous l'influence d'un orgueil aristocratique mal fondé et de leurs intérêts commerciaux. Ce parti, en un mot, manquait d'unité, de force, de prudence et de véritable dévouement. Néanmoins, à l'arrivée de lord

Digitized by Google

Ponsonby, ses espérances s'accrurent, il se livra à de nouvelles intrigues, et suscita au gouvernement des embarras sérieux et inattendus.

Sur ces entrefaites, la Conférence, après l'exclusion prononcée contre les Nassau, avait demandé au gouvernement provisoire d'envoyer à Londres deux commissaires, afin de faciliter par leur présence la conclusion définitive des négociations entamées. En effet, MM. Vilain XIIII et Van de Weyer partirent avec la mission de réclamer la possession de la rive gauche de l'Escaut, celle du Luxembourg et du Limbourg, y compris Maestricht. Mais la Conférence ayant repoussé ces réclamations, les deux commissaires revinrent immédiatement à Bruxelles, en laissant une protestation, touchant la libre navigation de l'Escaut, et qui se terminait ainsi : « La guerre est imminente. Si elle éclate, si les États voisins et les autres puissances de l'Europe en souffrent, la faute retombera sur le souverain qui aura provoqué une nation patiente et généreuse, mais trop fière pour souffrir qu'on prenne pour de la faiblesse la déférence juste et raisonnable qu'elle a consenti à montrer aux souverains qui lui ont offert leur médiation bienveillante. »

Les Belges prouvaient ainsi que les droits d'un peuple doivent être défendus, même par la voie diplomatique, avec des résolutions vigoureuses et une fermeté inébranlable ; ils prouvaient qu'ils savaient profiter des circonstances favorables, qui, si elles ne permettaient pas d'imposer des conditions, mettaient cependant la Conférence dans un embarras extrême en présence du danger d'une guerre. Aussi, ne s'arrêtèrent-ils pas à ces seules démarches. Le moment leur parut venu de montrer au monde que le peuple belge exerçait une souveraineté pleine et entière, indépendante des conseils, des menaces et des influences du dehors.

Une fois l'indépendance obtenue, la séparation établie, et le principe monarchique décrété, il fallait en venir à l'élection du chef de l'État, arrêter les intrigues des partis et faire cesser le provisoire. Sans tenir compte de la situation de l'Europe, de la volonté des souverains, les Belges se hâtèrent de procéder à cet acte important, en obéissant plutôt à l'élan de la passion qu'aux inspirations d'une politique sage et modérée. Après avoir décidé qu'on ne consulterait ni la Confé-

Digitized by Google

rence, ni le gouvernement britanique, et qu'on demanderait seulement l'avis du roi des Français, on fixa le 28 janvier, pour choisir et élire le nouveau souverain. Un nombre considérable de compétiteurs se présenta tout d'abord pour occuper le trône de Belgique. Parmi les principaux figuraient le duc de Nemours, Louis-Philippe avec une vice-royauté, le duc de Leuchtenberg, l'archiduc Charles, le duc de Reichstadt, le prince de Capoue, frère du roi de Naples, le prince Othon de Bavière, le duc de Lucques, le duc Jean de Saxe, le prince de Salm, le prince de Carignan, le prince de Ligne, le colonel Achille Murat, MM. Surlet de Chokier, Félix de Mérode, Charles Rogier, Lafayette, Chateaubriand, les généraux Fabvier et Sébastiani; enfin le nom du pape se trouvait aussi sur la liste des candidats, ce qui prouve de quels sentiments catholiques sont animés les esprits des populations belges. Cependant l'opinion générale semblait s'attacher de préférence au duc de Nemours et au duc de Leuchtenberg, ce qui plaçait le pays dans une alternative fatale, car le choix du premier était exclusivement français par cela même anti-européen; celui du second était essentiellement anti-français, sans être européen. De cette manière, on courait le danger certain de rompre le bon accord existant avec les cinq grandes puissances, ou pour mieux dire, de s'exposer à l'inimitié de la France par l'élection du duc de Leuchtenberg, ou à celle des quatre autres gouvernements par la nomination du duc de Nemours. Le 28, la discussion fut ouverte au congrès national, et M. Lebeau fut l'un des premiers orateurs qui prirent la parole. Voici un extrait du discours qu'il prononça pour soutenir la candidature du duc de Leuchtenberg :

« Il n'y a pour nous que trois combinaisons possibles : le prince d'Orange, le duc de Nemours et le duc de Leuchtenberg. Avec le prince d'Orange, nous avons la guerre civile, de plus, l'opprobre national. Avec le duc de Nemours, la guerre est immédiate et générale. Avec le duc de Leuchtenberg, la guerre est tout au plus possible.

» Je ne viens point, messieurs, panégyriste aveugle du candidat que j'ai proposé, vous dire que sa nomination ne présentera aucun inconvénient. Mais la Belgique est placée de telle manière, que c'est pour nous une nécessité de choisir le moindre mal; le bien et le mieux ne

Digitized by Google

nous sont pas permis. Si nous proclamons le duc de Nemours roi des Belges, eh bien, il y aura lieu à une guerre d'équilibre et de conquête, et dans cette lutte, outre que l'Angleterre se prononce à l'instant contre nous, nous avons à craindre la coalition de tous les cabinets du Nord. Les peuples, qui n'ont pas perdu le souvenir de l'oppression que leur ont fait subir les armées impériales, ne verront dans une telle guerre, qu'une guerre d'indépendance, et l'Allemagne se soulèvera encore une fois. Dans tous les cas, la guerre avec l'Angleterre est inévitable, car elle se croira lésée dans l'intérêt de son commerce sur le continent.

» Il y a un danger plus grand encore, c'est de voir la France entrer aussitôt dans un système politique que l'on croyait abandonné, celui d'avoir le Rhin pour ses limites. Or, la France, avec quarante millions d'habitants que lui assureraient les limites du Rhin, serait destructive de l'équilibre européen : de là, cause inévitable d'une guerre d'extermination.

» Maintenant, si avec ou sans le duc de Nemours la guerre est inévitable, on dit que, prenant le fait tel qu'il est, le théâtre de la guerre sera le Rhin et non la Belgique. On a donc oublié qu'Anvers est en Belgique, que les Flandres sont en Belgique, que le Limbourg est en Belgique et que l'Escaut est ouvert à l'Angleterre, qui enverra une escadre à Flessingue et inondera la Belgique de ses troupes ; car c'est l'Angleterre, et non la France, qui est maîtresse de l'Escaut. La guerre se fera donc en Belgique ; elle se fera aussi en France, et non-seulement elle se fera en France, mais encore elle entraînera la guerre civile. Croyez, en effet, que si la guerre se déclare, l'Angleterre s'empressera de débarquer les membres de l'ancienne famille royale dans les départements de l'Ouest, où la guerre civile commencera au nom de Henri V; au même instant la marine française est ruinée, et ses escadres détruites par l'Angleterre. L'Autriche, de son côté, est prête à se répandre en France par le Piémont : en un mot, la France sera attaquée de toutes parts, et sa défaite est probable.

» La guerre est inévitable avec le duc de Nemours : pourquoi ? Parce que ce choix est tout français. Cependant, il ne faut pas se le dissimuler, nous sommes menacés du même fléau que la France. Non-

Digitized by Google

seulement nous aurons à craindre la guerre générale, mais encore la guerre civile. Le parti orangiste, qui conspire dans l'ombre, relèvera la tête et viendra aggraver nos malheurs. La Hollande se livrera à de nouvelles machinations, répandra la discorde et la corruption parmi nous, et elle parviendra, j'en suis certain, à nous faire durement expier l'exclusion de la famille d'Orange.

» Mais nous ne saurions plus vivre avec le provisoire. Songez-y bien, messieurs, l'administration est sans force morale. Parcourez toutes les villes de la Belgique, et si vous en exceptez Bruxelles, la garde civique n'est organisée nulle part. De son côté, l'armée demande un chef, elle en a besoin : consultez nos généraux, ils vous diront que l'armée est livrée aux suggestions les plus perfides. Vous le voyez, le provisoire c'est la guerre civile et le démembrement de la Belgique.

» Je vous le répète, messieurs, l'élection seule du duc de Nemours serait considérée par l'Angleterre comme un acte d'hostilité. Pourquoi? Parce que l'élection seule est l'abolition des traités de 1815, et c'est pour maintenir ces traités que les puissances travaillent sourdement en faveur du prince d'Orange. En choisissant le duc de Leuchtenberg, nous maintenons les traités de 1815, et nous déclarons que nous ne voulons pas être les vassaux de la France. Soyons-en certains, lorsque le duc de Luchtenberg sera élu, les reconnaissances des gouvernements nous arriveront de toutes parts. »

M. Charles Lehon parla ensuite en faveur du duc de Nemours :

« Avant de parler des candidats, dit-il, voyons, messieurs, dans quelle situation le système de 1815 a placé l'Europe, et dans quelle situation elle est placée aujourd'hui. En 1815, une ligue est formée contre la France; la Russie s'avance vers le cœur de l'Europe; la Prusse, son alliée, entoure la Confédération germanique et s'avance jusqu'aux Pays-Bas par les provinces rhénanes; l'Autriche domine l'Italie par la Lombardie vénitienne, et confine presque à la France par son influence sur la Sardaigne. Alors toutes les forces de la coalition étaient dérigées en apparence contre un homme et en réalité contre la France.

» En 1831, Napoléon n'est plus; il est remplacé par le colosse de

Digitized by Google

la Russie, qui, depuis quinze ans, s'est avancé de plus en plus vers le midi, qui s'est frayé la route de Constantinople, est maître des bords de la mer Noire, a presque saisi les clefs de la Méditerranée, menace l'empire ottoman par l'Asie et la domination anglaise dans l'Indoustan, par la Perse.

» Si je jette les yeux sur l'Angleterre, je la vois, à l'intérieur, occupée des troubles de l'Irlande, et intéressée à tout faire pour maintenir le contrat d'union; je la vois occupée de la réforme parlementaire; je la vois pressée par le besoin des économies devant une dette énorme et des charges accablantes, suite de la guerre et cause de mécontentement pour le peuple. A l'intérieur, je la vois intéressée à s'opposer aux envahissements de la Russie, tant en Europe qu'en Asie, tandis que la France devient son alliée nécessaire comme puissance continentale; et cette alliance doit être d'autant plus forte qu'elle sera en même temps une alliance de principes et une alliance d'intérêts.

« Si je considère la France par rapport à l'Angleterre, je vois aux deux nations le même principe d'existence politique depuis les événements de juillet. Depuis quinze ans, le commerce et l'industrie ont pris en France un développement extraordinaire; l'Angleterre doit être son alliée nécessaire comme puissance maritime : son premier besoin est le besoin de la paix; de là, pour elle, aversion de conquêtes.

» Examinez maintenant la situation de la Belgique, par rapport à la France et à l'Angleterre, et par rapport à l'Europe. Son indépendance est reconnue; libre dans ses institutions, libre de se donner un roi, car il ne s'agit plus de disposer de nous par une invasion ou par des traités, la Belgique, en 1831, se trouve dans une situation jusqu'alors inouïe dans l'histoire, et, au besoin, sa neutralité et la libre navigation de ses fleuves lui sont garanties.

» Au milieu de ces circonstances de l'Europe, l'alliance naturelle de la Belgique avec la France est fondée sur les mœurs, sur la conformité de l'existence politique et des intérêts matériels. Reconnus indépendants avant la guerre, achevons de nous constituer avant qu'elle éclate, achevons de manière à nous appuyer sur la France. La force des choses la porte vers nous; quel que soit notre chef, il ne l'arré-

Digitized by Google

tera pas quand elle tentera d'envahir. Aujourd'hui que la nation française est intéressée au respect de l'indépendance et des droits des autres peuples, aujourd'hui qu'elle fait sa politique elle-même, opposons à sa propension naturelle un engagement d'honneur pris à la face de l'Europe; on peut parler d'un engagement d'honneur, d'un lien politique aussi fort que celui des traités, à la puissance par qui seule nous délibérons en liberté, à qui nous devons et la reconnaissance formelle de notre indépendance et l'ouverture de l'Escaut, et l'arrêt de mort de la Sainte-Alliance.

» La couronne de la Belgique indépendante, offerte au duc de Nemours par le congrès national, et acceptée pour ce prince, place notre état politique sous une sauvegarde autant qu'il est possible de lui en donner une.

» Voilà sous quelles considérations je suis venu à préférer ce choix dans ses rapports politiques. »

Puis M. Devaux, qui appuyait le duc de Leuchtenberg, parla en ces termes :

« Avec le duc de Nemours la guerre est probable. Le duc de Nemours sera considéré par l'Angleterre comme donnant à la France une influence exclusive sur la Belgique. De là, guerre populaire de la part de la Grande-Bretagne, ou bien démembrement de la Belgique. Oui, démembrement de la Belgique; car ne croyez pas que la France, dont on vante tant la générosité, s'oppose au partage.

» Les puissances se rangeront du côté de nos ennemis; l'Escaut nous sera fermé; une escadre tiendra le port d'Anvers bloqué et débarquera sur nos côtes une armée formidable. Ainsi la Belgique redeviendra le théâtre de la guerre.

» Le ministre Grey, le plus pur et le plus libéral que l'Angleterre ait jamais eu, tombera; Wellington, qui représente le parti belliqueux, reparaîtra, et avec lui, le génie du despotisme et de l'oppression. Si la France triomphe de cette coalition, elle nous imposera ses lois, son joug; elle exigera de nous une soumission complète en échange de ce qu'elle aura fait pour nous. Si la France succombe, nous serons démembrés, replacés peut-être sous le sceptre de Guillaume, et nous

Digitized by Google

n'aurons pas même la consolation de partager le sort de la France, de souffrir avec elle.

» Ne choisissons pas le duc de Nemours; car évidemment le choix de ce prince violerait le système de neutralité que les puissances cherchent à établir. En élevant au trône le duc de Nemours, nous nous allions à la France seule, et cependant, outre la France, nous avons à ménager les autres puissances.

» En choisissant le duc de Leuchtenberg, nous ne commettrons pas une semblable faute, faute qui nous conduirait inévitablement à la guerre.

» La nomination du duc de Nemours n'est qu'une transition à la réunion complète. Si nous voulons conserver l'estime et la sympathie de la France, ne nous humilions pas devant elle. J'ai beaucoup de sympathie pour le caractère français. Mais cette nation, si généreuse et si brillante, est bien méprisante envers les étrangers. Les Belges qui ont connu la domination française en savent quelque chose; vous vous rappelez de quels dédains nous étions accablés.

» Messieurs, voulez-vous savoir de quel ton on traiterait en France la Belgique gouvernée par le duc de Nemours? Écoutez le langage d'un orateur d'ordinaire très-réservé, dans une des dernières séances de la chambre des députés : « Je ne pense pas, a dit M. Dupin, qu'il s'agisse d'annexer à la France une espèce de province capitulée avec des lois particulières, une *petite Navarre* qui ne serait pour la France qu'une source d'embarras et de difficultés. »

» Ah! messieurs, ne soyons une source d'embarras pour personne; ne nous ravalons pas à être une misérable petite Navarre; restons, restons la belle, la noble Belgique. Depuis longtemps le mot de patrie ne résonnait qu'imparfaitement dans nos cœurs. Depuis des siècles nous n'avons fait que passer d'un joug à l'autre; tour à tour, Espagnols, Autrichiens, Français, Hollandais, depuis quatre mois seulement, nous sommes Belges, et nous avons retrouvé une patrie! et depuis quatre mois, messieurs, la patrie nous a fait faire des miracles. Ce sentiment commun, auteur d'espérances communes, qui lie entre eux des hommes de mêmes mœurs et de même caractère, a grandi le peuple

Digitized by Google

tout entier, comme par enchantement. Est-ce trop, après des siècles, de ce peu de jours de véritable indépendance? Faut-il déjà étouffer dans nos cœurs le foyer de tant de nobles pensées et de généreux sentiments? Cette patrie que nous avons ressaisie au prix du sang belge, faut-il déjà l'humilier aux pieds d'une puissance étrangère? Pour moi, messieurs, la plus dure et la plus douloureuse nécessité pourrait seule m'amener à un si grand sacrifice. »

Enfin M. de Gerlache combattit à son tour l'élection du duc de Nemours, en invoquant les graves raisons que voici :

« Messieurs, j'ai peu de chose à ajouter à une discussion qui dure depuis sept jours entiers, et dont le pays attend l'événement avec la plus vive impatience. Mais, je le déclare, ni l'un ni l'autre des candidats présentés ne me satisfait complétement. L'élection du duc de Nemours, c'est la réunion à la France, on n'en peut douter. Je ne veux pas dire que pendant une ou deux années, peut-être, si la politique l'exige, vous n'aurez pas ici un enfant royal de France, une régence française et une petite cour française; mais la réunion ne peut tarder. Le gouvernement français qui a toujours la manie de centraliser, ne vous laissera pas tranquillement jouir d'une constitution trop libérale et dont le parallèle serait trop défavorable à celle de Louis-Philippe.

» Si nous voulons être stigmatisés aux yeux de l'Europe entière, réunissons-nous à la France. Quoi! vous avez secoué le joug de la Hollande, parce qu'elle voulait vous imposer sa langue, ses usages, sa religion, ses hommes; parce qu'elle voulait détruire votre nationalité, et vous allez vous confondre avec un peuple qui vous engloutira tout entiers! Vous ne vouliez pas être gouvernés à la hollandaise et par les Hollandais, et vous allez l'être à la française et par des Français. Certes la France est une grande et admirable nation; son génie perfectionne et popularise tout ce qu'elle emprunte aux autres nations; elle est à la tête de la civilisation européenne; mais peut-on oublier que la légèreté de ses mœurs, et son superbe dédain pour tout ce qui n'est pas elle, ont plus servi peut-être à soulever les peuples contre elle, que le despotisme même de Napoléon? Vous venez d'élaborer péniblement une constitution; vous y avez décrété le droit d'association que les

Digitized by Google

Français repoussent ; vous avez perfectionné votre régime municipal et provincial, que les Français ne comprennent point encore ; et vous allez compromettre toutes ces institutions, vous abandonnerez le fruit de ces travaux pour lesquels vous êtes assemblés depuis trois mois, parce qu'on s'ennuie du provisoire et qu'on veut en sortir à tout prix ! Se réunir à la France, soit directement, soit par personne interposée, c'est une action pire à mes yeux que de rentrer sous le joug de Guillaume. Quatre millions de Belges devaient toujours finir à la longue par l'emporter sur deux millions de Hollandais ; mais une fois confondus avec trente-deux millions de Français, leurs plus justes plaintes seront facilement étouffées.

» Au profit de qui s'est faite, je vous prie, cette révolution à laquelle on veut nous associer en vous faisant renier la vôtre ? Au profit de la liberté ? Je l'ignore, mais ce que je sais, c'est que personne n'est content. Le crédit est ébranlé, l'industrie arrêtée dans son essor, le commerce nul, l'inquiétude générale, et l'autorité incertaine. Vous savez la lutte qui existe entre les hommes du mouvement et les hommes de la résistance. Les premiers veulent pousser à leurs dernières conséquences les principes de la révolution ; leurs adversaires les accusent de tendre, sous prétexte de défendre les droits du peuple, à la république ou bien à l'anarchie, pour se rendre redoutables et nécessaires au pouvoir. Les hommes de la résistance cherchent au contraire à concilier autant que possible les principes de la révolution avec ceux du régime de Charles X. Les autres leur reprochent à leur tour de n'avoir su faire qu'une révolution de places, en faveur de quelques journalistes et de quelques avocats. Chez nous du moins, grâce à l'union qui existe, un véritable régime de tolérance et de liberté a remplacé l'intolérance systématique de l'ancien gouvernement ; en France, je ne vois jusqu'à présent que des intérêts et des préjugés aux prises ; le sort de la liberté peut être compromis, et la lutte doit provoquer encore des révolutions nouvelles.

» Les raisons contre le duc de Nemours me paraissent fortes, décisives et irrésistibles : perte de nos institutions, de notre indépendance, de notre nationalité ; guerre générale, immédiate et infaillible. Mais

Digitized by Google

qui faut-il élire? Le duc de Leuchtenberg? Oui, messieurs, puisqu'il est devenu l'homme nécessaire pour écarter le duc de Nemours. Je ne crois pas qu'avec lui tous nos maux soient effacés, qu'il rende à l'instant même de la vie à notre commerce, de la force à nos lois, la paix et le bonheur à la nation tout entière. Mais il ne faut pas vouloir l'impossible, et entre les inconvénients dans une position difficile, il faut savoir choisir les moindres.

» Avec le duc de Leuchtenberg, la guerre générale est encore possible, je l'avoue, parce que les causes générales en préexistent partout. Mais du moins on ne pourra nous imputer de l'avoir provoquée, même indirectement. La France n'oserait nier le double principe de sa propre existence : celui de la non-intervention, et le droit de chaque peuple de choisir son souverain. Nous aurons pour nous et le droit des gens et la foi des traités. Si la neutralité que nous promettent les puissances est quelque chose, en cas de guerre non provoquée de notre part, elle sera respectée après, comme avant. Que si, au lieu de chercher notre force dans notre neutralité et dans la rivalité des puissances, nous faisons cause commune avec la France, nous courons toutes les chances d'une guerre générale avec elle; en cas de défaite, nous retombons inévitablement sous le joug de la Hollande.

» Je finis. L'adjonction de la Belgique à la France, c'est la révolution faisant le tour du monde; c'est la guerre à mort entre la souveraineté du peuple et la souveraineté des rois. En ma qualité de député chargé de représenter mon pays, de défendre ses intérêts et sa gloire, je ne crois point avoir de mandat pour commettre un véritable suicide politique, en aliénant la souveraineté du peuple belge. Quoi! je condamnerais volontairement cette élégante jeune capitale de Bruxelles, tout récemment illustrée par une héroïque résistance, par l'affranchissement de la Belgique, par le sang de ses ennemis, de ses enfants, à redevenir ce qu'elle était sous le régime français, un chef-lieu de département! Quelle satire plus amère nos ennemis eux-mêmes pourraient-ils faire de notre révolution? Voudriez-vous que cette glorieuse révolution que vous avez faite avec tant d'éclat, et que vous ne sauriez pas défendre, eût le sort de ce grand fleuve qui va s'abîmer dans les

Digitized by Google

sables et qui y perd jusqu'à son nom? Je voterai pour le duc de Leuchtenberg. »

Ce grave débat agita, pendant quelques jours, le congrès national et tint en suspens l'esprit du public impatient d'apprendre à quel prince serait concédée la couronne de Belgique. Pendant ce temps, les partis ne restaient pas inactifs, et la diplomatie ne regardait pas avec indifférence un si important événement. Le roi Louis-Philippe avait déclaré qu'il ne donnerait pas son assentiment à l'élection du duc de Nemours, et qu'il n'accepterait point celle du duc de Leuchtenberg. Déjà le commissaire belge à Paris avait reçu communication officielle des intentions du gouvernement français, et le congrès national n'ignorait pas ces intentions, mais il n'était plus temps de prêter l'oreille aux insinuations, aux prières ou aux menaces, car, une fois la résolution prise, il était indispensable de choisir de deux maux le moindre. On en vint donc à la discussion, mais au premier tour du scrutin, aucun des deux candidats n'obtint la majorité absolue. A la seconde épreuve, le duc de Nemours l'emporta d'une seule voix sur son concurrent.

A cette nouvelle, la joie fut générale, et lorsque le bruit du canon et le son des cloches annoncèrent l'élection d'un roi, le peuple se livra aux démonstrations les plus vives et fêta le choix d'un prince d'Orléans, comme il aurait fêté celui du fils d'Eugène Beauharnais. Une députation partit aussitôt pour Paris, et le 17 février, elle fut reçue par le roi en audience solennelle. Assis sur son trône, entouré de toute sa famille, de ses ministres, des officiers de sa maison et des hauts dignitaires de l'État, Louis-Philippe écouta avec émotion le discours suivant du baron Surlet de Chokier :

« Sire, organe légal du peuple belge, le congrès souverain, dans sa séance du 3 février, a élu et proclamé roi S. A. R. Louis-Charles-Philippe d'Orléans, duc de Nemours, fils puîné de Votre Majesté et nous a confié la mission d'offrir la couronne à S. A. R. dans la personne de Votre Majesté son tuteur et son roi.

» Cette élection, qu'ont accueillie les acclamations d'un peuple libre, est un hommage rendu à la royauté populaire de la France et aux vertus de votre famille : elle cimente l'union naturelle des deux

Digitized by Google

nations sans les confondre; elle concilie leurs vœux et leurs intérêts naturels avec les intérêts et la paix de l'Europe, et, donnant à l'indépendance de la Belgique un nouvel appui, celui de l'honneur français, elle assure aux autres États un nouvel élément de force et de tranquillité.

» Le pacte constitutionnel sur lequel repose la couronne de la Belgique est achevé. La nation, reconnue indépendante, attend avec impatience et le chef de son choix et les bienfaits de la constitution qu'il aura jurée. La réponse de Votre Majesté comblera son attente fondée et notre juste espoir. Son avénement a prouvé qu'elle connaît toute la puissance d'un vœu véritablement national, et la sympathie de la France nous est un gage de sa vive adhésion aux suffrages de la Belgique.

» Nous remettons en vos mains, sire, le décret officiel de l'élection de S. A. R. le duc de Nemours, et une expédition de l'acte constitutionnel arrêté par le Congrès. »

« Messieurs, répondit le roi des Français, si je n'écoutais que le penchant de mon cœur, et ma disposition bien sincère à déférer au vœu d'un peuple dont la paix et la prospérité sont également chères et importantes à la France, je m'y rendrais avec empressement. Mais quels que soient mes regrets, quelle que soit l'amertume que j'éprouve à vous refuser mon fils, la rigidité des devoirs que j'ai à remplir m'en impose la pénible obligation, et je dois déclarer que je n'accepte pas pour lui la couronne que vous êtes chargés de lui offrir.

» Mon premier devoir est de consulter avant tout les intérêts de la France, et, par conséquent, de ne point compromettre cette paix que j'espère conserver pour son bonheur, pour celui de la Belgique et pour celui de tous les États de l'Europe, auxquels elle est si précieuse et si nécessaire. Exempt moi-même de toute ambition, mes vœux personnels s'accordent avec mes devoirs. Ce ne sera jamais la soif des conquêtes ou l'honneur de voir une couronne placée sur la tête de mon fils, qui m'entraîneront à exposer mon pays au renouvellement des maux que la guerre amène à sa suite, et que les avantages que nous pourrions en retirer ne sauraient compenser, quelque grands qu'ils fussent

Digitized by Google

d'ailleurs. Les exemples de Louis XIV et de Napoléon suffiraient pour me préserver de la funeste tentation d'ériger des trônes pour mes fils, et pour me faire préférer le bonheur d'avoir maintenu la paix à tout l'éclat des victoires, que, dans la guerre, la valeur française ne manquerait pas d'assurer de nouveau à nos glorieux drapeaux.

» Que la Belgique soit libre et heureuse! Qu'elle n'oublie pas que c'est au concert de la France avec les grandes puissances de l'Europe qu'elle a dû la prompte reconnaissance de son indépendance nationale, et qu'elle compte toujours avec confiance sur mon appui pour la préserver de toute attaque extérieure ou de toute intervention étrangère! Mais que la Belgique se garantisse aussi du fléau des agitations intestines, et qu'elle s'en préserve par l'organisation d'un gouvernement constitutionnel qui maintienne la bonne intelligence avec ses voisins, et protége les droits de tous, en assurant la fidèle et impartiale exécution des lois. Puisse le souverain que vous élirez consolider votre sûreté intérieure, et qu'en même temps son choix soit, pour toutes les puissances, un gage de la continuation de la paix et de la tranquillité générale! Puisse-t-il se bien pénétrer de tous les devoirs qu'il aura à remplir; et qu'il ne perde jamais de vue que la liberté publique sera la meilleure base de son trône, comme le respect de vos lois, le maintien de vos institutions et la fidélité à garder ses engagements seront les meilleurs moyens de le préserver de toute atteinte, et de vous affranchir du danger de nouvelles secousses!

» Dites à vos compatriotes que tels sont les vœux que je forme pour eux, et qu'ils peuvent compter sur toute l'affection que je leur porte. Ils me trouveront toujours empressé de la leur témoigner, et d'entretenir avec eux ces relations d'amitié et de bon voisinage qui sont si nécessaires à la prospérité des deux États. »

Après avoir reçu cette réponse, le baron Surlet de Chokier repartit pour Bruxelles, et le 20 février, il fit connaître au Congrès national la volonté du roi des Français et le refus de l'offre de la couronne.

« Je n'aurai rien de plus à ajouter, dit-il aux députés; simplement je dirai que, quoique le but de notre mission n'ait pas été rempli, nous avons la satisfaction d'annoncer que la présence de la députation

Digitized by Google

belge à Paris a singulièrement ranimé la sympathie qui existe entre les deux nations; que nous avons été reçus comme des frères, comme des hommes qui ont combattu pour la même cause, c'est-à-dire, pour l'indépendance, pour la liberté.

» Quant à l'indépendance de la Belgique, dans toutes nos conversations à cet égard, soit avec des hommes d'État, soit avec tous autres personnages en France, nous avons constamment et tous dit que jamais nous ne consentirons à donner la main à aucune combinaison qui tendrait à nous faire perdre cette indépendance.

» Nous avons été reçus comme souverains indépendants et comme représentant une nation alliée à la France.

» L'accueil qui nous a été fait soit par le roi, soit par ses ministres, soit par toutes les autres personnes, s'adressait à la nation belge. Le roi n'a cessé de réitérer l'assurance qu'il regardait la cause belge comme la cause propre de la France, que jamais il ne séparerait les intérêts de l'une et de l'autre; et ce qu'il y a de consolant pour nous, c'est que, dans cette circonstance, le roi est l'organe de la nation française tout entière. Je dirai plus, c'est que lorsque j'allai prendre congé de Louis-Philippe, Sa Majesté, pressant la main de votre président, me dit : « C'est à la nation belge tout entière que je donne la » main dans votre personne; assurez-la que jamais je n'abandonnerai » la cause de votre pays; je ne la sépare pas de celle de la France. Je » vous engage à demeurer unis, et à consolider chez vous l'ordre et la » liberté. » Profitons de ces conseils, messieurs, car, si nous nous départions de l'union qui fait la force des nations, nous serions bientôt envahis, et notre beau pays morcelé. Je vous réitère la prière de ne pas nous dissoudre, jusqu'à ce que nous ayons assuré la prospérité de notre patrie. »

Tel fut le résultat de la première élection du roi des Belges, et s'il ne fut pas favorable en suite des conjonctures désavantageuses du moment et des jalousies des puissances, du moins n'effraya-t-il pas la nation et n'empêcha-t-il pas l'effet des mesures prises pour atteindre le but final de la révolution. Ce n'est pas ce qui arriva en Italie, quelques années plus tard, alors que les Italiens, soulevés contre leurs

Digitized by Google

tyrans, reconquirent leur indépendance au prix de sanglants combats, offrirent la couronne d'un beau royaume à un prince de race italienne, et que les chefs de cette révolution, exemple nouveau dans l'histoire, attendirent, pendant huit mois, la réponse de l'acceptation. Cette perte de temps causa la ruine de la mémorable révolution italienne et le malheur de tout un peuple.

Le remède à la situation faite par le refus de Louis-Philippe ne parut pas d'abord facile et sûr; mais le Congrès national s'efforça aussitôt de sortir des embarras et des complications qui l'assiégeaient. La Belgique était tourmentée par le froissement des factions et des systèmes rivaux. Elle était en proie à tous les dangers de l'incertitude et de l'intrigue. Le gouvernement était sans force, la diplomatie mal disposée, et il fallait absolument remédier au mal. Déjà la Conférence de Londres avait prononcé l'exclusion des deux candidats, et dès le 7 de ce mois, le gouvernement en avait été informé. Il ne restait donc plus pour le moment qu'à renoncer à l'idée d'une nouvelle élection, et à prendre le parti de créer une régence, qui assumerait provisoirement le pouvoir exécutif. Avant tout, on promulgua la constitution, puis, après une longue et vive discussion pour déterminer les pouvoirs du régent, le Congrès national arrêta le décret de la nomination, en se réservant l'exercice du pouvoir constituant, le droit et la faculté de choisir définitivement le chef de l'État. Le gouvernement provisoire résigna de lui-même ses fonctions, avec la même dignité qu'il avait mise à se charger du pouvoir dans les jours de troubles, chose d'autant plus remarquable qu'il est plus facile, en temps de révolution, d'ambitionner l'autorité que d'avoir le courage de la déposer.

Le 24 février, on procéda à l'élection du régent, et le baron Surlet de Chokier fut nommé à la majorité de cent huit voix sur cent soixante-cinq votants. Le lendemain, une députation présenta au Congrès national le nouveau régent, auquel on donna lecture du décret, et qui, au milieu des applaudissements et de l'enthousiasme général, accepta ces pénibles fonctions, en disant qu'il était de son devoir de se soumettre à la volonté des représentants de la nation.

Digitized by Google

On composa alors le premier ministère. Bien qu'il ne vécût qu'un mois, ce cabinet accomplit quelques actes qui ne furent pas sans importance pour la Belgique. La France reconnut officiellement l'ambassadeur que le régent envoya auprès de ce gouvernement, et cette reconnaissance fut une preuve solennelle donnée par Louis-Philippe à l'Europe, qu'après le refus fait par lui de la couronne, il considérait la Belgique comme État indépendant. Cette démonstration devenait plus importante par le procédé contraire du gouvernement britannique qui refusa de recevoir le comte d'Arschot comme ambassadeur du régent.

Ce qui ne fut pas moins grave, ce fut la proclamation que le gouvernement adressa aux habitants du Luxembourg, lors de l'arrivée dans ce pays du duc de Saxe-Weimar, proclamation qui préserva cette province des malheurs d'une réaction imminente et bien dangereuse pour l'état mal assuré et inquiétant du reste de la Belgique. Mentionnons encore les résultats des négociations engagées pour l'exécution de l'armistice, qui, par la forme dans laquelle il avait été stipulé, donnait naissance à deux questions importantes, à savoir : si le grand-duché de Luxembourg devait rester annexé au royaume des Pays-Bas, et si la Hollande possédait, avant le 30 mai 1814, tout l'ancien territoire des provinces unies, sans avoir égard aux traités postérieurs à 1790.

La première question avait été résolue négativement, et le Luxembourg n'avait pas été compris dans l'armistice. La seconde, résolue affirmativement, mit les Belges dans l'obligation d'évacuer Venloo et toutes les villes du Limbourg ; de laisser aux Hollandais la possession de Maestricht et de la rive gauche de l'Escaut. Or, l'armistice avait été accepté à la condition que, sans toucher à la question politique et territoriale, les Belges évacueraient ces territoires et notamment celui de Venloo, et que les Hollandais abandonneraient la citadelle d'Anvers. En conséquence, la commission diplomatique avait demandé, le 21 février, que cet armistice fût mis à exécution, et cette demande avait été renouvelée par le premier ministère à la Conférence de Londres et au gouvernement français, mais ni l'une ni l'autre n'avaient tenu compte

Digitized by Google

de ces réclamations. Alors survinrent des événements qui forcèrent le ministère à donner sa démission, et pendant qu'on s'occupait de la formation d'un nouveau cabinet, il survint des désordres graves que nous allons raconter.

Si, d'un côté, le refus de la couronne de la part de Louis-Philippe, et la création de la régence, faisaient naître des espérances, et effrayaient les amis de la patrie, de l'autre, ces mêmes causes augmentaient extrêmement l'audace et les illusions des partis. La prolongation de l'état provisoire était un malheur évident pour la liberté; elle offrait aux factions une occasion favorable pour ruiner les avantages qu'avait fait espérer l'œuvre accomplie par le peuple. En effet, les partisans du prince d'Orange ne furent pas oisifs, et le moment leur parut opportun pour anéantir les dispositions qui avaient été prises, pour travailler l'opinion publique, et appliquer tous leurs efforts à la réalisation de leurs espérances. Mais malgré tout le mouvement que se donnaient les orangistes, les difficultés de leur entreprise grandissaient tous les jours. Parmi les principales, il fallait compter l'absence d'un chef, possédant toutes les qualités requises pour une mission si périlleuse et si ardue, et la pénurie d'argent.

Cependant des fonds furent fournis et employés à gagner les classes inférieures, et à corrompre les classes élevées. Mais le dévouement des premières finissait avec l'orgie dans laquelle on les entraînait, et le courage des autres, quoique largement payé, ne se montrait jamais à l'heure du danger. Ces moyens n'étaient pas faits pour assurer le succès, car les factions qui manquent d'union et de hardiesse, ne font jamais réussir la cause qu'elles soutiennent. Les orangistes ayant enfin choisi pour chef de leur parti, non un Belge, mais un Français, ils lui confièrent la direction de leur imprudente et folle entreprise. Cet homme, nommé Grégoire, avait été l'un des plus intrépides combattants de septembre, et le gouvernement l'avait récompensé par les épaulettes de lieutenant-colonel, mais ni ses besoins, ni son ambition n'avaient été satisfaits. Il aspirait aux plus grands honneurs et aux places les plus lucratives. Ce partisan entreprenant ayant fait ses préparatifs, et communiqué ses plans à quelques-uns des officiers de son corps,

Digitized by Google

qui s'employèrent à gagner les soldats et les sous-officiers, quitta Bruges, dans la soirée du 1er février, à la tête de quatre cents hommes. Avançant rapidement sur Gand, il arriva le lendemain avant midi dans cette ville, et y pénétra sans aucune résistance. Ayant forcé la porte de Bruges, Grégoire divisa sa troupe en deux colonnes, en garda une sous ses ordres, et avança au pas de charge, en poussant des cris de : *Vive Orange!* vers la maison du gouverneur civil, tandis que l'autre, commandée par le capitaine de Bast, se porta vers la caserne des pompiers.

Tout était tumulte et confusion dans la ville, les tambours battaient la générale, le tocsin sonnait, et la garnison s'apprêtait à courir à la défense de la patrie, quand le capitaine des pompiers, Van de Poel, parvint à rassembler une centaine de ses hommes, ferma les portes de la caserne et fit tous les préparatifs nécessaires pour repousser une attaque. Après avoir brièvement parlementé avec Grégoire et de Bast, qui lui assuraient que la résistance était inutile, que les troupes et la régence s'étaient déclarées contre le gouvernement, et que six mille hommes marchaient sur Gand pour proclamer le prince d'Orange, Van de Poel rejeta toutes les ouvertures et ordonna le feu; un combat sanglant, mais court, s'ensuivit. En dépit des efforts des chefs, les troupes de Grégoire se rompirent. Se trouvant attaquée en front par les pompiers, secondés par un feu de mitraille et de mousqueterie; exposée à être attaquée sur les derrières par la garnison, et voyant le peuple tout à fait passif, la plus grande partie abandonna le champ de bataille et prit la fuite, laissant environ quatre-vingts tués ou blessés aux mains des vainqueurs. Parmi ces derniers était de Bast, qui s'était battu vaillamment. Grégoire, trouvant toute résistance ultérieure inutile et se voyant abandonné par ses soldats, s'élança sur son cheval et se dirigea vers Eecloo, dans l'intention de se réfugier en France. Mais ayant été reconnu par le peuple, il fut saisi, garrotté et reconduit à Gand, au milieu des injures et des malédictions de la multitude. Dans la suite, il fut jugé et acquitté, non faute de preuves suffisantes de culpabilité, mais à cause de l'éloignement que les autorités éprouvaient à verser le sang. Erreur ordinaire du parti libéral, qui croit qu'il est plus

Digitized by Google

facile de sauver les révolutions par l'humanité et la modération, que par l'impartiale application des lois. C'est ainsi que finit cette première tentative des orangistes, mais les embarras du gouvernement et les manœuvres des partis n'étaient pas encore à leur terme.

Les échecs éprouvés par les partisans de la monarchie encourageaient les espérances du parti républicain. Déjà les associations patriotiques de Gand, de Liége, de Tournai et d'autres villes s'étaient prononcées pour la forme élective. Les journaux catholiques de Bruxelles, ceux des Flandres, *le Courrier de la Sambre*, *le Courrier de l'Escaut* et celui de *la Meuse* proclamèrent tous le même principe et déclarèrent qu'il n'y avait pas d'autre moyen que la République pour sauver la nationalité et la liberté. De Potter, retiré de la vie politique, s'était mis à la tête de la *Société de l'indépendance nationale*, fondée dans le but de combattre par le principe républicain l'opposition des forces réunies contre la révolution. Mais ses ennemis lui ripostèrent avec l'arme de la calomnie, en l'accusant de vouloir la communauté des propriétés et des femmes. Le peuple, crédule et méfiant, s'indigna contre cette association, envahit la salle de ses réunions heureusement vide en ce moment, chercha De Potter pour le pendre, maltraita et poursuivit les républicains qu'il rencontra dans les rues. On a dit, mais à tort, que le clergé avait pris part à ces excès, pour se venger de l'auteur de la *Vie de Scipion de Ricci*, et de l'*Histoire des Conciles;* accusation mensongère répandue par les partis, mais dénuée de vérité et de justice.

Ces événements, qui jetaient l'effroi au sein du gouvernement, étaient le signe de la situation chancelante de la révolution. On lisait dans quelques journaux : « Comment! l'homme, que le gouvernement hollandais a emprisonné, persécuté et banni en février 1830, pour avoir défendu les droits du peuple, sera persécuté maintenant par le peuple en 1831, parce que, en présence du drapeau belge, il défend ce qu'il a défendu, au péril de sa vie, en face du drapeau orange? On le croit ambitieux, celui qui a volontairement résigné le pouvoir, soit; mais, pour l'honneur du peuple belge, évitons de couvrir de honte ceux que nous avons élevés et idolâtrés, car l'Europe pourrait bien dire que

Digitized by Google

nous sommes disposés à adorer, le lendemain, ce que nous avons renié la veille ! »

« Nous ne voulions que le terme de l'état provisoire, cause unique de tous nos maux, écrivait De Potter ; nous ne voulions que la fondation d'un gouvernement définitif, afin de réveiller la confiance, de ranimer le commerce et l'industrie, de rétablir notre prospérité perdue. Or, nous avons cru que ce gouvernement devait avoir la forme républicaine. Nous l'avons cru, parce que cette forme, plus que toutes les autres, est favorable aux économies sévères, dont nous sentons le besoin ; parce qu'elle garantit, mieux que les autres, le bien-être des classes inférieures ; parce qu'enfin, après de vaines et honteuses épreuves, elle est le seul régime qui puisse nous convenir. Si nous nous sommes trompé, ce n'est assurément pas un crime, mais une erreur de bonne foi, que la loi ne punit point. Les moyens employés par nous pour atteindre notre but ont été légitimes et légaux ; nous avons eu recours à la presse pour convaincre le peuple, et aux pétitions pour faire connaître au Congrès national nos idées et nos désirs. Que devons-nous donc penser des tristes scènes et des actes de brutalité dont nous sommes les témoins depuis quelques jours ? Que devons-nous penser des menaces adressées à ceux qui nous ont donné asile ? Nous le déclarons en toute liberté : Non-seulement le gouvernement a préparé ces scènes et ces menaces, mais il les encourage, parce qu'il a peur de la république, qui mettrait un terme aux abus et au gaspillage du trésor public ; à la honteuse répartition des emplois, aux machinations, aux intrigues et aux tripotages ; qui ferait cesser enfin le règne de tels et tels personnages, de leurs adhérents, de leurs courtisans et de leurs familiers. Le peuple n'a aucun intérêt à voir se prolonger ces troubles, mais il a intérêt à connaître la vérité par la voix des associations patriotiques. Il est bien facile de trouver des hommes insensés ou simples, des âmes mercenaires, toujours prêtes à calomnier les honnêtes gens, qui ont sacrifié leur vie, leur avoir, et tout ce qu'ils ont de cher au bien public et au progrès social. Mais il est affligeant de voir ces perturbateurs et ces détracteurs de la réputation d'autrui défendus et protégés par l'autorité des magistrats, qui laissent impunément dépouiller les bons

Digitized by Google

citoyens de leurs droits les plus sacrés. Quand le mal en est arrivé là, quand le peuple se laisse aussi aveuglément pervertir, quand enfin toute idée d'ordre est perdue, au point que le peuple obéit aux mauvais conseils, et combat ceux qui voudraient sauver au moins une partie de la liberté à laquelle il a droit, alors l'homme, qui se respecte, affligé et découragé, laisse le champ libre aux fourbes; il plaint les égarés, et se retire dignement. »

Mais l'agitation ne cessait pas, et les plus grands dangers menaçaient la révolution. Les orangistes, loin d'être intimidés par la triste issue de leur premier complot, n'omirent aucun effort, aucun moyen de corruption pour pouvoir tenter de nouveau la fortune. Les généraux Van der Smissen et Nypels, les colonels Edeline et Borremans et quelques autres officiers de grades inférieurs étant entrés dans la conspiration, le plan fut communiqué à la garnison de Malines, et le 24 mars désigné pour l'exécution d'une nouvelle entreprise non moins téméraire que la précédente. Les lanciers, avec quelques troupes d'infanterie et de l'artillerie, devaient se mettre en marche de Malines, pour arriver à Bruxelles, avant la pointe du jour. Là, ils devaient être rejoints par le régiment du colonel Borremans. On espérait que la garnison d'Anvers et l'armée de la Meuse suivraient le mouvement, car on leur avait donné l'assurance que le prince était en route pour la capitale, à la tête de douze mille hommes, avec les généraux Van der Smissen, Nypels et Daine. Un gouvernement provisoire eût été établi au nom du prince; le régent, les ministres et les membres les plus considérables du Congrès national eussent été éloignés, sans le moindre attentat à leurs personnes.

Mais, ainsi que Machiavel l'a dit, on essaye bien souvent d'exécuter des complots, mais fort peu réussissent, car il est rare que la méchanceté, l'imprudence ou la légèreté ne les fasse pas découvrir. C'est ce qui arriva pour cette conspiration des orangistes. L'imprudence de quelques conjurés, et le peu de hardiesse de quelques autres, la révélèrent au gouvernement avant le jour indiqué. Des mesures vigoureuses furent adoptées, et des ordres donnés aussitôt pour arrêter les chefs du complot. Van der Smissen, ayant été averti à temps, se sauva

Digitized by Google

à Aix-la-Chapelle, tandis que Borremans, livré par ses propres soldats, faillit tomber victime de la fureur du peuple, qui le renferma dans la citadelle de Tournai. Il n'est pas bien certain, quoique la chose ait été affirmée à cette époque, que lord Ponsonby ait favorisé cette conspiration en promettant aux partisans du prince que l'appui de son gouvernement ne leur manquerait pas dans cette tentative. Mais ce qui est positif, c'est que, du jour où échoua le mouvement, le ministère anglais changea de politique et que ses sympathies pour la cause orangiste se refroidirent.

D'autres difficultés encore embarrassaient le gouvernement; ces difficultés provenaient de la situation de l'armée et des finances, laquelle causait de vives inquiétudes au pouvoir. La réorganisation est toujours chose très-difficile, et c'est par là que plus d'une révolution a péri. Les progrès de la Belgique sous ce rapport étaient lents et peu considérables, notamment en ce qui concernait les ressources militaires et financières. L'armée n'était pas encore entièrement recomposée, ainsi que la nécessité l'exigeait, et ce qui est pis encore, de graves obstacles s'opposaient à sa prompte organisation. Le système militaire des Pays-Bas avait péri avec le gouvernement, et le système français lui avait été substitué. Mais les résultats n'avaient pas répondu aux efforts du gouvernement, et au bout de plusieurs mois, on avait formé les cadres de onze régiments d'infanterie de ligne, de deux régiments d'infanterie légère, de dix bataillons de corps francs, de cinq régiments de cavalerie et de six batteries d'artillerie, formant une force nominale d'environ trente mille hommes d'infanterie, deux mille de cavalerie, et d'un nombre double de gardes civiques; mais l'effectif de cette armée n'arrivait guère qu'aux deux tiers de ce nombre, et la garde civique n'était nullement en état de tenir campagne. Point de discipline, point d'expérience, et manque absolu de généraux, d'officiers supérieurs, d'officiers subalternes, de sous-officiers et d'instructeurs. Le département de la guerre avait été confié à différents généraux, mais bien que ce fussent des hommes du métier, aucun d'eux ne vint à bout de cette tâche difficile, car la science militaire ne suffit pas dans de pareilles fonctions. Il faut y joindre la pratique, une grande

Digitized by Google

énergie de caractère; il faut posséder enfin un de ces esprits supérieurs que les révolutions produisent quelquefois. L'armée belge était commandée à cette époque par des chefs incapables, jaloux les uns des autres, et sans cesse en désaccord; elle était affaiblie par les prétentions arrogantes des officiers et l'insubordination des soldats, ce qui fut la véritable cause des graves désastres du mois d'août. Elle était divisée en deux corps; l'un commandé par le général Daine et appelé armée de la Meuse, était campé à Tongres, gardait Maestricht et les confins de la Campine du côté de Hasselt, Hamont et Weelde. L'autre, sous le nom d'armée de l'Escaut, se trouvait entre ce fleuve et Turnhout, et devait défendre les routes de Bréda et de Berg-op-Zoom. Une faible garnison occupait Anvers, et le général Duvivier, avec des détachements, se tenait à Gand pour observer les Flandres hollandaises. Le ministre avait à sa disposition trente-six millions de florins, pour subvenir aux frais de la guerre.

Tel fut l'état militaire de la Belgique pendant la première année qui suivit la révolution, état qui était loin de répondre à la position stratégique du pays, si éminement désavantageuse relativement à la Hollande, et aux dépenses qui furent faites avec tant de prodigalité. Pour se convaincre des dilapidations qui avaient lieu alors, il suffit de jeter un coup d'œil sur les ressources pécuniaires du gouvernement provisoire et sur les moyens qu'il employa pour satisfaire aux exigences de la crise.

Sous l'ancien gouvernement, le budget des voies et moyens s'élevait à la somme totale de 75,000,000 de florins. La Belgique, ayant une population de 3,900,000 habitants, payait 40,000,000 de florins, tandis que la Hollande, dont la population n'était pas de plus de 2,100,000 habitants, ne payait que 35,000,000 de florins. Mais cette répartition était basée sur la richesse comparative des deux pays, et non sur la population. Les villes de la Hollande contribuaient aux charges publiques dans une proportion plus considérable que celles de la Belgique ayant une population égale. En effet, le cens électoral dans la province de Namur et dans celle du Luxembourg, vu la stérilité du territoire, était de vingt florins, tandis qu'il était de trente florins dans les Flandres.

Digitized by Google

La révolution étant survenue, le gouvernement provisoire trouva le trésor public presque vide et fut contraint de demander à la banque une avance de six millions de florins. Mais comme on se trouvait au commencement du dernier trimestre de l'année financière, et que les contributions avaient été payées avec la plus grande ponctualité, le trésor public fut bientôt en état de faire face aux besoins les plus pressants. Les voies et moyens, quoique augmentés de vingt cents additionnels à la contribution foncière, ne pouvaient parer aux embarras toujours croissants de la crise financière ; il était donc nécessaire de recourir à d'autres mesures. Le seul moyen de se créer les ressources nécessaires était d'autoriser un emprunt national, et, dans le cas où ce moyen échouerait, de décréter la perception d'un impôt extraordinaire. On tenta un emprunt forcé par un arrêté du 22 octobre, mais il ne produisit pas plus d'un demi-million, indépendamment de 380,000 francs de dons volontaires. On décréta aussi une contribution extraordinaire de 25,000,000 en octobre, et de 21,000,000, dans le mois de mars suivant.

Telles furent les ressources financières que l'on créa à cette époque, et qui ouvrirent un plus vaste champ aux dilapidations. Mal inévitable, et souvent funeste aux révolutions.

Mais à ces maux vinrent s'en joindre d'autres plus considérables et plus dangereux. L'état mal assuré et provisoire du pays devait nécessairement engendrer de nouveaux désordres. La confusion et la défiance régnaient partout. Bruxelles était inquiet et épouvanté. Les anarchistes se servaient de l'arme dangereuse de la presse, et comme si cela ne suffisait pas encore, ils envahissaient souvent les tribunes du Congrès national et troublaient par des cris et des menaces l'ordre des travaux législatifs.

La Hollande se disposait à reprendre l'offensive dans un moment où, les frontières étant dépourvues de défenseurs, il eût été facile à une armée hollandaise de marcher sur Bruxelles, et de rétablir l'ancien régime. Des troubles sérieux éclatèrent dans les provinces et dans les villes principales. A Gand, on dévasta les fabriques ; à Malines, à Ypres et à Mons, on saccagea impunément les maisons en plein

Digitized by Google

midi; à Namur, une poignée de volontaires tenta de proclamer la république; à Anvers, on rompit l'armistice, et les soldats belges et hollandais en vinrent à un conflit qui faillit provoquer un second bombardement. Bref, les dangers surgissaient de tous côtés, et l'effervescence des passions mit le gouvernement dans la nécessité d'arracher le pays à une pareille situation, car une fois leur autorité diminuée, il ne restait plus d'autre remède aux maux présents, la patrie était irréparablement perdue.

Les choses en étaient là, lorsque, le 28 mars, fut nommé le deuxième ministère, qui, bien qu'il eût trouvé les lois, l'administration, l'armée et les esprits dans le désordre le plus complet, accomplit cependant deux actes importants qui contribuèrent beaucoup au salut de la liberté, à savoir : l'élection du roi et le traité du 26 juin avec la Conférence de Londres.

Tandis que la révolution était en proie aux excès intérieurs, elle ne courait pas des dangers moindres au dehors. On savait déjà que la France ne pouvait accepter l'annexion de la Belgique sans l'assentiment de l'Europe, et que cet assentiment ne serait jamais accordé. On n'ignorait pas que l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse, et la Russie désiraient qu'on en revînt à l'ancien régime, c'est-à-dire, que la Belgique fût entièrement soumise à la Hollande ou qu'elle n'en fût séparée que sous le rapport administratif. Mais ni la situation de la Belgique, ni celle de l'Europe ne permettait d'espérer la réalisation de ce plan. En conséquence, la France avait renoncé à l'annexion, et les autres puissances au rétablissement du système hollandais. La Belgique, de son côté, avait repoussé les propositions de sa future indépendance, protesté contre les résolutions de la Conférence du 20 et du 27 janvier, et renié pour ainsi dire le principe de l'indépendance en offrant le trône à un prince français.

Dans une pareille situation, la Belgique, ne pouvant maintenir par elle-même son indépendance, ni s'annexer à la France, ni retourner à la Hollande, courait fatalement le danger d'être partagée. Pour en arriver là, les obstacles n'eussent pas été grands; les puissances auraient bien volontiers consenti à ce nouveau crime politique, car, en concédant à

Digitized by Google

la Hollande non plus quatre, mais deux millions de Belges, en corrigeant et améliorant l'organisation du royaume-uni des Pays-Bas, on aurait constitué un nouveau royame qui, plus que l'ancien, eût offert des gages de stabilité. La France, sans faire la guerre, eût obtenu pour sa part un agrandissement de territoire égal pour le moins aux conquêtes de Louis XIV. La Prusse se fût emparée des deux rives de la Meuse et de la Moselle. L'Angleterre enfin eût fait peut-être d'Anvers un nouveau Gibraltar. La Belgique, ainsi partagée et supprimée, n'aurait plus été une cause d'inquiétude pour l'Europe, son indépendance naissante aurait été détruite, et la révolution de 1830, au lieu de ressusciter une nation, l'aurait fait descendre au tombeau.

Ces dangers si redoutables ne permettaient plus de temporiser. Mais, si la situation était difficile, la révolution vivait encore et elle pouvait déjouer les funestes projets des puissances. La marche suivie jusqu'alors par la diplomatie belge, le Congrès national et le gouvernement, loin d'être avantageuse, était extrêmement nuisible au but de la révolution. La soumission aux conseils de la France avait suscité de justes plaintes et des méfiances générales. Il était donc temps de lier la révolution aux intérêts européens, de lui donner un caractère moins exclusif et plus indépendant. Il fallait abandonner la tendance française, entrer dans un système plus large, plus impartial et plus conciliant. Il fallait se placer entre la France et l'Allemagne, prendre une position au milieu de l'Europe, éviter tout patronage, profiter de la rivalité des puissances, acquérir une existence propre et sûre, mettre fin au provisoire, et ne plus laisser les destinées du pays à l'arbitrage des autres. Cette conduite pouvait seule sauver la Belgique, l'affranchir sans danger sérieux, et garantir son avenir. Mais pour obtenir ces avantages, il fallait fonder un gouvernement et une monarchie qui fussent reconnus par la politique européenne, qui légitimassent la révolution et maintinssent l'unité nationale. Déjà, une première fois, la Belgique s'était trompée dans le choix du chef de l'État, et elle avait refusé les propositions d'indépendance présentées par l'Europe.

Il s'agissait maintenant de traiter à nouveau ces deux questions, mais par d'autres moyens et par d'autres voies. Le deuxième ministère

Digitized by Google

reconnut cette nécessité, abandonna la politique du premier cabinet, ne perdit pas le temps en vains efforts et en espérances inutiles. Il s'attacha à faire élire un nouveau roi, à fixer définitivement les frontières du royaume, sans repousser, jusqu'à un certain point, les avantages de l'intervention. Cette nouvelle politique fut approuvée par le gouvernement britannique, qui, ne pouvant établir l'indépendance belge avec un prince hollandais, se contenta de voir la Belgique en état de servir de barrière contre la France, sans avoir besoin de recourir à une restauration.

A cette époque, le Congrès national resta, pour ainsi dire, en permanence. Pour la première fois, il avait suspendu ses séances le 6 mars, pour les reprendre le 29. Mais, après avoir reçu quelques explications du ministère et décrété quelques lois, les députés se séparèrent le 12 avril, sans désigner le jour de leur nouvelle réunion. De cette manière, le ministère, libre de ses actes, s'occupa promptement de mener à bout ses projets. Des démarches furent faites aussitôt pour sonder l'esprit du prince de Saxe-Cobourg, afin de savoir s'il accepterait la couronne belge, à la condition de prendre la défense de la liberté et de la révolution devant la Conférence de Londres. Quatre commissaires furent choisis pour traiter cette affaire, et ils partirent pour Londres, afin de s'aboucher directement avec le prince et de connaître ses intentions. Le 22 avril, les commissaires virent pour la première fois le prince Léopold, qui leur révéla sa pensée dans la noble réponse que voici : « Toute mon ambition serait de contribuer au bonheur de mes semblables. Dans ma jeunesse, je me suis trouvé dans des situations difficiles et singulières, qui m'ont appris à considérer le pouvoir d'un œil philosophique. Je ne l'ai jamais désiré, si ce n'est pour faire le bien, un bien durable. S'il ne s'était élevé des difficultés politiques, qui me paraissaient essentiellement opposées à l'existence de la Grèce comme nation indépendante, je régnerais maintenant dans ce pays; et pourtant je ne m'étais jamais dissimulé les difficultés de cette position. Je comprends combien il est désirable que la Belgique puisse avoir un roi le plus tôt possible; la paix de l'Europe y est intéressée. »

Digitized by Google

Cette réponse accéléra la réouverture du Congrès national, où M. Lebeau, ministre des affaires étrangères, prit la parole et dit :

« Il y a cinq mois maintenant qu'en acceptant la suspension d'armes, nous sommes entrés dans la voie diplomatique. La Conférence, qui voulait arrêter l'effusion du sang en hâtant le terme de la crise, a changé de projet ; le Congrès national a protesté, mais cette protestation n'a pas amené la reprise des hostilités. Les négociations ont continué, et le gouvernement s'est vu dans la nécessité de mettre fin à cette situation, soit en recommençant la guerre, soit en trouvant un moyen d'engager les puissances à annuler la délibération du 20 janvier.

» C'est dans ces intentions que je me suis décidé à proposer la candidature du prince Léopold, parce qu'elle sera un gage de conciliation et de paix. Je crois que l'élection de ce prince peut assurer la prompte et pacifique exécution de nos demandes, amener la solution de nos embarras politiques et terminer la révolution d'une manière digne de la Belgique, sans être hostile à l'Europe. C'est dans ce sens que j'ai donné des instructions à nos commissaires. Cependant, tout en tenant fermement au principe de l'intégrité territoriale, nous pourrions consentir à quelques concessions, si nous voulons obtenir la paix. Mais là-dessus je n'ai fait aucune proposition, ni aucune offre, car il ne m'appartenait pas d'en faire. J'émets une simple opinion, en me soumettant à la volonté du Congrès, seul arbitre suprême en pareille matière. »

Le 20 mai, on communiqua au Congrès national les entretiens que les commissaires avaient eus à Londres avec le prince, et le 25, on déposa sur le bureau du président une proposition émanant de la majorité de la chambre et relative à l'élection du prince Léopold. Le 28, le ministre Lebeau lut au Congrès national la fameuse lettre de lord Ponsonby, dans laquelle on remarquait les paroles suivantes : « La Conférence désire que la Belgique puisse se constituer comme les autres États européens, et reconnaître la loi commune des traités. Si elle veut consentir à cette condition, la Conférence l'aidera de sa puissante intervention pour lui faire obtenir la possession du duché de Luxembourg, moyennant une juste et raisonnable compensation. Elle devra

Digitized by Google

s'empresser également de reconnaître le prince que l'on veut choisir pour chef de l'État. La Belgique prétend avoir Maestricht, la rive gauche de l'Escaut, et enlever à la Hollande quelques parties de ses anciennes possessions. Or, pas un seul pouce du territoire hollandais ne sera cédé à la Belgique, avant qu'elle n'ait vaincu l'Europe tout entière. J'ai pleine confiance dans la sagesse du pays, dans la modération du gouvernement, et j'espère que ni l'un ni l'autre ne voudront, sans aucune nécessité, se lancer dans des difficultés qui pourraient amener la ruine et l'anéantissement du nom belge. »

La lecture de cette lettre fut écoutée avec impatience et indignation, parce qu'elle paraissait, à juste titre, offenser le pouvoir et la dignité du Congrès. La majorité voulut qu'on procédât aussitôt à l'élection du prince de Saxe-Cobourg; d'autres membres demandèrent que la guerre fût immédiatement déclarée, quelques-uns que l'on engageât de nouvelles négociations. Le 30 mai, on commença la discussion, qui, pendant quelques jours, fut très-vive et très-orageuse. On entendit les partisans de la guerre s'écrier :

« Reprenons les armes, et la vue de l'emblème de la liberté mettra de nouveau l'ennemi en fuite. Ne sommes-nous donc plus les hommes de septembre? Ce sont les ministres qui nous ont empêchés de remporter une victoire complète; ils ont cru qu'ils pourraient fonder la liberté au moyen des négociations. La liberté des peuples se conquiert par le fer et non par les oracles des diplomates. Abandonnez le gouvernement, hommes inexpérimentés et pusillanimes, cédez vos fonctions à d'autres, car non-seulement vous perdrez le pays, mais vous le couvrirez de honte.

Les ministres répondirent :

« Nous n'avons pas été les seuls trompés. Parmi ceux qui nous adressent ces reproches, ne voyons-nous pas des membres qui, avant notre gouvernement, ont accepté les résolutions contre lesquelles nous nous débattons aujourd'hui vainement? N'ont-ils pas signé celle du 4 novembre, qui, sous le prétexte d'empêcher l'effusion du sang, renfermait les premiers germes de l'intervention? N'ont-ils pas signé celle du 17 novembre, par laquelle, en acceptant la suspension d'armes, on

Digitized by Google

prenait un engagement réciproque en face des cinq puissances? N'ont-ils pas arrêté l'élan de nos volontaires? Qui pourrait nier que nous serions maîtres aujourd'hui de la rive gauche de l'Escaut, de Maestricht, et peut-être du Brabant septentrional, si, au moment propice, il se fût élevé parmi nous un homme de haute intelligence et de puissante initiative? Mais le moment est passé; il n'est plus temps de discuter! »

Les débats durèrent plusieurs jours, et il était temps que la révolution sortît de la situation difficile et grave où elle se consumait lentement. Les troubles du mois de mars, les complots, les associations et les rassemblements tumultueux, qui inquiétaient le pouvoir légal, prouvaient que la Belgique avait besoin d'un gouvernement stable et fort. L'industrie et le commerce étaient aux abois, l'anarchie partout, et le peuple demandait à tout prix l'élection d'un roi, qui ramènerait la paix et l'ordre dans le pays, qui serait une garantie de tranquillité pour l'Europe.

Dans l'après-midi du 4 juin, la discussion fut close, et S. A. R. Léopold-Georges-Chrétien-Frédéric de Saxe-Cobourg fut proclamé roi des Belges, à la majorité de cent cinquante-deux voix sur cent quatre-vingt-seize votants. Une nouvelle députation se rendit auprès du prince pour lui porter le décret d'élection, lui exposer la question belge, et lui offrir la couronne. Au bout de quelques jours, on apprit que le traité définitif entre la Belgique et la Hollande avait été arrêté par la Conférence, ce qui avait donné à la députation l'occasion de présenter officiellement au prince le décret du Congrès national. Le prince avait reçu la députation en audience solennelle, dans la soirée du 26, et le président, avant de lui donner lecture de l'acte d'élection, s'était exprimé en ces termes :

« La révolution belge est achevée, et les grandes puissances, en la reconnaissant, ont proclamé l'indépendance d'un peuple, qui, contre sa volonté, était annexé à une nation étrangère. Ce peuple, qui s'est fait l'arbitre de ses destinées, en fondant ses libertés conquises par une lutte magnanime, a prouvé à l'Europe, par le choix d'un roi qui défendra sa nouvelle existence, son vif désir de contribuer au maintien de

Digitized by Google

la paix générale. Libre désormais, fermement attaché à la patrie et au gouvernement qu'il s'est donné, il opposera toujours une forte résistance aux violateurs de ses droits, et maintiendra ainsi l'équilibre européen. C'est un beau et rare spectacle de voir quatre millions d'hommes libres offrir spontanément la couronne à un prince né dans un pays étranger, et connu seulement par la réputation des précieuses et nobles qualités de son cœur et de son esprit. C'est un digne choix, et il est plus digne encore de répondre à ce splendide témoignage de confiance. Le bonheur de la Belgique et le repos du monde sont désormais entre vos mains. A vous, monseigneur, était réservée cette gloire, ainsi que les bénédictions d'un peuple brave et loyal, toujours fidèle à ses souverains, tant qu'ils ont respecté ses droits; à vous enfin est réservé l'avantage de transmettre à la postérité la plus reculée une mémoire chère et vénérée. Au nom du Congrès national, et par son ordre, la députation belge a l'honneur de présenter à Votre Altesse Royale l'acte solennel du 4 de ce mois, qui vous appelle au trône de Belgique. »

« Messieurs, avait répondu le prince, je suis profondément sensible aux vœux dont le Congrès belge vous a constitués les interprètes.

» Cette marque de confiance m'est d'autant plus flatteuse qu'elle n'avait pas été recherchée par moi.

» Les destinées humaines n'offrent pas de tâche plus noble et plus utile que celle d'être appelé à maintenir l'indépendance d'une nation, et à consolider ses libertés.

» Une mission d'une aussi haute importance peut seule me décider à sortir d'une position indépendante, et à me séparer d'un pays auquel j'ai été attaché par les liens et les souvenirs les plus sacrés, et qui m'a donné tant de témoignages de bienveillance et de sympathie.

» J'accepte donc, messieurs, l'offre que vous me faites, bien entendu que ce sera au Congrès des représentants de la nation à adopter les mesures qui seules peuvent constituer le nouvel État, et par là, lui assurer la reconnaissance des États européens.

» Ce n'est qu'ainsi que le Congrès me donnera la faculté de me dévouer tout entier à la Belgique, de consacrer à son bien-être et à sa prospé-

Digitized by Google

rité les relations que j'ai formées dans les pays dont l'amitié lui est essentielle, et de lui assurer, autant qu'il dépendra de mon concours, une existence indépendante et heureuse. »

Les Belges avaient attendu avec la plus vive anxiété le résultat de cette seconde élection. Incertains et effrayés, ils ne s'étaient pas dissimulés les malheurs et les dangers d'un nouveau refus. On se demandait : Acceptera-t-il, et à quelles conditions? Les avis étaient partagés; les uns espéraient, les autres craignaient, tout le monde croyait que le salut ou la ruine du pays dépendaient de l'acceptation ou du refus du prince Léopold. Triste condition des peuples, à qui parfois il ne suffit pas de se montrer braves, courageux, dévoués, de verser leur sang pour consolider leur émancipation, l'avenir de leur liberté et de leur indépendance reconquises!

Au retour des députés, l'impatience générale fut telle, que, sans se donner le temps de préparer un rapport officiel, ils se hâtèrent de faire connaître le résultat de leur importante mission. Ils racontèrent que le prince avait accueilli le vœu des Belges, et qu'il se rendrait sans délai à Bruxelles, dès que les propositions, faites par la Conférence, auraient été acceptées par le Congrès national. Ils parlèrent aussi de la vive affection du prince pour la Belgique, des belles et remarquables qualités dont il était doué, et de la supériorité de son esprit, qui le rendait apte à comprendre les besoins d'un peuple ami de la vraie liberté et de son indépendance.

Ces paroles calmèrent les esprits; toute crainte de dangers s'évanouit aussitôt; la liberté parut assurée, l'avenir brillant et la révolution immortelle. Et, à vrai dire, les Belges n'eurent point à regretter le choix qu'ils firent de ce prince. Il créa une nouvelle monarchie en Europe, jeta les premiers fondements de la prospérité future d'un peuple libre et généreux, et sut enfin, comme l'empereur Nerva, accoupler deux éléments opposés entre eux, la liberté et la monarchie.

Le prince Léopold de Saxe-Cobourg, né dans un temps de révolutions, avait eu le bonheur de recevoir une éducation qui devrait être l'apanage de tout prince destiné à gouverner les peuples. A peine âgé de quinze ans, il quitta son pays natal, après que les Français eurent

Digitized by Google

envahi les États de Cobourg, et, au milieu des convulsions qui agitaient le monde, il alla visiter les contrées les plus lointaines, étudiant les mœurs, les lois et les langues étrangères. Puis, étant entré au service de la Russie, il prit part aux batailles de Lutzen, de Bautzen, et à celle de Leipzig, qui fut si fatale à la grandeur de Napoléon. Brave et habile, il gagna ses grades et ses distinctions sur les champs de bataille, se signala par son intrépidité, participa à la sanglante affaire de Kulm, où le général Vandamme fut fait prisonnier avec six mille Français, et perdit tout son parc d'artillerie.

La paix conclue, Léopold se fit le défenseur des droits de sa famille, et suivit avec persévérance, à Paris, à Vienne et à Londres, les négociations qui eurent lieu à cette époque. Dans cette dernière capitale, il connut la princesse Charlotte, héritière présomptive de la couronne britannique, laquelle, éprise du caractère élevé, de la gloire militaire et du noble cœur de Léopold, le préféra au prince d'Orange, et s'unit à lui le 2 mai 1816. Retiré à Claremont, il vécut dans cette résidence entre les douceurs de l'amour et la culture des beaux-arts et des lettres.

Mais, l'année suivante, son cœur fut douloureusement frappé par la perte de la jeune princesse, qui, après avoir mis au monde un enfant mort-né, succomba aussi à une mort affreuse et prématurée. Ce terrible événement ébranla profondément la fermeté d'âme du prince Léopold, et, malgré les années, il a toujours conservé vivant le souvenir de son épouse infortunée, et des jours heureux et tranquilles passés à ses côtés.

En 1818, il raffermit encore ses liens de parenté avec la famille royale d'Angleterre, par le mariage de sa sœur avec le duc de Kent, mariage qui fut suivi de la naissance de la princesse Victoria, héritière du trône de la Grande-Bretagne, laquelle épousa dans la suite le prince Albert de Saxe-Cobourg, neveu de Léopold.

En 1830, lors de la révolution hellénique, les grandes puissances lui offrirent le trône de Grèce, mais Léopold le refusa, parce qu'il crut que les frontières du nouvel État n'étaient pas celles que la nature lui avait assignées, et qu'elles ne pouvaient pas suffire à sa défense. Il resta

Digitized by Google

donc dans sa retraite de Claremont, chéri des Anglais, estimé et respecté des personnages les plus considérables de son temps.

Doué d'une prudence sans égale, d'un jugement et d'une sagacité rares, aimant la concorde, ennemi des excès, plein de talent et d'initiative, Léopold était universellement considéré comme un des princes les plus remarquables de son époque. Mais sa fortune, ses études, son amour du bien et de la liberté ne lui rendaient pas agréable une existence méditative et sans activité. Aussi les Belges, en lui offrant la couronne, trouvèrent-ils l'esprit du prince disposé à l'accepter. Le gouvernement britannique approuva ce choix, et la France, non-seulement y consentit, mais elle fit encore entendre que le futur roi des Belges pouvait s'allier à la famille d'Orléans, en épousant la seconde fille de Louis-Philippe, union qui assura à la Belgique l'appui des deux grandes puissances, ses voisines. Par malheur, Léopold, après avoir accepté la couronne, ne put aller immédiatement occuper son trône; sans quoi, il se serait occupé de l'état de l'armée et de son organisation, ce qui peut-être aurait donné une meilleure issue aux événements qui suivirent. Quoi qu'il en soit, l'élection de ce prince mit fin à la révolution, bien que de nouvelles guerres et de nouvelles complications vinssent encore agiter la Belgique pendant quelque temps.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

Traité des dix-huit articles. — Arrivée du roi et fête solennelle pour l'avénement au trône. — Le Congrès se dissout. — Nouveau ministère. — On reprend les armes. — Triste état de l'armée belge. — Première intervention française. — Campagne dite des *Dix jours*. — Bataille de Louvain. — Déroute des Belges. — Suspension d'armes imposée par les puissances. — Nouvelles négociations. — État de la question après la campagne d'août 1831. — Traité des vingt-quatre articles. — Démolition des forteresses. — Approbation donnée par les puissances au traité des vingt-quatre articles. — Réorganisation de l'armée. — Mariage du roi Léopold avec la princesse Louise-Marie d'Orléans. — Politique du gouvernement belge. — La Conférence décide qu'on emploiera la force contre la Hollande. — Convention entre la France et l'Angleterre. — Seconde intervention française. — Fête à Bruxelles pour la distribution des drapeaux. — Enthousiasme et vœu général pour la guerre. — Le roi Léopold accepte l'intervention. — Les Français arrivent à Anvers. — Opposition dans le Congrès. — Démission du ministère. — Préparatifs militaires de la Hollande. — Siége d'Anvers. — Reddition de la citadelle. — Nouvelles démarches d'arrangement. — Convention du 21 mai. — Réouverture de la Conférence. — Rupture des négociations. — La Conférence se dissout. — Convention de Zonhoven. — Fin de la révolution.

Une fois l'élection faite, les esprits apaisés, et le peuple assuré de la prochaine arrivée du roi, le gouvernement s'empressa de communiquer au Congrès national le traité, appelé des Dix-huit articles, dont la Conférence de Londres proposait la conclusion. Le moment était grave, et la situation extrêmement difficile, car les Belges, en perdant du

Digitized by Google

temps pour le choix du roi, s'étaient engagés avec les puissances et la diplomatie dans une question fort délicate. Déjà, comme nous l'avons dit, la Conférence avait reconnu, le 20 décembre 1830, l'indépendance de la Belgique, et arrêté les conditions, le 20 et le 27 janvier 1831.

Or, l'élection n'ayant pas suivi immédiatement la reconnaissance de l'indépendance, et n'ayant eu lieu qu'après la fixation de ces conditions, la situation se trouva modifiée, et les Belges se virent livrés à de nouveaux embarras et à de nouveaux dangers. Si le roi avait été élu au mois de janvier 1831, il aurait puissamment aidé aux négociations à venir; mais, au mois de juin, son influence ne pouvait plus obtenir qu'une interprétation plus ou moins favorable d'un fait accompli. En conséquence, afin d'éviter les inconvénients de la faute commise et de maintenir la paix, il était urgent d'en venir à un arrangement qui pût modifier en partie les résolutions du 20 et du 27 janvier. Mais la Belgique n'avait pas la puissance nécessaire pour atteindre ce but, et le principe révolutionnaire, sur lequel elle s'appuyait, ne lui inspirait pas une grande confiance dans ses forces. Déjà les révolutions italiennes avaient été maîtrisées par les baïonnettes étrangères. La Pologne combattait encore, mais le nombre supérieur des bataillons moscovites ne permettait guère à cette nation de compter sur la victoire. La situation était donc inquiétante, et, plus que jamais, il fallait y porter un prompt remède. Il s'agissait d'achever l'organisation du nouvel État, avant que l'esprit de rébellion devînt moins ardent et moins menaçant, que l'Europe rentrât dans la paix et la tranquillité, et que l'héroïque Pologne fût anéantie et détruite. Il fallait, en un mot, gagner le port au milieu de l'ouragan et éviter le danger d'être repoussé du rivage, après la tempête.

Si l'élection de Léopold était arrivée un peu tard, elle offrait cependant encore un grand avantage aux Belges. Elle satisfaisait les gouvernements, et dissipait la fâcheuse impression produite sur l'esprit des puissances par la protestation du 1er février et par le choix du 3 du même mois. Au lieu de rendre impossible l'indépendance belge, elle en faisait une chose peut-être réalisable. En

Digitized by Google

effet, la Conférence, bien qu'elle persistât dans ses résolutions, ne méconnut cependant point, dans sa délibération du 21 mai, la possibilité d'une cession du grand-duché de Luxembourg. Elle proposa des négociations séparées avec le roi Guillaume et avec la Confédération germanique. Elle laissa aux Belges la possession du pays en litige, et leur fit espérer qu'ils pourraient le posséder définitivement.

Cet acte était un premier pas qui préparait les esprits à un accommodement plus satisfaisant et plus raisonnable. Mais indépendamment de cette question, dont la solution se trouva ainsi facilitée, restaient encore celle de la rive gauche de l'Escaut et celle du Limbourg. Les Belges réclamaient la possession de cette rive, et la délibération du 27 janvier les avait dépouillés de tous droits et de toutes prétentions à ce sujet.

Ils fondaient ces droits sur la garantie du cours des eaux de leur pays, sur l'usage du canal de Terneuzen, et sur la navigation de l'Escaut. Sans remonter au premier partage de la Belgique effectué en 1648, ni à la convention de 1664, faits reconnus par le traité de Fontainebleau et par le dernier traité conclu par les souverains des Pays-Bas avec les Provinces-Unies, il était notoire que la France, en enlevant par la conquête à la Hollande la rive gauche de l'Escaut, avait obtenu, moyennant le traité de La Haye du 16 mai 1795, la cession qui fut annulée par le traité de Paris du 30 mai 1814. Or, comment la Belgique pouvait-elle prétendre à un droit sur la cession de 1795 faite au profit de la Hollande, reconstituée libre et indépendante au mois de décembre 1813? La cession avait été consentie à la France, et annulée par cette puissance seule. Le droit était donc pour la Hollande, et à ce droit venait se joindre le fait que les habitants de ce pays étaient restés indifférents en présence de la révolution, et qu'ils ne s'étaient pas mêlés des changements survenus en Belgique. Il n'était pas douteux que, par des motifs de convenance mutuelle, on pouvait demander le retour de la rive gauche de l'Escaut à la Belgique partagée en 1648, mais on ne devait et on ne pouvait le poser comme condition *sine quâ non* de l'indépendance belge. Une pareille question n'était pas facile à résoudre,

Digitized by Google

et les envoyés belges à Londres s'efforcèrent indirectement de faire prévaloir, dans le traité, les garanties qui donnaient droit à la possession de ce territoire.

Les négociations pour conserver le Limbourg n'étaient pas moins épineuses. La Conférence croyait que la République hollandaise de 1790 tout entière avait possédé la partie du territoire connue actuellement sous le nom de *provinces septentrionales*, ce qui était une erreur importante et fut la cause de résultats très-graves. La Hollande réclamait, en 1830, la propriété de ces provinces et les possessions qu'elle avait eues dans le Limbourg jusqu'en 1790. Or, tandis qu'elle s'arrogeait ainsi ces provinces, elle perdait d'autres domaines dans les provinces septentrionales, en confondant les districts belges avec les districts hollandais, au détriment de l'unité et de la contiguïté des territoires.

Les choses étant ainsi, la question territoriale pouvait se résumer de la manière suivante : 1° Reconnaître au profit de la Hollande le *statu quo* de 1790; 2° Séparer la question du Luxembourg de la question belge proprement dite, en abandonnant provisoirement à la Belgique la possession du grand-duché; 3° Laisser de côté la question concernant la rive gauche de l'Escaut, en obtenant toutes les garanties attachées à cette possession; 4° Faire en sorte que, dans l'échange des enclaves, il fût possible de conserver l'intégrité du Limbourg, en faisant déclarer d'une façon explicite, que la permutation serait facultative, et que la Hollande n'aurait sur Maestricht que les droits dont elle jouissait en 1790.

Mais le traité ne se bornait pas à ces questions; il s'étendait encore à d'autres sujets susceptibles d'être modifiés. Le congrès de Vienne avait déjà établi la liberté de la navigation des fleuves et de leurs affluents, ce qui exigeait que la Belgique participât au droit commun, et qu'on résolût la grande question de la navigation des eaux situées entre l'Escaut et le Rhin. Il fallait, en outre, changer les conditions posées par la Conférence touchant la dette publique, car on voulait grever la Belgique des 16/31 de toutes les dettes, sans avoir égard à leur origine. Il fallait enfin que les bases de la séparation, sur lesquelles la

Digitized by Google

Conférence fondait ses résolutions du 20 et du 27 janvier, fussent changées en partie, et missent les Belges dans la stricte nécessité de les accepter.

Le gouvernement avait confié cette mission aux députés Devaux et Nothomb, qui, en qualité de commissaires auprès de la Conférence, conduisirent cette négociation avec une prudence et une habileté extrêmes, et parvinrent à amener un arrangement acceptable. On conclut le traité le 26 juin, et le 27, la députation offrit la couronne au prince Léopold. Le 29, la réponse de ce dernier et le traité furent communiqués au Congrès national, et le 1er juillet, la discussion commença. Elle fut vive et orageuse. Retracer les débats qui eurent lieu pendant neuf jours serait reproduire des scènes de désordres telles, qu'on n'en a jamais vu dans aucune assemblée législative. Chaque appel à la guerre, chaque expression d'un caractère exagéré étaient accueillis par des tonnerres d'acclamations, qu'ils fussent contraires à la raison et à la politique, ou qu'ils décelassent la plus extravagante forfanterie; tandis que des murmures, des sifflets et d'affreux hurlements ne manquaient jamais de couvrir la voix de ceux dont le langage était modéré ou qui avaient le courage d'exposer les dangers dont ils étaient environnés.

L'opposition prétendit que les dix-huit articles ne différaient pas des résolutions prises par la Conférence. Les ministres n'osaient pas répondre, la majorité hésitait et se taisait, quand le député Van Snick, de Mons, se leva et s'écria hardiment : « On a demandé quel serait parmi les députés celui qui oserait assumer la responsabilité morale de proposer l'adoption des dix-huit articles. Messieurs, je serai ce député, et je le fais, parce que je crois faire une bonne action. » Le Congrès décida alors qu'il serait procédé à la discussion générale. Mais aussitôt les cris de : *Vive la guerre! Le ministres à la lanterne! Mort aux traîtres!* retentirent d'une manière effrayante dans toutes les tribunes. Le président essaya en vain d'apaiser la tempête, et les efforts de la garde civique furent infructueux pour expulser les perturbateurs, qui cherchaient à s'introduire dans la chambre même, pour exécuter leurs vengeances sur ceux qui soutenaient la proposition. Quelques-uns des

Digitized by Google

membres restaient assis, pâles et résignés; d'autres, dans un état indicible de consternation, abandonnaient leurs places pour se réfugier dans les pièces voisines.

Ce fut dans ces conjonctures que M. Van de Weyer se résolut à un stratagème, qui arrêta le désordre et la démoralisation, et donna le temps de la réflexion. Après s'être concerté, pendant quelques moments avec quelques personnes de son parti, il monta à la tribune et proposa l'amendement suivant : 1° Les enclaves en Hollande, reconnues par l'art. 2 des préliminaires pour avoir appartenu à la Belgique, devront être admises comme un équivalent pour Venloo et les droits de la Hollande à la moitié de Maestricht. Jusqu'à la conclusion d'un arrangement final, aucune partie du territoire ne sera cédée. 2° Le *statu quo* du Luxembourg sera maintenu, sous la garantie des grandes puissances, jusqu'à la conclusion des négociations pour une indemnité.

Cet amendement, tout avantageux qu'il était, ne calma pas la confusion générale. Alors M. Lebeau, ministre des affaires extérieures, prit la parole. Son discours improvisé raffermit le gouvernement et mit fin aux désordres. Jamais le pouvoir de l'éloquence et du talent sur les sophismes et les déclamations ne fut plus puissamment démontré. Aux raisonnements les plus concluants, aux arguments politiques les plus élevés, l'orateur joignit une facilité et une pureté de diction extraordinaire. L'effet fut vraiment magique. Les tribunes, naguère turbulentes, étaient comme fascinées. La chambre, tout entière, écoutait avec la plus profonde attention; et si le ministre fut quelquefois interrompu, ce ne fut que par des acclamations d'approbation et par des applaudissements. « J'adjure les députés qui m'écoutent aujourd'hui, dit-il en finissant, d'offrir un exemple d'union. Si les préliminaires sont rejetés, je suis résolu de continuer à servir mon pays dans cette enceinte et à donner cordialement mon appui à mes adversaires. Mais vous devez admettre que, s'ils sont acceptés, nous avons le droit d'attendre autant de vous, si vous ne voulez pas donner l'exemple de l'anarchie à la nation ; si vous ne voulez pas attirer des maux incalculables sur votre pays. Unissez-vous sans hésiter avec nous. Réunissons-nous tous pour soutenir le roi des Belges! La nation aura prononcé! Que nos divisions

Digitized by Google

cessent! Nous sommes tous frères! Nous n'avons d'autre but que l'honneur et le bien-être de notre pays. »

A peine M. Lebeau eut-il terminé, qu'un tonnerre universel d'applaudissements éclata dans toutes les parties de la chambre. Les hommes poussaient des acclamations, les femmes agitaient leurs mouchoirs, et les députés, même les adversaires les plus violents du ministre, s'élançaient au pied de la tribune pour le féliciter.

La séance ayant été suspendue ce jour-là, parce que, après M. Lebeau, aucun député n'avait demandé la parole, M. Van de Weyer retira son amendement le lendemain, et le traité des Dix-huit articles fut adopté, sans autre obstacle, par cent vingt-six voix contre soixante et dix. Le vote du Congrès fut accueilli par les plus bruyantes acclamations. Les agitateurs disparurent, l'opposition s'évanouit, la presse devint plus modérée, la capitale tout entière parut se réjouir, la satisfaction générale s'étendit dans toutes les provinces.

La décision du Congrès fut immédiatement suivie du choix d'une députation de cinq membres qui furent chargés d'aller la communiquer au prince Léopold, et de l'informer que les propositions de la Conférence avaient été acceptées le 9 juillet, et que le pays donnait son adhésion au traité. Sans attendre la résolution de Guillaume, Léopold, fidèle à sa promesse, fixa le jour de son départ, et le 16, il partit de Londres pour arriver le 21 à Bruxelles. L'arrivée du prince était le triomphe de la révolution, la consolidation de la liberté et de l'indépendance nationale. C'était, pour le peuple, la garantie de l'ordre et de la sécurité, de la paix et du commerce, de la prospérité publique et privée. Pour l'armée, c'était un général en chef, et pour Bruxelles, le titre de capitale, l'avénement d'une cour plus splendide que celle de Guillaume et des anciens gouverneurs. En effet, ce fut un beau et heureux jour pour la Belgique que celui du 21 juillet. Le soleil était resplendissant, et dès l'aurore, une foule immense se porta à la porte de Laeken et sur la place Royale. Les rues étaient jonchées de fleurs, les maisons tapissées de verdure et de guirlandes, le drapeau de la patrie flottait à toutes les croisées.

Le cortége partit de Laeken, et à midi, il arriva sur la place Royale.

Digitized by Google

Les lanciers, les cuirassiers, la garde civique, les volontaires et les blessés de septembre précédaient et suivaient le prince à cheval. Sur une plate-forme élevée, décorée avec splendeur des emblèmes nationaux et royaux et de médaillons portant les noms de Bruxelles, Liége, Berchem, Waelhem, Lierre, Namur, Louvain, Venloo, Léopold était attendu par le régent, les membres du Congrès, les diverses autorités et les députations provinciales. A l'arrivée du prince sur la place, le Congrès se leva, et le peuple salua son roi de ses applaudissements et de ses acclamations. Les cris de joie, le son des cloches, le bruit des tambours et des musiques militaires, le tonnerre de l'artillerie et l'enthousiasme universel formèrent, dans ce moment, un de ces émouvants spectacles dont les peuples sont bien rarement témoins.

Léopold s'étant assis sur le fauteuil qui avait été préparé pour lui, entre le régent et le président du Congrès, ce dernier lui adressa l'allocution suivante : « Sire, nous sommes réunis en ce moment pour recevoir le serment exigé du roi par le pacte constitutionnel, avant qu'il prenne possession du trône. Mais, avant tout, Votre Majesté permettra que le régent dépose entre les mains du Congrès les pouvoirs dont il était investi. » Puis, le régent parla à son tour, et, dans un long discours, il exposa la situation de son gouvernement, les mesures prises, les obstacles surmontés, le changement du ministère, et les négociations qui avaient heureusement abouti à consolider par l'élection du roi l'état mal assuré de la question belge. « Avouons, messieurs, dit-il en terminant, que notre entreprise a été facilitée par les excellentes qualités de notre peuple, de ce peuple soumis aux lois, docile à l'autorité de ses chefs, jaloux de ses droits, détestant tout esclavage, courageux sur le champ de bataille, ferme dans ses résolutions, modéré dans la prospérité, resté pur et innocent de tout délit pendant les peines et les fatigues de plusieurs mois de révolution ; de ce peuple, enfin, qui récompensera toujours par son amour et son dévouement les bienfaits d'un gouvernement sage et civilisé. C'est avec une entière assurance que je confie le sort de ce peuple à un prince dont le noble caractère et les vertus privées sont pour nous un gage certain de celles qu'il apportera sur le trône. Messieurs, je vous remets l'autorité dont vous m'aviez revêtu. »

Digitized by Google

Alors M. de Gerlache remercia le régent par quelques mots prononcés au nom du Congrès; puis M. Vilain XIIII lut la Constitution au roi, et M. Nothomb lui présenta la formule du serment que Léopold répéta d'une voix haute et ferme. Aussitôt le trône fut découvert, et le président, s'adressant au roi, lui dit avec un accent solennel : « Sire, montez sur le trône! »

Le roi répondit au baron Surlet de Chokier par un discours concis, mais de nature à produire une profonde impression. A ses yeux l'acte solennel qui venait de s'accomplir achevait l'édifice social commencé par le peuple et ses représentants. La constitution était l'œuvre du peuple, elle offrait donc une base solide pour la sûreté et la stabilité de l'ordre. S'il ne s'était pas rendu plus tôt au milieu des Belges, ce n'avait été que pour faire disparaître les obstacles qui s'opposaient à l'acceptation du trône. Il était touché des démonstrations affectueuses dont il avait été l'objet depuis qu'il avait mis le pied sur le territoire belge, et ces démonstrations étaient pour son cœur la révélation du vœu du pays et des devoirs qu'il lui imposait. Il espérait que le peuple belge, réputé pour son bons sens et sa longanimité, ne susciterait pas d'embarras au gouvernement, et que, par sa modération, il rendrait moins graves les difficultés inhérentes à la situation indécise de l'Europe. Belge par élection, il le serait également dans sa politique et son gouvernement. Après tant de maux soufferts, il relèverait le commerce et l'industrie. Il maintiendrait des relations amicales avec les puissances et les gouvernements. Il ferait enfin tout ce que la sage raison et les idées de progrès lui conseilleraient comme étant le plus avantageux à la prospérité de l'État. « Messieurs, ajouta-t-il, je n'ai accepté la couronne qui m'a été offerte, que pour accomplir une œuvre noble et utile, celle de raffermir les institutions d'un peuple généreux et de maintenir son indépendance. Mon cœur ne connait d'autre ambition que celle de vous voir heureux. Mais, dans ce moment solennel, je dois vous exprimer un de mes désirs les plus ardents. Puisse ce jour éteindre toutes les haines, étouffer toutes les inimitiés, et que la seule pensée des Belges soit celle d'une sincère et loyale union! Messieurs, j'espère être pour la Belgique un gage de paix et de réconciliation,

Digitized by Google

mais les prévisions humaines ne sont pas infaillibles. Si, malgré tous les sacrifices pour conserver la paix, nous étions menacés de la guerre, je n'hésiterais pas à en appeler au courage du peuple belge, et j'espère qu'il se rallierait tout entier à son chef pour la défense du pays et de l'indépendance nationale. » Après avoir prononcé ces paroles, le roi descendit du trône et se rendit à pied à son palais, escorté par le Congrès et par toutes les autorités.

L'élection du roi mettait fin à la mission du Congrès, qui, après avoir rendu un décret en honneur des services rendus à la patrie par le baron Surlet de Chokier, régent de Belgique, s'ajourna indéfiniment; et les instructions nécessaires furent données pour l'élection de la législature qui devait le remplacer, sous les noms de sénat et de chambre des représentants. Le 24, un arrêté royal annonça la recomposition du ministère, et le 28, le roi quitta Bruxelles pour visiter Anvers, Liége et d'autres villes de son nouveau royaume. Le peuple vit ainsi l'œuvre de ses glorieuses journées de septembre complétement achevée dans l'espace de quelques mois. Mais il lui restait encore à subir une dernière épreuve, celle que la volonté mystérieuse de la Providence réserve presque toujours aux peuples comme aux individus, l'épreuve du malheur. Dans la vie d'un peuple, il y a aussi des jours de douleur et souvent des jours d'humiliation. Mais, si l'histoire pardonne aux calamités et aux revers de fortune, elle ne pardonne jamais au manque de foi et au parjure. Les duels entre les nations, comme ceux entre les individus, ont leurs lois, et ces lois ne peuvent ni ne doivent être violées impunément.

Tandis que la Belgique se livrait à la joie du présent, et comptait sur l'avenir, il se préparait en Hollande une tempête qui devait convertir ces fêtes et ces réjouissances en une catastrophe bien douloureuse et inattendue. Depuis le mois de novembre, un armistice, garanti par les cinq puissances, avait suspendu les hostilités entre les deux armées. Mais pendant cet intervalle, Guillaume avait réorganisé son armée, et il s'était apprêté à une lutte nouvelle pour reconquérir son royaume perdu, et venger ses défaites et sa honte. Le baron de Wessenberg, plénipotentiaire autrichien, avait été envoyé à La Haye par la Confé-

Digitized by Google

rence, pour porter le traité des dix-huit articles à la connaissance du roi de Hollande et lui donner toutes les explications qui pourraient être jugées nécessaires. Guillaume avait protesté, en déclarant que, si le prince Léopold prenait possession du trône, il ne pourrait le considérer que comme placé dans une attitude hostile vis-à-vis de lui, et comme un ennemi avoué.

La Conférence répondit à cette protestation, en invitant le gouvernement hollandais à en venir à une négociation, au moyen de laquelle on pourrait conclure un traité définitif, et elle rappela qu'en stipulant la trêve de novembre, les cabinets s'étaient solennellement obligés à prévenir la reprise des hostilités. Le 1er du mois d'août, la Hollande accepta cette nouvelle délibération et envoya sa réponse à Londres. Mais le 2, elle rompit l'armistice, et les hostilités recommencèrent avec une nouvelle vigueur sur toute la ligne. Ainsi Guillaume, sans tenir compte des conventions, et sans faire connaître sa résolution soit à la Belgique, soit à la Conférence, se décidait de nouveau à attaquer les Belges avec une puissante armée. Les partisans de la Hollande soutenaient que, dans sa réponse du 1er août, Guillaume avait manifesté sa volonté d'*appuyer les négociations avec ses moyens militaires;* que la suspension d'armes n'était qu'une mesure préliminaire qui aurait dû être suivie d'une trêve définitive; que cette trêve n'ayant pas été fixée, la suspension des hostilités s'était prolongée en fait, mais qu'à diverses reprises, et notamment dans sa réponse à la délibération du 21 mai, la Hollande avait exprimé son intention de recommencer la guerre. Il est bien vrai, leur répliquait-on, qu'une seule des parties n'a pas le droit d'assigner un terme à la suspension d'armes, car si elle possédait ce droit, elle aurait eu aussi celui de fixer ce terme par anticipation et d'une manière explicite. Mais comment peut-on prétendre résoudre à la fois les mêmes difficultés par la guerre et par les négociations, par la force et par la justice? Un mode exclut l'autre, et, par conséquent, il est impossible de donner à la réponse du 1er août une autre signification que celle-ci : la Hollande veut continuer ses armements, pendant les négociations. Telle fut, en effet, l'interprétation que la Conférence adopta dans sa lettre du 5 août.

Digitized by Google

Mais il était inutile de perdre le temps en vaines discussions; déjà les troupes hollandaises avaient envahi le territoire belge; il fallait donc se soumettre à de nouveaux sacrifices pour ne pas retomber sous le joug de Guillaume, et pour reconquérir définitivement les bienfaits de la liberté.

L'armée hollandaise présentait un effectif de près de 80,000 hommes, y compris 30,000 hommes de gardes communales ou de volontaires. Réunie entre la Meuse et l'Escaut, elle se divisait en quatre corps d'infanterie et un de cavalerie. La première division, commandée par le général Van Geen, formait la droite; la seconde, sous les ordres du duc de Saxe-Weimar, formait le centre droit et l'avant-garde; la troisième, avec le général Meyer, composait le centre gauche, et la quatrième, confiée au général Cort-Heiligers tenait l'extrême gauche. Le général Tripp commandait la cavalerie, composée de deux brigades, l'une de grosse cavalerie et l'autre de cavalerie légère; la première en réserve, et l'autre en avant. La position stratégique de cette armée était très-favorable à l'attaque comme à la défense. La droite, appuyée sur l'Escaut, était protégée par la citadelle; la gauche, appuyée sur la Meuse, était protégée par Maestricht. Ses derrières étaient défendus par Bréda, Berg-op-Zoom, et des marais impraticables offrant des barrières imposantes et des places de refuge en cas de retraite.

Le 2, avant la pointe du jour, les différents corps s'avancèrent vers la frontière belge, la première division, pénétrant par Baerle-Hertog et Sondereigen, repoussa les avant-postes belges sur Merxplas. La seconde, avançant sur Poppel et Weelde, s'établit à Raevels, après un vif engagement avec l'avant-garde du général Niellon. La troisième, débouchant dans les environs d'Eindhoven, bivouaqua à Arendonck et à Rethy, tandis que le corps de Cort-Heiligers marchait sur le Limbourg et occupait Heusden. Le général Tripp, avec la grosse cavalerie et trois batteries d'artillerie, demeura en réserve à Alphen; et la cavalerie légère, avec dix-huit pièces de canon, se porta en avant. Le prince d'Orange, qui exerçait le commandement en chef de l'armée, arriva le 3 à Turnhout; sa droite menaçait la grande route de Bruxelles, et sa gauche celle de Diest et de Louvain. Les premières opérations de l'armée d'invasion furent suivies du succès. Le grand objet de la

Digitized by Google

manœuvre sur Turnhout était de faire croire aux généraux belges que les Hollandais voulaient faire une tentative sur Anvers, et de s'avancer sur Bruxelles, par la route de Lierre.

Trois plans pouvaient être adoptés par l'armée d'invasion, tous trois offrant des chances de succès. L'un était de tenter un coup de main sur Anvers, appuyé par la citadelle et la flottille; le second était d'attaquer et de détruire le corps de Tieken, de se jeter alors sur celui de Daine et de se porter ensuite sur Bruxelles. Le troisième était de s'avancer entre l'un et l'autre, de tourner leurs flancs, d'envelopper Daine, et alors de se porter en avant, par Saint-Trond et Louvain, sur la capitale. Ce dernier plan fut adopté, et s'il eût été suivi avec vigueur et promptitude, les Hollandais eussent pu facilement arriver à Bruxelles le 7, après avoir vaincu Tieken et Daine. Mais les mouvements furent lents et indécis. Ainsi trois jours se passèrent avant que l'avant-garde eût pénétré au delà de Diest, et pourtant, excepté une affaire insignifiante entre un détachement de l'armée de la Meuse et la division de Meyer, près de Beeringen, où les Belges déployèrent une grande bravoure, l'armée avait rencontré peu d'opposition.

Le roi reçut, à Liége, la nouvelle de la reprise des hostilités, et le gouvernement en fut informé le 2 à Bruxelles. Cette nouvelle fut bientôt suivie d'une dépêche de Tieken, annonçant la marche de l'armée hollandaise.

Cette invasion subite jeta les esprits dans la stupeur; chacun sentit que l'armée belge était insuffisante pour résister aux masses imposantes qui s'avançaient contre elle. Au moment où les troupes hollandaises franchissaient la frontière, les forces belges étaient distribuées à peu près comme suit. La droite, ou armée de la Meuse, commandée par le lieutenant général Daine, se composait d'environ 9,000 hommes d'infanterie, 800 de cavalerie et 24 pièces de canon attelées; son quartier général était à Hasselt, et ses troupes, échelonnées de cette place à Venloo et Ruremonde, couvraient une étendue de vingt-cinq lieues. La gauche, ou armée de l'Escaut, commandée par le lieutenant général Tieken, était forte d'environ 13,000 hommes, dont 3,000 de garde civique, et avait 12 pièces de canon. L'avant-garde, sous les ordres du

Digitized by Google

général Niellon, était en avant de Merxplas, surveillait la citadelle, occupait le fort du Nord, et était disséminée sur tout le pays, depuis l'Escaut jusqu'à Turnhout et Gheel. Le centre était découvert, et laissait un passage entre les corps de gauche et de droite, de sorte que le point le plus important de toute la ligne se trouvait sans défense.

Mais si l'armée belge était faible et peu nombreuse, son organisation et sa discipline étaient pires encore. Les généraux se plaignaient ouvertement du gouvernement. « Je puis prouver, disait le général Daine dans une de ses lettres, que ma division était la seule qui possédât une ombre de discipline et d'organisation, qu'elle était le seul point d'appui pour le gouvernement, et que depuis le commencement de la guerre de l'indépendance, elle n'a pas donné à la nation ce fatal exemple de révoltes, de trahisons et de mutineries scandaleuses, qui ont si souvent jeté l'alarme dans le pays. Les chambres ont retenti des louanges exagérées, données aux volontaires, louanges prodiguées par d'imprudents orateurs, qui faisaient l'apologie de leur indiscipline et de leur insubordination, tandis qu'ils dépréciaient les services des troupes régulières, et fomentaient ainsi la jalousie et la défiance, si fréquentes entre ces corps. L'organisation avançait lentement. Le gouvernement provisoire avait appelé les anciens officiers belges faisant partie de l'armée des Pays-Bas; presque tous s'étaient empressés de répondre à l'appel de leur pays, et abandonnant un rang et des honneurs acquis par de longs services, embrassèrent avec joie la cause nationale. Comment furent-ils récompensés? Une masse de jeunes gens, qui se sont distingués pendant la révolution, croient posséder à eux seuls toutes les capacités militaires, et se partagent les meilleurs emplois. Quelques-uns sont devenus majors, colonels, chefs d'état-major et généraux. La fidélité au serment, à l'honneur, au drapeau, étaient comptés pour rien. Sous le prétexte de patriotisme, la déloyauté et la désertion furent récompensées. Tout me fut promis pour l'avenir, mais aucune promesse n'a jamais été accomplie. Au lieu d'un bataillon bien organisé que j'envoyai à Bruxelles, pour maintenir la tranquillité intérieure, je reçus une horde de volontaires, qui, dès leur arrivée à Hasselt, donnèrent à mes troupes de ligne le plus dangereux exemple

Digitized by Google

d'indiscipline, et aux habitants du Limbourg l'exemple de l'anarchie qui régnait dans les autres provinces. Si les hostilités commencent, je ne serai pas en état de faire la guerre, de manière à assurer le succès et sauver l'honneur de nos armes. »

Les mêmes plaintes étaient formulées par le général Tieken. « Je n'ai pas reçu de renfort, écrivait-il au général Daine. Il m'est impossible de prendre les positions que vous désirez me voir occuper. Je n'ai que deux batteries, et les principales forces de l'ennemi sont concentrées à Tilbourg, Bréda, Berg-op-Zoom et Rosendaal, et il est probable, s'il fait le plus léger mouvement, que ce sera sur Anvers, pour se joindre à la flotte et à la citadelle. »

Quand les progrès des Hollandais et l'état réel de l'armée furent connus, un cri universel d'indignation s'éleva contre le ministre de la guerre De Failly, qui donna sa démission, le 4, et fut remplacé par le général d'Hane. Mais ce changement ne remédia point au mal, parce que l'énergie et l'expérience ne suffisaient plus pour recomposer en un instant une armée capable de défendre le pays, dans les graves circonstances où il se trouvait. Faute que l'histoire ne pourra pardonner, et qui devrait servir d'enseignement à ceux qui s'imaginent que la fondation de la liberté réside uniquement dans les efforts du peuple, dans la fuite ou la première défaite de l'oppresseur!

Ignorant cependant les périls de sa situation et l'insuffisance de son armée, la nation accueillit la reprise des hostilités avec des cris de joie universels. Enorgueillie du souvenir de ses premiers succès, elle s'attendait à un nouveau triomphe. Les rues et les grandes routes retentissaient déjà de chants de victoire; la joie était sur toutes les figures, l'espérance dans tous les cœurs.

Le roi, qui s'était rendu en toute hâte de Liége à Bruxelles, assembla un conseil de guerre, et adopta toutes les précautions que suggérait la prudence et que les ressources du pays purent permettre. Les troupes régulières et les réserves furent mises en mouvement, on réunit les gardes civiques, le quartier général fut établi à Anvers, et le roi publia la proclamation suivante :

Digitized by Google

« Belges! En prenant possession du trône où la volonté nationale m'a appelé, je disais en m'adressant aux représentants de la Belgique : « Si, malgré tous les sacrifices pour conserver la paix, nous étions » menacés de la guerre, je n'hésiterais pas à en appeler au courage du » peuple belge, et j'espère qu'il se rallierait tout entier à son chef, pour » la défense du pays et de l'indépendance nationale. »

» Ces paroles, je les adresse aujoud'hui à la nation entière.

» Sans déclaration préalable, les ennemis ont subitement repris les hostilités, méconnaissant à la fois les engagements qui résultent de la suspension d'armes, et les principes qui régissent les peuples civilisés.

» Ils n'ont point reculé devant la plus odieuse violation du droit des gens, et par la surprise ils ont voulu se ménager quelques avantages momentanés. Ce sont les mêmes hommes que vous avez vus en septembre; ils reparaissent au milieu des populations paisibles, précédés par la dévastation et l'incendie.

» Forts du sentiment de notre droit, nous repousserons cette agression inopinée; nous opposerons la force à la force.

» Déjà une fois vous avez vaincu la Hollande; vous avez commencé la révolution par la victoire, vous la consoliderez par la victoire. Vous ne serez pas infidèles à vos glorieux souvenirs; vos ennemis vous attendent aux lieux déjà une fois témoins de leur défaite.

» Chacun de nous fera son devoir.

» Belge comme vous, je défendrai la Belgique.

» Je compte sur la garde civique, sur l'armée, sur le courage et le dévouement de tous.

» Je me rends à mon poste; j'y attends tous les Belges à qui la patrie, l'honneur et la liberté sont chers. »

Le peuple accueillit cet appel avec élan et enthousiasme; les rues de Bruxelles et les routes vers la frontière furent bientôt couvertes de volontaires, demandant à grands cris à combattre. Ils ne manquaient certainement ni de courage, ni de bonne volonté, mais ils n'avaient ni organisation, ni unité, ni discipline; ils manquaient de toutes les choses nécessaires qui constituent les troupes régulières et qui les rendent propres à vaincre l'ennemi sur les champs de bataille.

Digitized by Google

Mais Léopold ne se faisait point illusion sur l'état des forces belges et sur leur impuissance à résister à l'armée nombreuse qui s'avançait contre lui. Aussi jugea-t-il opportun de se prémunir contre un revers, et sans hésiter il demanda le secours et l'intervention d'une armée française par l'intermédiaire du ministre belge à Paris. Cette demande arriva le 3, et le cabinet français, qui était sur le point de donner sa démission, se reconstitua aussitôt et, à l'unanimité, décida l'intervention. Toutefois cette démarche mettait Léopold et son gouvernement dans la grave situation de violer la constitution ou de risquer un coup d'État. Permettre l'entrée des troupes étrangères, avant que l'armée belge eût combattu, c'était une violation de l'article 121 de la constitution et un déshonneur pour l'armée. D'autre part, attendre une défaite pour faire venir les Français, c'était s'exposer au reproche de n'avoir pas connu le misérable état de l'armée, de n'avoir pas voulu éviter une déroute et enfreindre la loi. Dans cette alternative, le gouvernement préféra la légalité et la dignité du pays. Il ne viola point la constitution, et attendit que l'intervention fût imposée par la nécessité.

Le 4, les hostilités commencèrent à Anvers. Le roi s'y rendit en toute hâte, suivi bientôt par le général Belliard, qui était de retour à Bruxelles, comme ministre plénipotentiaire de France. Les Hollandais, dans une première sortie, avaient détruit les batteries belges élevées devant la lunette Saint-Laurent. La rencontre avait été rude; l'ennemi, s'avançant par le chemin couvert de Kiel, avait bravement attaqué les retranchements belges, renversé une batterie, encloué les canons, et s'était ensuite retiré en bon ordre dans la citadelle.

Le 5, le général Belliard notifia au général Chassé que la France et les autres grandes puissances avaient pris la ville sous leur protection, et qu'il serait responsable des événements. Le vieux gouverneur consentit à suspendre ses opérations, jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouvelles instructions de son gouvernement pour ratifier le renouvellement de l'armistice. La sécurité d'Anvers étant ainsi garantie, le roi porta son quartier général à Malines, et envoya au général Daine l'ordre pressant d'excuter un mouvement par le flanc gauche, pour se réunir à l'armée de l'Escaut. L'ordre fut en même temps expédié au général Tieken

Digitized by Google

de faire un mouvement par la droite dans la même direction. En réunissant ainsi toutes ses forces, le roi se proposait d'empêcher l'invasion hollandaise sur le point qui lui paraissait le plus menacé. Mais Daine, ne tenant aucun compte de l'ordre reçu, conserva sa position, et exposa par là ses troupes et celles du général Tieken au danger d'une défaite.

Les Hollandais, continuant leur mouvement, arrivèrent le 7 à Hasselt, dans l'intention d'attaquer le général Daine. Ils tournèrent son flanc gauche, pénétrèrent à Saint-Trond, et interceptèrent sa retraite par la route de Bruxelles. Le lendemain matin, le prince d'Orange, à la tête de la première et de la troisième division, attaqua les Belges de front, tandis que le général Cort-Heiligers les assaillit par les flancs. La valeur ne suffisait pas pour soutenir une pareille lutte. Aussi les Hollandais, supérieurs en nombre, restèrent maîtres du champ de bataille. Les Belges se débandèrent, abandonnant cinq pièces de canon, leurs munitions, leurs bagages; et après avoir eu sept cents hommes tués, blessés ou prisonniers, ils s'enfuirent jusqu'aux portes de Liége. Cette première défaite modifia le plan du prince d'Orange, qui, par une marche rapide, se dirigea sur Louvain.

Le roi Léopold, qui ignorait la déroute de ses troupes, ayant porté, le 8, son quartier général à Aerschot, ordonna au corps de Tieken de s'assembler en avant de cette place dans la direction de Westmeerbeek, pour faire sa jonction avec Daine, qui, s'il eût exécuté son mouvement, devait y arriver dans la soirée de ce jour. Les troupes accueillirent le roi, à son arrivée, par de vives acclamations. Il parut si satisfait de l'ardeur et des bonnes dispositions des différents régiments, qu'il adressa aussitôt au général Belliard une lettre dans laquelle il disait : « Les circonstances sont si favorables, que je regarde comme urgent d'arrêter le mouvement du maréchal Gérard. Ce sentiment est partagé par toute l'armée, et je pense que nous devons combattre sans l'assistance des étrangers. Je pense aussi que, pour le maintien du bon accord entre les puissances, il est absolument désirable que le maréchal ne s'avance que lorsque les circonstances l'exigeront impérieusement. »

Digitized by Google

Mais cet espoir fut de courte durée. Le général Daine n'arriva pas, et le roi, après l'avoir attendu en vain, marcha sur Montaigu, à la tête de quinze mille hommes de l'armée de Tieken, afin d'en chasser les Hollandais. C'est alors que la nouvelle du désastre de Daine parvint au quartier général. Ce désastre exposait Bruxelles au plus grand danger, et, en conséquence, la seule chance de sauver la capitale était de faire un mouvement en arrière, aussi rapidement que possible sur Louvain pour arrêter les progrès de l'ennemi. Le roi se replia donc sur Aerschot, et le soir même du 10, il bivouaqua en avant de Louvain, ayant ses avant-postes à Bautersem.

Le prince d'Orange, à la tête de la cavalerie légère et des deuxième et troisième divisions, arriva en même temps à Louvain, dans l'espoir de surprendre Bruxelles, avant que le corps d'armée de Tieken eût le temps de se porter à sa défense. Dans la soirée du 11, les colonnes hollandaises atteignirent Bautersem, d'où elles furent repoussées jusqu'à Roosbeek, après une vive escarmouche avec les avant-postes belges. Ce ne fut que le lendemain que la bataille s'engagea. Les gardes civiques prirent les premiers la fuite; ils se sauvèrent dans toutes les directions, jetant leurs armes et leurs objets d'équipement, et répandant le découragement et le désordre parmi les troupes. Accablées par le nombre, celles-ci abandonnèrent successivement toutes leurs positions, jusqu'à ce que, se voyant complétement entourées, elles furent forcées de se réfugier sous les murs de Louvain. En vain le roi et son état-major s'étaient portés, au milieu du danger, avec le plus admirable sang-froid, tâchant de suppléer au nombre par l'habileté des dispositions ; en vain Léopold s'était multiplié dans toutes les directions et avait rempli à la fois les devoirs de roi, de général et de soldat. La disproportion du nombre était trop grande, le découragement trop profond ; il fallait mourir ou se rendre.

Les conséquences de cette déroute pouvaient être terribles; aussi le maréchal Gérard passa-t-il aussitôt la frontière belge, mais le coup était porté, la bataille perdue, et l'armée française n'arriva pas à temps pour sauver Louvain et l'honneur de la journée.

Déjà le prince d'Orange se disposait à récolter les fruits de sa vic-

Digitized by Google

toire, et à marcher en toute hâte contre Bruxelles, quand lord William Russell arriva à son quartier général, avec une lettre de l'ambassadeur anglais sir Robert Adair. Le but de cette lettre était de demander une suspension d'armes, et d'informer le vainqueur que l'avant-garde française était déjà à Wavre, et s'avançait sur Bruxelles. Le prince d'Orange, amèrement désappointé de cette intervention, et ne croyant pas tout d'abord à cette nouvelle, ordonna à son aide de camp, le comte Stirum, d'accompagner lord William Russell, pour s'assurer de l'approche des troupes françaises. En même temps, il fit continuer à ses troupes leur mouvement en avant.

Sir Robert Adair, craignant que lord William Russel n'échouât dans l'objet de sa mission, s'était rendu au quartier général de Léopold, pour y attendre le résultat de la démarche de son délégué. Ayant appris que le prince d'Orange se montrait peu disposé à consentir à la suspension d'armes demandée, ce vétéran de la diplomatie alla le trouver en personne, et, après une longue discussion, la trêve fut accordée à la condition que les troupes belges évacueraient Louvain, et abandonneraient la ville aux Hollandais. Ces préliminaires acceptés, une convention fut rédigée et signée par le général Goblet au nom du gouvernement belge. Le prince envoya au duc de Saxe-Weimar l'avis de suspendre sa marche sur Bruxelles, et les hostilités furent terminées.

Le 13, le prince d'Orange et le maréchal Gérard conclurent ensuite une convention, par laquelle il fut stipulé que l'armée hollandaise commencerait aussitôt son mouvement rétrograde, et le 20, elle avait regagné les limites du Brabant septentrional. Le 31, les Français rentrèrent également sur leur territoire. Ainsi se termina cette campagne dite des *dix jours*.

Les causes des revers éprouvés par les Belges sont parfaitement connues. Parmi les principales il faut compter la surprise. Les autres provenaient des conditions mêmes du pays. Les incertitudes politiques, le relâchement de l'ordre social, la confiance excessive née des événements de septembre, le manque de toute discipline, l'absence de capacités militaires, les funestes conseils de la presse, telles furent les

Digitized by Google

raisons qui donnèrent aux Hollandais, forts et disciplinés, l'avantage sur les Belges, surpris, désunis et privés d'organisation. Le roi fit noblement son devoir, et sa grande popularité ne fut point entamée par suite de ce malheur. Cette rapide succession d'événements, ces vicissitudes de la fortune, ces douleurs après les beaux jours de joie émurent profondément les Belges, sans les abattre. Léopold, en rentrant le 16 août à Bruxelles, n'avait plus les illusions du 21 juillet, mais il y rencontra les mêmes démonstrations d'affection et de reconnaissance. Rome, après la bataille de Cannes, offrait au consul des actions de grâces publiques pour n'avoir pas désespéré de la patrie.

La retraite des troupes hollandaises ayant été annoncée à la Conférence, les plénipotentiaires ordonnèrent une suspension d'armes de six semaines et la reprise immédiate des négociations. Cette proposition fut accueillie par la Hollande, tandis que la Belgique prétendit que la trêve, conclue au mois de novembre 1830, était encore en vigueur et existait en droit. Mais la Belgique avait été vaincue, et la Conférence, sans avoir égard à cette réclamation, déclara son protocole accepté.

Les désastres subis avaient changé l'état des choses; les nouvelles négociations furent donc reprises avec le désavantage de la défaite pour une des deux parties, avec l'avantage de la victoire pour l'autre; et, pour bien juger ces résultats, il convient de donner les raisons qu'invoquaient les deux adversaires. La Hollande avait consenti à la séparation de la Belgique d'après les bases établies par la Conférence, qui, en acceptant ce consentement, s'était placée dans l'impossibilité de satisfaire aux engagements contractés envers le roi Guillaume. Le roi Léopold avait accepté la couronne et pris possession du trône en vertu des conditions exprimées dans le traité des dix-huit articles, ce qui mettait aussi la Conférence dans l'impossibilité de tenir les promesses faites à ce prince. La différence entre les bases de la séparation et le traité des dix-huit articles était la cause de cette situation de la Conférence, et donnait aux deux parties le droit de soutenir leurs prétentions.

La Hollande s'appuyait sur les principes du droit public, sur les lois qui protégent la souveraineté territoriale des nations, et revendiquait avec des traités ses anciennes possessions acquises par de longues

Digitized by Google

guerres et par deux siècles de sacrifices. La Belgique demandait la reconnaissance d'un fait nouveau, le respect de ce qu'il y a de plus sacré au monde : la volonté d'un peuple manifestée par une révolution et non repoussée par l'Europe. De cette manière, la Hollande voulait avoir ses anciennes frontières, mais elle ne voulait pas prendre toute la charge de son ancienne dette. La Belgique voulait s'approprier une partie de l'ancien territoire hollandais, mais elle ne voulait supporter aucun des anciens engagements de la Hollande. La Hollande demandait le partage du territoire sur les bases de 1790, et celui de la dette sur le pied de 1830. La Belgique, au contraire, voulait la dette sur le pied de 1790, et le territoire sur celui de 1830. Quant à la dette, la Hollande prétendait représenter les provinces septentrionales et l'ancienne république, quant au partage des frontières. La Belgique voulait représenter les Pays-Bas autrichiens, quant à la dette; et, quant aux territoires, une partie des provinces septentrionales. L'une enfin invoquait les bases de séparation du 27 janvier, et l'autre le traité des dix-huit articles.

Ces prétentions si opposées et si inconciliables mettaient la Conférence dans l'alternative d'abandonner la question belge sans la résoudre, ou de la résoudre définitivement par arbitrage. Elle s'arrêta à ce dernier parti, et reconnaissant la nécessité d'un échange de territoires, elle déclara qu'elle avait le droit d'intervenir dans les arrangements définitifs. Afin de mettre un terme à toutes les prétentions, elle résolut d'invalider le principe des préliminaires de paix acceptés par la Belgique, de se fonder sur celui des bases de séparation accueillies par la Hollande, d'annuler quelques-unes des délibérations précédentes, et de se tenir au principe du *postliminium* de 1790. Cette résolution était moins défavorable à la Hollande que les dix-huit articles. Son résultat fut le traité des vingt-quatre articles, généralement connu sous le nom de traité du 15 novembre 1831.

La Conférence, pour justifier sa résolution, fit connaître, le 15 octobre, l'incompatibilité des prétentions des deux gouvernements et la nécessité impérieuse où elle se trouvait de prendre une détermination. « Dans tous les essais de conciliation directe entre la Hollande et la

Digitized by Google

Belgique, elle n'avait fait, disait-elle, que respecter la loi suprême d'un intérêt européen du premier ordre ; elle ne fait que céder à une nécessité, en arrêtant les conditions d'un arrangement définitif que l'Europe, amie de la paix et en droit d'en exiger la prolongation, a cherché en vain, depuis un an, dans les propositions faites par les parties ou agréées tour à tour par l'une d'elles et rejetées par l'autre. »

Les circonstances ne créent que trop souvent les principes en diplomatie, et les circonstances, qui, après les journées de septembre, avaient donné lieu au premier traité, amenaient le second, après celles du mois d'août. La Belgique, placée entre la vie et la mort, ne pouvait repousser ce dernier traité, ni se croire en état de vaincre l'Europe, en le repoussant. La résistance était la ruine de sa nationalité, et, si dans ses grandes infortunes, l'homme peut dire : Je préfère la mort à la sujétion, les peuples, au contraire, doivent obéir à la loi suprême qui leur commande de vivre et de se conserver. Les Belges durent donc se soumettre au sort des vaincus, et accepter ce qu'ils avaient refusé avec tant d'indignation et d'ardeur. Le nouveau traité modifiait à leur désavantage plusieurs questions qui, dans le premier, avaient été résolues en leur faveur. Le traité des dix-huit articles n'accordait aux puissances que la faculté d'intervenir à titre de médiatrices, et stipulait que les questions du Luxembourg, de Maestricht et des districts du Limbourg seraient arrangées entre la Belgique et la Hollande au moyen d'une négociation amiable et séparée. Le nouveau traité, au contraire, détruisait ces conditions, enlevait aux Belges une partie du Luxembourg, et leur accordait l'autre en échange d'une partie du Limbourg. Il laissait l'Escaut libre, à condition de payer une indemnité à la Hollande, et enfin, dans la répartition de la dette, il grevait les Belges d'un passif de huit millions quatre cent mille florins. Mais les plaintes et les discussions étaient inutiles, car, après avoir été vaincue sur le champ de bataille, la Belgique ne pouvait espérer de remporter la victoire sur la diplomatie.

Communiqué, le 20 octobre, aux chambres, où il produisit une sensation profonde de surprise et d'irritation, ce traité célèbre fut adopté, le 1er novembre, par une majorité de cinquante-neuf voix contre

Digitized by Google

trente-huit dans la chambre des représentants, et par une majorité de trente-cinq voix contre huit, au sénat. Le gouvernement avait promis de solliciter quelques modifications et de ne pas donner son consentement, jusqu'à ce que le roi élu par les Belges eût été reconnu. Mais la Conférence répondit que ce traité ne pouvait subir nulle modification, et qu'il n'était plus au pouvoir des cinq puissances d'en changer un seul article. Ensuite elle communiqua à la Hollande l'acceptation de la Belgique et invita Guillaume à y souscrire; mais la Hollande refusa résolûment. Néanmoins, les représentants des cinq puissances et celui de Belgique signèrent le traité, le 15 novembre dans la matinée.

Après avoir arrêté le traité des vingt-quatre articles et fixé le délai de deux mois pour la ratification des gouvernements, la Conférence s'occupa d'un autre sujet de moindre importance, mais d'une nature assez scabreuse et d'une exécution assez difficile. Dès le 17 avril, les plénipotentiaires de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, de la Prusse et de la Russie s'étaient réunis pour convenir entre eux que les forteresses élevées en 1815 aux frais de leurs gouvernements, pour la défense du royaume des Pays-Bas, seraient immédiatement démolies, en suite du nouvel ordre de choses. Ils avaient déclaré dans un protocole que la nouvelle condition de la Belgique et sa neutralité, reconnues et garanties par la France, étaient de nature à apporter des modifications dans le système de défense adopté pour le royaume des Pays-Bas; que les forteresses en question étaient trop nombreuses pour les ressources de la Belgique, et inutiles pour la défense d'un pays neutre; en conséquence, qu'une partie de ces forteresses, élevées sous différents auspices, seraient démolies.

Ce document ne fut officiellement communiqué au prince de Talleyrand, ministre français à Londres, que le 14 juillet, et le 23, Louis-Philippe annonça aux chambres l'importante résolution des quatre puissances. Le cabinet belge, de son côté, en ayant eu connaissance le 28, s'empressa d'informer le gouvernement français de la marche qui serait suivie dans la future négociation. D'abord les difficultés parurent insurmontables; les avis étaient partagés sur la nécessité militaire et politique de ces forteresses, et il y avait danger à vouloir dé-

Digitized by Google

truire ainsi un des résultats les plus significatifs du Congrès de Vienne. En considérant même ces forteresses comme formant une partie intégrante de la ligne de défense de la France, toutefois ne faisant pas actuellement partie du territoire français, leur démolition ne pouvait produire aucun effet moral dans ce pays et laisserait encore intacte la triple ligne de forteresses françaises. Malgré les difficultés nombreuses qui se présentèrent, une convention définitive fut unanimement conclue, le 14 décembre, par laquelle il était stipulé que les fortifications de Mons, Ath, Menin, Philippeville et Marienbourg seraient démolies, aussitôt que l'entière indépendance et la neutralité de la Belgique seraient pleinement établies et garanties par les cinq puissances. Mais la Hollande, n'ayant pas été appelée à participer à cette négociation, protesta en disant que le système de défense et l'article sept du traité de Londres lui donnaient le droit d'intervenir dans cette convention. Cependant la Conférence n'accueillit pas ces objections, et elle déclara que la raison de la défense n'existant plus, l'article du traité de Londres n'était applicable qu'au seul royaume de Hollande, et non à deux pays désormais séparés et indépendants.

Cette affaire terminée, le temps était venu pour l'approbation définitive des vingt-quatre articles. La Belgique ratifia purement et simplement le traité. La France suivit son exemple, et promit son entière exécution. L'Autriche et la Prusse y donnèrent leur adhésion complète, avec la réserve des droits de la Confédération germanique, et des articles qui avaient rapport à la cession et à l'échange d'une partie du grand-duché. L'Angleterre ratifia sans condition, et, le 31 janvier 1832, l'empereur de Russie adhéra aussi au traité avec la réserve suivante : « Nous acceptons, affirmons et ratifions le traité, sauf et excepté tels modifications et amendements qui pourraient être apportés par l'arrangement définitif entre la Hollande et la Belgique aux neuvième, douzième et treizième articles. » Quant à la Hollande, comme après sa récente victoire, elle croyait pouvoir obtenir de plus grands avantages par des négociations ultérieures, son refus fut péremptoire et sans équivoque, parce que le traité ne répondait pas à son attente. Elle déclara que non-seulement la Conférence avait violé le protocole d'Aix-la-Chapelle,

Digitized by Google

du 15 novembre 1818, mais qu'elle avait aussi changé les bases de séparation du 27 janvier 1831. Les réponses irréfutables de la Conférence furent inutiles. Guillaume, persistant dans sa manière habituelle de voir, n'accueillit point la médiation de la Russie, et prétendit avoir le droit de traiter de nouveau ces questions conformément à sa pensée et à ses intérêts.

Les choses en étaient là, lorsque le roi Léopold, instruit par les événements du mois d'août, jugea le moment venu de mettre la main à la réorganisation de l'armée, afin de prévenir des maux plus grands que ceux déjà éprouvés par le pays. L'entreprise était ardue, mais commandée par la nécessité. Aussi Léopold, sans perdre de temps, s'attacha à reformer les régiments désorganisés, à substituer l'ordre à l'insubordination, l'économie à la prodigalité, la science militaire à l'ignorance et la confiance à la méfiance. Il voulut enfin avoir une armée régulière et forte, capable de défendre le drapeau de la liberté et l'honneur de la patrie. Il demanda à la France quelques généraux, et leur confia l'œuvre réformatrice, laquelle fut accomplie en peu de temps. Les bataillons de volontaires indisciplinés furent licenciés, et les hommes incorporés dans les régiments de chasseurs. Quelques officiers supérieurs furent mis à la demi-solde, et plusieurs officiers subalternes démissionnés. Tous les officiers d'état-major furent soumis à un examen. Une école militaire, modelée sur celle de France, fut établie. L'artillerie fut réorganisée. Un corps de sapeurs-mineurs et une compagnie de pontonniers furent formés. Vingt mille hommes de garde civique furent appelés sous les armes; deux régiments de chasseurs francs formés au moyen des volontaires licenciés. Les régiments de cavalerie furent portés de quatre à six escadrons. La discipline s'établit. En sorte qu'au bout de quatre mois, les différentes branches du service semblèrent avoir une nouvelle vie, et l'armée commença à présenter une apparence d'amélioration qui promettait les plus heureux résultats. Elle fut divisée en deux corps, l'un d'observation et l'autre de réserve. Le tout donnait un total de cent dix-sept mille hommes, y compris la garde civique. Le corps d'observation consistait en cinq divisions, dont une de cavalerie. La réserve fut

Digitized by Google

formée des sixième et septième divisions. La première était cantonnée dans les Flandres, l'autre formait la garnison d'Anvers et des forteresses environnantes. Ces beaux résultats furent l'œuvre de Léopold, qui eut pour coopérateurs le ministre de la guerre, M. Charles de Brouckere, et les généraux français Desprez, Évain, Billard et Petit.

En même temps, un autre événement s'accomplissait; événement d'une importance vitale pour la consolidation de la nouvelle dynastie. Un des vœux les plus ardents de la nation, et qu'elle avait formé dès l'élection du roi, était de lui voir épouser une des filles du roi des Français, en compensation du refus du duc de Nemours. Une négociation avait été engagée à ce sujet, au moment de la discussion des dix-huit articles, et ce fut avec une joie universelle que la nation apprit les préliminaires du mariage entre le roi et la princesse Louise-Marie d'Orléans, et la fixation définitive de la célébration de ce mariage. Cette cérémonie eut lieu avec une grande solennité à Compiègne, le 9 août 1832. Née à Palerme, le 3 avril 1812, la nouvelle reine joignait aux dons charmants de la beauté et de la jeunesse les qualités les plus précieuses et les plus rares du cœur et de l'esprit. Bonne, affable, compatissante, remarquable par sa piété et par ses nobles sentiments, elle donna au roi le bonheur domestique, et allégea pour son époux le poids des soucis inséparables du pouvoir. Le 15, Leurs Majestés arrivèrent à Laeken, et, le 20, elles firent leur entrée dans la capitale, où elles furent reçues avec les plus vives démonstrations de joie et d'enthousiasme. Cette union fut un événement d'un haut intérêt politique, et offrit une de ces occasions rares où les vœux unanimes du peuple sont d'accord avec les inclinations du souverain. Les espérances de cette époque ont été pleinement réalisées. Ce mariage fut pour la Belgique l'inauguration d'une nouvelle ère de prospérité, et donna naissance à des princes de race belge.

Mais si, d'un côté, cette union et les mesures adoptées donnaient plus de sécurité à la Belgique, de l'autre, l'attitude de la Hollande, après le traité des vingt-quatre articles, loin d'offrir l'espoir d'une entente entre les deux pays, mettait obstacle à tout arrangement diplomatique. Après les ratifications des souverains, la Conférence

Digitized by Google

s'était adressée aux gouvernements belge et hollandais, et leur avait proposé une nouvelle négociation afin d'obtenir l'exécution volontaire du traité. La Belgique y consentit, mais elle demanda, qu'avant tout, l'évacuation des territoires fût effectuée. La Hollande mit de nouveau en avant sa protestation contre le traité, en se plaignant de voir la Conférence disposée à considérer ce traité comme la base invariable de la séparation, de l'indépendance, de la neutralité et des possessions territoriales de la Belgique. Néanmoins, la Conférence, par une délibération du 11 juin, ordonna que le 20 juillet les territoires seraient évacués par les deux parties. La Hollande refusa; et la Conférence, en présence de l'obstination du gouvernement hollandais, modifia sa délibération en déclarant que l'évacuation aurait lieu quinze jours après les ratifications de la nouvelle convention. Mais la Hollande repoussa encore cette proposition, et profitant de la circonstance, elle tenta d'embrouiller de nouveau la question. En effet, elle proposa une négociation directe et amiable avec la Belgique. Mais l'une voulait traiter avant, et l'autre après l'évacuation des territoires, ce qui empêchait de négocier et d'en venir à une décision.

Ce fut alors que lord Palmerston, d'accord avec les deux commissaires belges Van de Weyer et Goblet, proposa d'enlever à la négociation son caractère indéterminé, et de fixer les bases sur lesquelles le gouvernement belge serait tenu de négocier sans dépasser les limites de l'entente amiable que l'on désirait. Le ministère belge se démit de ses fonctions pour rester fidèle aux engagements pris; et le général Goblet, en retournant à Londres, accepta la charge de ministre des affaires étrangères et la responsabilté de la négociation. Son but était de changer de position; d'amener la Hollande à retirer ses offres de négociation; de jeter sur elle l'odieux du délai, et de mettre la Belgique en situation de demander aux cinq puissances l'accomplissement de tout ou partie de leurs stipulations; en d'autres termes, de surmonter leurs répugnances à l'emploi des mesures coercitives contre l'obstination de la Hollande.

En effet le cabinet hollandais refusa, vu qu'une négociation directe aurait obligé Guillaume à reconnaître conditionnellement et non posi-

Digitized by Google

tivement l'indépendance de la Belgique. Elle n'aurait pas détruit les principes desquels il était déterminé à ne pas dévier, tandis que le *statu quo* aurait pu être continué et les discussions prolongées jusqu'à une période indéfinie, de telle sorte que les avantages que la Belgique eût pu retirer des négociations directes auraient été contre-balancés par les désavantages du retard. Mais les prévisions du général Goblet se réalisèrent bientôt, parce que la Belgique accepta la négociation directe avec la Hollande, et que cette dernière puissance refusa la position qui lui était offerte. Le cabinet hollandais se retira ; et le même, jour, le 20 décembre, il fit parvenir à la Conférence une note extrêmement irritante dans laquelle il déclarait : « que le roi ne voulait pas admettre de nouvelles concessions, qu'il déclinait la responsabilité de toutes les complications qui pourraient résulter d'un délai, et proclamait hautement qu'il ne consentirait jamais à sacrifier les intérêts vitaux de la Hollande au fantôme révolutionnaire; que le peuple libre, aux destinées duquel il était appelé à présider, confiant dans la Providence, savait comment on résistait à tout ce que les ennemis de l'ordre public et de l'indépendance des nations oseraient tenter de prescrire. »

Ce langage étonna tout le monde et parut à peine croyable. La Conférence répondit en exposant tous les efforts faits pour amener la Hollande à l'exécution spontanée du traité; la situation difficile où la mettait la réponse du gouvernement hollandais, et la nécessité où elle se trouvait de renoncer aux moyens de conciliation et de recourir à la force.

En effet, dès le 1er octobre, les plénipotentiaires décidèrent unanimement que des mesures coercitives étaient nécessaires, quoiqu'il y eût dissidence sur les moyens à employer. L'Autriche, la Russie et la Prusse déclaraient qu'elles ne pouvaient consentir à d'autres mesures qu'à des peines pécuniaires. Mais la France et l'Angleterre, estimant ces mesures insuffisantes, demandaient l'emploi de la force. De cette manière, la reconnaissance du traité du 15 décembre eut lieu par les armes, sans que le désaccord entre les puissances nuisît à cette résolution. La volonté de la France et de l'Angleterre l'emporta sur celle des autres, et ces paroles adressées par le comte Orloff à

Digitized by Google

Guillaume : *Vos alliés ne peuvent plus rien faire pour vous*, ne furent que trop vraies et trop fatales à la cause des Nassau!

La délibération du 1er octobre une fois arrêtée, et le traité de Londres, du 15 novembre, substitué aux articles soixante-six et soixante-treize du Congrès de Vienne et à la Convention de Londres du 21 juillet 1814, le ministère belge fut recomposé, et il déclara aussitôt toute négociation rompue, en demandant que l'accomplissement du traité fût obtenu par les armes. Le 22 octobre, le prince de Talleyrand et lord Palmerston stipulèrent de commun accord que l'évacuation des territoires devait en être le commencement; que les deux parties devaient avoir effectué cette évacuation le 12 novembre; que la force serait employée contre celle qui pour le 2 novembre n'aurait pas donné son consentement, et que, dans le cas d'un refus de la part de la Hollande, l'embargo serait mis sur ses navires, et une armée française entrerait en Belgique pour entreprendre le siége d'Anvers. Cette convention arrêtée, l'ordre d'évacuation fut notifié le même jour aux deux gouvernements. Le cabinet belge répondit qu'au terme prescrit il abandonnerait Venloo, les forts, les lieux attenants et toute la partie de territoire non comprise dans le royaume de Belgique. Mais il réclama en même temps la possession de la citadelle d'Anvers et des forts des deux rives de l'Escaut, d'après la lettre du traité. Guillaume refusa son consentement. Il en résulta que les hostilités furent reprises le 5 novembre, et que les flottes combinées de la France et de l'Angleterre se préparèrent à agir contre la Hollande. Dès lors, toutes les négociations cessèrent, la Conférence se sépara, abandonnant l'issue de la révolution au sort des armes. Mais l'entêtement de Guillaume dut céder à la force et à la suprême nécessité de l'ordre général et de la paix.

En apprenant que la guerre était décidée et que les hostilités avaient recommencé, les Belges se livrèrent à l'espoir de réparer la honte de leur récente défaite, et à la joie de voir enfin leurs vœux exaucés. Les sacrifices faits depuis deux ans, la crainte de devoir les renouveler, l'humiliation soufferte, l'approche de l'hiver, le besoin de vengeance, et le bon état de l'armée leur inspiraient l'ardent désir de combattre

Digitized by Google

l'ennemi. Le cri de guerre était général, l'enthousiasme immense. Peuple, bourgeois, soldats, magistrats, députés, journalistes, tout le monde enfin parlait de guerre, de vengeance, de victoire. Chacun voyait la Hollande abattue, le triomphe certain, les dangers finis, l'avenir assuré.

Le vœu général de recourir aux armes fut encore augmenté par la cérémonie qui devait avoir lieu pour l'anniversaire des journées de septembre, époque qui avait été choisie pour distribuer des drapeaux d'honneur aux communes qui s'étaient distinguées pendant la révolution.

Cette imposante cérémonie eut lieu le 27 septembre. Une estrade décorée avec splendeur, surmontée de trophées militaires, était élevée en avant du péristyle de l'église Saint-Jacques-sur-Caudenberg. Au centre, sous un dais de velours écarlate, bordé de franges d'or, était placé le trône royal, sur les côtés duquel on avait disposé des galeries pour la reine et le corps diplomatique. A droite et à gauche, étaient des places réservées aux députations des provinces et aux autorités constituées. Au-dessous et en avant, régnait un hémicycle destiné aux personnes chargées de recevoir les drapeaux, chaque commune étant distinguée par sa devise particulière. Des masses de cavalerie et d'infanterie remplissaient la place Royale et les rues adjacentes. Un immense concours de spectateurs occupait les espaces intermédiaires, et couvrait jusqu'aux toits des hôtels environnants. Les rayons d'un brillant soleil de septembre faisaient resplendir les armes des soldats. Le son d'une musique guerrière, les cris de la multitude, et les salves d'artillerie animaient et grandissaient cette scène.

La jeune reine, rayonnante de jeunesse et de grâces, arriva à midi, accompagnée par le duc d'Orléans, et précédée des drapeaux destinés aux communes. Puis vint le roi, qui arriva à cheval, au milieu des acclamations les plus vives, entremêlées des cris de : « Guerre! guerre aux Hollandais! » Étant monté sur son trône, le roi rassembla les députations des provinces autour de lui, et, après une allocution pleine de force et de dignité, il délivra à chacune d'elles le drapeau qui lui était destiné, au milieu d'un profond et imposant silence inter-

Digitized by Google

rompu de temps en temps par des fanfares et par les applaudissements de la multitude. Après une revue générale des troupes, la cérémonie étant achevée, le cortége se rendit au palais, et la journée se termina par un banquet, des feux d'artifice et des illuminations. Mais au milieu de toutes ces fêtes, la nation n'oublia point son ardeur pour la guerre, son exaltation contre l'ennemi et son désir de le combattre. Les députations des provinces se réunirent dans le but de signer une adresse au roi, pour le prier de mettre fin à toute négociation. Un placard fut, à cet effet, affiché et distribué dans toute la ville. « Belges, y lisait-on, c'est aujourd'hui l'anniversaire des immortelles journées de septembre, jours où tant de braves périrent pour l'indépendance de leur pays. Vengeons leur mémoire! Demandons au roi de déclarer la guerre, sans attendre plus longtemps les résolutions interminables de la Conférence. Guerre à la Hollande! Oui, guerre! Toute la nation la demande; c'est le seul moyen de sauver notre honneur et de consolider notre indépendance! »

Les peuples qui n'ont pas perdu le sentiment de l'honneur et de la dignité, ont horreur de la lâcheté et de la tyrannie, et quand l'heure est venue, ils sentent qu'ils ne peuvent ni ne doivent rester esclaves. Gloire aux Belges, qui comprirent qu'ils avaient à effacer la honte d'une défaite, et à se rendre libres pour toujours! Il ne faut pas dire que c'est la France qui vainquit la Hollande; elle ne serait point intervenue sans la révolution victorieuse, et les gouvernements ne se seraient pas prononcés contre la Hollande, sans les journées de septembre. Les révolutions sauvent les peuples; et la révolution, en affranchissant la Belgique, rétablit en Europe l'autonomie d'une noble nation injustement et violemment opprimée.

L'intervention étrangère ayant été convenue et les hostilités reprises, le comte de Latour-Maubourg arriva à Bruxelles pour informer le gouvernement que l'armée française ne pénétrerait pas sur le territoire belge, avant que le roi Léopold n'en eût manifesté la volonté et le désir. Le ministère répondit que le roi, en vertu des garanties qu'il avait été forcé d'accepter, ne dissimulait pas son désir de voir les troupes françaises entrer en Belgique. Alors, dès le matin du 15 novembre, l'armée

Digitized by Google

du Nord, commandée par le maréchal Gérard, franchit les frontières belges, et le 19, elle arriva sous les murs d'Anvers. Le peuple accueillit silencieusement les soldats étrangers, il ne se livra pas à des plaintes vaines et inopportunes, n'applaudit point par fierté et par dignité à l'arrivée de ses défenseurs, mais il comprit que, dans un moment de danger suprême pour la patrie, la loi de la nécessité est un devoir, et qu'il faut savoir s'y soumettre sans murmurer.

Il n'en fut pas de même de ses représentants, à qui l'intervention étrangère parut une humiliation; l'inertie de l'armée nationale, une honte; et l'abandon des populations, qui s'étaient montrées dignes de rester belges, un crime. Au milieu du bruit des armes, ils s'écrièrent que cette intervention n'était ni nécessaire ni légale; qu'en abandonnant les territoires, le gouvernement n'avait exigé aucune garantie pour leurs habitants et pour la Belgique; qu'il ne fallait pas laisser à la Hollande la faculté de ratifier ou de ne pas ratifier le traité, alors que l'art. 24 déclarait que l'abandon des territoires devrait avoir lieu après les ratifications des deux parties. Ces griefs étaient justes, mais les engagements pris et devenus irrévocables désormais rendaient toute discussion inutile. Cependant le cabinet commit la faute de soumettre à l'approbation des chambres des faits non encore accomplis; il demanda la continuation du débat et n'ayant obtenu que quarante-quatre voix en sa faveur sur quatre-vingt-six votants, il se vit dans la nécessité d'offrir sa démission. On resta ainsi un mois sans gouvernement en présence d'une armée étrangère, au milieu des craintes de l'anarchie et de la guerre générale; mais la sagesse et la modération de la nation surmontèrent ces dangers, et l'Europe attendit avec anxiété l'issue du combat que les deux principes qui divisent le monde allaient se livrer sous les murs de la citadelle d'Anvers.

La position de la Hollande n'était pas moins grave. On ne pouvait s'expliquer sa politique ni le but qu'elle se proposait, surtout dans un moment où elle était abandonnée par les grandes puissances. Il était certain que la résistance ne pouvait la conduire à un résultat heureux ni à des avantages moraux ou matériels. Si Guillaume eût consenti en partie aux demandes des puissances, il aurait pu peut-être

Digitized by Google

réussir dans ses projets, ne pas perdre entièrement ses droits et ne pas entacher l'honneur de la Hollande. Mais son caractère était conforme à celui de son peuple. Obstiné et énergique, les Hollandais secondaient admirablement son obstination et son énergie. La nation et le souverain voulaient la guerre, malgré les dangers auxquels elle les exposait, et ils se préparèrent à une lutte inégale. Les réserves furent appelées et coururent à leur poste. Les corps de volontaires s'empressèrent de rejoindre l'armée active. Une levée en masse fut ordonnée. Les états généraux furent unanimes pour applaudir à la conduite du gouvernement.

Ils regardaient la menace de l'embargo sur les navires hollandais comme une déclaration de guerre, et voulaient que l'armée active reçût à l'instant même l'ordre d'attaquer la Belgique, avant que les Français pussent arriver à son secours. Enfin on enjoignit au général Chassé de compléter ses préparatifs de défense, et, dans le cas où il serait attaqué, de résister jusqu'à la dernière extrémité. En même temps cependant, on essaya de renouer les négociations, et l'on espéra de pouvoir, par l'intermédiaire de la Prusse, faire substituer à la proposition de lord Palmerston un nouveau projet plus conforme aux idées de Guillaume et aux intérêts de la Hollande. Mais l'époque de la négociation était passée; il ne restait plus que la soumission à la volonté de la Conférence, comme condition à tout accommodement ultérieur.

Sur ces entrefaites, le délai fixé aux Hollandais pour l'évacuation des territoires touchait à sa fin, et déjà, les opérations du siége étaient sur le point de commencer. Toutefois, avant l'engagement des hostilités, il était d'une haute importance pour les Belges que la guerre respectât la ville d'Anvers et ne détruisît pas cette riche métropole commerciale. A cette fin, il fallait limiter le siége à la seule partie extérieure de la citadelle. Il fut donc décidé que les troupes belges resteraient spectatrices dans la ville, et n'attaqueraient point la citadelle de ce côté. Le plan ainsi circonscrit, l'entreprise devenait plus difficile et plus périlleuse, car le terrain n'était pas propice, vu la saison avancée, et il offrait des obstacles presque insurmontables. Mais le courage et la science vainquirent les difficultés, et les soldats français, qui défen-

Digitized by Google

daient cette fois la liberté et la révolution, ne se montrèrent point inférieurs à ceux de la grande armée de l'empire.

L'ordre du siége ainsi établi, le maréchal Gérard porta son quartier général à Berchem, et il se disposa à commencer les premiers travaux des tranchées. L'armée française se composait de trente mille hommes d'infanterie et de cavalerie, outre deux divisions campées sur les deux rives de l'Escaut. A l'avant-garde se trouvaient les ducs d'Orléans et de Nemours, avec trois bataillons d'infanterie légère, quatre escadrons de lanciers et quatre de hussards. Le général Sebastiani commandait la première division; le général Achard la deuxième; les généraux Jamin et Favre la troisième et la quatrième. La réserve formait une cinquième division sous les ordres du général Schramm. La cavalerie légère, formée de douze escadrons de chasseurs et de quatre de hussards, avait à sa tête les généraux de Lawoëstine et Simonneau. La grosse cavalerie était partagée en deux divisions, sous le commandement des généraux Dejean et Gentil Saint-Alphonse. Le nombre total de cette armée s'élevait à soixante et un bataillons et cinquante-six escadrons. L'artillerie composée de cinquante-cinq canons, indépendamment des pièces de siége, avait été embarquée à Douai sur quatorze bateaux, et après avoir descendu la Scarpe et l'Escaut, elle fut transportée jusqu'à Boom, au confluent du Rupel, où elle arriva, le 27 et le 28, en assez grande quantité pour permettre aux généraux Neigre et Haxo, directeurs en chef de l'artillerie et du génie, de se déclarer prêts à commencer les opérations.

Le général en chef envoya d'abord, au nom de la France et de l'Angleterre, la sommation suivante au commandant de la citadelle : « Arrivé avec l'armée française devant la citadelle d'Anvers, je suis chargé par mon gouvernement d'invoquer l'exécution du traité du 15 novembre, qui donne au roi des Belges le droit de posséder cette forteresse et les autres forts situés sur les deux rives de l'Escaut. J'espère que vous reconnaîtrez la justice de cette demande; dans le cas contraire, je dois vous notifier que je ferai usage de tous les moyens en mon pouvoir pour prendre la citadelle. Le siége sera dirigé contre la partie extérieure de la forteresse, sans profiter des faibles travaux

Digitized by Google

qu'elle présente du côté de la ville pour commencer l'attaque. Aussi, je suis certain que, conformément aux lois de la guerre et aux usages constamment observés, vous vous abstiendrez d'attaquer Anvers. Un bombardement ne serait qu'un acte de barbarie inutile, et une grande calamité pour le commerce de toutes les nations. Mais si, au mépris de ces considérations, vous vous arrêtiez au parti contraire, la France et l'Angleterre sauront bien se venger des désastres causés par le feu de la citadelle, de la flotte, et des forts environnants. Quant à vous, vous n'éviterez pas la responsabilité personnelle d'avoir violé les coutumes des peuples civilisés. J'attends votre réponse, et je suis sûr que vous vous déciderez à une négociation pour abandonner la citadelle d'Anvers et les forts qui en dépendent. »

Le général Chassé répondit : « Je n'abandonnerai pas la citadelle d'Anvers, tant que je n'aurai pas usé tous les moyens de défense dont je dispose. Je ne toucherai point à la ville, si les forteresses de l'intérieur et les travaux extérieurs n'attaquent pas la citadelle, la Tête de Flandre, les autres forts et la flotte, et si les communications entre l'Escaut et la Hollande ne sont pas interceptées. Mais je m'aperçois avec étonnement, que, tandis qu'on parle de négociations, on commence les travaux du siége sous notre canon. Je dois en conséquence vous prévenir que si, d'ici à midi, ces travaux ne sont pas suspendus, je serai dans la nécessité de les empêcher par la force. »

Après ce rejet péremptoire de la sommation faite par le maréchal Gérard, les tranchées furent commencées le 30 novembre, à la pointe du jour. Les Hollandais ouvrirent aussitôt leur feu, mais ils ne réussirent pas à arrêter les travaux d'approche, qui, au bout du troisième jour, arrivaient près du deuxième bastion. Le 4 décembre, les Français découvrirent sept batteries, et, le lendemain matin, quatre-vingt-sept canons et quarante-quatre mortiers dirigèrent un feu convergent contre la citadelle. L'ennemi, avec cent trente-quatre pièces de divers calibre répondit bravement à cette attaque. Le 6, la lutte fut reprise avec plus d'ardeur encore, mais, ce jour-là, la garnison éprouva de grands dommages. La caserne principale, le dépôt des vivres et la poudrière du deuxième bastion furent incendiés; mais le courage des

Digitized by Google

Hollandais, loin de faiblir, sembla redoubler encore, pour fêter l'anniversaire du prince d'Orange, lequel tombait ce jour-là. En effet, la canonnade devint encore plus rapide et plus violente; une grêle de boulets, de bombes, de pierres, vint tuer bon nombre d'officiers et de soldats parmi les assiégeants, et le feu du fort Montebello ayant été éteint et les batteries françaises démontées sur toute la ligne, les princes et le maréchal Gérard accoururent en toute hâte sur le terrain, affrontant le danger et encourageant leurs soldats incertains et étonnés à la vue de cette masse de projectiles pleuvant sur eux.

Mais bientôt la scène changea d'aspect, et, le lendemain, l'artillerie française détruisit en partie le bâtiment contenant les poudres, abattit le mur de la lunette Saint-Laurent, et contraignit les Hollandais à construire un retranchement derrière ces ruines. Le 8, de nouveaux incendies vinrent jeter le désordre dans la garnison. Rien ne put résister à l'effet des gros mortiers à la Paixhans. Les Français, de leur côté, éprouvèrent des pertes sérieuses dans les approches faites contre la lunette Saint-Laurent, attendu que les Hollandais dirigèrent leurs plus grands efforts sur ce point. Le 9, on se battit encore vigoureusement de part et d'autre. Le feu des assaillants redoubla d'énergie, mais les assiégés se défendirent avec une intrépidité des plus rares.

Déjà les Français avaient surmonté les plus grands obstacles, et il semblait que la citadelle dût bientôt tomber en leur pouvoir. Mais si la bravoure et l'habileté des assiégeants fit de ce siége un des faits militaires les plus mémorables de notre époque, d'un autre côté, il faut l'avouer, la résistance et la défense ne furent ni moins remarquables ni moins glorieuses. Au milieu de l'explosion des bombes, des incendies, de l'écroulement des murailles, de la confusion et de la mort, la garnison n'omit rien pour molester l'ennemi et arrêter les progrès de ses travaux. De fréquentes sorties vinrent inquiéter les Français. On vit des compagnies hollandaises avec leurs manteaux gris, les fusils en bandoulière et des bêches à la main, s'avancer silencieusement dans l'ombre, et renverser les travaux exécutés; d'autres fois, se traîner à plat ventre à la faveur du bruit de l'artillerie, atteindre les travaux avancés, s'élancer sur les Français, les attaquer à la baïonnette et les

Digitized by Google

disperser. Mais la surveillance, les stratagèmes et le courage n'empêchèrent pas la prise et la ruine de la citadelle. Le dixième jour, la garnison n'avait plus d'autres lieux de retraite que les poternes et les casemates. On transporta les blessés à la Tête de Flandre, et on tenta de nouvelles sorties, dans lesquelles on ne réussit qu'à détruire quelques mètres de tranchées et à démonter quelques mortiers. Durant la nuit, le feu continua des deux côtés, et la forteresse ressembla à un volcan. Les longues traînées de feu des bombes et des fusées éclairaient les ténèbres, et leur lueur illuminait ce triste et singulier spectacle. On ramassait les cadavres mutilés, on cherchait les blessés, et au milieu de cette scène épouvantable on n'entendait ni un cri ni une plainte, tant était grand le courage de part et d'autre. D'un côté, on se battait pour la gloire, et de l'autre, par devoir; mais de semblables batailles honorent également le vaincu et le vainqueur.

La onzième et la douzième journées furent terribles, ce qui fit dire au général Chassé : « On chercherait en vain dans l'histoire l'exemple d'un bombardement aussi furieux que celui que l'ennemi dirige en ce moment contre la forteresse. » Dans les jours qui suivirent, les assiégeants, après avoir détruit l'enceinte des dépôts de poudre, ouvrirent au moyen de trois mines une large brèche dans la partie saillante de la lunette Saint-Laurent, puis ils s'élancèrent par cette ouverture et de là canonnèrent la forteresse. La lutte fut vive, le nombre des morts et des blessés considérable, et le vieux drapeau néerlandais cessa de flotter sur les murs croulants de la citadelle. Le mauvais temps vint suspendre les opérations pendant deux jours, ce qui détermina les Hollandais à ouvrir le feu du deuxième et du troisième bastion, réservé pour la dernière défense. Mais les Français démasquèrent aussi deux nouvelles batteries, l'une placée sur la partie saillante de la lunette Saint-Laurent, et l'autre près du jardin de l'Harmonie. En outre, ils reprirent leurs travaux avec une plus grande énergie, portèrent leurs approches jusqu'au fossé de la demi-lune, et y jetèrent une digue, qui s'étendait à un tiers environ de sa largeur. Les assiégés firent des efforts prodigieux pour détruire cet ouvrage des Français, et malgré une seconde attaque de la demi-lune, ils parvinrent à empêcher la con-

Digitized by Google

tinuation des travaux et à repousser l'ennemi. Mais le travail souterrain avançait, et le feu de l'artillerie continuait plus vif que jamais, lorsque, le 21, vers minuit, éclata la première bombe lancée par le mortier *monstre*, fondu à Liége, lequel vomit d'une seule fois l'énorme quantité de cinq cents kilogrammes de projectiles. Rien ne put résister à la chute de cette masse formidable, qui, en touchant la terre, s'y enfonça à la profondeur de trois mètres, éclata ensuite, et produisit les plus terribles effets. Dans ce moment, une seconde sommation fut faite à la forteresse, en la menaçant, en cas de refus, de diriger contre elle le feu de toutes les batteries. Mais le général Chassé repoussa la sommation, et la lutte recommença plus ardente.

Tandis que ces événements se passaient devant la citadelle, la flottille hollandaise tentait de se frayer un chemin par les forts de la Perle et de Sainte-Marie. Mais, après une vive escarmouche, elle fut repoussée par les deux divisions françaises qui couvraient les rives de l'Escaut, et qui rendaient tout débarquement impossible. Une autre tentative fut faite encore pour débusquer un corps de troupes destiné à couper la digue et à inonder les polders, près du Doel; mais ce mouvement ayant échoué également, les Hollandais comprirent que le courage ne suffisait pas pour lutter contre des forces infiniment supérieures. La situation de la citadelle devenait plus grave d'heure en heure. Déjà, le côté gauche du deuxième bastion offrait une large brèche, la moitié du fossé était comblée, et les Français n'avaient plus qu'à faire sauter la contrescarpe au moyen d'une mine, pour s'élancer à l'assaut. Les forces de la garnison étaient épuisées, et ses souffrances immenses. L'eau potable manquait, tous les endroits pouvant offrir un abri étaient en ruine et croulants, l'hôpital détruit, le nombre des blessés et des malades considérable; en un mot, la citadelle présentait, en ce moment, l'aspect de la désolation, de la misère et de la douleur. Dans cette extrémité, le général Chassé, voyant qu'il n'était plus en état de résister à un assaut, envoya, dans la matinée du 23, au maréchal Gérard deux officiers porteurs de la lettre suivante : « Estimant que j'ai satisfait à l'honneur militaire dans la défense de la forteresse qui m'a été confiée, et désirant mettre fin à l'effusion du sang, je suis prêt

Digitized by Google

à quitter la citadelle avec toute la garnison, et à négocier sur la reddition de la place, de la Tête de Flandre et des autres forts environnants. Je propose donc de faire cesser les hostilités de part et d'autre, durant la négociation. »

En effet, le combat cessa vers dix heures et demie, et le même jour, il fut convenu que le général Chassé abandonnerait au maréchal Gérard la citadelle d'Anvers, le poste de la Tête de Flandre, les forts de Burcht, de Zwyndrecht et d'Austruweel, avec tous leurs canons, leurs munitions et leur matériel; que la garnison en sortirait avec les honneurs de la guerre, mais qu'elle déposerait les armes et resterait prisonnière, jusqu'à ce que le roi de Hollande eût ordonné l'abandon des forts de Liefkenshoek et de Lillo. Guillaume n'ayant pas accepté les conditions de la reddition, ni consenti à la cession des deux derniers forts, la garnison resta prisonnière, fut envoyée en France où elle arriva, à la fin de décembre, pour être internée à Saint-Omer, Aire et Hesdin. Les Hollandais avaient eu cinq cent soixante et un hommes tués et blessés, et trois mille neuf cent trente-six furent faits prisonniers. Les Français avaient eu environ mille hommes hors de combat. Ainsi se termina ce mémorable siége, où le caprice d'un roi sacrifia tant de braves soldats, sans espoir d'être utile à son pays ou de nuire à l'ennemi.

La scène qui se passa sur les rives de l'Escaut peut être assimilée à ces pompes sanglantes dont on ne trouve des exemples que sur les bords du Tibre, où les corps meurtris des captifs gaulois étaient immolés sans pitié pour assouvir la soif des maîtres du monde. Mais si les gladiateurs de la Gaule tombaient sur l'arène romaine avec l'unique certitude de la mort, les Hollandais tombèrent avec la certitude de la gloire et de l'admiration du monde.

Vingt-quatre jours de tranchée ouverte avaient suffi pour réduire la citadelle d'Anvers, sans que la ville eût à souffrir. L'armée française ne l'eut pas plus tôt remise au pouvoir du gouvernement belge, qu'elle repassa ses frontières, donnant ainsi une preuve frappante du désintéressement et de la bonne foi de Louis-Philippe. L'Autriche, la Russie et la Prusse restèrent spectatrices passives d'une entreprise exécutée

Digitized by Google

en vertu d'un traité, dont elles étaient parties contractantes. L'union des cabinets anglais et français se resserra, sans nuire à leurs rapports de bonne intelligence avec les autres cours, et la paix, principal but des efforts de l'Europe, ne fut pas même troublée au milieu du bruit du canon.

Mais le caractère indomptable de Guillaume ne donnait pas encore l'assurance d'arriver à une solution définitive de la question. On reprit les négociations en proposant à la Hollande de lui rendre ses prisonniers, et de lever l'embargo, à condition qu'elle abandonnerait les deux forts de Lillo et de Liefkenshoek, et qu'elle rouvrirait l'Escaut. Guillaume répondit, le 9 juillet 1833, qu'il consentait à exécuter la convention quant à l'évacuation des territoires, mais qu'il ne pouvait renoncer à ses droits sur l'Escaut, et au transit libre par l'Allemagne. Il demandait donc que la Belgique lui payât un tribut annuel de 8,400,000 florins, comme intérêt de la cote concernant la dette de la Belgique. Ne s'arrêtant pas à cette prétention, il exécutait sa pensée en obligeant les navires, qui entraient dans le fleuve ou qui en sortaient, à payer les droits qui pourraient être fixés par la suite, si la Belgique acceptait un impôt de cette nature. Or, cette mesure nuisant à la navigation et violant les traités qui garantissaient la liberté de l'Escaut, les gouvernements de France et d'Angleterre répondirent, le 14 février, à Guillaume, que, s'il voulait en réalité régler définitivement l'état des choses, il devait profiter au plus tôt des bonnes dispositions des deux puissances; consentir à une trêve sans garanties spéciales; déposer les armes et coopérer à la conservation de la paix.

La discussion fut vive et chaude; un accommodement paraissait impossible. Cependant, Guillaume, vaincu par la raison ou par la nécessité, accepta la négociation, et déclara « que jusqu'au moment où un traité définitif serait conclu entre la Hollande et la Belgique, il ne reprendrait pas les hostilités, et n'empêcherait pas la libre navigation de l'Escaut. » Cette déclaration tira la France et l'Angleterre de tout embarras, et amena la Convention du 21 mai, ainsi qu'une nouvelle réunion de la Conférence.

Digitized by Google

On décida alors qu'on laisserait la question territoriale dans le *statu quo*, jusqu'à la conclusion d'un traité définitif; que l'armistice serait valable aussi pour le Luxembourg, qui n'avait pas été compris dans la première trêve; que la liberté de l'Escaut serait rétablie, comme par le passé; que les représailles maritimes cesseraient de part et d'autre; que les prisonniers seraient rendus, et le commerce rouvert sur la Meuse; que les communications seraient libres entre Maestricht, le Brabant septentrional et Aix-la-Chapelle; qu'enfin la France et l'Angleterre s'obligeraient à conclure au plus vite un traité définitif, et inviteraient l'Autriche, la Russie et la Prusse à s'employer dans le même but.

Telle fut la Convention du 21 mai, qui donna à la Belgique tous les bénéfices du traité de novembre, sans lui imposer aucune charge. La Hollande, au contraire, n'en retira que l'inutile avantage de l'occupation de deux forts, et le stérile honneur de persévérer avec d'immenses sacrifices dans ses prétentions irréalisables.

La Conférence s'assembla, le 9 juillet, et discuta la question jusqu'au 15 septembre. Il parut d'abord que l'on pourrait réaliser l'espoir d'une négociation définitive. Après avoir repris l'examen des vingt-quatre articles, les plénipotentiaires hollandais et belges tombèrent d'accord, et déjà dix-neuf articles avaient été approuvés par eux, quand, sur les neuvième, dixième, onzième, douzième, treizième et quatorzième articles, il surgit une telle divergence d'opinion, une controverse si violente, que tout espoir d'entente s'évanouit. La négociation fut immédiatement rompue, et la Conférence se sépara.

Mais, tandis que les puissances s'efforçaient de terminer leur tâche, une autre négociation particulière, entre le duc de Saxe-Weimar et le baron Hurel, mettait en vigueur la Convention du 21 mai. Le duc, au nom de la Hollande, et le général, au nom de la Belgique, stipulaient que les troupes hollandaises auraient le libre passage du Brabant septentrional jusqu'à Maestricht, et de cette ville jusqu'à Aix-la-Chapelle; que la navigation de la Meuse à travers Maestricht serait déclarée libre, sauf quelques restrictions imposées par le général Dibbets, pour la sûreté de cette place. Cette dernière convention, qui prit le nom de

Digitized by Google

Convention de Zonhoven, petite ville du Limbourg, mit enfin un terme à toute négociation. Par là, la mission de la diplomatie était finie, la question réglée, et la révolution belge complétement achevée.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONCLUSION

Erreur du Congrès de Vienne et fautes plus grandes commises par la Hollande. — Le statut illégal adopté. — Causes de mécontentement. — Décrets de 1825 et leurs tristes effets. — Indifférence vis-à-vis de la révolution. — Erreur du prince d'Orange. — Lenteurs du gouvernement hollandais. — Aveugles prétentions de Guillaume. — Éloges donnés au roi par les fauteurs de la tyrannie. — Nécessité des révolutions. — Grands résultats de la révolution belge. — Constitution nouvelle. — Comparaison avec la révolution française. — Réforme du Code pénal et du système des prisons. — Lois sur l'instruction publique. — Organisation de l'armée. — Construction des chemins de fer. — Améliorations apportées dans l'agriculture, les arts, l'industrie, le commerce et les manufactures. — État des finances. — Mesures en faveur des ouvriers. — Tableau historique. — Liberté de la presse. — Le parti catholique et le parti libéral. — Situation actuelle de la Belgique.

Tels furent les motifs, les progrès et les résultats de cette noble révolution, qui donna naissance à l'indépendance d'un peuple en Europe. Les ennemis de la civilisation s'étaient opposés à cette émancipation, mais en voyant l'inutilité de leurs efforts, ils maudirent la liberté de ce peuple, proclamèrent qu'elle aurait une courte durée et attendirent sa chute avec impatience. Le temps a démenti ces lâches espérances et ce jugement inique. L'Europe a fraternellement accueilli les Belges parmi les nations civilisées, elle a vanté leur cou-

Digitized by Google

rage, applaudi à leur soulèvement, et jugé leur cause légitime et sainte.

En reformant l'organisation politique de l'Europe, le Congrès de Vienne avait voulu réintégrer les vieux monarques sur leurs anciens trônes; rétablir le droit de la légitimité; partager les royaumes en raison du nombre des habitants; mesurer l'étendue des territoires; calculer les revenus des États, et substituer à la grande injustice de la conquête celle plus grande encore de l'intérêt et de la volonté des souverains. Mais si les despotes peuvent étouffer la liberté et détruire la nationalité d'un peuple, par leur volonté et par la force des armes, les peuples, eux, ne meurent pas, tant qu'ils gardent la conscience de leur dignité, et que la tyrannie n'a pas éteint en eux la vie de la pensée.

La Belgique, par sa révolution, a offert un grand exemple à l'histoire et aux monarques. Réunie par la volonté du dernier vainqueur à une nation différant d'elle par les usages, la langue, la religion et les intérêts, elle a prouvé que les annexions violentes, le mépris des nationalités et la volonté des rois ne suffisent pas à raffermir ces assemblages mal composés; car, tôt ou tard, et en vertu de la justice immuable de Dieu, tout peuple reprend ses droits et son indépendance.

Le Congrès de Vienne commit une faute énorme, en ne respectant pas la loi du progrès et l'existence individuelle des nations, car il ravit à l'Europe la paix et la liberté, jeta le désordre dans son sein, opprima de nobles peuples, et rendit permanentes les causes de perturbation. L'annexion de la Belgique à la Hollande, en violant le respect dû à la nationalité du peuple belge, fut une œuvre de politique inhabile, fatale aux intérêts des deux nations dont on voulait en faire une seule; une œuvre impossible, vu l'antagonisme naturel existant entre les deux parties, et condamnée, dès le principe, à une ruine inévitable. Mais non moins blâmable est la conduite des souverains qui croient que les peuples vaincus peuvent être tyrannisés impunément, que leurs droits peuvent être violés, qu'on peut les dépouiller des avantages qui maintiennent l'ordre et la tranquillité, produisent la prospérité et le

Digitized by Google

bien-être des États. Or, c'est un fait que les Belges, outre le malheur auquel le Congrès de Vienne les condamna injustement, furent exposés encore à l'arbitraire d'un monarque, qui, loin de les faire disparaître, augmenta, par ses mesures despotiques, les douleurs de l'annexion et les maux intolérables d'un gouvernement étranger. On avait confié à Guillaume une entreprise irréalisable. Si les obstacles qu'il avait à surmonter étaient grands, plus grandes encore furent les fautes commises par son gouvernement et par son caractère indomptable. En terminant cette histoire, nous nous étendrons sur le récit de ces fautes, non pour défendre la cause du vainqueur et combattre les détracteurs de la révolution belge, mais par amour de la vérité et pour l'instruction des peuples et des rois.

L'annexion une fois faite, et la Belgique placée sous le sceptre d'un souverain étranger, on sait que les Belges se soumirent à leur nouveau maître sans aversion et sans haine. Le besoin de la paix, l'espoir qu'un peuple met toujours dans l'avénement d'un nouveau prince, — surtout après une longue série de guerres et d'infortunes, — l'âge de Guillaume, son expérience et ses malheurs, la suppression du despotisme napoléonien, le désir enfin d'étendre leur commerce, de voir refleurir leur ancienne industrie, l'agriculture et les arts, firent oublier aux Belges les souffrances du passé, l'injustice du présent, et leur firent entrevoir un plus heureux avenir. Mais il paraît que Guillaume n'avait pas bien compris les bonnes dispositions de ses nouveaux sujets, car son premier soin ne fut pas de faire accepter cette réunion injuste, mais de montrer la puissance de sa volonté et le caractère de son gouvernement.

Il avait donné à la Hollande un statut dans lequel il faisait revivre quelques institutions républicaines universellement agréées, comme celles des états généraux et provinciaux, de l'ordre équestre, et d'autres de semblable nature. Mais la commission choisie pour préparer ce statut se composant d'hommes, dévoués, les uns, à l'ancienne oligarchie républicaine, et les autres aux principes de la révolution, il arriva que les premiers en mettant en avant les vieilles dénominations avaient espéré de faire renaître les institutions du passé, tandis que les seconds, encouragés par la fondation d'une monarchie, voulaient la

Digitized by Google

destruction définitive de l'ancien fédéralisme. Par suite de cette division, Guillaume donnait aux Hollandais un statut incertain, incomplet et d'une nature hétérogène. La réunion effectuée, il voulut modifier ce statut qui, refait, fut pire encore, car il devint un ramassis confus de règles disparates, de combinaisons fausses, et d'organisation politique, qui fondait le pouvoir direct et personnel du roi, écartait la responsabilité des ministres, enlevait au monarque le droit de dissoudre les états généraux; une œuvre enfin qui renfermait tous les défauts d'une annexion contre nature.

Les Belges n'acceptèrent pas ce statut; mais le gouvernement hollandais, en procédant par des voies illégales et par la violence pour obtenir des suffrages, en ajoutant des votes arbitraires à la minorité, en en retranchant de la majorité, parvint à dénaturer le véritable résultat de l'opinion publique, et déclara que la constitution avait été votée à l'unanimité. A ce sujet, Van der Capellen écrivit ce qui suit : « M'étant aperçu que la majorité des notables voterait contre le statut, dans le cas où l'on n'emploierait pas des moyens illégaux, et craignant de ne pouvoir obtenir une soi-disant majorité, je jugeai prudent de ne pas laisser continuer la votation. Je me rendis à La Haye, malgré le peu de temps qui restait, et après avoir averti le roi, en le priant de ne pas forcer l'opinion et de prendre d'autres mesures, il rassembla un conseil, auquel j'assistai, et au bout de quelques heures, il fut décidé que l'affaire était déjà trop avancée; qu'on ne pouvait plus reculer, sans produire un effet déplorable et sans faire accuser le gouvernement de faiblesse et de peur; qu'il fallait enfin laisser continuer la votation, comme elle avait commencé. Rentré la nuit à Bruxelles, je fis exécuter aussitôt les ordres du roi. »

Tels furent les auspices sous lesquels la maison d'Orange inaugura son règne en Belgique. Guillaume considérait la Belgique comme une province soumise à la Hollande par la volonté des puissances, et il voulait que cette obéissance se manifestât ouvertement et tout d'abord dans le vote de la constitution.

Sept années s'écoulèrent, pendant lesquelles les dominateurs se permirent une foule d'actes arbitraires, qui paraissaient avoir pour ori-

Digitized by Google

gine la haine et l'intolérance religieuse. Mais le peuple, toujours crédule et souvent patient, supporta ce mauvais gouvernement, en se contentant de dire que le roi était trompé par les hommes qui l'entouraient. Cependant, vers la dixième année, les Belges s'aperçurent de l'énorme disproportion qui existait entre les impôts et les revenus de l'État et de la prodigalité qui régnait dans les dépenses. Ils se plaignirent de la lourdeur des impôts et du mode de leur recouvrement, de l'odieux système de l'emprunt qui menaçait d'amener une faillite, du syndicat mystérieux et fictif institué par le roi et personnifié en lui ; des opérations secrètes de la finance qui fournissaient la preuve certaine d'embarras existants et d'une prochaine ruine; du passif croissant chaque année et en pleine paix. A ces plaintes se joignirent celles provoquées par une dette publique de près de quatre milliards de francs, par la faveur généralement accordée à l'usure et au monopole, auxquels, disait-on, le roi participait directement ou en vertu de son syndicat. Ces griefs étaient dans toutes les bouches, et ils enlevaient au gouvernement le prestige de la stabilité et de la durée.

Faible et incertaine jusqu'en 1821, l'opposition saisit enfin l'occasion de combattre l'impôt sur la mouture, qui lassait la patience du peuple, et rappelait le souvenir des plus odieuses exactions du temps du duc d'Albe. Toutefois, il faut le dire, si la Belgique était opprimée, son industrie et son commerce prirent l'essor le plus heureux, malgré les souffrances du pays, dans les premières années de l'annexion. Bruxelles n'était plus le simple chef-lieu d'un département français ; Verviers, Liége et Gand reprenaient une remarquable activité, et Anvers commençait déjà à rivaliser avec Amsterdam.

Mais cet état de choses sembla ne pas contenter encore l'esprit de Guillaume, car, par les décrets de 1825, il blessa non-seulement le sentiment le plus cher de la conscience humaine, mais il fit naître encore des haines et des dissensions nouvelles. La liberté de l'instruction — fondement de toute liberté politique et religieuse — sous un gouvernement représenté par un prince et des ministres protestants, était une question d'existence pour le catholicisme. Guillaume prétendit

Digitized by Google

rétablir les édits de Joseph II, lesquels anéantissaient les anciennes constitutions. Or, du moment qu'il osa pénétrer dans l'intérieur du foyer domestique, il eut contre lui la haine des pères et des mères de famille. De ce moment aussi, le parti catholique, ou pour mieux dire, la grande majorité de la nation fut poussée par ces décrets à abandonner la résignation et la patience, à profiter de la liberté de la tribune et de la presse, et à commencer la violente opposition qui tourna au désavantage du roi et prépara les premiers germes des révolutions futures.

Trois années se passèrent encore, et, pendant ce temps, la Belgique resta patiente et tranquille. Mais Guillaume n'aimait pas cette tranquillité, et il ne put s'empêcher d'outre-passer les limites de l'autorité qui lui avait été conférée, en violant le statut dans toutes ses parties. Alors les esprits s'agitèrent; le gouvernement mal inspiré se mit à persécuter et à punir, et les Belges, lésés dans leurs intérêts, offensés dans leur dignité et dans leur orgueil national, se mirent de leur côté à résister plus hardiment à la volonté usurpatrice du roi. Les conseils et les avertissements de la tribune et des journaux, les pétitions du peuple, les députations des notables, l'exemple terrible de la misérable chute des Bourbons, la courageuse tentative des députés belges de la seconde chambre pour faire renoncer Guillaume à ses projets, tout fut inutile. Aussi la révolution mûrissait, le danger devenait grand, et il fut inévitable, le jour où l'on apprit que Guillaume ne voulait céder à aucun prix.

Souverain de deux pays inégalement représentés par un nombre égal de députés aux états généraux, il aurait dû, pour équilibrer les deux parties, faire usage de sa souveraineté avec une justice impartiale. Chef de deux familles d'origine différente, il aurait dû être le père commun de tous ses enfants, et ne pas les opposer les uns aux autres avec le détestable système qu'il avait adopté. Guillaume, en s'appuyant sur le statut et sur le parlement, était mû par la seule intention d'acquérir un pouvoir absolu. Mais ce projet était irréalisable avec un statut qui garantissait certains droits à son peuple. Il attaqua trois catégories de personnes, dont l'hostilité aurait dû l'effrayer, c'est-à-

Digitized by Google

dire, les prêtres, les journalistes et les avocats; les premiers, par son décret sur l'enseignement et le collége philosophique; les seconds, par des poursuites devant des juges amovibles et par les lois de 1815; les troisièmes, en les obligeant à plaider en langue hollandaises. Guillaume se plongea ainsi dans une situation inextricable, et parvint à réunir contre lui toutes les opinions, qui, jusqu'à ce jour, étaient restées divisées et presque inconciliables.

La révolution, ayant éclaté par l'accord unanime du clergé, des libéraux et du peuple, Guillaume, pour arrêter cette tempête, prit les mesures les plus funestes, et commit les fautes les plus impardonnables. Peu de jours avant l'explosion, le comte de Mercy-Argenteau, grand chambellan, voyant Guillaume sur le point de quitter Bruxelles, et voulant lui faire comprendre la gravité du moment et les dangers de son absence, lui dit : « Sire, mon esprit est vivement inquiet, car les magistrats ne voient ou n'entendent rien. Nous avons trois polices qui se contrarient, se disputent, s'injurient tour à tour, et aucune d'elles n'est bonne. D'un jour à l'autre une révolution peut avoir lieu. Qui commandera? Qui dirigera? ». Le roi, qui allait monter en voiture, fit un signe d'impatience, regarda sa montre et répondit en plaisantant : « Oui, oui, vous avez raison, elles ne s'entendent pas entre elles; mais il faut attendre, et j'espère que tout finira mieux que vous ne le croyez. » Dans le même instant, le prince Frédéric répondait aussi d'un air impatienté au général qui l'informait de l'insuffisance des forces militaires, et lui demandait des ordres en cas d'un soulèvement. C'est ainsi que le père et le fils quittèrent Bruxelles. Le premier ne devait plus revoir cette ville, et le second devait attaquer ses faubourgs au mois de septembre suivant.

Lorsque l'émeute éclata, aucune précaution ne fut prise. Le roi, les princes et les ministres étaient absents, et Bruxelles tomba aussitôt au pouvoir des insurgés On refusa la destitution de quelques ministres, et notamment celle de Van Maanen; on refusa d'entendre les causes du soulèvement; on repoussa la demande de la responsabilité ministérielle, et il fut décidé que la question serait soumise à la délibération des états généraux convoqués en ses-

Digitized by Google

sion extraordinaire. Le prince d'Orange accourut, entra avec quelques officiers à Bruxelles, dont la population l'accueillit amicalement, et il sembla, pour un moment, qu'il pourrait remédier aux embarras de la situation. Mais, tout à coup le prince se trouble; il s'élance au milieu du peuple soulevé, et se sauve à la hâte dans son palais. Van der Duyn réfute l'opinion que le prince courait des dangers, et soutient qu'on avait le projet de lui faire signer la séparation, et de remettre le gouvernement entre ses mains. En effet, quelques mois après, le prince regrettait de s'être montré *fils respectueux*, et plus tard, à Londres, quand il demanda à Talleyrand ce que la France aurait dit et fait en pareille circonstance, l'astucieux diplomate lui répondit : « Nous, nous eussions crié comme des diables, mais vous, monseigneur, vous eussiez été roi des Belges. »

On essaya, au moyen d'une commission, de rétablir l'ordre et la tranquillité, mais cette commission réclama unanimement la séparation des deux royaumes. Les exigences s'étaient accrues, et le prince demanda :

« Promettez-vous de rester fidèles à la dynastie?

— Oui, nous le jurons! répliquèrent les Belges.

— Et si les Français entraient en Belgique, vous uniriez-vous à eux?

— Non!

— Marcheriez-vous avec moi pour la défense de votre patrie?

— Oui, jusqu'à la mort! »

La Régence nomma aussi une commission, et parmi les pouvoirs conférés, elle donna celui d'assurer le maintien de la dynastie. Donc, la cause des Nassau n'était pas perdue à cette époque, mais les Nassau s'attachèrent à la perdre.

Le camp de Vilvorde et les troupes qui s'y rassemblaient de toutes parts entretenaient la méfiance et les troubles. Le roi éloigna Van Maanen, mais cet éloignement parut tardif et forcé, et, dans les révolutions, il est plus dangereux de céder à moitié que de ne pas céder du tout. Puis, le discours de Guillaume, aux états généraux, réveilla le mécontentement et la colère. L'exaspération des Hollandais contre les

Digitized by Google

prétentions des Belges fut extrême, ce qui favorisa les projets de Guillaume et hâta l'expédition contre Bruxelles; entreprise funeste qui rendit définitive la rupture entre la Belgique et la maison de Nassau. Guillaume hésita ainsi entre la force employée par le second de ses fils et un arrangement à amener par le premier, ou, pour mieux dire, entre celui qui tirait l'épée à Vilvorde, et celui qui proposait la paix à Anvers. La force ayant échoué, Guillaume embrassa le parti des négociations et de la douceur.

Le 4 octobre, il nomma le prince d'Orange gouverneur des provinces méridionales. Charge difficile, car elle augmentait les méfiances et l'irritation des deux côtés. On essaya de regagner l'affection des Belges, mais on n'eut pas l'art d'y réussir. On écrivit d'Anvers à Grovestins : « Les efforts que le prince fait ici pour caresser le peuple, n'obtiennent que le mépris. Il donne une poignée de mains à toutes les personnes qu'il rencontre ; il mange et boit avec les soldats ; leur dit qu'il est le héros de Waterloo, et se conduit si mal, que chaque jour il perd quelqu'un de ses courtisans. » A un de ses chambellans qui lui parlait du mécontentement des soldats hollandais, il répondit : « Que veulent donc ces Hollandais? Ne sont-ils pas tranquilles? Ne comprennent-ils pas que je dois tout faire pour calmer les esprits et regagner l'affection des Belges? Songez que je dois employer ici tous mes efforts pour conserver mon patrimoine, celui de mes enfants, et pour leur transmettre l'héritage de mes pères. »

Mais, à cette époque, les dispositions de Guillaume s'étaient encore une fois modifiées. Sa colère n'eut plus de bornes. Il replaça Van Maanen au ministère, et appela aux armes toutes les populations des provinces septentrionales. Alors le prince se décida à se mettre à la tête du soulèvement, mais sa résolution était tardive et inopportune. Au début de la révolte, les Belges s'étaient contentés d'un changement de ministère et de la réforme du statut. Guillaume avait accordé l'un et promis l'autre, alors que les choses furent arrivées à ce point que les Belges demandaient la séparation des deux royaumes. Puis il consentit à la séparation, quand la révolte avait décrété déjà l'exclusion à perpétuité de la famille des Nassau.

Digitized by Google

Les fautes et les erreurs commises avaient déjà ouvert un abîme si profond, que la rébellion même du fils, qui se portait le successeur de son père vivant, ne suffisait plus à satisfaire les réclamations des Belges. Grande leçon pour les gouvernants, qui refusent toute concession comme un pas fait vers les révolutions, mettent leur orgueil à affronter l'opinion, et qui, en cédant souvent, comme le roi Guillaume, à l'empire de la nécessité, tombent ensuite dans des maux pires que ceux qu'ils redoutaient.

La résolution du prince venait donc trop tard. La Belgique l'accueillit avec ironie et la Hollande avec indignation. « Vraiment, écrivit Van der Duyn, la position du prince n'est pas seulement douloureuse, elle est ridicule. » Abandonné de l'armée, blâmé par le roi, repoussé par les Belges et peu sûr à Anvers, il retourna en Hollande, en publiant une proclamation dans laquelle il se réservait l'avenir. Arrivé à Londres et y ayant appris le refus du duc de Nemours, il se présenta par une dernière proclamation comme candidat au trône belge, mais, singulier caprice de la fortune, il se vit supplanté encore par le prince Léopold.

Néanmoins, tous ces échecs n'avaient nullement découragé Guillaume. En cédant ce que la nécessité lui imposait de céder, il aurait pu encore conserver le trône de Belgique à sa famille. Mais son caractère absolu et son orgueil de roi lui fit prendre un parti qui lui fut aussi fatal que ceux qu'il avait embrassés précédemment. Après avoir vu échouer les promesses, les tentatives faites, les moyens militaires et la démarche imprévue de l'héritier du trône, il s'adressa aux cinq puissances qui, au Congrès de Vienne, avaient refondu à leur mode le royaume des Pays-Bas. Mais la première délibération de la Conférence de Londres jeta la consternation dans le cœur de Guillaume, car il vit qu'aucune différence n'était faite entre lui et les rebelles. Alors, vu l'impossibilité d'accepter la trêve, il prit le parti ordinaire du plus faible, celui de gagner du temps. « Ici, écrivait Van der Duyn, on est toujours nerveux et triste, quelquefois furieux, et même indécis. »

Mais il fallait se décider, accepter l'armistice et attendre les effets

Digitized by Google

de l'arbitrage des grandes puissances qui avait été réclamé. De ce moment, tout l'espoir de Guillaume se concentra dans la guerre générale. Il ne tint aucun compte des conditions de l'Europe, des difficultés où se trouvaient les puissances, des idées que la révolution de juillet avait réveillées partout, des circonstances, en un mot, qui, à cette époque, garantissaient le maintien de la paix. Van der Duyn s'écriait à ce sujet : « Mais notre homme est fou; il est décidément fou, ou aveugle au point de ne pas voir sa position et celle de ses affaires! — Sire, lui disait-il, la guerre a ses dangers, et elle pourrait vous être défavorable. Ne vaudrait-il pas mieux, dans l'intérêt de la paix, qu'un État intermédiaire existât entre la France et nous? — Eh bien, monsieur, répondit le roi courroucé, je vous concède le danger de voir la Belgique reconquise par la France. Mais ne pourra-t-elle lui être reprise? N'avons-nous pas déjà vu cela à Waterloo? »

Guillaume croyait, ou du moins feignait de croire, que le soulèvement d'août avait été provoqué par la *Muette de Portici*, et par la négligence des autorités, oubliant que les grands bouleversements populaires sont les effets de grandes causes et non d'accidents secondaires, qui n'en sont que l'occasion. En effet, il répétait à tout instant : « Ce sont des événements de ce bas monde que l'on arrangera facilement. » On eût dit qu'il se refusait à comprendre que la Belgique fût perdue pour lui. Tout événement, grave ou léger, lui rendait la confiance et fortifiait son espoir dans la guerre.

Le tumulte qui éclate à Paris, lors des funérailles du général Lamarque, lui fait croire que la France entière est en révolution. A l'annonce qu'une flotte russe s'avance sur la Baltique, il voit aussitôt un secours puissant que lui envoie l'empereur de Russie; une tempête agite l'Océan, il se figure que la flotte de don Pedro est dispersée, et que la cause de don Miguel, qu'il considère comme la sienne, triomphe définitivement. On lui dit qu'à Bruxelles on répare le palais du roi; « Tant mieux, répond-il, je ne m'y oppose pas. » Enfin, il fondait une grande partie de ses espérances sur les fautes des Belges, mais ces espérances étaient incertaines et trompeuses, car Van der Duyn écrivait

Digitized by Google

à ce propos : « On m'assure que les notes échangées entre le gouvernement provisoire et le gouvernement britannique sont rédigées avec la plus excellente forme diplomatique, preuve nouvelle que le talent ne manque pas à nos adversaires, et qu'en général, à notre époque, il est du côté de la jeunesse et des hommes nouveaux. Les vieilles races aristocratiques sont dégénérées, ce qui démontre la raison et la nécessité des révolutions populaires et de la facilité avec laquelle elles s'accomplissent. »

C'est ainsi que Guillaume laissa le temps s'écouler et la révolution se consolider. Mais, après de longues négociations, d'interminables lenteurs, et une foule de délibérations, qui lui donnèrent l'occasion de surprendre la Belgique au mois d'août 1832, et d'y appeler de nouveau les Français, le traité des vingt-quatre articles vint arrêter les bases définitives de la séparation des deux royaumes. Guillaume refusa d'y adhérer; mais à la fin il fut obligé d'accepter les nouvelles conditions qui modifiaient ce traité à l'avantage de la Belgique. Ainsi, le gouvernement de Guillaume ne servit qu'à légitimer les causes de la révolution belge, à nuire aux intérêts de sa famille et à ceux de la Hollande. Les ennemis de la liberté ont vanté ce gouvernement et ont appelé ses erreurs, son obstination, ses imprudences et ses illusions, un admirable *système de persévérance*, ce qui prouve que bien souvent les partisans de la tyrannie deviennent aussi, par leurs funestes passions, les fauteurs maladroits de l'émancipation des peuples.

D'ordinaire, et peut-être à tort, on redoute et on maudit les révolutions, comme les maux les plus terribles, et les plus funestes à l'ordre social. Mais ces maux sont l'origine de la vie des peuples, laquelle commence avec la liberté, et la liberté ne s'acquiert que par le seul moyen des révolutions. Les Belges, qui n'étaient ni libres ni indépendants, mais qui, placés sous des dominations étrangères, avaient été opprimés tour à tour par les Espagnols, les Autrichiens, les Français et les Hollandais, ne craignirent pas de s'exposer à ce mal de la révolution, qui devait leur rendre la vie prospère et heureuse des nations libres et puissantes. « L'Angleterre, dit un auteur italien, si obérée, si agitée, si divisée, a abattu le colosse presque tout-puissant de Napo-

Digitized by Google

léon; elle a conquis de nouveaux royaumes dans les Indes; elle a donné d'un trait de plume cent millions de francs à un empereur du continent, en a prêté cent autres à l'Amérique. Elle fournit le monde entier des plus beaux tissus, et consomme les meilleurs produits du monde entier. Elle a les plus belles routes; les ponts de pierre, de fer, de chaînes, les plus magnifiques de l'univers; les plus beaux équipages, les plus beaux chevaux, les plus belles villas, les plus beaux jardins; son agriculture est la plus avancée, son industrie sans rivale. Sa population s'accroît outre mesure, ses villes s'agrandissent et s'embellissent d'année en année. Ses habitants sont les mieux vêtus, les mieux logés, les mieux nourris, à nombre égal, de toute l'Europe. Elle a plus d'écoles, plus de livres, plus de journaux, plus d'établissements de charité publique, plus de sociétés philanthropiques que tout autre peuple passé ou présent. Elle possède les hommes les plus éloquents, les premiers historiens de l'Europe, les poëtes les plus illustres... Quel est le pouvoir magique qui fait naître tant de biens réels au milieu de de quelques maux passagers et particuliers? — La liberté. » Mais cette liberté, les Anglais l'ont acquise par la révolution, et les Belges, voulant être libres, ont aussi entrepris une révolution, qui leur a donné les résultats les plus précieux.

Le traité du 15 novembre, la convention du 21 mai et celle de Zonhoven, en élevant les Belges au rang de peuple libre et indépendant, le firent entrer dans le droit commun des nations européennes. De ce moment, forts de la garantie des grandes puissances, de leur crédit naissant et de leur prospérité nouvelle, ils s'attachèrent à se procurer tous les biens inhérents à leur changement de condition politique. Une nouvelle constitution, fondée sur la souveraineté populaire, institua le jury; étendit la loi électorale, détruisit les priviléges de l'aristocratie, établit la liberté de la presse et de l'enseignement, rendit publics les débats judiciaires, concéda le droit des réunions politiques, littéraires et commerciales, réforma l'administration de la justice, le système des prisons, le mode de recouvrement des impôts, le régime municipal, et accorda la liberté la plus large au culte et aux consciences. La Constitution belge, il est bon de le dire, fut l'œuvre de la

Digitized by Google

réaction, née de la haine portée au roi déchu et de la peur du monarque futur.

Le roi n'exerce qu'un pouvoir assez limité, et les facultés enlevées au chef de l'État sont largement dévolues au parlement, aux tribunaux, aux conseils tant provinciaux que communaux, et au plus infime bourgmestre de village. En effet, si l'on compare cette constitution à celle que les Français imposèrent à la monarchie de juillet, on verra facilement combien la première l'emporte sur la seconde. Les Belges, en proclamant l'entière liberté de la presse, affranchirent les écrivains et les éditeurs de tout cautionnement. La constitution française n'excluait pas le cautionnement, et la loi exigeait cette formalité. Les Belges ont le droit de réunion. Les Français étaient dépouillés de ce droit, et les anciennes lois sur cette matière restèrent en vigueur. En France, le pouvoir exécutif appartenait au roi seul. En Belgique, le roi n'a d'autres pouvoirs que ceux qui lui sont formellement conférés par la constitution. Du roi des Français émanait toute justice, et elle se rendait en son nom par des juges de son choix. En Belgique, tous les pouvoirs émanent du peuple, et le roi ne jouit que du droit de nommer les juges de paix et ceux de première instance. En France, les chambres ne pouvaient se réunir que sur l'ordre du souverain. En Belgique, elles se réunissent chaque année de plein droit, le deuxième mardi de novembre. La constitution française fixait l'âge de trente ans pour être éligible, et prescrivait un cens pour les députés. La constitution belge exige l'âge de vingt-cinq ans, et n'impose aucun cens électoral.

La constitution française donnait au roi le droit de nommer les pairs, à vie et en nombre illimité. La constitution belge soumet les sénateurs à l'élection du peuple, et limite leur nombre à la moitié de celui des représentants. La constitution française prescrit le principe électif pour la composition municipale et départementale, sans autre disposition générale. La constitution belge détermine les conditions et stipule : l'élection directe, la publicité des séances, celle des comptes et des revenus, et le droit exclusif des conseils communaux et provinciaux sur les intérêts de la commune et de la province. Or, tous ces avan-

Digitized by Google

tages, et d'autres encore qu'il est inutile d'énumérer, furent en grande partie le résultat de l'esclavage passé, et de la sagesse politique des hommes qui crurent que la confiance excessive dans les souverains — comme parfois la méfiance excessive — est presque toujours une cause de dommage pour les peuples.

Un autre progrès non moins avantageux au bien-être et à l'amélioration morale de la nation belge, ce fut la réforme du code pénal, laquelle fit disparaître la marque, le carcan, et réduisit la peine de mort à quatorze cas seulement. Cette réforme amena le remarquable résultat d'une diminution de quarante pour cent sur le nombre des délits. La peine capitale ayant été ainsi réduite, la liste des grands crimes au lieu d'augmenter, de 1830 à 1834, diminua considérablement, en comparaison de ceux commis durant les cinquante années précédentes. Ce qui prouve que la sévérité de la peine ne contribue pas toujours à diminuer les délits. En effet, dans la période de 1835 à 1839, où l'on voulut appliquer de nouveau la peine de mort à un nombre de cas plus grand, les crimes augmentèrent, au détriment de l'ordre et de la morale.

On s'occupa en même temps de la réforme des prisons, car, si l'on veut réprimer la faute par les peines édictées contre le violateur des institutions sociales, on ne doit cependant pas laisser dans la dégradation le malheureux qui a dû ou qui doit subir le châtiment de la loi. On régularisa donc le travail et le salaire des prisons, on y défendit la vente du tabac et des liqueurs, on y institua des écoles et des bibliothèques; on expérimenta le système cellulaire, en ne le mettant en pratique que la nuit seulement; on imposa le silence comme principe absolu, on prescrivit les promenades quotidiennes au grand air, on fixa la quantité et la qualité des aliments, on ordonna l'hygiène la plus rigoureuse afin d'éviter les maladies, d'entretenir la santé, de donner plus d'activité au travail, et d'adoucir les ennuis et la tristesse de la prison. Les toiles de lin, les draps et les habillements que fabriquent les prisonniers, sont d'une excellente qualité; ces objets servent à l'armée, à la marine, à l'administration de la douane et aux détenus eux-mêmes. Les prisons contiennent aussi de très-beaux ateliers de menuisiers, de

Digitized by Google

tourneurs, de forgerons, qui fournissent une quantité d'ouvrages pouvant aider à l'entretien des condamnés, quand est venu le temps de leur libération. Le changement opéré sous ce rapport est très-remarquable, et il suffirait de visiter les prisons de la Belgique et de les comparer à celles du royaume de Naples, pour montrer aux imprudents fauteurs de la tyrannie l'outrage que font les despotes à la créature humaine, et combien les bonnes institutions et la liberté apportent de soulagements, de consolations, à la douleur et à la misère des hommes!

A ces premières réformes succédèrent celles de l'enseignement et de l'armée; puis vinrent la construction des nouveaux chemins de fer, et les améliorations nombreuses apportées dans l'agriculture, dans les arts, l'industrie, le commerce et les fabriques. Les Belges avaient tout à refaire, car, une fois l'œuvre de la démolition achevée, il fallait réédifier tout ce qui soutient la liberté et l'indépendance, la prospérité et la richesse publique des États. L'enseignement, qui n'était pas libre sous le gouvernement hollandais, devint extrêmement libre sous le gouvernement national. Guillaume voulait pour lui seul la direction de l'enseignement, et le droit de fonder des écoles et des colléges à sa guise et à sa volonté. La révolution, en proclamant la liberté de l'enseignement, laissa pleine liberté aux trois nouveaux éléments issus du nouvel ordre de choses, c'est-à-dire, la commune, la province et le clergé. Ce régime, fondé sur le principe que le droit d'enseigner est un droit commun, développa et consolida toute la puissance et toute l'indépendance des institutions communales et provinciales de la Belgique. Le clergé aussi, qui avait pris une si grande part dans le mouvement politique du pays, se montra complétement digne de la liberté reconquise; il contribua considérablement à la propagation des saines doctrines, au progrès moral et intellectuel du peuple belge. De cette manière, l'instruction élémentaire se basa sur le principe proclamé par la révolution; les écoles s'ouvrirent en grand nombre; le clergé favorisa ces établissements; les provinces et les communes les secondèrent et leur vinrent en aide. En effet, on compta, en peu de temps à Bruxelles, six écoles, donnant asile à quatre mille enfants. Puis, le gouvernement, non content de la liberté accordée à la commune, à la

Digitized by Google

province et au clergé, fonda aussi les écoles primaires, dites écoles modèles, où l'on apprenait la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, le système des poids et mesures, les principes du dessin, les éléments de géométrie, les premières notions d'histoire politique, de géographie et d'histoire naturelle. Ces écoles dépendent du gouvernement et fonctionnent sous sa direction. Leur subside est de quinze à dix-huit mille francs, et le nombre des élèves va toujours croissant, de sorte qu'en 1830, il était, à Bruxelles, de cinq cent cinquante-sept, et en 1840, de huit cent trente-sept. Il en fut de même des résultats obtenus pour l'instruction secondaire et supérieure. En 1829, on comptait quarante-cinq écoles; l'enseignement une fois libre, ce nombre s'éleva à soixante-quatre. Mais ces écoles, dirigées par les personnes qui les ont fondées et les entretiennent, ne dépendent en aucune façon du gouvernement, à l'exception de celles qui retirent un subside du trésor public. Tout citoyen a le droit de fonder un collége, et tout individu, soit Belge, soit étranger, a la faculté d'enseigner sans aucune autorisation préalable.

Mais cette libre concurrence, que l'on peut appeler un bienfait précieux de la liberté, a amené une immense variété dans les méthodes de l'instruction secondaire. Il en résulte que celle-ci, qui n'est que le complément de l'instruction primaire, ne peut, faute d'harmonie et d'uniformité de méthode dans les matières enseignées, être d'une grande utilité à un pays libre. Ce qui prouve, que, là où la liberté est illimitée, on ne peut conserver dans toutes les institutions la puissance directrice et le principe d'unité. En effet, pour remédier à ce mal, le gouvernement a imposé les concours annuels et nommé des commissions de surveillance générale, mais son autorité ne s'étend qu'à un petit nombre d'écoles subsidiées, tandis que les autres conservent la plénitude de leur liberté et de leur droit.

Les législateurs belges ont oublié ainsi qu'à la liberté de l'enseignement il fallait joindre l'égalité comme condition première et essentielle de cette liberté, attendu qu'il est du devoir de tout gouvernement de veiller sur l'instruction publique, de connaître le caractère de l'école, soit laïque soit religieuse, les matières, la méthode et la forme de l'en-

Digitized by Google

seignement. Mais la Constitution dépouillait le gouvernement de ce droit, ce qui produisit des résultats regrettables et contraires aux intentions des auteurs de la loi. Parmi ces résultats, le plus fâcheux de tous, fut celui qui permit aux jésuites de s'ingérer dans l'instruction publique. La liberté leur donna une espèce de monopole, et fit craindre avec raison qu'ils parviendraient un jour à dominer l'enseignement. On sait que, parmi les moyens de propager leurs doctrines, ils emploient celui de l'éducation publique, comme étant le plus propre et le plus efficace pour atteindre leurs fins, et qu'ils ont une admirable habileté pour s'emparer du côté intellectuel et moral de la jeunesse qui leur est confiée.

Si les réformes opérées dans le système de l'instruction publique ne furent pas entièrement irréprochables, celles de l'armée eurent un résultat meilleur et plus conforme aux conditions du nouvel État. Il est reconnu désormais qu'un peuple, pour se maintenir libre et indépendant, a besoin d'entretenir pour sa défense une force militaire permanente. Par malheur, la civilisation, loin de supprimer ce besoin, l'a rendu plus indispensable encore, attendu qu'une longue paix, en donnant plus de développement aux intérêts matériels, a changé les conditions de la société, et placé l'égoïsme au-dessus de l'amour de la patrie. C'est ainsi qu'a disparu la force, qui constituait la base des sociétés anciennes et le palladium de leurs libertés. Mais si la civilisation si vantée de notre époque n'a pu enlever aux nations le besoin d'entretenir une force militaire, elle a su cependant séparer et distinguer l'homme, qui sert sa patrie de son bras et de son épée, de celui qui sert un despote en qualité de mercenaire. Les soldats de la liberté sont les représentants des traditions du pays, les défenseurs et les soutiens des institutions libres, et quand une armée vient à perdre ce précieux privilége, elle perd la place qu'elle occupe dans la constitution de l'État, les avantages qu'elle en retire, et la noble mission de veiller sur l'indépendance nationale.

Les Belges, devenus libres, sentirent aussi ce besoin, et en calculant les dépenses à faire d'après les revenus publics, ils organisèrent une armée régulière afin de maintenir leur neutralité, imposée par la

Digitized by Google

diplomatie, et de protéger leur liberté. Cette organisation fut copiée en grande partie sur le système français, dont on adopta, en général, la discipline et les règlements. Seulement en Belgique il existe cette différence que la loi du budget de l'armée doit être votée annuellement, d'après la Constitution, et que cette loi n'est valable que pour un an, à moins qu'elle ne soit renouvelée.

L'armée est calculée sur le pied de quatre-vingt mille hommes pour le temps de guerre, bien qu'en 1832 et 1833, son effectif ait été de cent vingt mille. En temps de paix, elle se réduit à trente mille hommes, mais ce chiffre ne peut être considéré comme définitif. Elle est partagée en quatre divisions. La première comprend les Flandres orientale et occidentale; la deuxième, le Brabant et la province d'Anvers; la troisième, les provinces de Liége, du Limbourg et du Luxembourg; la quatrième, celles du Hainaut et de Namur. Quatre divisions d'infanterie forment huit brigades composées de deux régiments; chaque régiment est de trois bataillons, avec un bataillon de dépôt; chaque bataillon compte six compagnies; chaque compagnie est de soixante hommes dans les temps ordinaires, et de cent quarante en cas de guerre. L'armement est d'une perfection remarquable, l'uniforme et l'équipement sont commodes, élégants et riches.

La cavalerie est partagée en deux divisions, l'une de cavalerie légère et l'autre de grosse cavalerie. Chaque division se compose de deux brigades, et chaque brigade de deux régiments, à l'exception du régiment des guides, qui, en temps de paix, forme une seule brigade. La cavalerie légère compte deux régiments de chasseurs et deux de lanciers. La grosse cavalerie a deux régiments de cuirassiers et celui des guides. Chaque régiment de cavalerie légère est fort de six escadrons. Ceux des cuirassiers de quatre. Chaque escadron se compose de cent vingt chevaux, mais ce chiffre est variable, selon le temps de paix ou de guerre. L'armement et l'uniforme ressemblent beaucoup à ceux des Français. Les chevaux préférés sont ceux de race danoise, allemande, et ceux des Ardennes. L'école d'équitation établie à Bruxelles est fondée sur la méthode et les meilleurs principes des écoles française, anglaise et allemande.

Digitized by Google

L'artillerie a un état-major de quarante-deux officiers, et elle compte quatre régiments composés de batteries à cheval et à pied. Ces quatre régiments forment quatre batteries légères, outre une batterie de réserve par régiment, quinze batteries montées, vingt-quatre de siége, et plusieurs compagnies de pontonniers, d'ouvriers et d'armuriers. Chaque batterie est forte de huit pièces, dont six canons et deux obusiers. Le génie a un état-major de soixante officiers, et un régiment de sapeurs composé de deux bataillons; les compagnies sont de soixante hommes et se composent de sapeurs mineurs de première et de seconde classe. La gendarmerie forme un corps de douze cents hommes, contenant neuf compagnies, qui sont réparties dans les neuf provinces du royaume. Elle est composée d'hommes d'élite, pris parmi les sous-officiers de l'armée.

La discipline toute paternelle, et les règlements ne diffèrent point de ceux de l'armée française; les punitions sont absolument les mêmes. Seulement en Belgique le capitaine-rapporteur des conseils de guerre est remplacé par un auditeur militaire, qui non-seulement remplit les fonctions de capitaine-rapporteur, mais celles de commissaire du roi, fonctions tout à fait spéciales. Il existe, en outre, une haute cour militaire, qui juge en appel, et remplace les conseils de révision français. L'administration est bonne, mais compliquée. Le service de santé est bien organisé; les médecins, indépendamment du doctorat universitaire, sont assujettis à un examen spécial avant de faire partie des corps militaires. Les pharmacies, les hôpitaux, les ambulances, ne le cèdent en rien aux institutions de ce genre dans les meilleures armées de l'Europe. Enfin, on a adopté l'usage de faire camper et manœuver, tous les ans, les différentes troupes de l'armée pendant un mois. Telles ont été les réformes apportées par le nouveau gouvernement dans cette question si importante pour un État.

Mais toutes ces réformes seraient loin de suffire à la consolidation de la liberté et de l'indépendance politique, sans l'affranchissement de l'industrie et du commerce, source unique de prospérité et de richesse. Il est avéré que parmi les moyens d'accroître la moralité et le bien-être d'une nation, il faut compter la sureté et la facilité des

Digitized by Google

communications. Les Belges, peuple agricole, industrieux, commerçant et actif, autant que le peuple américain, ont compris l'importance et la nécessité d'avoir des routes pour faciliter le transport des produits de leur sol et de leur industrie aux lieux d'exportation. Le pays en est couvert; elles ouvrent un libre cours à toutes les relations que créent les besoins journaliers de la consommation et du négoce, s'étendent sur tous les points du royaume, dans toutes les directions, et arrivent presque jusqu'au seuil de chaque habitation. Sous ce rapport, on peut dire que la Belgique est supérieure à la France, et même à l'Angleterre. Elle possède un nombre immense de routes et de canaux navigables, soit naturels, soit artificiels. On sait que, jusqu'au XIIe et au XIIIe siècle, Bruges et Gand furent le centre de tout le commerce de cette époque, et que ces villes possédaient de grands canaux conduisant à la mer. A la fin du XVe siècle, on étendit la navigation jusqu'à l'Escaut supérieur, afin de faire participer ces fertiles contrées au trafic général. Au XVIe siècle, Anvers acquit sa supériorité commerciale; Louvain voulut avoir aussi une route navigable, et Bruxelles son célèbre canal, qui a fait de cette ville un véritable port de mer. Ce travail admirable, commencé le 16 juin 1550 et terminé en 1561, fut le premier de tous les travaux du même genre en Europe, car le canal de Briare en France ne fut commencé qu'en 1605, du temps de Sully.

Ces routes et ces canaux, bien que nombreux et appropriés au mouvement commercial, ne suffisaient cependant plus aux besoins et aux nécessités du nouvel État libre et indépendant. « La Belgique, disait M. Nothomb, en parlant de sa nouvelle condition, doit conformer sa politique aux principes qui régissent les autres nations en Europe; elle ne peut-être ni française, ni allemande, ni anglaise. Elle doit, avant tout, se représenter elle-même, et constituer une partie du grand tout, en conservant son individualité! » La nouvelle situation imposait donc de nouveaux devoirs, et parmi ces devoirs, le principal était de rendre l'indépendance possible et sûre. Or, pour arriver à ce but, il fallait évidemment mettre la main à la construction des chemins de fer, qui, en sillonnant le pays, serviraient aux intérêts du

Digitized by Google

travail, de la production et de la richesse matérielle, tout en favorisant le développement du talent, de la moralité et de la grandeur nationale. Aussi, parmi les premiers travaux qui signalèrent la révolution, nous trouvons la construction des voies ferrées, admirable invention du génie moderne, qui a donné au commerce une impulsion nouvelle, et changé la face de l'Europe et du monde entier.

Ce fut le ministère Rogier qui présenta ce projet de loi, et après une discussion qui dura vingt-huit jours, la chambre des représentants l'adopta par cinquante-cinq voix contre trente-trois et le sénat par trente-trois voix contre huit. La loi disait que l'État construirait dans tout le royaume une voie ferrée, qui aurait Malines pour point central, se dirigerait au levant vers la frontière prussienne, par Louvain, Liége et Verviers; au nord, vers Anvers; à l'occident, vers Ostende, par Termonde, Gand et Bruges; au midi, par Bruxelles, vers la frontière de France, en passant par le Hainaut.

Ce décret fut un des grands résultats de la révolution, un grand acte d'indépendance nationale, un fait mémorable de souveraineté populaire, et il montra ce que peut entreprendre un peuple qui a su se rendre maître de ses destinées et de son avenir. Les chemins de fer belges, tout en affranchissant le commerce, eurent encore l'avantage de rendre la vie moins chère, car la rapidité des communications diminua le prix des aliments et des besoins, bienfait qui fut surtout apprécié par les consommateurs et les producteurs des petites industries. Le gouvernement fit chose utile et sage, en prenant à sa charge la construction de ces chemins, et il prouva qu'il avait la conscience des devoirs que lui imposait son origine populaire. Il se réserva par là les moyens de résoudre toutes les questions d'économie, et l'obligation de garantir la sécurité, que la nation avait le droit de trouver sur ces nouvelles routes faites pour son usage et dans son intérêt.

Le décret promulgué, on mit aussitôt la main à l'œuvre. Les travaux furent commencés sur la route de Bruxelles à Malines, et le 5 mai 1835, on inaugura solennellement cette première ligne. Le résultat dépassa toutes les espérances, car on avait compté sur soixante ou quatre-vingt mille voyageurs au plus, et durant la première année, le chiffre s'éleva

Digitized by Google

à quatre cent mille, ce qui raffermit l'idée que cette entreprise serait éminemment utile au pays. Au bout de neuf ans, la loi du 1er mai 1834 eut son plein effet, et la Belgique vit terminer le réseau de ses chemins de fer, embrassant une étendue de cinq cent soixante kilomètres. Cette belle et admirable entreprise consolida définitivement la nationalité belge.

La révolution avait laissé au gouvernement belge la lourde charge d'une dette de cent seize millions de francs, y compris les quinze millions du trésor, nécessités par les frais de l'armée et de la guerre. Ces millions ajoutés aux huit millions quatre cent mille florins, équivalents à 17,777,760 francs, et aux arriérés éventuellement dus à la Hollande, faisaient un total de 25,775,760 francs, somme égale à celle que la Belgique devait payer autrefois pour une partie de la dette du royaume des Pays-Bas. Mais la paix venue, l'armée fut réduite, les dépenses du ministère de la guerre, qui consommait une moitié des revenus de l'État, furent diminuées, et le gouvernement se trouva en état de pouvoir faire chaque année l'économie d'environ onze millions, comparativement à ce qu'elle payait pendant sa réunion avec la Hollande. Les capitaux déposés aux caisses d'épargnes s'élevèrent de deux cent mille à un million huit cent mille francs. L'illégal et mystérieux syndicat disparut; le budget décennal fut remplacé par le budget annuel; une économie sévère et la plus rigoureuse surveillance furent établies dans les dépenses publiques; la somme la plus légère ne put échapper au contrôle des chambres, ou être détournée de sa destination. Les loteries furent abolies, plusieurs impôts supprimés ou diminués, les vexations fiscales amoindries, et le crédit public, fondement de la richesse et de la force nationale, s'éleva au niveau de celui des peuples civilisés et puissants.

En même temps, le commerce reprenait un vigoureux essor, l'industrie se perfectionnait, les manufactures de draps, les fabriques d'armes, les sucreries, les savonneries, les distilleries, les mines de charbon, les fonderies et les forges prenaient la plus grande activité. Toutes ces améliorations étaient les effets de la liberté qui dissipait par le fait l'erreur, ou pour mieux dire, l'opinion méchante et stupide

Digitized by Google

de ces hommes, qui sont les ennemis des merveilleuses inventions de la vapeur, de l'électricité et des autres progrès de notre époque, qu'ils regardent comme contraires à la liberté, au développement et au bien-être des peuples. L'application de la vapeur, et, spécialement, la création des chemins de fer a amené un grand changement dans l'ordre social, et c'est un fait que les chemins de fer belges, en particulier, ont contribué puissamment aux intérêts de la liberté, de la richesse, et à l'avantage civil et moral de la Belgique. En effet, avant la construction de ces chemins, le nombre des voyageurs qui parcouraient le pays par les routes ordinaires, était de six cent mille. Plus tard, sur les routes à vapeur ce nombre monta à trois millions quatre cent mille, ce qui prouve que toute la population du royaume se déplace dans le cours d'une année, tandis qu'autrefois ce mouvement était de un sur cinq. Que l'on ajoute à cela la somme de plus de vingt millions de francs mise en circulation par suite de ce déplacement, la réduction des dépenses, l'économie de temps, et l'on comprendra les avantages que la Belgique a retirés de ce changement. En effet, le commerce encore languissant reprit aussitôt de l'activité et de la vigueur, et un seul exemple suffira pour démontrer cette vérité aux ennemis obstinés de la liberté. A peine la ville d'Anvers posséda-t-elle un chemin de fer, qu'elle acquit une supériorité incontestable sur le commerce d'Amsterdam et de Rotterdam. Car ces deux villes se virent dépouillées du privilége dont elles avaient joui jusque-là pour le transit des marchandises, à cause du manque de communications plus rapides et moins dispendieuses entre Cologne et la mer. Auparavant, il fallait payer pour chaque tonneau quatre francs cinquante centimes, et huit jours étaient nécessaires pour faire parvenir les marchandises à Cologne. Le chemin de fer d'Anvers les transporte en vingt-quatre heures; et on ne paye plus que trois francs soixante-cinq centimes par tonneau.

L'agriculture s'améliora aussi, mais cette amélioration ne répondit pas en réalité à ce qu'on pouvait attendre de la fertilité extraordinaire du sol belge. La Belgique est un pays qui, outre la fécondité de son territoire, possède des moyens naturels et artificiels d'irrigation, de nombreuses voies de communication, et ses habitants sont industrieux,

Digitized by Google

économes et durs à la fatigue. Peu de contrées sont plus riches et plus propres à la production des principales choses nécessaires à l'homme et aux animaux. Sa population est généralement aisée, et elle est plus nombreuse que l'étendue du territoire ne semblerait le permettre. Les campagnes sont belles et riantes, la culture est soignée, surtout dans les deux Flandres, dont les terres et les vastes plaines ressemblent à de délicieux jardins. Tout artisan est propriétaire d'un petit champ, qui lui fournit sa provision de pommes de terre et de seigle, nourriture ordinaire du paysan et de l'ouvrier belge. Le territoire a une superficie de deux millions, neuf cent quarante-deux mille, cinq cent cinquante-neuf hectares, dont un million cinq cent mille sont des terres cultivables, quatre cent vingt des bois, un million vingt-deux mille cinq cent cinquante-neuf des bruyères et des terrains incultes.

La Belgique produit en abondance toute espèce de céréales, de plantes oléagineuses, la betterave, le lin, le tabac, le chanvre, le houblon, la chicorée et les pommes de terre; mais celles que l'on y cultive le plus sont les plantes fourragères et les céréales. L'abondance des fourrages constitue en Belgique la base fondamentale de sa prospérité agricole, car elle facilite l'élève et l'entretien des bestiaux, si nécessaires à la bonne agriculture. Les arbres fruitiers y sont également cultivés avec soin et avec art, notamment dans la province de Hainaut, où leur produit alimente un négoce actif qui s'étend jusqu'au delà du pays. Mais, il faut l'avouer, l'agriculture belge n'a pas encore fait tous les progrès désirables, et, sous ce rapport, elle est inférieure à l'Angleterre.

La culture de la terre n'est plus aujourd'hui un travail pratique ou de simple tradition; l'expérience a créé des théories, des enseignements, des machines et des méthodes, qui acquièrent chaque jour un plus grand perfectionnement, toujours conforme au progrès des connaissances nouvelles, par l'application de la chimie, de la mécanique, de la géologie, de la météorologie et d'autres découvertes que le génie de l'homme fait dans l'intérêt de son bien-être. L'absence d'écoles agricoles, où le paysan pourrait apprendre la science dans tous ses détails, est la cause principale de cette infériorité, qui disparaîtrait facilement

Digitized by Google

pour atteindre la hauteur de l'agriculture britannique, si l'on voulait modifier les méthodes traditionnelles d'après les progrès faits dans les sciences et dans les arts. Mais le gouvernement, s'il n'a pas voulu ou s'il n'a pas su s'occuper de la fondation de ces écoles, s'est attaché avec le plus grand soin à améliorer les races des chevaux, des bœufs et des moutons. La Belgique peut fournir annuellement deux cent quarante-six mille sept cent cinquante chevaux ; neuf cent douze mille sept cent quarante bêtes à cornes ; quatre cent vingt et un mille deux cent quatre-vingt-dix moutons. La valeur des immeubles, après la révolution, a constamment augmenté dans toutes les provinces, et elle s'est accrue de trente pour cent. Les produits de la terre ne sont généralement calculés qu'à trois pour cent sur leur valeur vénale.

Mais ce qui a fait le plus d'honneur et le plus de bien à la Belgique, c'est cette juste maxime que les causes qui engendrent la richesse publique consistent principalement dans l'union de l'agriculture et de l'industrie, lesquelles ont un lien si intime que l'une ne peut ni prospérer ni souffrir sans que l'autre éprouve les mêmes modifications. En effet, l'Angleterre, la Hollande et les États-Unis, où l'industrie manufacturière est le plus avancée et l'agriculture dans l'état le plus prospère, confirment cette vérité. Or, parmi les pays où l'industrie manufacturière a le plus progressé, nous pouvons à bon droit compter la Belgique, tant à cause des larges dons que lui a dispensés la nature que par l'esprit éminemment industrieux de ses habitants. La culture du lin est la plus ancienne et en même temps la plus importante dans ce beau pays. Les filateurs flamands produisent deux millions et demi de kilogrammes de fil par an, et quarante et un mille hectares de terrain sont destinés à la culture du lin, laquelle produit vingt et un millions de kilogrammes de lin récolté, dont la valeur s'élève à trente-cinq millions de francs. La Belgique possède onze fabriques pour la filature mécanique de ce produit, lesquelles donnent quatre cent mille pièces de toile, et soixante-quatre mille neuf cents autres sont fournies par les tisserands. La fabrication du coton en Belgique est due au Gantois Liévin Bauwens, qui, en 1797, eut la noble pensée de transporter dans sa patrie cette industrie nouvelle, déjà adoptée avec le

Digitized by Google

plus grand succès en Angleterre. Échappé à la jalouse surveillance des Anglais, qui voulaient à tout prix empêcher l'exportation de cette industrie sur le continent, Bauwens fonda à la Chartreuse de Gand la première manufacture où l'on carda et fila le coton selon le système anglais. Le siége de ces filatures est à Gand, qui possède cinquante-quatre fabriques, dix-neuf manufactures pour le tissage et cinq grandes imprimeries. La Flandre occidentale se distingue aussi sous le rapport de cette industrie, et ses fabriques livrent tous les ans plus de quatre-vingt mille pièces de coton, formant un total de deux millions de mètres. La ville de Verviers jouit également d'une grande renommée pour ses draps, qui occupent plus de quarante mille ouvriers, lesquels en fournissent cent mille pièces par année. Cette industrie a beaucoup gagné depuis la révolution, et la filature des laines a fait tellement de progrès, qu'elle alimente les fabriques de Tournai et de Mons. Ces draps se vendent principalement dans les États de l'Amérique méridionale, en Italie et en Égypte.

La culture du tabac a été, pour ainsi dire, une conquête commerciale de la révolution, qui a puissamment contribué aux avantages de cette industrie, laquelle va toujours croissant, surtout depuis quelques années, vu la consommation faite en Allemagne et en Suisse.

Le raffinage du sucre se fait surtout à Anvers et à Gand, villes où l'on compte cinquante-huit raffineries pour le sucre exotique, et huit pour le sucre indigène. Les brasseries ne redoutent point la concurrence étrangère, mais les distilleries ne peuvent rivaliser avec celles de la Hollande. La tannerie est encore une des meilleures industries de la Belgique, quoiqu'elle soit devenue très-coûteuse par suite des taxes communales sur l'huile et sur les autres matières nécessaires. Les fabriques de papier prennent chaque jour plus d'extension, et particulièrement celles situées dans les beaux environs de Huy et de Maschin sur la Meuse. Il n'en est pas de même des verreries, attendu que les droits d'importation en France, en Prusse et aux États-Unis ont presque entièrement exclu ces produits. Mais ce qu'il y a de plus remarquable en Belgique, ce sont les manufactures d'armes, de quincaillerie, d'aiguilles, d'épingles et des objets qui servent à la construction des

Digitized by Google

machines. Enfin l'industrie qui rapporte le plus est la fabrication des dentelles, à cause du grand nombre d'ouvriers qu'elles emploient. Bruxelles, Malines, Bruges et Ypres sont les villes où l'on s'occupe le plus de cette florissante industrie.

Au milieu de toutes ces améliorations, le gouvernement a mis toute sa sollicitude à rendre la condition de l'ouvrier moins dure et moins précaire. Grande et importante question, à laquelle bien des hommes ont déjà consacré leurs soins, sans avoir pu encore réaliser l'organisation du travail. Les chefs du nouveau gouvernement, après une révolution nationale, ne pouvaient cependant pas manquer à ce devoir; aussi s'efforcèrent-ils par de sages mesures de faire participer le peuple aux beaux résultats du progrès général. Afin de prévenir la misère, ils instituèrent des pensions de retraite pour les infirmes ou pour les ouvriers incapables de continuer leur travail; créèrent les caisses de secours mutuels entre les employés et les ouvriers; réglèrent la durée du travail; fixèrent l'âge où l'on pouvait entrer dans les mines; déterminèrent les heures de repos, celles de l'instruction, et donnèrent enfin aux gouverneurs des provinces la faculté de veiller sur l'accomplissement de ces salutaires et charitables dispositions. Si elles ne suffirent pas à compléter la réforme, c'est-à-dire, la grande et sainte œuvre de la régénération sociale de cette classe d'hommes, elles apportèrent du moins un grand soulagement à l'imprévoyance habituelle de l'ouvrier, modérèrent ses vices, et pourvurent en partie à son perfectionnement moral. En Belgique, les ouvriers sont astreints à travailler treize heures en été, et douze en hiver. En outre, dans les manufactures de Verviers, ils ont le travail de nuit, auquel sont obligés les enfants et les adultes, et qui dure de sept heures du soir à cinq heures du matin. Cependant dans les manufactures belges les enfants sont mieux et plus humainement traités qu'ils ne le sont en France et en Angleterre.

En Europe, la Belgique est, après l'Angleterre, la contrée la plus riche en charbon de terre. Dotée d'un vaste terrain carbonifère, qui se divise en deux grands bassins, appelés l'un occidental et l'autre oriental, elle possède une étendue de cent trente-quatre mille six cent

Digitized by Google

soixante-deux hectares de ce terrain, qui, comparé à la superficie totale du territoire, est dans la proportion de un à vingt-deux. Le nombre des ouvriers employés dans les mines de charbon est de trente-sept mille cent soixante et un. La valeur de la production annuelle est de quarante-cinq millions de francs, et, dans les trente dernières années, c'est-à-dire, de 1830 à ce jour, cette valeur s'est considérablement accrue. Les mines les plus anciennes sont celles de Liége, qui étaient déjà connues à la fin du XIIe siècle ou au commencement du XIIIe. Les charbons de la Belgique se consomment en grande partie dans le pays; le reste va en France et en Hollande. Le salaire de l'ouvrier est indéterminé, et suit les variations du commerce. Les hommes, les femmes et les enfants se livrent indistinctement à ce travail. Les femmes mariées sont seules exclues, et l'on préfère les jeunes filles de seize à vingt-cinq ans. Les garçons ne sont pas admis avant dix ans.

L'intervention des sociétés dites anonymes a fait le plus grand bien à l'industrie charbonnière. Ces sociétés se constituèrent d'abord de différentes manières; les unes comptaient un grand nombre d'ouvriers contribuant, ayant droit aux délibérations, d'autres se formèrent d'après le système représentatif, qui laisse moins de latitude aux volontés individuelles. Sur trois cent sept mines de charbon que compte la Belgique, deux cent vingt-quatre sont restées sous la direction de ces sociétés. Les mines possédées par une seule famille sont extrêmement rares. Quatre-vingt-trois autres ont encore été achetées par des sociétés anonymes, qui se sont signalées par leur excellente administration et par le dépôt de capitaux considérables. Cependant ces gros capitaux n'ont pas produit les mêmes résultats que ceux obtenus dans les autres mines conservées par leurs anciens propriétaires, ou restées sous les anciennes constitutions.

La Belgique, outre les charbons, n'est pas moins riche en mines de fer, de zinc, de plomb, de pyrite, de manganèse, de schiste alumineux et d'ardoises. La production totale du fer s'élève à environ trois cent cinquante-cinq mille huit cent trente-huit tonnes; mais depuis 1838, cette production a diminué de beaucoup, de sorte que les propriétaires de mines ont éprouvé de très-grandes pertes, par suite d'une produc-

Digitized by Google

tion excessive qui ne répondait pas à la consommation. Les mines de zinc les plus importantes sont celles de la Vieille-Montagne, qui sont habilement dirigées et entretenues par d'immenses capitaux. L'étendue de ces mines est de plus de huit mille hectares, dont une partie se trouve sur le territoire belge et l'autre sur le territoire prussien. Depuis 1833, époque où se constitua la société de la Vieille-Montagne, jusqu'à la fin de 1843, la Belgique a extrait vingt-cinq mille mètres cubes de calamine. Les provinces de Namur et de Luxembourg fournissent le plomb, la pyrite et le manganèse, en grande abondance. La quantité de plomb extraite dans le courant de l'année 1838 s'est élevée à trois mille sept cent quintaux métriques. Les ardoises sont excellentes. Elles tiennent le milieu, quant à la grosseur, entre les ardoises anglaises et les françaises. Leur durée est de soixante ans, tandis que celles des ardoises françaises n'est que de vingt-cinq années. Les plus renommées sont celles du Moulin de Sainte-Anne, dans la commune de Fumay, sur le cours de la Meuse.

Un décret de 1840 prouve la prévoyance et la sollicitude du gouvernement au sujet des mineurs, classe d'ouvriers très-exposée aux maladies et aux dangers. A chaque mine est attaché un médecin ou un chirurgien pour traiter les blessés ou les asphyxiés. Il y existe des caisses de secours recevant du gouvernement un subside de quarante-cinq mille francs. Des médailles et des prix d'argent sont distribués aux ouvriers qui se sont particulièrement distingués par leur talent, leur assiduité, ou un acte de courage. Les propriétaires des mines sont obligés d'inscrire le nom de chaque ouvrier et de tenir compte de sa présence quotidienne. L'ouvrier est forcé de se munir d'un livret contenant son nom, celui du propriétaire de la mine où il travaille, son signalement, la date et le lieu de sa naissance, ainsi que son domicile. Toute contestation est arrangée ou jugée par le juge de paix, de sorte que ce décret confie cette classe de travailleurs à la surveillance de l'autorité, lui garantit son salaire, oblige les propriétaires à la conseiller et à l'instruire, rend sa position moins dure, et assure à l'ouvrier infirme un asile et du pain pour ses vieux jours.

On sait que pour connaître les conditions morales, physiques et

Digitized by Google

politiques d'une nation, sa puissance, sa prospérité ou les tendances de son avenir, le principal document à consulter est le tableau statistique de toutes les classes de citoyens par âge, sexe, profession et degré d'instruction. Mais ce moyen nous manque, quant à la Belgique, pour l'époque dont nous avons écrit l'histoire, attendu que depuis 1829, aucune statistique n'avait été faite de sa population. Pour combler en partie cette lacune, le gouvernement a publié les résultats des variations annuelles de 1831 à 1841, fondée sur les bases de la statistique de 1829. Or, ces documents refaits sur les deux éléments qui servent à former le chiffre de toute population, c'est-à-dire, la naissance et la mort d'un côté, et le changement de domicile de l'autre, ont donné, dans l'espace susmentionné, les résultats suivants :

PROVINCES.	ÉTENDUE.	POPULATION.		DIFFÉRENCE en DIX ANS.	
		1831.	1840.		
	Hectares.				Proportion par 100.
Anvers	283,391	349,942	371,157	21,215	6,06
Brabant	328,323	561,828	621,072	59,244	10,54
Flandre occidentale	323,448	608,226	646,054	37,828	6,22
Flandre orientale	299,787	742,973	779,466	36,493	4,91
Hainaut	372,205	613,179	661,701	48,522	7,91
Liége	289,319	375,030	410,171	35,141	9,37
Limbourg	240,719	160,050	169,960	9,870	6,17
Luxembourg	439,263	160,762	174,719	13,957	8,68
Namur	366,184	213,748	238,862	25,078	11,73
	2,942,539	3,785,814	4,073,162	287,348	7,59

D'après ce tableau, l'accroissement moyen, durant cette période décennale, a été de 7, 59 pour cent. Il faut remarquer que la plus grande augmentation de population eut lieu dans les provinces industrielles et agricoles. La moindre se fit dans la Flandre orientale, où le nombre des habitants est plus élevé, tandis que dans la province de Namur, moins populeuse que les autres, l'augmentation fut plus grande, ce qui confirme la théorie de Saddler, que la population

Digitized by Google

croît en raison inverse de sa densité. L'accroissement dans les villes est de 6,99; celui des communes rurales de 7,79 pour cent. Mais cette prépondérance des campagnes sur les villes ne se rencontre que dans les provinces de Brabant et de Hainaut; dans toutes les autres, il suit une marche contraire. Les trois cinquièmes de cette population parlent presque tous le flamand, et les autres le français. La grande majorité est catholique romaine.

Parmi les avantages que la Belgique a retirés de la révolution, le plus notable est celui de la liberté de la presse, une des grandes nécessités de notre époque, imposée par les coutumes, les institutions nouvelles, et par les progrès récents. Pendant son annexion à la Hollande, l'influence de ses journaux fut bien faible et inefficace, car leur principale occupation était de s'opposer aux tendances du protestantisme, et de lutter en faveur des provinces industrielles de la Belgique contre le système exclusivement commercial du gouvernement hollandais. Mais la révolution étant survenue, la presse prit une activité nouvelle et une haute importance. En effet, il n'y a aucun pays sur le continent qui jouisse d'autant de liberté que la Belgique; sous ce rapport, ce fut chose admirable que de voir le développement intellectuel qui eut lieu en 1830 par l'influence morale et civilisatrice de la presse. Les lettres, les arts, l'industrie et le commerce éprouvèrent tour à tour ses effets utiles et puissants. Les journaux devinrent un champ ouvert à tous les talents, à tous les intérêts individuels, à tous les partis politiques, une force pour le gouvernement, une partie enfin de la vie politique et progressive de la nation ressuscitée. Il surgit un nombre infini de ces journaux, qui bientôt s'élevèrent au chiffre de cent quarante, tant politiques que littéraires et artistiques, de sorte que relativement à la population du royaume, estimée à quatre millions soixante-trois mille cent soixante-deux habitants, il y avait un journal pour vingt-neuf mille individus. Ce nombre, qui, sous le régime hollandais, ne dépassait pas le chiffre de trente-quatre journaux, devint quadruple sous le règne de la liberté. Les abonnés se multiplièrent, car de vingt-deux mille ils s'élevèrent à quarante mille. La consommation du papier fut triplée, puisque, du temps des Hollandais, on consommait deux millions six

Digitized by Google

cent soixante mille et cent feuilles de papier à imprimer, et sous le nouveau régime, huit millions quatre cent quatre-vingt-dix mille trois cent cinquante et une feuilles.

Nous avons déjà dit qu'avant les événements de 1830, le parti libéral et le parti catholique s'étaient alliés, et que leur union amena le triomphe de la révolution, qui fit naître de nouveaux partis, les uns favorables à la France ou à la maison d'Orange, les autres demandant l'indépendance nationale. Après la victoire et la consolidation du gouvernement, ces partis s'allièrent de nouveau en reprenant leurs anciens noms et leur ancienne division en parti catholique et en parti libéral. Ces deux partis restèrent unis, ou, pour mieux dire, ils agirent de commun accord jusqu'à ce que l'indépendance du pays fût définitivement assurée, et que toute discussion avec la Hollande fût résolue. La paix ayant été conclue décidément le 19 avril 1839, cette alliance se rompit de nouveau, une scission se fit plus ardente entre les catholiques et les libéraux, et donnant origine à une lutte de prééminence dans les questions d'ordre intérieur, et d'ambition pour posséder et conserver le pouvoir. Mais il faut ajouter que les uns et les autres restèrent fermes et unis dans les questions de politique extérieure pour maintenir inviolable l'émancipation de la Belgique. C'est là un mérite et une gloire incontestables pour le clergé belge, qui, s'il voulut dominer le pays, comprit aussi les devoirs et la dignité du citoyen.

Le parti catholique belge embrassa les idées de progrès et de liberté pour ne pas perdre sa suprématie; il combattit les tendances républicaines et l'annexion à la France, en les proclamant antinationales et anticatholiques, afin de conserver son pouvoir sans opposition, sans danger et sans difficulté de la part du gouvernement. Libre et uni, le clergé belge devint ainsi un corps qui, à côté de ses devoirs, a ses droits; à côté de l'obéissance, a ses garanties, lesquelles lui permettent de développer sans empêchement les doctrines nécessaires au maintien et à la propagation de son influence et de son empire sur ce peuple. La révolution achevée, le clergé se montra, en effet, le plus ferme soutien du trône et du gouvernement. Défenseur du roi protestant d'une nation catholique, il a donné un exemple évident de sa pro-

Digitized by Google

fonde connaissance des affaires de ce monde, et de la manière dont il saurait les diriger. Les prêtres comprirent qu'ils seraient plus puissants sous un roi protestant que sous un chef catholique, qui aurait facilement suspecté leur immense autorité. Toutefois, il est juste de le dire, le clergé belge, quoique très-influent sur le peuple, sur le gouvernement et sur la cour, n'a jamais lésé les libertés conquises par son pays, mais au contraire il a secondé avec désintéressement et avec habileté le maintien et le développement de ces libertés. Cette conduite est encore le résultat de la situation réciproque des partis.

En Belgique, le clergé a toujours eu soin de ne pas combattre les tendances et les opinions de la majorité instruite et civilisée de la nation; de ne pas s'isoler et s'éloigner du peuple, mais de s'identifier avec lui, en s'efforçant de maintenir le respect dû à la supériorité de son instruction, et à une religion qui veut l'égalité et impose le mépris des richesses. Les Belges, de leur côté, n'ont pas peu contribué à conserver cette suprématie temporelle au clergé par leur dévotion et leur foi ardente au catholicisme. Car peu de peuples montrent autant de ferveur dans les pratiques du culte, et observent avec une exactitude aussi scrupuleuse les règles, les préceptes de l'église, que la nation belge. La philosophie actuelle n'y a produit aucun fruit, car le sol belge n'a pas paru jusqu'à présent apte à le féconder. L'affranchissement de l'esprit et la libre raison ont fait si peu de progrès jusqu'ici dans la société belge, qu'il n'est pas aisé de lui faire accepter le droit de discussion et d'examen comme principe fondamental et rationnel de toute chose. Le clergé n'eut donc aucun motif de craindre les libertés de son pays, où il commande aux cœurs et aux esprits de la nouvelle génération par le moyen de l'enseignement, et domine le peuple par le moyen de la confession. Aussi comprend-on qu'il soit chaud partisan de cette liberté qu'il a su faire tourner à son profit, et dont il saura toujours se servir pour dominer à son aise. Après la révolution, il n'est donc resté en Belgique que deux partis politiques, dont les forces se sont balancées pendant quelque temps; mais, après 1840, le parti libéral a acquis un avantage notable sur le parti catholique.

La Belgique, en se créant par une glorieuse révolution un gouver-

Digitized by Google

nement libre sous le sceptre paternel d'un généreux monarque, peut se vanter d'avoir atteint le sommet de la prospérité à laquelle les peuples puissent parvenir. La liberté et la paix ont rendu à l'industrie et au commerce leur ancien essor, aux arts et aux sciences leur ancienne splendeur. Placés pendant de longues années sous le pouvoir absolu de maîtres étrangers, les Belges, en perdant leur titre de nation, n'avaient point perdu le noble sentiment de leur autonomie. La révolution, seul moyen puissant de vie et de résurrection pour les peuples, leur a rendu l'indépendance, et a fait renaître une nouvelle nation civilisée en Europe. Maintenant les Belges peuvent jeter un regard sur l'histoire du passé, et rappeler avec orgueil les noms de leurs illustres citoyens qui se sont immolés sur l'autel de la liberté pour l'émancipation de la patrie. Maintenant ils peuvent renouer les fils de leurs traditions nationales, non sans gloire au temps de la servitude, très-glorieuses dans le présent, et brillantes pour l'avenir.

En effet, un pays qui, au xve siècle, était cité pour sa richesse, son industrie, son instruction et sa civilisation; qui fournit tant de grands capitaines et de valeureux soldats; qui fut la patrie de d'Egmont et de Horn et de tant d'autres victimes de la liberté; où naquirent Artevelde, Jean Joens, Courterel, Henri Dinant, Dantin, Raes de Heers, Saliger et Lipse, Ortelius et Vésale, Van Eyck et Rubens; qui combattit enfin les tyrannies de l'Espagne et de l'Autriche, était bien digne de secouer de nouveau le joug hollandais et de reprendre ses droits, ses priviléges, son indépendance et sa liberté. Content de la fertilité de son sol et des autres dons naturels que la Providence lui a départis, le peuple belge, industrieux et moral, ne demande à l'Europe que de jouir librement de son indépendance dans les bornes de sa vitalité et des droits des autres États. La justice et la politique ne peuvent s'opposer à ce désir, ni attaquer une liberté surgie du sein d'un peuple, qui sut la conquérir par son courage et son abnégation.

Mais si jamais on voulait attenter à cette liberté, les Belges, nous le croyons, sont prêts à affronter les dangers et les éventualités de la guerre, autant qu'ils sont désireux de jouir des bienfaits de la paix. Fière de l'héritage qu'elle transmettra à ses descendants, et placée au

Digitized by Google

premier rang parmi les nations libres du monde, le vœu le plus ardent de la Belgique est de ne pas troubler, mais de respecter les institutions et les droits de l'Europe. Tranquille, mais armée, patiente, mais résolue, tandis qu'elle se tient prête à tous les événements politiques qui pourraient l'atteindre du dehors, elle persévérera paisiblement dans son œuvre de progrès matériel et moral; elle accroîtra sa puissance et acquerra de nouveaux titres dans les arts et dans les sciences, seule gloire impérissable des nations civilisées. La Hollande, redevenue maîtresse d'elle-même, n'ayant plus qu'à diriger ses destinées, a repris aussi son calme, le bon sens et la fermeté qui la distinguent. Aujourd'hui, les événements que nous venons de raconter ne peuvent plus se présenter au souvenir des Hollandais, que pour leur offrir les leçons par lesquelles l'histoire éclaire les peuples et les rois.

FIN

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 5

CHAPITRE PREMIER

Congrès de Vienne. — Annexion de la Belgique à la Hollande. — Situation de la Hollande à cette époque. — Caractère de Guillaume de Nassau. — Statut hollandais imposé aux Belges. — Prétentions de Guillaume et du peuple hollandais à l'égard de la Belgique. — Opposition du parti catholique et du parti libéral. — Commencement des persécutions. — État des finances, de la dette publique et des impôts. — Mesures imprudentes du gouvernement. — Décrets contre l'enseignement. — Union du parti catholique et du parti libéral. — Pétitions. — Dissentiments entre les députés hollandais et belges. — Voyage du roi en Belgique et ses paroles prononcées à Liége. — Message du 11 décembre. — Opinion des journaux belges contre le message. — Le prêtre Riouste et le comte Libri Bagnano. — Nouvelles persécutions. — Écrits divers de De Potter, sa condamnation et son emprisonnement. — La haute cour de justice transférée à La Haye. — Nouvelles persécutions contre la presse. — Ordonnances de Charles X. — Effet de la révolution de juillet en Belgique. . 27

CHAPITRE II

Premiers mouvements populaires pendant la nuit du 24 au 25 août. — Journées du 26 et du 27. — On détruit et on brûle les ornements, les arcs de triomphe du Parc et

Digitized by Google

les emblèmes royaux.— Organisation de la garde bourgeoise.—Ses chefs principaux. — Tumulte sur la place Royale. — Terreur des étrangers résidant à Bruxelles. — Le drapeau belge est repris. — Dispositions militaires. — Pétition au roi. — Nouvelles de la cour. — Convocation des états généraux pour le 13 septembre. — Départ du prince Frédéric et du prince d'Orange pour la Belgique. — Leur arrivée à Vilvorde. — Manifeste. — Négociations. — Premières barricades. — Deuxième députation. — Le prince d'Orange entre à Bruxelles. — Commission consultative. — Retour de la députation de La Haye. — Rapport des députés. — Excès de l'insurrection. — Les membres des états généraux présents à Bruxelles proclament la séparation, et déclarent ne pas vouloir se rendre à La Haye. — Départ du prince d'Orange et des troupes. — Dissolution de la commission. — La régence accepte la séparation. — Premières émeutes dans les villes belges. — Nouvelles de Londres et de Paris 65

CHAPITRE III

Incertitude de la révolution. — Position de l'armée hollandaise à Vilvorde. — Arrivée du prince d'Orange à La Haye.—Démission du ministre Van Maanen.—Proclamation du roi. — Députation au prince Frédéric. — Enthousiasme du peuple hollandais pour le gouvernement. — Autres députés des états généraux à Bruxelles. — Ils décident de se rendre le 13 septembre à La Haye. — Choix d'une commission de sûreté publique. — Nécessité d'un gouvernement provisoire. — Départ du gouverneur et d'autres magistrats hollandais. — Tranquillité apparente de Bruxelles. — Tendance générale de l'opinion. — Ouverture des états généraux. — Discours du roi. — Ses mauvais effets. — Mariage de la princesse Marianne. — Pétition aux députés belges à La Haye. — Société populaire à Bruxelles et ses bons effets. — Lenteur des états généraux. — Situation difficile des représentants belges. — Retour des envoyés, porteurs de la pétition. — Leur rapport. — Sinistres présages . . . 93

CHAPITRE IV

État de la révolution. — Caractère des hommes composant la commission de sûreté publique.—Sortie faite par les volontaires. — Manifeste imprudent de la commission.—Tentative contre l'hôtel de ville.—Le peuple désarme la garde bourgeoise.— L'hôtel de ville est attaqué et pris. — La commission se dissout. — Toutes les autorités se dispersent. — Premier gouvernement provisoire. — Anarchie complète. —Délibération pour attaquer Bruxelles.—Proclamation du prince Frédéric.— Dispositions pour l'attaque. — Enthousiasme du peuple à cette nouvelle. — Revue de la garde bourgeoise. — Sortie des volontaires. — Attaque des postes avancés de l'ennemi. — Retour triomphal des Bruxellois et des Liégeois. — La proclamation du prince déchirée et brûlée. — Démarches pour la reddition de la ville. — Nouvelles de Namur, Mons, Liége et Louvain. — États généraux. — Pétition au roi. — Les troupes hollandaises aux portes de Bruxelles 119

Digitized by Google

CHAPITRE V

Première journée, le 23 septembre. — Démarches de paix de la part des Hollandais. — Découragement momentané des Belges. — Le peuple recommence la lutte avec plus d'audace. — Les Hollandais prennent la défensive. — Les démarches échouent. — Nouvelle de la victoire de Louvain. — Seconde journée, le 24. — Nouvelles démarches de la part des Belges. — Gouvernement provisoire. — Bombardement de la ville, incendies et dommages. — Mesures du gouvernement. — Choix d'un général. — Troisième journée, le 25. — Autres démarches de paix durant cette journée. — Situation de Bruxelles. — Nouvelles des provinces. — Continuation de la lutte. — Les Belges refusent tout arrangement. — Journée du 26. — Quatrième gouvernement provisoire. — Nouveau bombardement. — Dispositions pour prendre le Parc. — Retraite des Hollandais. — Cri de victoire. 143

CHAPITRE VI

Effets de la révolution de Paris et de Bruxelles en Europe et situation des gouvernements. — Suite de la lutte dans les autres villes de la Belgique. — État malheureux de l'armée hollandaise. — Bruxelles après la bataille. — Retour de De Potter. — Le gouvernement provisoire s'affermit et étend ses pouvoirs. — L'armée hollandaise est délogée des positions qu'elle occupait. — Les états généraux décident la séparation et la réforme du statut. — Les nouvelles de la défaite arrivent en Hollande.—Le prince d'Orange part pour Anvers; ses proclamations et son retour à La Haye. — Les partis politiques. — Les volontaires belges combattent et poursuivent les troupes ennemies. — Bombardement d'Anvers. — Guillaume demande l'intervention des grandes puissances, qui lui est refusée.—La Conférence se réunit à Londres.—Première délibération. — Ouverture du Congrès national à Bruxelles. —Ses premiers décrets.—La Conférence de Londres déclare la Belgique indépendante. — Question du grand-duché de Luxembourg. — Délibérations de la Conférence du 20 et du 27 janvier. — Adhésion de la Hollande. — Protestation du Congrès national. — Fin de la première période des négociations. 171

CHAPITRE VII

Les craintes des souverains continuent. — Légations anglaise et française à Bruxelles. — Espérances des deux partis orangiste et français. — Deux commissaires belges à Londres. — Élection du duc de Nemours comme roi des Belges. — Refus de Louis-Philippe. — Régence. — Premier ministère. — Mouvement orangiste. — Échec des espérances républicaines. — Seconde conjuration orangiste. — Situation de l'armée et des finances. — Graves désordres. — Second ministère. — Dangers d'un partage. — Sage politique du ministère. — Élection du prince de Saxe-Cobourg comme roi des Belges. — Acceptation de la couronne. — Détails biographiques sur le roi Léopold 213

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

Traité des dix-huit articles. — Arrivée du roi et fête solennelle pour l'avénement au trône. — Le Congrès se dissout. — Nouveau ministère. — On reprend les armes. — Triste état de l'armée belge. — Première intervention française. — Campagne dite des *Dix jours*. — Bataille de Louvain. — Déroute des Belges. — Suspension d'armes imposée par les puissances. — Nouvelles négociations. — État de la question après la campagne d'août 1831. — Traité des vingt-quatre articles. — Démolition des forteresses. — Approbation donnée par les puissances au traité des vingt-quatre articles. — Réorganisation de l'armée. — Mariage du roi Léopold avec la princesse Louise-Marie d'Orléans. — Politique du gouvernement belge. — La Conférence décide qu'on emploiera la force contre la Hollande. — Convention entre la France et l'Angleterre. — Seconde intervention française. — Fête à Bruxelles pour la distribution des drapeaux. — Enthousiasme et vœu général pour la guerre. — Le roi Léopold accepte l'intervention. — Les Français arrivent à Anvers. — Opposition dans le Congrès. — Démission du ministère. — Préparatifs militaires de la Hollande. — Siége d'Anvers. — Reddition de la citadelle. — Nouvelles démarches d'arrangement. — Convention du 21 mai. — Réouverture de la Conférence. — Rupture des négociations. — La Conférence se dissout. — Convention de Zonhoven. — Fin de la révolution 253

CONCLUSION

Erreur du Congrès de Vienne et fautes plus grandes commises par la Hollande. — Le statut illégal adopté. — Causes de mécontentement. — Décrets de 1825 et leurs tristes effets. — Indifférence vis-à-vis de la révolution. — Erreur du prince d'Orange. — Lenteurs du gouvernement hollandais. — Aveugles prétentions de Guillaume. — Éloges donnés au roi par les fauteurs de la tyrannie. — Nécessité des révolutions. — Grands résultats de la révolution belge. — Constitution nouvelle. — Comparaison avec la révolution française. — Réforme du Code pénal et du système des prisons. — Lois sur l'instruction publique. — Organisation de l'armée. — Construction des chemins de fer. — Améliorations apportées dans l'agriculture, les arts, l'industrie, le commerce et les manufactures. — État des finances. — Mesures en faveur des ouvriers. — Tableau historique. — Liberté de la presse. — Le parti catholique et le parti libéral. — Situation actuelle de la Belgique. . 297

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google